This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 226 571

Digitized by Google

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

Montpellier. — Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères).

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

[redacted] 1886

TOME [redacted] DE LA COLLECTION
XXIX

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS
Digitized by Google

Digitized by Google

29

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

JANVIER 1886

TOME ~~XXVIII~~ DE LA COLLECTION
XXIX

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — CASTETS. — Recherches sur les chansons de geste (*suite*). 5
Dial. mod. — F. DONNADIEU. — Las Nossos d'or de l'Academio bezieirenco. 17
P. FESQUET.— Villanelles. 23
P. FESQUET.— *Super flumina Babylonis*. 25
A. DE GAGNAUD. — Lou Vauvenargo d'Enri Pountié. 28
P. CHASSARY.— Sounets amourouses. 30
Variétés. — P. FESQUET.— Houle. 35
Nécrologie.— A. ESPAGNE.— M. Melchior Barthès. 36
Bibliogr. — C. CHABANEAU.— Documents historiques bas-latins, provençaux et français. 41
Périodiques. 44
Chronique. 49

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES
SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE
ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

(Suite)

Les deux récits se séparent à partir du vers 110. Dans le second, les deux pèlerins reviennent de Constantinople à Marseille; le trouvère regardait sans doute cette ville comme le port d'embarquement le mieux désigné pour les voyageurs se rendant en Palestine. La traversée dure deux mois et demi, et Renaud et Maugis arrivent à Acre. Le passage qui suit (119-165) me paraît incomplet, bien qu'à la rigueur on puisse admettre que l'auteur du remaniement ait placé dans la bouche de Renaud les renseignements qui, dans la version plus ancienne, sont donnés par un homme du pays.

Les chrétiens ont perdu Jérusalem, mais leur roi David (et non Thomas) n'a pas été fait prisonnier. Il a réuni ses forces dans la plaine de Ramès et se prépare à livrer bataille aux

Digitized by Google

mécréants, que conduit le sultan de Perse. Maugis débute par un tour de sa façon, et lui, qui avait fait tant de difficultés pour accepter de prendre part à la guerre, il n'hésite point à recourir à ses enchantements d'autrefois. Grâce à lui, les deux pèlerins font un excellent repas. Cet épisode (183-209) est gai, mais trivial.

Le lendemain, Naburdagant appelle aux armes ses païens de Lutis, des Turcs, des Popeliquains, toute la gent Antechrist. Il attaque les chrétiens. Le roi David et Geoffroy de Nazareth se distinguent dans la mêlée. Le roi païen, appelé tantôt Nabugor, tantôt Naburdagant, suivant le besoin du vers, a décidément l'avantage. C'est alors que Maugis pousse Renaud à montrer sa vaillance. Armé d'une lourde perche, le fils d'Aymes met en déroute les Sarrasins, et la ville sainte est reconquise.

Cependant Naburdagant appelle à lui tous ses alliés, les rois d'Egypte et d'Inde *la grant,* les amiraux de Cordoue, du Larris, de Babylone. Dans un conseil, il est résolu, pour éviter de ruiner la contrée, de s'en remettre à deux champions, dont la valeur décidera du sort de la Judée. Naburdagant, que le trouvère finit par identifier avec le roi de Babylone, a tenu le conseil devant tous les guerriers assemblés. Il demande qui veut se charger de la querelle des Sarrasins. Trois champions se présentent : Safadin, roi d'Egypte, en qui nous reconnaissons Seyfeddin, frère de Saladin ; Marados, roi des Indes, et un roi de Damiette. Safadin est désigné.

Autant les païens ont montré d'empressement à s'offrir pour défendre leur parti, autant les chrétiens hésitent à accepter l'honneur de descendre dans la lice. En vain le roi David s'adresse au sire de Damas, au comte d'Acre, au maître des Templiers, au maître de l'Hôpital et aux autres barons. Nul ne veut se risquer en combat singulier contre le redoutable Safadin. Maugis, pour sauver l'honneur des chrétiens, engage vivement son cousin à s'offrir pour champion. Renaud y consent et les chrétiens applaudissent.

Je passe sur les détails qui suivent et qui ont pour objet les préparatifs du combat. Le trouvère, heureux d'avoir ainsi fait de Renaud le représentant de l'intérêt chrétien, ne se refuse aucun développement. Pour mieux rompre avec la tradition,

Digitized by Google

il fait reparaître l'épée invincible, Froberge. Renaud l'aurait, d'après lui, cachée dans son bourdon de pèlerin.

Le combat entre Safadin et Renaud est longuement conté. A l'endroit où le manuscrit s'arrête, Renaud a l'avantage. Il est probable que ce premier duel était suivi de deux autres, puisque les Sarrasins avaient désigné trois champions. Enfin la défaite définitive de Naburdagant pouvait être la matière d'un long récit, où le sire de Damas et les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital auraient eu l'occasion de se relever de leur première défaillance.

Dans cette version incomplète du pèlerinage de Renaud apparaît l'idée de transformer en un représentant de la chrétienté en Orient le héros de l'opiniâtre guerre soutenue par les fils du duc Aymes contre Charlemagne. Contenue en germe dans la première version, elle est ici développée, sinon avec un talent que nous ayons à louer, du moins avec assez de décision et d'ampleur pour ne pas rester inaperçue. Si l'imitation italienne avait eu pour objet nos diverses chansons de geste, dans l'ordre où elles se sont produites, le fait aurait moins d'importance; mais, quand les cycles qui forment notre épopée nationale ont passé les monts, ils étaient déjà formés de textes de toute espèce et de toute date, et cet immense recueil était répandu çà et là par les chants des jongleurs, sans que nul songeât à discuter sur le plus ou moins d'autorité des variantes et des remaniements. Chacun se faisait une légende d'après les chansons qu'il connaissait, et le texte le plus développé avait toute chance de paraître le plus authentique.

La courte campagne que font les fils Aymon contre le prince sarrasin de Toulouse, pour le compte du roi Yon, ne suffisait point pour amener à voir dans Renaud le champion de la chrétienté ; mais la manière dont Roland et Renaud sont opposés l'un à l'autre en plusieurs circonstances, leur égalité en courage et en vigueur, l'amitié qui les unit à partir du moment où un miracle interrompt la dernière et la plus terrible de leurs luttes, préparaient la pensée de les unir dans des entreprises communes. Dès lors, le seul pèlerinage de Renaud en Palestine devenait un motif suffisant de placer le vaillant chevalier à côté de Roland, et de les regarder comme les deux défenseurs par excellence de la chrétienté. La conception ita-

Digitized by Google

lienne est donc ainsi en germe dans le roman des Quatre Fils Aymon; et, sans la force de la tradition bien plus grande dans le pays d'origine des légendes, sans la détermination plus précise chez nous des grandes gestes, une évolution pareille eût placé en France Renaud au même rang que Roland et à côté de lui.

Si nous lisons dans la *Chanson de Roland* que le neveu de Charlemagne s'était emparé de Constantinople, nous voyons, dans une des versions de Renaud de Montauban, un tableau de conquêtes qui embrassent tout l'Orient:

Et puis recorderay et vouray deviser
Comment Karle les fist de Gascongnie semer,
Comment reurent leur pais, com Regnaut passa mer,
Jhérusalem conquist, comment voult raporter
Les trois clous, la couronne dont Dieu du trosne cler
Fust sà jus couronnés et ses menbres fichier
Pour tout humain lignaige hors d'enfer rachater.

Ailleurs, évidemment vers la fin du poëme, Renaud dit:

Pour l'amour de toy, Dieu, oultre mer m'en iré
Veoir Richier en Acre, qui est roy couronné,
Qui pour l'amour de moi a été déserté
Ly et Huon son père, mon cousin l'alosé.
Là iray armes prendre contre la gent maufé,
Sans moy faire connoistre à homme qui soit né;
Enchois serai en Acre au roy de joue (*sic*) ayé
Je iray au Saint Sépulcre et si le conquerré
A Robacre combatre qui tient la royaulté
Et à son fils ossy, Durendal l'amiré.
Ou il mouront par mi ou il seront sacré;
Puis yrai Angorie conquerre, c'est mon gré,
Et les clous et le fer dont ton corps fu frappé,
Et la sainte couronne et le suaire orlé
Dont tu fus ou sépulcre jadis enveloppé [1].

[1] Ces passages sont cités par Fr. Michel dans la préface du Charlemagne (p. CXII-CXIV), d'après un manuscrit qu'il n'indique pas clairement; il en a collationné le texte sur le ms. 7182 de la Bibliothèque nationale de Paris, f° 1 v°, et f° 66 r°.

Digitized by Google

II

MAUGIS D'AIGREMONT

Nos plus belles chansons de geste, celles qui méritent le plus justement le titre d'épopées, sont des récits essentiellement guerriers, où le merveilleux chrétien lui-même n'apparaît que rarement, et qui ne font point songer aux superstitions germaniques ou celtiques. Telles sont les chansons de Roland et d'Aliscans, pour ne citer que les plus renommées. Mais l'épopée française dans son ensemble ne présente pas ce caractère. Les trouvères n'hésitaient nullement à user des ressources que leur offraient les croyances populaires sur les nains, les géants, les enchanteurs et les fées. Dans *Huon de Bordeaux*, le petit roi Auberon nous transporte au pays des prodiges. Dans *Gaufrey*, Robastre est fils d'un lutin, Malabron, qui soumet son fils à des épreuves qui rappellent celles que Protée impose à Aristée avant de consentir à l'instruire. Ce lutin figure déjà dans *Huon de Bordeaux*. Dans *Jehan de Lanson*, les deux protagonistes sont les deux enchanteurs Basin et Malaquin. Les géants Fierabras, dont triomphe Olivier; Bréhus, qui est tué par Ogier; Otinel, qui est vaincu par Roland, et ces personnages de proportion colossale, Rainouart au Tinel, Ogier le Danois, ont fait penser aux géants des *Sagas* germaniques[1]. Dans ce merveilleux d'origine très-reculée, où le christianisme n'a aucune part, il restera difficile de séparer exactement les éléments germaniques et les éléments celtiques. Une précision très-grande n'est guère possible avec les documents dont nous disposons. Si l'on remonte aux époques antiques, on reconnaît que l'imagination des races aryennes peuplait le monde d'êtres surnaturels, et la croyance aux fées et aux sorciers est à peine éteinte chez les peuples les plus civilisés de l'Europe moderne. Quand l'empire romain s'écroula, le christianisme était encore de date récente; les Gaulois avaient-ils en quel-

[1] Pio Rajna, *le Origini dell' epopea francese*, p. 439-443.

Digitized by Google

ques siècles perdu tout souvenir des rêveries de leurs aïeux? On peut donc supposer sans témérité que l'invasion franque eut pour conséquence de raviver des croyances déjà existantes, et que l'imagination celtique n'était pas à l'état de table rase au jour où les Mérovingiens devinrent les maîtres de la Gaule[1].

Il est admis que le cycle de la Table Ronde a fourni des données nombreuses aux œuvres de date relativement récente. Dans *Doon de Mayence*, les aventures de l'enfance du héros semblent découpées dans un roman du cycle d'Artus. L'on demande au jeune chevalier s'il *va quérant pour venger le roi Artu* (v. 2668). Dans la version de Huon de Bordeaux qui nous est parvenue, l'épisode de l'Orgueilleux est développé conformément à toutes les règles du genre. Rien n'y manque, ni une jeune fille qui a été enlevée par le géant et qui s'intéresse au chevalier, ni deux hommes de cuivre battant d'un fléau de fer et gardant le passage, ni armes merveilleuses, ni anneau enchanté. Ces données sont-elles primitivement celtiques ou germaniques? Ce qui est certain, c'est qu'elles ont le caractère de l'ensemble des inventions qui constituent le fonds ordinaire des romans de la Table Ronde et de tous ceux qui en dérivent, et qu'on doit y voir d'abord des imitations d'œuvres composées dans des conditions où l'emprunt direct aux races teutoniques n'est guère vraisemblable.

Maugis, le cousin des fils d'Aymes, nous offre l'exemple

[1] M. Rajna a démontré la persistance, dans l'épopée française, d'éléments d'origine germanique. Il reste à faire la contre-partie de ce travail, à relever les éléments d'origine celtique ou romaine. A la fin de son livre (p. 539), il reconnaît que l'épopée demeura en France fidèle à sa nature, et y conserva l'énergie et la virilité plus longtemps que dans sa propre patrie. Il trouve la chose merveilleuse, et vraiment ce n'est pas la destinée ordinaire des arbres transplantés. Il ajoute : « Questa maggiore vitalità vuol certo attribuirsi, non » ad una causa unica, bensì ad uno complesso di ragioni, che qui poco gio- » verebbe l'analizzare. Essa di sicuro può compensare largamente la Francia » di quella certa offesa que reca al suo amor proprio il doversi riconoscere » debitrice dell' epopea ad un' altra nazione. » L'amour-propre de la France n'est pas en cause ; ce qui est digne d'attention, c'est l'aptitude de nos trouvères à garder à l'épopée son caractère primitif. Il y a là le point de départ de recherches dont le résultat pourrait être d'amener M. Rajna à modifier ou à restreindre certaines de ses conclusions.

Digitized by Google

d'un personnage dont le type premier, celui de la Chanson de Renaud de Montauban, peut être considéré comme d'origine germanique, comme introduit dans une épopée à laquelle il fut d'abord étranger, par le désir de donner aux vassaux révoltés un auxiliaire capable de les protéger contre la rancune de Charlemagne. D'après M. Rajna, Maugis n'est qu'une forme dérivée de l'allemand *Madalger*, nom d'un nain fils d'une reine des nains. Son office de protecteur bienveillant serait emprunté de celui que remplit le nain *Alberich*, prototype d'Auberon, de même que sa qualité de *larron* [1].

Cette opinion, fondée sur les rapprochements les plus ingénieux, est d'autant plus plausible, que l'intervention de Maugis dans les aventures des fils d'Aymes ne se relie à la suite des faits que d'une manière tout épisodique. A un moment de l'action, un parent dévoué vient s'y mêler, donne çà et là un concours efficace, puis se retire sans attendre la fin et sans raison. La réapparition de Maugis dans l'histoire du pèlerinage à Jérusalem est tout aussi peu motivée. On peut admettre que l'auteur d'un des nombreux remaniements qu'a dû subir l'antique légende a voulu renouveler le sujet par l'introduction d'un personnage et d'un élément nouveaux. Reste à se demander dans quelle mesure la légende de Merlin peut être écartée du débat. Si l'on accepte qu'à un moment donné l'influence germanique se continuait encore, tandis que les légendes celtiques redevenaient l'objet de conceptions nouvelles, on ne verra pas d'inconvénient à admettre qu'il y ait eu çà et là fusion d'éléments d'origine très-différente, sans que l'on soit autorisé à voir partout des imitations précises de personnages ou de récits déterminés. Tel poëme, perdu ou dont la forme première ne pourrait être retrouvée, a eu sa part dans la série d'additions et de modifications dont on essaye aujourd'hui de reconstituer la suite.

Maugis, le bon larron, l'enchanteur serviable, qui, tout en secourant ses amis, ne peut s'empêcher d'exciter le ressentiment de leurs adversaires par les mauvaises plaisanteries qu'il se permet, est présenté dans *Renaud de Montauban* comme un chevalier qui se distingue de ses cousins uniquement parce

[1] *Origini dell' epopea francese*, p. 431-439.

Digitized by Google

qu'il sait le grimoire et peut accomplir les prodiges les plus étranges ; c'est un homme, ce n'est point un gnôme ou un génie. Que le type primitif vienne de Germanie ou d'ailleurs, le chevalier hardi et rieur qui égaye la suite sombre de la lutte des fils d'Aymes contre leur suzerain n'a rien des conceptions symboliques des âges primitifs ; sa physionomie est bien arrêtée, sans rien de nuageux. A ce propos, il est bon de remarquer que le problème des origines de l'épopée française est double. Établir par quelles transformations successives l'on aboutit des chants germaniques aux œuvres de nos trouvères est un travail aussi méritoire que difficile, et sans lequel notre connaissance historique de la question ne reposerait sur rien de solide ; mais, cela fait, l'on n'en doit pas moins constater que l'épopée française, telle que nous l'avons dans les plus anciens monuments, est héroïque, mais humaine ; qu'elle constitue un art original et nouveau. La *Chanson de Roland* est une œuvre essentiellement française, et la grandeur des situations, la noblesse des caractères, n'y ont rien perdu.

Maugis est un personnage d'autant plus digne d'étude, que l'on peut faire son histoire littéraire aux trois âges de l'épopée : à l'époque primitive et mythologique, il appartient à la Germanie ; puis il est associé aux chevaliers des chansons de geste dans le roman des *Quatre Fils Aymon;* enfin il devient l'objet d'un poëme particulier qui offre l'exemple d'une imitation voulue et complète des romans de la Table Ronde. Je me bornerai à revenir sur le rôle de Maugis dans le *Renaud de Montauban* avant d'aborder l'examen de la chanson de geste qui finit par être consacrée au fils du duc Beuves.

Maugis et ses cousins se rencontrent pour la première fois au moment où commence la seconde partie de la légende épique des Quatre Fils Aymon. Après avoir été forcés d'abandonner Montessor et s'être réfugiés dans la forêt d'Ardenne, Renaud et ses frères, épuisés de fatigue, mourant de faim, se décident à revenir à Dordone, dans l'espoir que leur père, qui s'est montré jusque-là acharné à leur perte, se laissera attendrir. Leur mère les accueille avec effusion ; mais le duc Aymes, quand il les voit assis à sa table, ne peut contenir sa colère. Craignant de paraître se *forjurer* envers l'empereur, il leur reproche durement d'oser recourir à lui. Après une scène vio-

Digitized by Google

lente entre les fils et le père, celui-ci consent à laisser la duchesse traiter ses enfants comme son cœur lui conseille. C'est ici qu'apparaît un cousin dont le nom n'avait pas encore été prononcé, et qui prendra longtemps part aux aventures de Renaud et de ses frères.

Atant es vos Maugis, ki est preus et senés
Et repairoit de France ù esté ot assés.
A la cité d'Orliens ot un tresor enblés.
Quatre somiers amaine d'or et d'argent torsés.
Il avoit oï dire et si fu verités,
Que li fil Aymon sont dedens Dordone entrés.
Venus est cele part; es le aceminés,
Parmi le maistre porte en la vile est entrés [1].

Maugis est donc un voleur, mais la chose n'est point de nature à effrayer ses parents. Quelques instants avant, le duc Aymes ne reprochait-il pas à ses fils de n'avoir pas, pour se nourrir, pillé le pays, saccagé les abbayes et, au besoin, mangé des moines?

Brisies les abaïes et froisies à bandon.
Ki del sien vos donra, si li faites pardon,
Et qui nel voldra faire, mar aura raençon.
Cuisies les et mengies en feu et en charbon;
Jà ne vos feront mal niant plus que venison.
Dame Dex me confonde, qui vint à passion,
Se ensois n'es mengoie que de faim morusom.
Mioldres est moine en rost que n'est car de mouton [2].

Une telle ironie est la marque des mœurs violentes du temps. J'y vois même une certaine éloquence naïve, mais passionnée, qu'il me semble juste de noter. J'aurais à cet égard quelque peine à me placer au même point de vue que tel critique, d'ailleurs plus compétent que personne [3]. Cette brutalité est fréquente dans nos chansons de geste, dans celles-là mêmes que l'on compare le plus volontiers aux épopées homériques :

[1] *Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 96-97.
[2] *Op. l.*, p. 93.
[3] M. Gautier, *Ep. nation.*, 2e édit., III, p. 205-209.

Digitized by Google

elle n'en diminue aucunement le mérite. De même, lorsque les fils d'Aymes, reposés, équipés à nouveau par les soins de leur mère, partent suivis de sept cents chevaliers, pour chercher aventure, il n'y a pas lieu d'être surpris que le trouvère nous montre leur cousin s'associant à leur destinée :

Vont s'en li fil Aimon, ne s'aseürent mie.
.VII. C. chevaliers a en la lor compaignie
Et Maugis li cortois les enconduie et guie[1].

Ce bon compagnon va nous égayer désormais par les tours qu'il jouera aux ennemis de ses cousins, et en bien des circonstances il sera pour ses parents d'un précieux secours. Pourquoi le frapper d'anathème ? « Mais, à côté d'eux, voici un » nouveau venu qui paraît tout à fait associé à leur fortune.... » Il monte un cheval noir ; il a je ne sais quelle physionomie » étrange et je lui trouve trop de finesse dans les yeux..... » Quand il a rencontré ses cousins, il venait de voler un trésor » à Montauban. Ce magicien est doublé d'un coupe-bourses. » Pour tout dire, je me serais bien passé de cet oblique per- » sonnage. Maugis entrant dans le roman des *Quatre Fils* » *Aymon*, c'est la légende celtique pénétrant dans le domaine » de notre vieille épopée nationale ; c'est la fable, c'est le » mensonge, c'est la magie, ce sont d'odieux mélanges. »

Si l'on me permet d'exprimer nettement ma pensée, et en laissant de côté l'hypothèse de l'origine celtique du personnage de Maugis, j'avouerai ne pouvoir partager ce dédain pour le mélange incriminé. La chanson de geste, bornée d'abord à des récits de combats où la monotonie des faits est trop rarement compensée par la variété des caractères, ne pouvait continuer à vivre qu'en acceptant l'aide du merveilleux. Est-ce, après tout, un dogme qu'il faille entendre par épopée nationale une seule série des compositions épiques de notre moyen âge ? S'il est vrai que les mœurs et les institutions de la France féodale ont été le résultat du mélange des Gallo-Romains et des Germains, pourquoi considérer comme hétérogène un élément national et lui refuser tout droit de

[1] *Renaus de Montauban*, p. 97.

Digitized by Google

cité? L'on sait que, malgré l'acceptation de la religion chrétienne, l'on crut longtemps à l'existence d'un monde où régnaient les fées, les lutins, les enchanteurs, les sorciers. Lorsque la chanson de geste primitive ne suffit plus à distraire les châtelains et les châtelaines, ce merveilleux qui hantait toujours l'imagination populaire reparaît de tous côtés et se hâte d'étaler ses inventions. Toutes ne sont pas également heureuses et intéressantes; mais, sans cette première fécondité, posséderions-nous ce qu'il y a de plus agréable dans notre poésie moderne, Arioste et *Don Quichotte?*

Le rôle de Maugis dans le roman des *Quatre Fils Aymon* consiste à tirer d'affaire ses cousins dans les circonstances où leur vaillance est impuissante, et à jouer à l'empereur des tours où la dignité de Charles est fort compromise. L'auteur lui-même auquel j'ai fait allusion déjà ne peut s'empêcher de reconnaître que, sans ce mélange de scènes amusantes, la narration semblerait longue: « Maugis représente, dans cette » chanson, cet élément héroï-comique que nous ne rencontrons » pas fréquemment dans les monuments de notre littérature » épique[1]. »

Ainsi associé à l'histoire des héros les plus populaires de notre légende épique, Maugis devait à son tour, comme la plupart des personnages qui ont un rôle important dans les chansons de geste, devenir l'objet d'une composition épique particulière. De là le roman de *Maugis d'Aigremont,* que l'on pourrait appeler, pour se conformer à l'usage, les Enfances Maugis. L'auteur s'est demandé, à propos de Maugis, quelle est son origine, *sa droite nation,* d'où il a tiré sa science d'enchanteur, et, une fois engagé sur ce terrain, il a voulu nous donner la clef de tout l'élément merveilleux de la légende des fils d'Aymes. Cette légende nous présente en effet un personnage qui est tout aussi digne d'intérêt que les personnages humains: c'est Bayard, le cheval *fié,* dont l'intelligence est si utile à ses maîtres et contre lequel Charlemagne nourrit une rancune aussi vive que celle qu'il ressent à l'égard de Maugis lui-même. D'où vient ce Bayard? D'où vient également Fro-

[1] M. Gautier, *l. l.*, p. 220.

Digitized by Google

berge, l'épée avec laquelle Renaud tient tête à Roland armé de Durandal, à Ogier armé de Courtaine[1]?

On a déjà remarqué que le roman de *Maugis* est une imitation de *Lancelot du Lac*[2]: une analyse détaillée en fera mieux ressortir le caractère et l'importance. Le texte du *Maugis d'Aigremont* étant encore inédit, je reproduis en entier le commencement du poëme: le trouvère nous y raconte la naissance de Maugis et de son frère Vivien, l'éducation de Maugis auprès de la fée Oriande, la conquête du cheval Bayard et de l'épée Froberge[3].

F. Castets.

(A suivre.)

[1] M. Pio Rajna a remarqué que, dans le *Renaud*, il n'y a aucune indication sur l'origine de l'épée Floberge, et que ce qui est dit dans la version de Venise (fol. 16) sur la façon dont Renaud est devenu le maître de Bayard paraît bien vulgaire quand il s'agit d'un animal aussi merveilleux:

Renaus ot tiel cheval qui valoit Alemaine :
Baiart avoit a non, si fu nez en Bretaine:
Un borziois l'acheta au duc de Loeraine,
Qi bien l'avoit nori et de ble et de vaine.

Il ajoute: « Sarebbe mai più prossimo al vero, per quanto poco attendibile in generale, il *Maugis d'Aigremont*, che fa del cavallo un dono di Malagigi? Può darsi ; ed è poi certo che il Maugis ha una grande apparenza d'aver conservato un resto della tradizione originaria facendo dono di Malagigi la spada. » *Orig. dell' ep. fr.*, p. 438-439.

[2] *Hist. littér. de la France*, t. XXII, p. 700-704. Paulin Paris analyse brièvement et exactement ce roman, mais non sans quelque sévérité.

[3] Le texte dont je me sers est toujours celui du ms. H 247 de Montpellier. Il y est suivi du texte du *Vivien de Monbrant*. Le *Maugis* remplit les feuillets 154-173. Le *Vivien* commence au milieu de la première colonne du verso du feuillet 173. A raison de deux colonnes à la page et de 62 lignes par colonne, cela fait 4868 vers. Quelques-uns sont répétés ; la fin de quelques autres a été laissée en blanc par le copiste. Paulin Paris, dans sa notice, se sert du ms. 7183 de la Bibliothèque nationale, qui lui paraît remonter au commencement du XIVe siècle.

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

LAS NOSSOS D'OR

DE L'ACADEMIO BEZIEIRENCO

Brinde pourtat al banquet del 14 mai 1885

Ce n'est qu'après cinquante années
Que les noces sont d'or. Grand mal !
Mais les brouilles sont terminées,
Puis l'or est un divin métal.

(*Songe d'une nuit de Sabbat, ou les Noces d'or d'Oberon et de Titania*. GŒTHE, *Faust*; trad. Stapfer.)

Cinquanto ans sou passats dempèi que, dins Biterro,
D'omes sapiens, e forts de l'amour de sa terro,
Ausserou lou penoun del lengage natal,
E de l'estudi antic doubriguèrou lou talh.

D'illustres davanciès poudiòu segui la draio.
Avan lou festenal que metèt tout en aio
Per bada sus soun pedestal

LES NOCES D'OR

DE L'ACADÉMIE BITERROISE

Brinde porté au banquet du 14 mai 1885

Cinquante ans sont passés depuis que, dans Béziers, — des hommes savants, et forts de l'amour du pays, — levèrent l'étendard de la langue natale, — et des études de l'antiquité ouvrirent le premier sillon.

D'illustres devanciers ils pouvaient suivre la trace. — Avant la grande fête qui mit tout (le pays) en mouvement — pour admirer sur

Digitized by Google

Nostre Riquet, viven per soun noum immourtal[1],
I avio 'gut dins Beziès mai d'uno Academio.
Sabem pas s'ero d'alquimio
Que s'occupabo, ou d'aleman,
Lo qu'al siècle del Rèi galan[2]
Ero, parés, deja 'spelido
Dins la cieutat jamai anequelido
Oun lou Destin a pauzat nostre nis.
Al tems del Bearnés, l'istorio nous hou dis,
Un autre acamp d'esprits de nauto mino
Fazio flòri dedins Beziès.
Erou pas de truco-tauliès
E sabento ero sa douttrino,
Pèi que lou rèi Hanric, amaire des lauriès,
Lous a meses dins sous papiès[3].
Mais ignouram sous noums ; car lou Tems rambalhaire
A 'mpourtat sus soun col hardit
E las segos e lou segaire,
E lou noble prefach, coumo un fum avalit.

•

son piédestal — notre Riquet, vivant par son nom immortel[1], — Béziers avait eu plus d'une Académie.— Nous ne savons si l'alchimie — l'occupait, ou bien l'allemand,— celle qui, au siècle du roi galant homme[2], — était, dit-on, déjà née — dans la cité jamais inféconde — où le destin a placé notre berceau. — Au temps du Béarnais, l'histoire nous le dit,— une autre réunion d'esprits de fière mine — faisait florès dans Béziers. — Ce n'étaient pas des fainéants, — et grande était leur science,— puisque le roi Henri, amoureux des lauriers, — les a mentionnés dans ses chartes[3]. — Mais leurs noms nous sont inconnus; car le temps brouillon — a emporté sur son épaule hardie — les moissons et les moissonneurs — et le noble travail, évanoui comme une fumée.

[1] L'un des premiers actes de la Société archéologique de Béziers, fondée en 1834, autorisée en 1835 et reconnue comme établissement d'utilité publique le 14 octobre 1874, fut de décider l'érection d'une statue à Pierre-Paul Riquet, le glorieux créateur du canal des Deux-Mers, né à Béziers en 1604. David d'Angers se chargea gratuitement du travail du statuaire, et le bronze qui décore la principale avenue de la ville fut inaugure au milieu d'un enthousiasme indescriptible, le 21 octobre 1838.

Digitized by Google

N'es autromen de l'illustro coumpagno
Qu'avio *Mairan* e Bouillet per rettous;
De toutes sous admiratous
E de nautres sous successous,
Amarganto serio la lagno
S'aviam pas d'obros de soun goust.
Des astronomos, des douttous,
Se sap prou qu'es pas las rubricos
Que mancou dins lou cap proufoun;
So que sabou, ou sabou d'afoun,
Mais hòu pas las mèmos praticos.
Lous uns al ciel lèvou lou froun
Per estudia, viran en roun,
Lous miliès de sourels, d'estèlos, de planetos,
Qu'uno ma soubeirano a semenat amoun:
Amai la vejou pas dins sas loungos lunetos,
Acos es vrai de pount en poun.
Lous autres, assaval, marchou gueitan la terro
Coumo s'amb' elo aviòu la guerro;

Il en est autrement de l'illustre assemblée — dont Mairan et Bouillet furent les chefs; — de tous leurs admirateurs, et de nous leurs successeurs, — amer serait le chagrin — si nous n'avions des œuvres de leur génie. — Des astronomes, des médecins, on sait bien que la science — ne manque pas dans le profond cerveau; — ce qu'ils savent, ils le savent bien; — mais diverses sont leurs pratiques. — Les uns au ciel lèvent leur front — pour étudier, dans leur gravitation, — les milliers de soleils, d'étoiles, de planètes, — qu'une main souveraine a semés là-haut: — quoiqu'ils ne la voient pas dans leurs télescopes, — c'est bien l'exacte vérité. — Les autres, ici-bas, marchent en fixant la terre — comme s'ils étaient en guerre avec

[2] On a cru, d'après quelques indices, qu'une académie existait déjà à Béziers au temps de François 1er.

[3] Une ordonnance de Henri IV en 1599 mentionne positivement l'Académie de Béziers. Il est même remarquable que les articles de cette ordonnance qui pourvoient aux dépenses de tous les colléges établis dans la province de Languedoc, même du jardin des *simples* de Montpellier, ne dotent taxativement que l'Académie de Béziers. On peut en inférer sûrement que cette académie était alors la seule qui existât en France.

Digitized by Google

E pamens i tapo de founs
Las fautos de sas instruccioins.
— N'es pas per l'encian tems que parli,
Nimai per lou prezen que jauli,
Car sabem que, bèi coumo hier,
De soun corps medical Beziès pot estre fier.

Dounc de nostres aujols dins lous arts, la scienso,
Las letros, la physico e dins touto sapienso,
Digus sieguet pas apendris ;
Maïran hou diguèt a Paris,
E lou Rèi femnassiè, qu'a laissat dins l'istorio
Mai de vilaniè que de glorio,
Lous lauzo dins un mandomen
Que dizem de *Letros patentos* [1] :
Per nautres, sou pas ges pudentos,
E nou'n couflam rouialomen.

Quatre-vint-nòu venguèt am soun cop de tounerro
Fa cala las cansous, e sus touto la terro
Lèu se passejèt lou drapèu
Dount la glorio e lou dol hòu fach nostre flambèu.

elle ; — et pourtant elle cache à jamais — les erreurs de leurs ordonnances.— Ce n'est pas pour notre passé que je parle, — ni pour notre présent que je bavarde. — car on sait qu'aujourd'hui, comme autrefois, — Béziers peut être fier de son corps médical.

Ainsi de nos aïeux, dans les arts, la science, — les lettres, la physique et toutes connaissances,— nul ne fut jamais apprenti ; — Maïran n'en fit pas petite bouche à Paris, — et le Roi-Cotillon, qui laissa dans l'histoire — plus de vilenies que de gloire, — les loue dans un mandement — appelé Lettres patentes [1]: — pour nous point à dédaigner, — nous en sommes royalement fiers.

Quatre-vingt-neuf de son coup de tonnerre — fit taire les chansons, et sur tout l'univers — bientôt apparut le drapeau — dont la gloire

[1] Par lettres patentes données à Versailles au mois de juillet 1766 et enregistrées au Parlement de Toulouse le 9 janvier 1767, le roi Louis XV consacrait, sous le nom d'Académie royale des sciences et belles-lettres de Béziers,

Digitized by Google

Ero passat lou tems de charrá sus Hourasso,
Sus Houmero, Vergèli e sus touto la rasso
D'encantaires grecs e latis :
La Muzo avio quitat soun nis....
Enfin, quand s'amaizet lou bruch de la tempesto,
Que digus crentèt per sa testo,
Lou bouscage amudit qu'ero sans roussignol,
La cieutat atristado oun cap de gargalhol
Se couflabo de cansounetos,
E qu'ero veuzo d'amouretos,
Faguèrou tourna-mai brezilha las cansous
Dount Apoulloun sieguet jalous.
Apoulloun...ou Phebus, dins aquel tems, caucagno !
Ero lou Dieu del jour ; digus avio la cagno
— Bèi, sabez, es pla diferen, —
Per caminá sus un soul reng
Joust lou drapèu mythoulougique :
Dounc Apoulloun, ero lougique,
Ourdounet a sous mai fervens
De reveni crema l'encens
Dessus soun autar symboulique.
Per aco sans retard, coumo un temple d'esprit,

et le deuil ont fait notre flambeau.— Ce n'était plus le temps de causer sur Horace, — sur Homère, Virgile et sur toute la race — d'enchanteurs grecs et latins: — la Muse avait quitté son nid...—Enfin, quand s'apaisa le bruit de la tempête, — quand nul ne craignit pour sa tête, — le boscage muet, privé de rossignols, — la cité dolente où nul gosier — ne se gonflait de chansonnettes, — et qui était veuve d'amourettes, — firent de nouveau résonner des chants — dont Apollon fut jaloux. — Apollon ou Phébus, en ce temps-là, sans peine, — était le Dieu en vogue ; personne n'était las ; — aujourd'hui, quelle différence ! — pour emboiter le pas — sous le drapeau de la mythologie. — Donc Apollon, c'était logique, — ordonna à ses plus fervents (disciples) — de revenir allumer l'encens — sur son autel symbolique.— Pour cela, sans retard, comme un temple à l'esprit consacré, — le

avec de grands éloges pour les travaux accomplis, l'existence de l'Académie fondée par Mairan en 1723.

Digitized by Google

Lou Coulège seguèt cauzit[1].
Azais[2], Viennet[3], e lou que de Tibullo
— Oun l'amour sempre nous embullo —
Avio traduch en francés las doussous[4],
S'i traperou am quauques douttous,
Avoucats e litteratous.
Aqui, per un tems, s'i travalho ;
Mais sieguet pas qu'un fioc de palho,
Uno festo sans lendema.
Enfin se dounerou la ma
D'omes d'un noble caractero,
E foundèrou dedins Bitero
Nostro bello Soucietat
Que lou vielhun a pas tout a fait rouzigat.

Aici sem ; — e, tustan lous veires,
Sans nous endroumi sul passat,
Beguem, beguem a nostres reires
E mai a l'aveni..... A l'immourtalitat !

Frédéric DONNADIEU.

Beziès, 14 mai 1885.

---

collége fut choisi[1].— Azaïs[2], Viennet[3], et celui qui de Tibulle,— où l'amour sans fin nous séduit,— avait traduit en français les beautés[4], — s'y réunirent avec des médecins, — avocats et littérateurs.— Là, quelque temps, on travaille ; — mais ce ne fut qu'un feu de paille, — une fête sans lendemain. — Enfin se donnèrent la main — des hommes de noble caractère, — qui fondèrent dans Béziers — notre belle Société, — qui n'est pas encore rongée de vieillesse.

Nous voici donc, et, choquant nos verres, — sans nous endormir sur le passé,— buvons, buvons à nos anciens, — mais surtout à l'avenir, à l'immortalité !

Frédéric DONNADIEU.

Béziers, 14 mai 1885.

[1] Une réunion académique eut lieu au commencement de ce siècle, dans un local du collége ; mais elle eut peu de durée et ne produisit rien au dehors.

[2] Jacques Azaïs, l'un des fondateurs de la Société archéologique, père de Gabriel Azaïs, notre secrétaire perpétuel. Ses travaux d'histoire locale, et surtout son recueil de vers biterrois ou *Verses beziérencs*, sont assez connus.

Digitized by Google

VILLANELLES

I

Parlaz-mi de moun aimado
Que, triste, ai deugut quità.
O ! couro l'aurai troubado?

Coussi vieu la relaissado
Que ieu vole vesità?
Parlaz-mi de moun aimado.

Emb' elo, moun affrairado,
Aro vène per restà.
O! couro l'aurai troubado?

Ount s'es elo retirado ;
Ount pourrai la devistà?
Parlaz-mi de moun aimado.

VILLANELLES

I

Parlez-moi de mon aimée — que, triste, j'ai dû quitter.— Oh! quand la trouverai-je ?

Comment vit-elle, la délaissée — que je veux visiter? — Parlez-moi de mon aimée.

Avec elle, mon amie de cœur,— maintenant je viens pour rester.— Oh! quand la trouverai-je ?

Où s'est-elle retirée; — où pourrai-je la découvrir? — Parlez-moi de mon aimée.

pour nous dispenser de tout éloge. — [3] Viennet (Jean-Pons-Guillaume), de l'Academie française, né à Béziers en 1777, mort à Paris en 1868.

[4] Le marquis de Saint-Geniez, traducteur en vers français des Elégies de Tibulle (1814). Sa traduction est citée comme une des meilleures, avec celle de Mollevaut (1806).

Digitized by Google

Ah! ièn de ma desirado,
Pourriei pas pus pacientà!
O! couro l'aurai troubado?

Pastres d'aquesto encountrado,
Se voulèz mi voulountà,
Parlaz-mi de moun aimado:
O! couro l'aurai troubado?

II

Vèn de mouri, Peirounèlo [1],
Qu'aimave ieu mai e mai.
O mort, que tu siès cruzèlo!

La ploure, la paubarèlo,
La qu'aro pas pus aurai.
Vèn de mouri, Peirounèlo!

Ero ma migo fidèlo;
Nous quittavian pas jammai.
O mort, que tu siès cruzèlo!

Ah! loin de ma désirée, — je ne pourrai plus rester. — Oh! quand la trouverai-je?

Bergers de cette contrée, — si vous voulez me contenter, — parlez-moi de mon aimée. — Oh! quand la trouverai-je?

II

Elle vient de mourir, Pernelle, — que j'aimais tant et plus. — O mort, que tu es cruelle!

Je la pleure, la pauvrette, — celle que maintenant je n'aurai plus. — Pernelle vient de mourir!

Elle était mon amie fidèle; — nous ne nous quittions jamais. — O mort, que tu es cruelle!

1 *Peirounèlo* (Pétronilla), en français Péronnelle et Pernelle.

Digitized by Google

E ris la primo nouvèlo :
M'adenan soul anarai.
Vèn de mouri, Peirounèlo !

Lasso ! après ma pastourèlo,
Atambe leu mourirai.
O mort, que tu siès cruzèlo !

Jà la nèblo m'emmantèlo :
Guaire pus noun souffrirai.
Vèn de mouri, Peirounèlo !
O mort, que tu siès cruzèlo !

P. Fesquet.

SUPER FLUMINA BABYLONIS

A Babilouno, quand nostros pauros mainados
Estendieu vès Sioun de mans entravacados,
Pensavian as tourmens de la caitivetad :
De nostres ièls mourens de lagremos toumbavou
Ras des flums que coulavou
Dedin lus ièch nadau en pleno libertad !

Et le renouveau nous sourit: — mais désormais j'irai seul.— Pernelle vient de mourir.

Hélas ! après ma pastourelle,— bientôt je mourrai aussi.— O mort, que tu es cruelle !

Déjà le brouillard m'enveloppe: — bientôt je ne souffrirai plus. Pernelle vient de mourir ! — O mort, que tu es cruelle !

P. F.

SUPER FLUMINA BABYLONIS

Au milieu de Babel, sur les bords de ses fleuves,
Las, accablés, nous nous étions assis
Pour pleurer sur Sion, sur ses longues épreuves,
Sur ses beaux jours si vite évanouis.

Digitized by Google

Erian aqui sétuds, e nostros liros mudos
As sauzes de l'abro restavou suspendudos,
Mentreque l'orre estran, riguen de nostres plous,
Nous disié : « Prenez dounc las liros proufeticos
E digas lous canticos
Qu'en Juda cantavias d'un cor grat e gaujous. »

Nautres cantà, perque dins aquesto gent malo
S'entendiou las cansous de la terro mairalo !...
Nou ; jammai al païs ount avèn tant gemit,
Per lou fièr aversié que tout jour nous atisso
Et qu'avèn pres en tisso,
De nostres cans devots lou brutz sero p'auzit.

Santo Jerusalem, nostro maire alanguido,
Que sonos vanamen ta famiho faidido
E que beleu papus de ma vido veirai,
Se devié, ta memorio, un jour estre escrafado
De ma tristo pensado,
Se tu deviès quità d'estre ce qu'aim' al mai,

Que ma lengo tapoun cousento, dessecado,
Tengue à moun paladar e que sempre empachado

Nos cithares pendaient aux saules de ces rives,
Quand tout à coup nos rudes oppresseurs
Vinrent brutalement de nos tribus craintives,
Comme à l'envi, raviver les douleurs.

« Ils voulaient, disaient-ils, entendre nos cantiques
Et se distraire à nos accords joyeux !...
Ils voulaient que les chants de nos fêtes publiques
En ce moment retentissent pour eux ! »

Ah ! comment vous chanter, nymnes de la patrie,
En notre exil, devant un peuple vain ?
Si jamais je t'oublie, ô ma terre chérie,
Qu'au même instant se dessèche ma main !

Que de taire ton nom ma langue soit forcée,
Si ta mémoire, objet cher à mon cœur,

Digitized by Google

Noun piesque faire auzi que de sounsfrevoulits;
Qu'en despièch de l'esfos de ma man tremoulanto,
Ma liro brounzinanto
Si taise e reste queto en mous detz araulitz !

Etern, o souven-ti de l'ouro espaventablo
Ount des efans d'Edom l'esclato detestablo
Dounavo de couret à l'envaire lassat :
« A bassac ! à bassac ! » eles toutes cridavou,
E lous nostres toumbavou
Couvrits per lous derocs de la santo cieutad.

Mès toun jour es pas ièn, damnouso Babilouno,
Qu'as fatz de nostre front destacà la courouno.
Leu veiras de vitous, per tous baris dourbits,
Empourtà lous tresors qu'amassos numerouses,
En trepeïan irouses,
De tous tendres felens lous cadabres bouldrits.

P. Fesquet.

N'est dans mes vers sans trêve retracée,
Ou cesse un jour de faire mon bonheur !....

Souviens-toi, juste Dieu, des fils de l'Idumée
Poussant sur nous des ennemis divers,
Et criant : « Par le feu venez voir consumée
Jérusalem, source de nos revers ! »

Et toi, fière Babel, pour nous si redoutable,
Qu'il te soit fait au gré de nos souhaits !
Qu'il s'élève bientôt, cruel, inexorable,
Un roi vengeur pour punir tes forfaits !

Que l'ennemi vainqueur soit pour toi sans entrailles
Et sans merci pour tes peuples hautains ;
Qu'il broie en sa fureur et contre tes murailles
Le faible enfant arraché de tes mains !

P. F.

Digitized by Google

LOU VAUVENARGO D'ENRI POUNTIÉ

I

Qu's aquel apensamenti?
Rabelais, que de tout galejo?
Montaigne, sourrisènt scepti?
La Bruyère, qu'un pintre envejo?

Montesquiéu, d'este dòumati?
Voltaire, esprit fin, amo vejo?
O lou prefouns De Maistre? — Es-ti
Un qu'esclèiro? Un que beluguejo?

Es un vas clin, grèu de tresor
Qu'a bóudre an mounta de soun cor.
Mai lou front plego sout lo cargo.

Dóu genio a la malautié :
Es noste Pascau, Vauvenargo;
Es l'obro majo de Pountié.

LE VAUVENARGUES D'HENRY PONTIER

I

Quelle est cette (statue) pensive? — Rabelais, qui de tout plaisante? — Montaigne, le souriant sceptique? — La Bruyère, qu'un peintre envierait?

Montesquieu, à la dogmatique allure? — Voltaire, esprit fin, âme vide, — ou le profond De Maistre? Est-ce — un (de ces esprits) qui éclairent? un (de ceux-là) qui scintillent?

Ce (front) est une urne inclinée, lourde des trésors — qui à foison sont montés du cœur.— Mais il ploie sous la charge.

Il a le mal du génie.— C'est notre Pascal, c'est Vauvenargues; — c'est l'œuvre majeure de Pontier.

Digitized by Google

II

Prendre un ome sus sa cadiero
E, vis-à-vis d'éu asseta,
Luca sa fàci, misto o fiero,
E, fiero o misto, la pasta,

Quinto creacioun vertadiero!
Mai i' a 'n triounfle, en verita,
Qu'es en-subre; e bouco badiero,
Ais, encuci, l'amiro espanta:

Quand d'un se saup ni lou carage,
Ni l'èr, — tout bèu just l'abihage, —
Lou faire sorge viéu dóu cros,

Vaqui lou miracle, o felibre,
Qu'as fa. — Mount as vist toun eros?
Dins un mirau fidèu, soun libre.

A. DE GAGNAUD.

Pourchiero, d'abriéu 1883.

II

Prendre un homme sur son siége, — et, assis en face de lui, — scruter son visage doux ou fier, — et, fier ou doux, le pétrir,

Quelle vraie création! — Mais, en vérité, il est un triomphe — au-dessus (de celui-là); et, bouche béante, — Aix étonné l'admire aujourd'hui.

Quand de quelqu'un on ignore les traits — et l'expression, que tout au plus (on sait) son vêtement, — le faire sortir vivant du tombeau,

Voilà, ô félibre, le miracle — que tu as fait. Où (donc) as-tu vu ton héros? — Dans un miroir fidèle, son livre.

A. G.

Digitized by Google

SOUNETS AMOUROUSES

VIELS PREGITS

Voudriei ben estre au fin founs de la mar,
Ou sus un pioch quauque roc insensible ;
Voudriei ben estre un soucàs impassible,
Per sentì res me pounì dins ma car.

Ai trop aimat, — hou recounouisse tard, —
Una enfant qu'es despietousa au poussible ;
Soufrisse un mau cousènt, afrous, ourrible ;
N'en sabe ges, aval de pus amar.

Diéus inmourtals, que la pietat flourigue
Dins voste cor ; voulountàs que mourigue,
Ou que lèu siegue en marbre tremudat,

A soula fi que dins tant freja essença
Pogue milhou supourtà l'escasença
D'un miserable aimant sans estre aimat.

SONNETS AMOUREUX

VIEILLES PLAINTES

Je voudrois estre au profond de la mer,
Ou sur un mont, quelque roche insensible.
Je voudrois estre une souche impassible,
A celle fin de ne pouvoir aymer.

Pour aymer trop et pour trop estimer
Une beauté rigoureuse au possible,
Je souffre au cœur un tourment si terrible
Qu'il n'en est point là-bas de plus amer.

Dieux immortels, si la pitié demeure
Dedans vos cœurs, permettez que je meure
Ou que je sois en marbre transformé,

A celle fin qu'en si dure nature
Je puisse mieux supporter l'avanture
D'un miserable aymant sans estre aymé.

GUY DE TOURS.
Souspirs amoureux. Sonnet XXIX.

Digitized by Google

LOU MIOSOTIS

—

Dins la prado fresqueto, — au bord dóu clar vala,
Mostre, quand vèn abriéu, — ma courolo mignouno :
Dis iue de l'Enfant-Diéu [1], — si cinq fueio en courouno
An bèn li couloureto — e li rai estela.

La chato au front pensiéu — arribo e me meissouno,
Coupo d'autri floureto — e li blavet dóu blad ;
Tóuti pèr sa maneto, — emé bon biais mescla,
Fourman bouquet gentiéu — qu'amiro la chatouno.

— « Floureto de la prado, — a fa, sias pèr moun bèu ;
» Pourtas-ie mi pensado — e moun amour fidèu,
» Mis espèr, mi desir, — mi dous raive de femo ;

» E tu la pus pichoto, — en ie parlant tout bas,
» Digo-ie : De Mignoto, — ami, *n'óublides pas*
» Li tourmènt, li souspir — e li caudi lagremo. »

[1] En Prouvènço, dison au miosotis *lis iue de l'Enfant Jesus*.

LE MYOSOTIS

—

Dans la fraîche prairie, au bord du clair ruisseau, — je montre, quand avril arrive, ma mignonne corolle : — des yeux de l'Enfant-Dieu [1], ses cinq pétales en couronne — ont bien les couleurs tendres et les rayons étoilés.

La jeune fille au front pensif vient et me coupe, — avec d'autres fleurs et les bleuets des blés ; — toutes, arrangées avec art par sa main, — nous formons un bouquet charmant qu'elle admire.

« Fleurettes de la prairie, fait-elle, vous êtes pour mon adoré ; — portez-lui mes pensées, mon fidèle amour, — mes espérances, mes désirs, mes longs rêves de femme ;

Et toi, la plus petite, en lui parlant à demi-voix, — dis-lui : De Mignonne, ami, *n'oubliez pas* — les tourments, les soupirs et les larmes brûlantes.

[1] En Provence, le myosotis porte le nom d'*yeux de l'Enfant Jésus*.

Digitized by Google

PREGUIERO

A la chato que, me diguènt un jour: « Ai pantaisa de vous », me remembrè li vèrs de V. Hugo

Donnez.....
Afin d'être meilleur, afin de voir des anges
Passer dans vos rêves, la nuit.

Dins un suau pantai, lou qu'avès vist passa,
N'a pas d'un anjounèu lis alo immaculado:
Dóu mau a mai d'un cop couneigu l'embulado,
E dins soun cor d'enfant forço espigno an poussa.

Vosto aparicioun fuguè la ventoulado
Que boufè dins soun cèu pèr li nivo cassa;
E despièi, d'un amour que rèn pòu amoussa,
A coume un serafin sa pauro amo brulado.

N'en dis mot à degun, se coumplais dins soun mau;
Sertis vòsto bèuta dedins un vèrs d'esmau
O repasso dins éu li grèu soucit qu'enduro.

A besoun de pieta, car es bon, jouine e dous;
Atambèn, se voulès calma sa blassaduro,
Digas-ie d'entre-tèms : « *Ai pantaisa de vous.* »

PRIÈRE

A la jeune fille qui, me disant un jour: « J'ai rêvé de vous », me rappela les vers de V. Hugo

Donnez .. ..
Afin d'être meilleurs, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves, la nuit.

Celui que, dans un rêve suave, vous avez aperçu,— n'a pas les ailes immaculées d'un ange; — du mal il a souvent connu l'embûche, — et bien des épines ont poussé dans son cœur d'enfant.

Votre apparition fut le vent — qui souffla dans son ciel pour chasser les nuages; — et depuis, d'un amour que rien ne peut éteindre, — il a, comme un séraphin, sa pauvre âme brûlée.

Il n'en dit mot à personne, se complaisant dans son mal; — il sertit votre beauté dans un vers d'émail, — ou repasse intérieurement les griefs soucis qu'il endure.

Il lui faut de la pitié, car il est bon, jeune et doux; — aussi, si vous voulez calmer (la douleur de) sa blessure, — dites-lui parfois : « *J'ai rêvé de vous.* »

Digitized by Google

JOUR DE BRUMARI

Deforo fasiè 'n tèms! un tèms de fin d'autouno.
Despièi vue jour la plueio, e la nèblo, e lou vènt;
Preissa, pèr la carriero, ome, femo, jouvènt,
Courrièn coume un troupèu que lou chin amoulouno.

Eli, dins la chambreto ounte abrigon souvènt
Lou bonur tres cop sant que Jouvènço ie douno,
Disièn à pleno vouès, e felibre, e chatouno,
Dòu drame de Bornier[1] quauque tros esmòuvènt.

Eu jougavo Gerald; elo, la jouino Berto.
La passioun, à la fes pudico e descubèrto,
Sourtié de chasque mot, dounant vido i tablèu...

Quaucarèn d'angeli cantavo dins lou mèmbre;
E iéu, lis escoutant, óublidave Nouvèmbre....
Jamai s'èro caufa, moun cor, à tau soulèu.

[1] La *Fiho de Rouland.*

JOUR DE BRUMAIRE

Il faisait dehors un temps! un temps de fin d'automne.— Depuis huit jours, la pluie, et le brouillard, et le vent; — pressés dans la rue, hommes, femmes, jeunes gens, — couraient comme un troupeau que le chien rassemble.

Eux, dans la chambrette qui souvent abrite — le bonheur trois fois saint que la jeunesse leur donne, — disaient à pleine voix, et félibre, et jeune fille, — quelque passage émouvant du drame de Bornier[1].

Lui jouait (le rôle de) Gérald, elle (celui de) la jeune Berthe: — la passion, à la fois pudique et visible, — jaillissait de chaque mot, animant les tableaux.

Quelque chose d'angélique chantait dans la salle; — et moi, les écoutant, j'oubliais novembre.— Jamais mon cœur ne s'était réchauffé à tel soleil.

[1] La *Fille de Roland.*

Digitized by Google

PERQU'ÈRE TRISTE

A Liso, que me demandavo l'encauso de ma tristesso lou jour dou premié de l'an

Sounjave, aièr matin, à ma jouvènço morto,
Is an que lou tèms raubo e que nous rènd jamai ;
I jour ounte enfantoun, parpaiounet pèr orto,
Etèrni cujave èstre e flour, e mes de mai.

Sounjave is ilusioun qu'un vèspre l'auro emporto,
Ajustant d'autri pes i pes de nòste fais ;
E m'ère resóugu de pestèla ma porto
I vot trop messourguié que lou mounde nous fai.

Dins un pantai doulènt se moustravo ma vido
Tant sourno que clamave : « O Mort, fugues avido !
Mando lèu de pasturo i vermas afama !..... »

Quand revenguère à iéu, quand tournè ma pensado,
M'atroubère, traçant sus la vitro neblado,
De la pouncho dóu det, voste noum bèn-ama.

P. Chassary.

2 de janvié.

POURQUOI J'ÉTAIS TRISTE

A Lise, qui me demandait la cause de ma tristesse le premier jour de l'an

Je songeais, hier matin, à ma jeunesse morte, — aux années que le temps vole et ne nous rend jamais ; — aux jours où, petit enfant, papillon dans la campagne, — je croyais éternelle la durée des fleurs et du mois de mai.

Je songeais aux illusions que le vent emporte le soir, — ajoutant d'autres poids aux poids de notre fardeau ; — et j'avais résolu d'interdire ma porte — aux souhaits menteurs que nous adresse le monde.

Dans un rêve pénible, ma vie se montrait — tellement sombre que je criais : « O mort, sois donc avide ! — Fournis quelque pâture à la voracité des vers !...

Lorsque je revins à moi, quand j'eus repris ma pensée, — je me trouvai, traçant sur la vitre bueuse, — de la pointe du doigt, votre nom bien-aimé.

P. Chassary.

2 janvier.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

HOULE

Entre autres vocables romans qui semblent dériver du latin plutôt que du celtique ou des langues germaniques, il faut citer le français *houle,* en espagnol *ola.*

D'après M. A. Brachet (*Dict. étym. de la lang. fr.*), *houle* nous est venu du breton *houl,* « vague. » Mais, en réalité, ce mot pourrait n'être qu'une modification de *undŭla,* diminutif de *unda,* « vague, houle. »

En effet, selon les règles connues de la phonétique romane :

a) Quand l'atone *u* de *undŭla* est tombée, il reste *und'la ;*

b) Or le *d* de *und'la* étant muet s'efface, et *und'la* se réduit à *un'la* [1] ;

c) Puis, par assimilation des dissemblables *nl, un'la* fait place à *ulla* [2] ;

d) Ensuite, selon la tendance à la moindre action, *ulla* se contracte en *ula* [3] ;

e) Mais *u* de *ula* ne reste pas tel : il se modifie en *o,* d'où *ola* [4] ;

[1] Règle : « Si par chute de la voyelle il y a rencontre de trois consonnes, celle du milieu tombe, si elle est muette. » Voy. *Saint-Galmier* = sanctus Baldomerus, — italien *manucare* = manducare, — lang. *amenlo* = amygdala, — *arroche* = atriplica (arriplica, arripl'ca, arrip'ca, arrica, arroca, car i = o (fr. semoule = simila, — ordonner = ordinare, — galoches = gallicas, — Génolhac, nom de lieu, Gard = Juniliacum, etc. Atriplica mis pour atriplex, comme facia pour facies, — glacia pour glacies, junica pour junix, icis, — hirunda pour hirundo. etc.

[2] Cf. *corolle,* lang. *courolo* = corolla (pour coronula, coron'la, corolla), — lang. *gollo,* italien *culla* = cunula (cun'la, culla), italien *lulla,* « douve du fond du tonneau » pour *lunula,* — au Vigan (Gard), *espillo ,* épingle = spinula, etc. V. latin *villum* (pour *vinulum*) dimin. de *vinum.*

[3] Pour *ll* = *l,* cf. *coule,* froc (cuculla), — *ampoule* (ampulla), — lang. *oulo* (olla), alevin (allevamen), — pelisse (pellicia), etc.

[4] Cf. fr. échaudole (scandula), girandole (girandula), colombe (columba), tombeau (tumellus, dimin. de tymbus), ormeau (ulmellus), onde (unda), sp. *ola,* houle, vague (lat. *undŭla*). — lang. fa de *manipolos,* agir en dessous, tromper, duper (manipulas), concombre (cucumer).

Digitized by Google

f) A son tour, *o* de *olu* se change en *ou* en français, d'où *oula*[1],

g) De plus, *a* de *oula* devient *e* comme dans fève = faba, — séve = sapa,— case = casa, — pelle = pala, — rose = rosa, etc., et nous arrivons à

h) *oule*, qui pourrait bien être passé dans l'usage sous la forme de *houle*, comme huile (d'oleum), houe (d'occa), huis (d'ostium), huit (d'octo), huître (d'ostrea), hurler (d'ululare), etc.

Donc, si toutefois notre démonstration pouvait être admise et produire une conviction scientifique, *houle* dériverait du latin *undŭla*.

P. Fesquet.

NÉCROLOGIE

M. Melchior Barthès

Au moment même où le deuxième et dernier volume des *Flouretos de mountagno* fut déposé sur le bureau de notre Société, un compte rendu détaillé de ce livre, non moins intéressant par le dialecte dans lequel il est écrit qu'attrayant par les nombreuses poésies qu'il renferme, fut confié à l'un de nous. La rédaction de cette analyse a été retardée par diverses circonstances, que celui qui s'en était chargé a dû subir. En attendant qu'elle paraisse, nous avons aujourd'hui le triste devoir d'annoncer la mort de l'auteur même qui en était l'objet.

M. Melchior Barthès, pharmacien honoraire de première classe, félibre majoral, auteur d'un Glossaire botanique languedocien-français-latin, honoré d'une médaille d'or par la Société de botanique et d'histoire naturelle de l'Hérault, membre et lauréat de la Société pour l'étude des langues romanes et de plusieurs autres sociétés scientifiques et littéraires, s'est éteint le 18 février 1886, à Saint-Pons-de-Thomières, sa ville natale, dans laquelle s'était écoulée à peu près toute sa vie.

Victor Rettner, notre infortuné confrère, dont les vers ont plu-

[1] Cf. ourler (orulare), oublier (oblitare), outre (utrem), lang. *oulo* (olla).

Digitized by Google

sieurs fois enrichi les pages de cette Revue, et qui, comme Gilbert et Hégésippe Moreau, a fini ses jours sur un lit d'hôpital, était aussi né dans cette ville.

M. Melchior Barthès avait soixante-huit ans. Bien qu'il fût parvenu aux portes de la vieillesse, il y a lieu de s'affliger que la cruelle maladie qui avait peu à peu anéanti ses forces physiques, sans rien lui enlever de sa vigueur intellectuelle, ne lui ait pas laissé le temps d'achever son œuvre et de nous donner encore d'autres travaux. C'était, nous ne craignons pas de le dire, un savant consciencieux et modeste, dont les talents et les aptitudes, confinés durant toute une vie dans un entourage bien restreint, auraient pu, sans contredit, paraître et se développer honorablement dans un autre milieu. Erckmann-Chatrian disent, dans un de leurs romans nationaux : « Souvent les hommes d'un grand talent s'enterrent à droite et à gauche dans de petits endroits où personne ne se doute seulement de ce qu'ils valent. Ils prennent tout doucement leur pli, et disparaissent sans qu'on ait parlé d'eux. » (Le *Blocus,* XV)[1]. Ce type honorable, méconnu des esprits superficiels qui jugent les hommes d'après les qualités extérieures, se rencontre encore chez certains pharmaciens de petite ville, véritables et souvent seuls conseillers possibles de l'autorité et de leurs concitoyens dans une foule de questions qui intéressent la santé, l'hygiène publique, les applications de la science à l'industrie et aux arts.

Tel a vécu M. Melchior Barthès, ayant cherché avant tout à se rendre utile. La publication de son Glossaire botanique languedocien est une preuve des efforts heureux faits par lui dans ce but. Ce livre a été jugé comme il le mérite par un de nos anciens confrères, dont voici les paroles[2] : « La plus importante des œuvres de M. Barthès, » dans l'ordre de leur publication, fut celle de son Glossaire de botanique, dont le résultat a été d'établir et de fixer la flore de l'arrondissement de Saint-Pons, après en avoir soigneusement recueilli » les espèces végétales et définitivement fondé l'herbier.

» Le jury de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, dont nous avions l'honneur de faire partie, frappé de l'utilité » et de l'importance de ce Glossaire, décerna à son auteur une médaille d'or. Ce fut la légitime récompense d'un ouvrage dans lequel

[1] Cette nouvelle contient un mot *patois* très-bien réussi pour des auteurs étrangers par leur naissance à notre Midi et à notre littérature. Le négociant de Pezenas qui expédie au père Moïse, une bonne figure de juif, principal personnage de l'ouvrage, les douze pipes d'eau-de-vie, s'appelle *M. Quataya.*

[2] Ch. Cavallier, notaire honoraire, *Étude bibliographique et littéraire sur M. Melchior Barthès.* (*Messager du Midi* du 31 mars 1885.)

Digitized by Google

» chaque plante est désignée par ses noms néo-romans languedo-
» ciens, ses noms français, latins, ses propriétés, ses usages, ses pro-
» duits, après avoir été méthodiquement classée dans la famille bota-
» nique à laquelle elle appartient.

» Il est facile, en parcourant ce volume, de se rendre compte des
» longues et laborieuses recherches qu'a dû coûter à M. Melchior
» Barthès sa composition. »

M. Melchior Barthès nous appartient surtout comme romanisant. L'étude bibliographique annoncée permet d'ajourner le jugement que l'un de nous portera sur son œuvre. Rappelons, en attendant, que c'est à Montpellier que son talent a été spécialement reconnu et encouragé. A part la médaille d'or décernée à son Glossaire par la Société d'horticulture et d'histoire naturelle, son premier volume des *Flouretos de mountagno* reçut en 1878, de la Société pour l'étude des langues romanes, une médaille d'argent. Le deuxième, celui-là même dont l'apparition a précédé de si peu de temps sa mort, et qui peut être regardé comme son testament poétique, fut honoré en 1884 d'une médaille d'or dans le concours littéraire ouvert à l'occasion du centenaire de Favre.

Dès aujourd'hui, deux points peuvent être mis en lumière.

L'examen des dates inscrites à la fin de plusieurs des pièces qui composent ce dernier volume démontre que M. Melchior Barthès a été félibre avant même que le félibrige existât. Il en est de ces pièces qui remontent à 1842. Toutes, sauf celles qui occupent les dernières pages, sont antérieures à 1854, époque où les sept poëtes de Fontsegugne posèrent les fondements de la vaste association littéraire qui a poussé, depuis, tant de rameaux, et qui, au moment où les dialectes locaux semblaient menacés dans leur existence, leur a infusé pour bien des années encore une nouvelle vie, en leur empruntant la matière verbale de poëmes déjà nombreux, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre, et en établissant des écoles philologiques régionales destinées à les étudier, à les purifier, à les protéger. M. Melchior Barthès n'a pas attendu la constitution du félibrige pour écrire dans la langue de son pays et pour l'aimer. Sans vantardise et sans honte, il a fait briller en des temps d'oubli le flambeau de la poésie languedocienne, et il doit occuper un rang distingué parmi les auteurs qui ont assuré la vitalité d'une tradition près de s'éteindre. Son contemporain et correspondant Peyrottes, le potier de terre de Clermont-l'Hérault, mon compatriote et l'ami de ma famille, mérite d'être placé près de lui à ce point de vue ; mais il n'a pas eu, comme lui, le bonheur de voir la glorieuse et universelle expansion de la renaissance provençale. Il est mort en 1858, dans toute la force de l'âge et du talent, honoré et regretté comme un frère par la brillante pléiade de l'école

Digitized by Google

d'Avignon, qui l'aurait regretté bien plus encore si, comme moi, elle avait pu jeter un coup d'œil sur le manuscrit de ses œuvres complètes, méthodiquement classées par lui-même et prêtes, pour ainsi dire, à être envoyées à l'imprimeur. On m'a dit que j'étais désigné pour en faire l'édition. Il est à craindre que l'exercice absorbant de la profession médicale ne m'en laisse pas le temps[1].

Voici le second point. En dehors même de la Provence, un grand nombre de ceux qui ont rimé en langue d'oc n'ont pas résisté à la séduction du dialecte de Roumanille, d'Aubanel et de Mistral. On a peu à peu cédé à la magie de la forme, et, après avoir lu les œuvres des grands maîtres de notre renaissance, soit coquetterie philologique, soit pour leur rendre hommage, on a voulu aussi composer dans leur idiome. Il n'y aurait pas grand mal à cela, tout pouvant être imité dans un bon modèle, si la trop grande généralisation de l'habitude ne devait entraîner l'abandon de la langue que plus d'un d'entre nous a entendue dans son enfance, et la faire considérer à la fin comme un mauvais instrument, bon à être brisé ou tout au plus conservé parmi les curiosités archéologiques. Cette unification dialectale est contraire, hâtons-nous de le dire, à l'essence même du félibrige. Roumanille inséra dans *li Prouvençalo,* parues en 1852, des pièces de Moquin-Tandon, de Peyrottes et de Jasmin. Romanisants et félibres, nous ne devons pas oublier que la variété même de nos idiomes fait un des charmes de nos études. Ne soyons pas plus Provençaux que les Provençaux eux-mêmes : nous sommes de la même armée, sans être du même régiment.

Notre ami Albert Arnavielle, qui n'est pas le dernier parmi les félibres, nous a assuré qu'il n'avait fait qu'une seule infidélité au dialecte cévenol; encore s'agit-il, dans l'espèce, de son *Nouvè remoulinen*, qu'il dut bien composer dans le dialecte parlé par les gens qui devaient le chanter. Patriote pendant sa vie entière, M. Melchior Barthès a conservé jusqu'à la mort le monothéisme du dialecte saintponais, qui lui a paru suffisant pour exprimer les sentiments les plus variés, depuis les plus gais jusqu'aux plus sévères. Les *Flouretos de mountagno* sont,

[1] Cet article était composé quand nous avons lu dans le n° 2 de l'*Union des Revues méridionales, organe hebdomadaire de la Provence* (Marseille, 18 avril 1886), l'annonce de la prochaine apparition d'un ouvrage de M. Thaddée Suche, ayant pour titre *les Poëtes provençaux antérieurs à* 1854. Il y là le sujet d'une œuvre très-instructive d'histoire littéraire, qui doit franchir les limites de la Provence proprement dite, même celles de l'ancienne Province Romaine, dans laquelle Agen, pays de Jasmin, n'aurait pas été compris, et s'étendre à tous les pays de langue d'oc, c'est-à-dire, à peu de chose près, à la moitié de la France.

Digitized by Google

pour ainsi dire, l'histoire de sa vie. Son mariage, sa vive affection pour celle qui a partagé son sort, la naissance de leurs enfants et la mort de l'un d'eux, les faits principaux dont il a été témoin à Saint-Pons, les particularités de sa carrière pharmaceutique, ses regrets de l'aliénation partielle d'une forêt communale où il allait cueillir ample moisson de plantes pour ses herbiers et probablement aussi de sujets de poésie, que la joie de faire un peu d'école buissonnière en dehors de son officine, véritable prison scientifique où le pharmacien passe presque toute son existence, devait naturellement lui inspirer, événements gais ou tristes, souvenirs aimés de la vie d'étudiant, tout se trouve dans ce livre ondoyant et divers comme la vie humaine. M. Melchior Barthès y a ri tour à tour et raillé, pleuré et prié dans la langue de ses pères. Elle lui a fourni des accents qu'il a pu s'appliquer en maintes circonstances, même dans les plus solennelles. Jeanne d'Albret, en donnant le jour à Henri IV, chantait, dit-on, dans l'intervalle des douleurs, le fameux cantique béarnais :

Nosta Dona del cap del Pont,
Ajudas-nos en aquesta hora.

Il nous a été dit que les lèvres mourantes de M. Barthès murmuraient cette stance que nous avions lue dans son ouvrage, et dont le rappel en un pareil moment fut l'affirmation la plus éloquente de la constance des sentiments religieux qu'il avait toujours professés :

Soulel de l'univers, divino Prouvidenso,
Siès la counsoulaciu dal que vous vol aima;
Serès, tant que viurèi, touto moun esperenso.
Que la mort me susprengue uno croux à la ma[1] !

Nous sommes heureux d'avoir pu consacrer quelques lignes à ce parfait honnête homme, modèle d'intégrité professionnelle et de vertus publiques et privées.

Adelphe ESPAGNE.

[1] *Flouretos de mountagno*, t. II, p. 27 (*lou Divendres sant, ou la Passiu de Nostre-Segne*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin, par Alfred Leroux, Emile Molinier et Antoine Thomas, anciens élèves de l'École des Chartes. — Limoges, imprimerie-librairie veuve H. Ducourtieux. 2 vol. in-8°, 1883-1885.

Cet important recueil, qui comprend plus de 700 pages in-8°, intéresse surtout les études historiques; mais plusieurs des documents qu'il renferme ne sont pas d'un moindre prix pour le philologue que pour l'historien. Il faut citer en première ligne un certain nombre de chartes limousines que M. Thomas, car c'est à lui qu'incombait cette partie de la tâche des éditeurs, a publiées et en partie traduites avec le soin et l'exactitude qu'il apporte à tous ses travaux. Trois de ces chartes font partie d'un cartulaire de l'aumônerie de Saint-Martial, rédigé, d'après M. A. Leroux, au XIe siècle. Ce seraient de beaucoup, dans ce cas, les plus anciennes du recueil ; mais l'époque est peut-être un peu trop reculée. Les autres s'échelonnent entre 1200 et 1260. Les documents latins contemporains ou antérieurs offrent aussi matière à d'utiles observations, à cause des noms propres de lieux ou de personnes en pur roman que l'on y rencontre.

Un compte rendu détaillé du recueil de MM. Leroux, Molinier et Thomas, ne saurait trouver place ici ; je dois me borner à quelques remarques sur la partie philologique de la publication.

T. I, p. 22, n. 2. *Montjauvi* dérive, à mon avis, de *montem gaudii*, et non, comme le croit M. Thomas, de *Montemgaudivum*, qui aurait donné *Monjauviu*. — P. 34, l. 3, *fitho*. Faute d'impression pour *filho*. Cf. la note. — 56, l. 5, *Champalima*. On aurait aimé trouver une note sur ce nom de lieu, qui rappelle *Champalimau*, le type bien connu du *Calino* limousin. — 83. *Dinsel?* Ne serait-ce pas plutôt *d'Uisel?* — 144, l. 1. Je lirais *la Raolfeta*, et de même, à la ligne suivante, *la Bolessa, la Petita*, et plus bas, *la Munia* (ou mieux *la Munja?*). — *Ibid.* l. 3 du bas, *du Brul*. Faute d'impression pour *deu?* C'est dans tous les cas ce qu'il faudrait.— 149, pièce n° 31, l. 3 et 8, *qui ste*. Pourquoi ne pas écrire *quis te?* Sans doute pour reproduire sans changement la graphie du ms. Mais cela peut dérouter le lecteur. J'écrirais aussi, *ibid.*, *n'Ato*, plutôt que *Nato*. De même, p. 151, *n'Aisilina*, plutôt que *n'Aci*... — Pourquoi, dans cette même pièce, *e nõ* ne serait-il pas *e nom* (*in nomine*), aussi bien et mieux que *et dom-*

Digitized by Google

num? — 152, l. 6, *a l'oups*. Corr. *uops*, ou est-ce une faute d'impression ? *Ibid.* J'écrirais, pour les raisons déjà données, *n'apertenia, n'eren, n'Esteve*, etc. Ce ne serait du reste que logique, puique M. Th. écrit *qu'il, l'ups*, etc. *Ibid.* l. 9, « efer. » La traduction indique que M. Th. a vu un là adjectif = lat. *inferum*, bien qu'il ne l'ait pas noté au vocabulaire. Je crois que c'est à tort. Le sens doit être : « ... le chemin qui part du carrefour et *aboutit* (*efer*) au fossé. » Cf. Godefroy sous *ferir*.— La fin de la même pièce ne me paraît pas avoir été très-bien comprise, et cela parce que M. Th. y a méconnu, ce me semble, la véritable signification de *ill*, qui est ici, à mon avis, non pas pronom personnel, mais pronom démonstratif, comme en d'autres textes. Il faut traduire en conséquence : « Et *ceux* qui en étaient bailes confirmèrent la donation », au lieu de : « Et *ces derniers* qui... » Une ligne plus bas on retrouve ce même pronom dans le même rôle de démonstratif : *il las Moleiras* = *ceux des Moleiras*, et non *les las Moleiras*, comme a traduit M. Thomas, ce qui est un peu différent. *Il* d'ailleurs ne saurait être une forme de l'article ; il faudrait *li*. La phrase dont cet *il* est le sujet est assez obscure. Je soupçonne un parfait plutôt qu'un subjonctif présent dans *achapten*. Le scribe aurait pu facilement omettre à la droite du *t* le signe abréviatif qui vaut *er*. Il faudrait mettre à la *vestizo de Fonlop far* entre deux virgules.

P. 153, pièce 34, l. 6. *s'en*. Lis. *s'eu ;* faute d'impression. N'y en a-t-il pas une autre dans ce qui suit immédiatement : *non a fazia?* Cette forme *a*, pour *hoc*, serait dans un texte limousin bien extraordinaire.

P. 157, l. 20. La forme *mair* = *mais*, qu'on lit ici, est-elle sûre ? Le glossaire ne la mentionne pas. Elle ne serait pas d'ailleurs plus surprenante que *mar* et *mor*, l'une et l'autre bien connues.— *Ibid.* l. 10, *cui cel avem*. Corr. *cin* (= *sin ;* cf. même p. *cea* = *sea*) *celaven?* Le passage n'est pas très-clair.— 159, l. 18, lire *aqui on*.— L. 19, *i an fasen* = y aille faisant (c'est-à-dire *y fasse*) ; le point d'interrogation placé après *an* est donc à supprimer.

P. 175, 2. Pourquoi changer *es am* en *e am? es*, pour *et*, est une forme bien connue.— 178, l. 29, lis. *s'i aperte*. — 197, l, 7 du bas, *ou fossat*. C'est déjà la forme actuelle du datif de l'article (= *au*), et il est intéressant d'en constater l'existence à une date si reculée (1288).

P. 308, dernière ligne du texte. C'est à tort que *tantum* a été substitué à *tamen*. Ce dernier adverbe est bien celui qui convient. L'éditeur n'a pas vu qu'on fait ici allusion à la parenté spirituelle qui se contracte entre le parrain et la mère, ou entre la marraine et le père d'un enfant baptisé, et qui est un des empêchements du mariage.

T. II. P. 5, l. 7. *veit*. Le sens paraît être *vint*. Faut-il corriger *veint?* ou *venit?* Il y a d'autres mots latins dans ce document. —

Digitized by Google

Ibid. l. 14 et 16, *avent.* Lire *auent.* C'est de cette forme que s'est ensuite développé *auvent,* par l'insertion du *digamma.* — L. 14, *lo jotze.* C'est probablement un surnom. Il faut, par conséquent, écrire *Jotze.* Cf. p. 24, art. 8, p. 25, art. 50. — 14. Le verset rapporté dans la note 1, et qu'on trouve souvent cité dans les testaments du moyen âge, n'est point tiré des apocryphes. Il est aussi authentique et canonique que possible. Cf. *Revue des l. rom.,* XXII, 174, 3-7. — 21, l. 2. Pourquoi ne pas écrire *a la Cumba,* et, ligne suivante, *a la Clausura ?* et de même encore un peu plus bas, *al Forn, a la Meania ?* p. 23, dernière ligne, *al Poi ?* — 24, l. 4, lis. *auent.* — L. 14, *bleilz.* Corr. *meilz ?* Le mil et le maïs (*panitz*) sont souvent nommés ensemble. Voy. Du Cange, sous *panicium.*

Avant l'*index rerum* et l'*index nominum,* l'un et l'autre très-copieux, on trouve un *glossaire provençal* que j'ai déjà mentionné plus d'une fois et qui est fort court, car l'auteur n'y a voulu comprendre que « les mots, les formes et les sens qui ne figurent pas dans le *Lexique roman,* ou qui offrent un intérêt philologique particulier. » On y peut relever plusieurs omissions : par exemple, *absas,* I, 177; *estanc.* I, 159 ; *eu* (= *el*) I, 165 ; *ostra,* I, 181; la locution *vendent e comprant,* I, 177. Quelques mots sont mal expliqués ou ne le sont pas, qui auraient pu l'être. *Justa* est une espèce de bouteille, de vase à liquides. Voy. Du Cange, sous ce mot. — *Avena mespezol* est peut-être de l'avoine mélangée de pois (*mest pezols*). Cf. passim *aques* pour *aquest,* et quant à *pezol,* qui manque à Raynouard, voy. Du Cange, sous *pesait.* — *Empaitrier* n'a pas, ce me semble, la même origine que le fr. *empêtrer.* J'y vois une autre forme de *empachier,* c'est-à-dire *empaitier,* où la liquide se sera introduite, comme il arrive souvent après *t.* Cf. *trésor, tristre,* en v. fr., etc., etc. — *Tressia* est, par méprise sans doute, qualifié d'adverbe. C'est une préposition.

Cea est bien certainement *sea,* et le sens de ce mot n'est pas douteux. Il signifie siége, spécialement siége épiscopal, évêché. Cf. *la sea de Burdeu vacant* dans des documents bordelais de 1274 et 1288 (*Archives historiques de la Gironde,* t. V et VI). J'ai vu encore ce mot en d'autres textes, avec la même signification[1]. La forme pleine *seda* existait également. Je la trouve encore employée en plein seizième siècle dans le Languedoc : « Monsenor le percurayre del Rey en la *seda* reala de Limos » (1536).

Chauchiera, traduit par *cabane,* avec le signe du doute, est probablement une tannerie, en prov. mod. *cauquiero ;* ce pourrait être aussi un four à chaux. Voy. *calcaria* dans Du Cange. C. C.

[1] M. Thomas l'a depuis remarqué et signalé lui-même dans un document rouergat de 1218. Cf. *Romania,* XIV, 275.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. T. XII. Année 1884. 2e trimestre.

P. 81. E. Soleville. *Chants populaires du bas Quercy*. Suite d'une très-intéressante collection. — 97. Le général Scatelli. *Excursion archéologique faite à Cahors le* 28 *avril* 1884. — 117. Ch. Dumas de Rauly. *Fragments de vies de saints en langue romane du XIVe siècle*. Le ms. dont ces fragments sont le seul reste appartenait à l'abbaye de Moissac. Si mutilé qu'il soit, il faut remercier M. de Rauly de l'avoir fait connaître. Les vies qu'il renfermait étaient très-brèves, à en juger par ce qui s'en est conservé. En raison du peu d'étendue de ces fragments, je les reproduis à la fin du présent article, avec quelques corrections et quelques éclaircissements. La leçon du ms., que je suppose fidèlement reproduite par M. de Rauly, est toujours donnée en note, quand je crois devoir m'en écarter. De ces fragments, au nombre de sept, le premier et le dernier ont perdu leur rubrique. Il ne m'a pas été difficile de retrouver celle du dernier; mais je ne devine pas quelle pouvait être celle du premier. La mention de Figeac donne lieu de supposer qu'il s'agit là d'un saint particulièrement honoré dans le Quercy.— L'écriture du ms. est du XIVe siècle, et c'est aussi l'époque qu'indique la langue.

C. C.

[SERMO.....?]

.....

quant li.....passero a Figac, e avia hi I home malaut, e juret que morgues[1] ne passaria am I home, que lo guariria, e quant passero pel pon de nuech, se tenc aqui e dis: « Ajudes[2] mi, per amor de Dieu », e tantost quant hi toquet lo drap en que era lo cors, el vich be he bel.

SERMO SANCTE GERALDI

Sans Guiral fo de Alvernhe, cavalier; era fort noble home e avia gran renda en Alvernhye. E son paire era de Carsi; e non s'aprojava de la dona mas en temps degut, e avia a nom Guiral coma el, e somiet que I filh auria que auria a nom Guiral coma el, e en ayssi si ende-

[1] Lis. *metgues?* Cf. plus loin, p. 45, notes 2 et 10.— [2] *ajeudes*.

Digitized by Google

venc ; e fes gran penedensa e det so que avia per Dieu ; e had [1] Orlha fan ne gran festa, car haqui es lo cors.

SERMO DE SANCTE LUCHE, EVANGELISTA

Sant Luc era bos metgues [2], e era d'Antiocha, segon que se retray en la sua vida, he fonc [3] companho de sant Paul en peragrinatio, e quant sant Paul trametia [4] sas letras ha Colocences, e el hy metia S. Luc, e saludava [5] los dizens : « Luchas nostre frayre cers, que es a[m]me », e pueys anet en Grecia.....aportar los evangelis ha I avesque que avia nom...

SERMO SANCTE COSME ET DAMIE

Santz Cosme et S. Damia ero...de la cieutat de Tra [6] e preyro martire sotz Dioclesia l'emperayre, e quant [7] no volian sacrificar las idolas, fes los liar e gitar en la mar. Els angielhs getero los foras, e aquel prezes [8] que s'apelava Licia damandet loz am qual malefici obravo [9] e elhs disero : « Cristias sem », e fec los gitar el fuoch. El foch per volontat de Dieu si escantic, e adoncas el comandet que hom los leves en cros. E ero metgues [10] e de noble linage.

SERMO SANCTE MICHAELIS

Deves far raso de sant Miquel, e deves saber oltra mar en Epulia ha Ia cieutat que s'apela Senpodi ; e pres de la cieutat ha I puech que a nom Gargar, e a la sima del puech ha una belha cava, en laqual S. Miquels a [11] gleya, e hom no l'i sabia ; e al pe del puech estava I home ric que avia gran bestial, e avia a nom Guargua coma lo puech, e I dia el marich I taur, e quant lo queria, el venc a la boca de la cava la on l'om [12] entrava, amb [13] Ia sageta [14]...

SERMO SANCTE ANNE

Sancta Anna hac tres maritz, de cascun hac una filha que avia a nom Maria. E la una hac [15] Nostre Senhor, e la autra [16] Jacme [lo Menor, e la autra Jacme [17]], frayre de sant Johan, lo [18] Major ; et aquest apelha se lo Major, e foc frayre de san Johan, e totz tres foro cozis.

[1] *hac.* — [2] *morgues.* — [3] *fouc.* — [4] *tramitia.* — [5] *saludavo.* — [6] Corr. *d'Egea.* — [7] Corr. *quar?* — [8] Simple transcription du latin *prœses.* — [9] *obrava.* [10] *morques.* — [11] *Miquel fa.* — [12] *la canale no lon.* — [13] *sub.* — [14] *fageta.* [15] *hat.* — [16] *autre.* — [17] Lacune évidente et que je n'ai peut-être qu'incompletement remplie. La fille d'Anna et de son second mari, à savoir Marie Cleophas ou Jacobi, eut en effet, d'après la légende, outre Jacques le Mineur, trois autres fils : Simon, Jude et Joseph le juste. — [18] *le.*

Digitized by Google

Aquest s'en anet per Samaria e en darier en Espanha e convertit IX mila homes [1] a la ley de Dieu, e d'aqui tornet s'en e S[a]maria [2], e aqui [3] ne lay[sset] dos per predicar (predicava) la paraula de Dieu. Alcuns [4] que se apelhava Magus [5] trames li un apostol sicu, que apelhava Flescus [6], que lol adusces [7]...

[SERMO SANCTE MARTHE]

.....

e s'aprojava de l'aygua e no podia passar, car no y avia ges de nau, e mes si sus, e neguet ; e els fero retirar lo e aportero lo als cieus pes, e resuscitet lo, disens: « Vay sus, bel jovencel ! » e pres lo per la ma he batejet lo. E prediquet longtemps..... [8], he dis Nostre Senhor : « Veni, la mia amada, tu me [9] as receuput en ton hostal, he ieu te receubray el meu paradis. » E fes legir la passio de sant Luc davan [10] si, e quant los lectors l'agro finida de legir, el[a] dis: « In manus tuas commendo spiritum meum », et cum ipsa tunc expiravit. E aquo fach...un avesque [11] que era cantava sa messa, e cant los [clergues] cantavo lo resposse el *adoremus* [12], e venc [13], e dis [14] li : « Lo meu amat Fron, levat, anem sebelir....nostra hostalieyra. » Els clergues canthero...el remanen [15], e pueys sonero li...e a pen[as] [16]...: « Trop me aves...cochat, que l'anel els gants que me [17] bayliey [18] al gardian [19] . .»... van [20] lo querre, e donero l'anel e I gan, [e] gardero l'autre...

Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne. T. IV. 3e partie, 1884.

P. 367. P. Foncin. *A propos d'un autographe de Descartes et d'un*

[1] Corr. *discipols*, en supprimant *mila* ? Cf. la *Légende dorée :* « sed dum... solummodo ibidem. IX. discipulos acquisivisset, duos ex illis causa prædi candi reliquit....»

[2] *Esmaria.* — [3] C'est-à-dire en Espagne — [4] *alcum.*

[5] J'ai dû changer l'ordre de ces derniers mots pour leur donner un sens, et un sens conforme à ce qu'on lit dans la légende. Le ms. porte : « .....ne lay dos alcum que se apelhava Magus per predicar. Predicava la paraula de Dieu, trames li. .» Magus, du reste, dont l'auteur fait un nom propre, n'indique dans le texte latin de Voragine que la qualité du personnage en question, lequel s'appelait Hermogenes. — [6] Philetus, dans la *Légende dorée.* — [7] *aduscet.*

[8] Lacune évidente, quoique non indiquée. — [9] *mes.* — [10] *daban.* — [11] *abesque.* Il s'agit de saint Front, évêque de Périgueux. — [12] *adorem.*

[13] A savoir Jésus-Christ. — [14] *dic.* — [15] *romanem.* — [16] Cf. *Legenda aurea :* « et vix excitatus respondit... » — [17] Corr. *ieu?* — [18] *baylieg.* — [19] *gardiar.* Lacune évidente après ce mot, bien qu'on n'en indique aucune. — [20] *vay.*

Digitized by Google

document inédit sur le Cogito ergo sum.— 383. Louis Fedié. *Archives de l'abbaye de La Grasse. La Bulle sur papyrus du pape Agapet II.* — 410. M. Mouynès. *Serment exigé des Juifs habitant Carcassonne. Extraits des archives du département de l'Aude.* Ce document, en langue vulgaire, est donné comme du XIIIe siècle ; mais la langue semble indiquer une époque plus récente. Le même serment était imposé aux Juifs, à Arles (on le trouve en latin dans les coutumes de cette ville[1]), et sans doute ailleurs. Cette édition du texte de Carcassonne laisse à désirer.—415. Frédéric Faber. *La Carrière dramatique de Philippe-François-Nazaire Fabre d'Eglantine, membre de la Convention nationale.* Étude biographique accompagnée de documents fort intéressants.

C. C.

Bulletin de la Société des études du Lot. T. X, 2e fasc. — La publication du registre consulaire de Cahors, connu sous le nom de *Te igitur,* que la Société des études du Lot avait commencée dans ses premiers bulletins, et qui était restée depuis longtemps interrompue, est heureusement reprise dans ce numéro. Nous faisons des vœux pour le prompt achèvement de cette utile publication, dont, par suite du départ de M. Paul Lacombe, MM. L.-L. Combarieu et F. Cangardel restent à présent seuls chargés[2].— Le même numéro contient la suite des *Esbats de Guyon de Maleville,* autre publication qu'on ne saurait trop louer la Société des études du Lot d'avoir entreprise.

C. C.

Mémoires de l'Académie de Nimes. VIIIe série, t. VI, année 1883. — Parmi les nombreux mémoires dont se compose ce volume, nous n'avons ici à en signaler que deux. Ils sont dus l'un et l'autre à M. E. Bondurand, archiviste du Gard. Le premier (pp. 29-41) a pour titre *les Criées ou proclamations du baron d'Hierle* (1415). C'est un texte en langue d'oc, accompagné d'un avant-propos et de notes. P. 32, III, l. 5, il faut sans doute lire *hont* au lieu de *houc ;* sans doute aussi, p. 35, XV, 4, *sieuas* au lieu de *sienas.* P. 27, l. 1, *enpertrara* est plus que suspect. Corr. *apertenra ?* — Le sujet du second (pp. 43-

[1] Voy. Ch. Giraud, *Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge,* t. II, p. 244.

[2] Voici quelques remarques sur le texte et la traduction. P. 153, *detat* veut dire *d'age,* et non *en état.*— 159, l. 11 et 13 du bas, lis. *deu o* et non *devo;* — p. 166, l. 8, lis. *pejuramens ;*— l. 11, lis. *vius* et non *unis ;*— l. 14, lis. *palha ni,* et non *palham ;* — p. 167, lis. *de l'u dia a l'autre* et trad. *d'un jour à l'autre,* et non *chaque lundi.*

Digitized by Google

74), qui est beaucoup plus intéressant, est le *Livre des pèlerins de S. Jacques*, ms. du XIVe siècle, qui contient les statuts en langue d'oc d'une confrérie de saint Jacques fondée à Nimes, des listes de membres de cette confrérie, des inventaires, comptes, procès-verbaux, en langue d'oc ou en latin, le tout publié avec soin, en partie traduit, et accompagné des éclaircissements nécessaires. Ces statuts sont presque entièrement en vers, et, sauf les six premiers, sur l'assonance *a* d'un bout à l'autre.

Un de ces vers, le sixième, dont le second hémistiche est tout français (*Car tres ves l'an se det hom confeser*), détonne parmi les autres et pourrait faire supposer qu'on a traduit cette pièce de la langue d'oil ; mais les rimes ne favorisent pas cette hypothèse. — Sept lignes de la p. 51, que M. Bondurand a imprimées comme de la prose, sont en vers comme ce qui précède, et doivent être lues :

Et se a ben de que, que sia om sobrat[1],
Adons de la soa arma il lo devon pregar.
Mais cant i aura confraire que sos obs non aura,
Az aquel devon eser humils en consolar,
Car greumens es malautes om can paupertat a.
Per que il li acoron, car il o devon far,
Tro que Dieus n'azordene so que lin plazera,
Per vida o per mort, c'aisis coven de far.

Suivent trois lignes dont les deux dernières pourraient bien aussi avoir été des vers ; la rime y est encore, mais non la mesure.

Le texte appelle peu d'autres remarques critiques. P. 49, il faut écrire, en deux mots, *a guazaniar ;* p. 50, *ben e devotagens, ben e regladamens,* et non pas *bene ; ibid.,* avant-dernière ligne, *saviamens ;* p. 51, *sienas,* probablement, et non *sienas,* qui serait français ; p. 52, *volia* au lieu de *volra*.

Ce texte enrichira la lexicographie provençale au moins d'un mot nouveau : c'est *tarnembre* (oubli) (p. 52); substantif verbal qui autorise à admettre l'existence simultanée de *tarnembrar* (*tarde memorare*). A la p. 50, on lit : *lo per orde venra Que trastots los confraires per lor nom nomnara. Per orde,* comme l'indique l'article qui précède, doit être ici un nom composé ; à moins qu'il ne faille écrire en un seul mot *perorde,* où *per* serait pour *præ* (*præordo*). Ce serait quelque chose comme le *président.*

M. Bondurand compare, dans son introduction, les statuts de la

[1] C'est-à-dire : « S'il a bien de quoi, qu'il soit homme qui ait du superflu. » Pour cet emploi du part. passé, cf. le fr. *aisé* = qui a de l'aisance, etc.

Digitized by Google

confrérie nimoise de Saint-Jacques à ceux d'une confrérie établie à Fanjeaux (Aude) au XIIIe siècle. Mais ceux-ci sont en prose; et on en connaît d'autres, rédigés en vers comme ceux de Nimes, que c'était ici le cas de rappeler. Ils ont été publiés dans la *Romania* (VIII, 211) par MM. Cohendy et Thomas[1], qui les ont utilement rapprochés des statuts (en prose) de la confrérie de Saint-Sauveur, fondée à Limoges en 1212.

C. C.

CHRONIQUE

Extrait du procès-verbal de la séance du 14 février 1886 du Comité d'administration de la *Société pour l'étude des langues romanes.*

« Le secrétaire communique une lettre de M. le Président du Comité de souscription pour le buste de Boucherie, de laquelle il résulte que ce Comité « a décidé que le reliquat des fonds réunis par » ladite souscription, montant à 522 fr. 71 c., sera remis à la Société » pour l'étude des langues romanes, à la charge pour elle d'employer » cette somme à la fondation, à la Faculté des lettres de Montpellier, » d'un prix quadriennal de philologie romane, constitué par les inté- » rêts de ladite somme placée en rentes sur l'Etat au taux de 3 %. » Ce prix sera intitulé : Prix Anatole Boucherie, fondé par la Société » pour l'étude des langues romanes. »

» La Société accepte ces conditions et décide qu'elle parfera la somme nécessaire pour l'achat d'un titre de rente de 25 fr., afin que le prix que le Comité de la souscription Boucherie lui laisse l'honneur de fonder ne soit pas inférieur à 100 fr.

» Sur la demande de M. Castets, il est décidé que le procès-verbal de la dernière séance du Comité de la souscription Boucherie sera inséré dans le plus prochain numéro de la *Revue des langues romanes*. »

Comité de la souscription pour élever un buste à Anatole Boucherie

Procès-verbal de la dernière séance

Le dimanche 24 janvier 1886, les membres du Comité et les souscripteurs régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des séances de la *Société pour l'étude des langues romanes* (rue de l'Ancien-Courrier, 18), sous la présidence de M. Castets.

Etaient présents : MM. Auzillion, Bazille (Louis), Bonnet (Louis), Bonnet (Max), Castets, Chabaneau, Croiset, Dauriac, Gachon, Germain, Granier, Hamelin (Ernest), Itier, Lambert (Louis), Martin (Arthur), Planchon, Revillout, Westphal-Castelnau.

[1] Cf. *Revue des l. rom.*, XVI, 85.

Digitized by Google

MM. Bousquet, Bruyn-Andrews, Boucherie frères, de Berluc, Donnadieu, Grand d'Esnon, Lespy, Mistral, Tamizey de Larroque, Savine (Albert), s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Castets, président, prononce une allocution où il félicite, au nom de tous les souscripteurs, M. Léopold Savine, auteur du buste de Boucherie, pour le talent avec lequel il a accompli un travail difficile, sans vouloir accepter aucune rémunération.

Il fait remise, au nom du Comité, à la *Société pour l'étude des langues romanes*, du buste en bronze de A. Boucherie.

M. Itier, vice-président de la Société, remercie le Comité et accepte, au nom de la Société des langues romanes, le don qui lui est offert.

M. Westphal-Castelnau lit, pour M. Roque-Ferrier, secrétaire du Comité, empêché, un rapport sur l'origine et le but de la souscription.

M. Lambert, trésorier, rend compte de l'emploi des fonds versés entre ses mains comme suit:

Recettes

Les cinq listes publiées dans la *Revue des langues romanes* (fasc. de juin, août, octobre, décembre 1883 et janvier 1884, s'élevaient à la somme de..... Fr.	2,012 50	2,022 50
A rectifier dans l'addition de la quatrième liste.....	10 »	
Six souscriptions n'ont pu être recouvrées par suite de décès ou autres motifs, ensemble.....		41 »
Total net des sommes reçues.....		1,981 50

Dépenses

Frais d'impression et affranchissements ...	147 46	1,458 79
Moulage et fonte du buste, piédouche, piédestal, etc.....	800 70	
Clichés, tirage et envoi de la photographie du buste aux souscripteurs.....	192 10	
Un bronze de Barye offert à l'auteur du buste et une photographie encadrée à M. Goutès, architecte.....	248 »	
Frais de correspondance et recouvrements..	70 53	
Excédant des recettes..... Fr.		522 71

L'Assemblée approuve les comptes du trésorier.

Le Président met en discussion la question de l'emploi du reliquat. Plusieurs propositions sont présentées.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Chabaneau, Itier, Croiset, Castets, Planchon, Germain, Hamelin, le Comité prend la délibération suivante :

« Le Comité de la souscription Boucherie donne à la Société pour » l'étude des langues romanes le reliquat de cette souscription, s'éle- » vant à la somme de 522 fr. 71.

» Il est entendu que la *Société des langues romanes* transmettra cette » somme en toute propriété à la Faculté des lettres de Montpellier, » aux conditions suivantes :

Digitized by Google

» 1° La Faculté des lettres transformera cette somme en rentes » 3 % sur l'Etat ;

» 2° Les intérêts capitalisés en seront employés à fonder un prix » de philologie romane, qu'elle décernera tous les quatre ans après » un concours.

» 3° Ce prix s'appellera : *Prix Anatole Boucherie, fondé par la Société pour l'étude des langues romanes.* »

Sur la demande de M. Lambert, l'Assemblée décide que les procès-verbaux, rapports, comptes, factures, etc., seront déposés aux archives de la Société des langues romanes.

Sur la proposition de M. Revillout, l'Assemblée vote des remerciements aux membres du Bureau pour le dévouement avec lequel ils se sont acquittés de leur mandat.

Fait à Montpellier, le 24 janvier 1886.

***

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la prochaine apparition d'un ouvrage de notre confrère M. Frédéric Donnadieu, qui ne pourra manquer d'être bien accueilli des amis de la littérature provençale. Il a pour titre *les Précurseurs des Félibres*. C'est le travail qui a obtenu le prix du Ministère de l'instruction publique au concours de la Société des Félibres de Paris en 1883.

L'auteur l'a augmenté de plusieurs notices. Il le présente au public sous la forme la plus élégante, en un volume grand in-8° raisin, orné de dix portraits, vues et monuments du Midi, gravés à l'eau-forte par P. Maurou, planches hors texte, dessins et illustrations dans le texte.

***

Souscription organisée par les Félibres de Paris pour offrir à Frédéric Mistral son buste en bronze

Des admirateurs nombreux du poëte ayant manifesté le désir de lui rendre un hommage public et durable, les félibres de Paris ont organisé une souscription pour offrir à leur chef et illustre *Capoulié* son buste en bronze, d'après le beau buste en marbre commandé au scultpteur Amy par le Ministère des beaux-arts et destiné à un musée du Midi.

Ils font appel à tous les amis du poëte et de la poésie provençale.

Le Président des félibres de Paris,
Sextius MICHEL (✻ I. ✿),
Vice-président de la Société des chefs d'institution.

Paris, le 28 janvier 1886.

Prière d'envoyer le montant de la souscription à **M. Sextius Michel**, *président de la Société des Félibres de Paris et maire du* 15e *arrondissement* (63, rue Violet, Paris).

N.-B. — Tout souscripteur recevra une reproduction photographique du buste de Frédéric Mistral (carte-album grand format). — La liste des souscripteurs sera publiée dans les journaux et revues du félibrige.

Digitized by Google

***

Le *Courrier de Vaugelas, revue philologique, grammaticale et historique, couronnée par l'Académie française.*

Les premiers numéros de la seconde série de cette utile publication viennent de paraître. Nous ne saurions trop la recommander aux personnes qui s'intéressent à la solution des difficultés grammaticales, à l'explication des locutions usuelles et proverbiales et à leur origine, à l'étymologie peu connue de certains mots, enfin aux remarques inspirées par les singularités de la langue française.

Sous le titre *la Légende et la Vérité*, le *Courrier de Vaugelas* fait la critique des faits et des mots réputés authentiques, et, d'après les derniers documents, reconnus faux ou dénaturés.

L'article *Variétés* contient des curiosités historiques, littéraires, anecdotiques, des lettres autographes et des pièces inédites. Un compte rendu des ouvrages de philologie, histoire et littérature, est donné sous la rubrique *les Livres du jour*, et sous celle de *Théâtres* sont analysées les œuvres dramatiques dignes d'attirer l'attention au point de vue du style, de l'art scénique ou musical. Une *bibliographie* des ouvrages de philologie et de grammaire récemment parus complète cet intéressant recueil, le seul qui existe en ce genre.

Notons enfin qu'un supplément de quatre pages comprend la publication d'un important ouvrage couronné par l'Académie française : le *Mis de Grignan*, petit-fils de Mme de Sévigné, par M. Frédéric Masson.

Le *Courrier de Vaugelas* a obtenu le prix Lambert, et, de plus, son mérite a été consacré par Littré, qui cite nombre de fois son opinion et l'approuve dans son supplément de 1878.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour la France et de 12 fr. pour l'étranger. Vingt numéros par an distribués périodiquement. Adresser un mandat-poste à MM. Firmin-Didot et Ce, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, Paris.

Le gérant responsable : Ernest HAMELIN

Montpellier. — Imprimerie centrale du Midi (Hamelin Frères)

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

FÉVRIER 1886

TOME ~~XXVIII~~ DE LA COLLECTION
XXIX

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — P. VIDAL. — Documents sur la langue catalane. 53
Dial. mod. — E. REVILLOUT. — Grandeur et décadence du mot *méchant* au XVIIe siècle. 77
L. ROUMIEUX. — *Déute paga.* 92
Variétés. — A. BOUCHERIE. — *De Lombardo et Lumaca.* 93
A. BOUCHERIE. — Gandin, gourgandine. 98
Bibliogr. — Les littératures populaires de toutes les nations. 99
Chronique. 102

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS

SUR LA LANGUE CATALANE

DES ANCIENS COMTÉS DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE

(de 1311 à 1380)

En publiant ces *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne,* nous désirerions compléter le travail d'un homme éminent qui avait bien voulu nous honorer de son amitié et de ses précieux conseils dans les dernières années de sa vie. Tous les lecteurs de la *Revue des langues romanes,* tous les linguistes, connaissent les études d'Alart sur la langue catalane. Les documents qu'il a publiés ici même s'arrêtent à la fin du règne de Jacques Ier de Majorque, qui mourut à la fin de juillet 1311; mais nous savons positivement[1] que l'idée de notre savant ami était de pousser cette publication jusqu'à l'année 1380, *époque où la langue catalane peut être considérée comme fixée.* C'est cette lacune de 1311 à 1380 que nous nous proposons de combler.

Alart a pris les documents de sa collection dans le *Livre vert mineur* et dans le *Livre premier des Ordinacions* de la cour du bailli de Perpignan, tous deux conservés aux archives communales de cette ville, et dans le XVIIe registre de la *Procuracio real,* qui est aux archives du département des Pyrénées-Orientales. Nous puiserons aux mêmes sources, sauf de rares exceptions.

Nous savons en quelle haute estime les meilleurs érudits tenaient le talent de notre maître et ami; nous savons aussi quelle connaissance minutieuse et profonde il avait des vieux textes catalans : c'est assez dire que nous ferons tout notre possible pour que le travail de l'élève ne soit pas trop indigne de celui du maître.

Pierre VIDAL.

[1] *Revue des langues romanes,* III, p. 267, et IV, p. 45.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE

RÈGNE DE DON SANCHE, DE MAJORQUE
(1311-1324)

I

RÈGLEMENT POUR LES FILEURS ET FILEUSES DE LAINE

Quinto idus augusti anno domini M. CCC. XI. — *Fuit facta hec preconitzacio infrascripta ex parte bajuli Perpiniani in hunc modum.*

Auyatz que mana lo batle del s. Rey, que noy aja nul hom crestia ni Juseu qui gaus portar lana ni estam, ni correteyar fillat[1], per vendre, d'aqui anant: e aquel qui contre fara pagara per pena v. s.

Item mana que no ni aga negun ni neguna per ardiment que aga, qui gaus prestar alcuna [lana] filada ni a ffilar, d'un pugesal a vayl : e aquel o aquela qui aquest manament passara, perdra tot aisso quey aura prestat, e mes per pena v. s.

Item mana que neguna filanera no gaus penre lana ni estam per filar mentre naja daltre ; e aquela qui aquest manament passara, pagara de pena XII. d.

Item mana a totes les filaneres, que no gausen metre en negun capdel destam negun foniro, sino del estam mesex, e sia filat, sia lur o daltruy : e qui contre ayso fara, pagara de pena XII. dr.

De] les quals damont dites penes aura lo denunciador la terssa part.

(*Ordinacions*, I, fo 49 v°.)

II

MISE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DES TUILERIES

Divenres XXVIIII. *dies del mes de uytubri en layn que hom com-*

[1] Lisez *filat*.

Digitized by Google

tava M.CCC.XI. — La dita ordinacio[1] fo lesta e revelada en presencia dEn Brg de Sant Paul, batle de Perpenya, e den Bñ Brandi juge, e den Vidal Grimau e den Bñ de Vernet e den Bñ Morrut, cossols de la dita vila de Perpenya, e den Huget Sebors e den Huc de Cantagril, prohomes de la dita vila, e del senyor En Ar. Vola, tenent loc del senyor En Brg de Perapertusa, cavaler, veger de Rosseylo e de Vallespir : lo qual senyor En Arn. Vola vole que aquest ordonament ages loc per tota la terra de Rosseylo e de Valespir.

(*Ordinacions*, I, f° 2 r°.)

III

DÉFENSES DIVERSES FAITES AUX HABITANTS DE PERPIGNAN

1311? — Mana lo batle del senyor rey.

Que negun hom qui aga jurat no poder, no sia corrater ni gaus usar de offici de corrateria ; e qui contrefara pagara per cascuna vegada L. s., e si nols volia pagar o nols podia pagar, pach X. assotz : de la qual pena dels L. s. aura lo denonciador la terssa part.

Item que negun Juseu ni Juseua no gaus lavar ni fer lavar roba, ni ruscada, ni escudeles, ni negunes autres causes, en dia de festa, en les riberes : e qui contre ayso fara pagara de pena per cascuna vegada III. s., de laqual lo denonciador aura lo tertz.

Item mana que negun ni neguna de la vila de Perpenya no gaus donar o fer donar per si ni per altre a menjar ni a beure neguna hora del dia, ni diner en loch de menjar ni de beure, a negun hom o fembra ques loch en neguna obra de cal que condicio que sia per diners, sos[2] a saber, a masestres de pera e de caus ni de terra, ni a la menobra que pertanga als masestres, ni a negun traginer, o hortolan, ni a neguns archeyadors, ni pintenador de lana, ni a lavadors ni a lavaneres de lana, ni a filaneres de lana, ni a espardaners de li, ni a mas-

[1] Il s'agit ici de l'*Ordonament dels forns teulers, so es assaber en qual manera deuen coyre e fer los cayros els teules*, qui est de 1284 ou de 1285. — Publié par Alart, *Revue des Lang. rom.*, IV, p. 362.

[2] Pour *so es*.

Digitized by Google

sadors de li, ni a triadors de lana, ni a negun hom o fembra ques loch per diner a fer calque obra que sia, dins la vila de Perpenya o de fora. E qui contre aysso fara, pagara per cascuna vegada, sos asaber, aquel o aquela qui dara lo dit menjar o beure o diners en loch de menjar o de beure, v. s., el maestre de pera o de caus o de terra qui o penra v. s., e los autres qui penran lo dit menjar o beure o diner en loch dels ditz menjars o beures, II. s. No entenem en aysso fusters quis loguen en temps de venimies.

Item que negun ni neguna no gaus donar o fer donar, per si ni per altre, negun servesi en diner ni en altre manera, ni donar a mengar ni a beure a negun moner o forner; e qui contrefara, pagara de pena per cascuna vegada III. s. aquel o aquela qui o demanara e aquel qui o penra, dels cals lo denunciador aura lo tersstz.

(*Ordinacions*, I, f° 52 v°.)

IV

MÉMOIRE DE LETTRES REMISES A B. DURAN, PROCUREUR DU ROI A MONTPELLIER

Aquestes son les cartes que foren liurades an Bñ Duran, procurador per lo molt alt senyor Rey de Malorches en la vila de Monpesler e en tota la baronia, per los procuradors del dit senyor rey de Malorches, ayxi com davayl es contengut.

Digous-VIII dies del mes de setembre, en layn de .MICCCXI. liuraren en P. de Bardoyl en P. Matfre an Bñ Duran, procurador en la baronia de Monpesler, cartes pertanyentz a Pahola e ad Adia et a Valiles[1]..... LXXXXI.

Item li liuraren cartes pertanyentz al castel de Papia, et de Durmarch..... XX.

Item cartes pert. al casteyl de Omelars..... VIIII.

Item cartes pert. al casteyl de Puget..... XII.

[1] *Ad Adia;* le *d* est amené par la voyelle *a* qui commence le mot *Adia;* de même le *t* de *et* est amené par la préposition *a*. Peut-être ne faut-il voir aussi, dans ce dernier cas, qu'une pure distraction du scribe, mettant *et* latin pour *e* catalan.

Digitized by Google

Item cartes pertanyentz a Pinya..... VIII.
Item cartes pertanyentz a Mur veyl..... IIII.
Item cartes pertanyentz a Sent Jordi..... ... IIII.
Item cartes pertanyentz a Mont Arñ..... IIII.
Item cartes pertanyentz a la compra quen Steve Sabors fe dels Mazes de Vedas..... ..... V.
Item cartes pertanyentz a Corno e de Mont Ffer-rer..... VII.
Item cartes pertanyentz al mas de la Valcera e de Segoles e daltres mazes, sagelades de plom.... II.
Item cartes pertanyentz al feu de Sent Bauseli... II.
Item cartes pertanyentz al feu de Castres e de Salsa..... I.
Item cartes pertanyentz a Castres..... . .. III.
Item cartes pertanyentz a Frontinyna[1] ..... XIII.
Item cartes pertanyentz al contrast de Vaylmagna. II.

Soma..... CLXXXVIII.

Memoria an Bñ Duran, que romanen a Perpenya en poder dels procuradors, les cartes de la Palada et de Calazon[2], e la carta de la diviso[3] que fo feyta entre lo senyor rey el abat d'Anyana.

(Arch des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* registre XVII, f° 7 r°.)

V

PERMISSION ACCORDÉE AUX HABITANTS D'ORBANYA ET DE NOHÈDES DE COUPER DES ARBRES DANS LA FORÊT DE « COMA PREONA »

A XXVI. *dies de utubri* M. CCC. XI. — Donaren licencia los senyors procuradors ad homens de Orbanya[4], que pusquen penre ad ops de fer escaunes a lur us . X. aybres, e ad homens

[1] *Sic.*

[2] La dernière lettre de ce nom pourrait bien être un *r*.

[3] *Sic.*

[4] Orbanya, petite commune du canton de Prades, comme Nohèdes, dont la seigneurie appartenait au roi de Majorque. Pour la formation du mot *Nohèdes,* voy. Alart, *Études historiques et philologiques sur la langue catalane,* à la suite des *Documents,* etc., p. 19.

Digitized by Google

de Muntela altres VII. aybres, del bosch de Coma Preona[1]; mes que no degen pen[re] negun aybre que sia bo ad aybre de nau, ni ad entenes ni ad altres aybres de mar, e quels ditz aybres aga a veser en P. Recort foraster[2], ans quels talen. E part ayso lor atorgaren que pusquen penre tot aybre que troben abatut en lo dit bosch, per fer so ques volran a lur us daquels.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* XVII, f° 19 v°.)

VI

RÈGLEMENT POUR LA FORÊT ROYALE DE MILLAS

Diyous XVIII. *dies de nohembre en layn de* .MCCCXI.—Fo hordonat per En P. de Bardoyl en P. Matfre, procuradors del molt alt señyor rey de Mayorches, que nuyl hom no sia tant ausat que gaus cassar en lo bosch quel S. Rey ha a Milars, sens licencia del S. Rey o dels seus: e qui contra fara, pach per quascuna vegada de pena LX. s.

Item que nuyl hom ni femna no gaus taylar en lo bosch damunt dit nin trasca lenya vert, sens licencia del S. Rey, sotz pena so es saber, per quascuna vegada quey tayl hon,[3] trasca carga de bestia ho dome X. s.

Item si negun tayllava en lo dit bosch hon trasia leñya cecha tro a carga dome ho de bestia, pach V. s. e sy hi taylava hon trahia menys, XII. d.

Item hordonaren que tota bestia grossa que intre en lo dit bosch per pexer, pach de pena II. s. e bestia menuda VI. d.

E aquestes penes sentenen ad aquels qui contra faran de

[1] « Vallée profonde », de *pregon,* qui dérive du latin *profundus.*

[2] La maîtrise des eaux et forêts était d'abord occupée en Roussillon par un *maître des eaux* et un *maître des forêts*. Ces charges furent ensuite réunies sur la tête du procureur royal, qui eut seul la connaissance des matières domaniales et des eaux et forêts. Il avait sa cour, dite *du Patrimoine royal,* transformée plus tard en chambre du domaine et supprimée dans la seconde moitié du dernier siècle.— Une ordonnance de juin 1759 attribua à l'intendant du Roussillon l'autorité des maîtres des eaux et forêts et aux viguiers celles des maîtres particuliers. Le mot *foraster* ne s'est pas conservé avec le sens qu'il a ici.

[3] *Hon* pour *o en,* ou en tire.

Digitized by Google

die, e si negu contra fasia de nuyt, pach a tres vegades mes. E aquestz meteys bans entenen que sien al prat de la Font aysi quo en lo dit bosch[1].

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, f° 16 r°.)

VII

CRIÉE ET MISE EN VENTE DU VINGTIÈME DES REVENUS DES HABITANTS DE LA TOUR D'ELNE, CONFORMÉMENT AU BILLET D'ENCHÈRES; *tenor vero predicte cedule in Romano scripte talis est:*

17 *des calendes de décembre* 1311. — Ayso es laordonament del vinte quels prosomes de la Tora an feyt, e stablit En Johan Bels en Bñ Vidal venedors, e fan bo aver e tener a totom.

Vinte de la Tora[2].

Primerament[3] darem lo vinte de totz nostres espletz que Deus nos dara, exseptat payla.

Item entenem ne a livar so de que darem a seguadors, e a maxoners e a seyoria, e a deumes, e as agusers e banders.

Item nentenem a liavar[4] totz sens que fasam a nuyl hom, per aquels camps hon los espletz [seran].

Item entenem a vendre de la vinimia que Deus lons[5] dara a nostre prou; mes que n[entenem] a livar lo sens de la viya, que dem per cascuna saumada, II. dr.

Item lentenem a vendre de les olives que Deus lons dara, a nostre prou.

Item lentenem a vendre de totz los sens e les rendes e de totz loguers, dalbercs o [ ] en calque part les agem,

[1] Il y a encore aujourd'hui, à Millas, une fontaine dite *Font del Rey.* — Millas, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Perpignan, sur le chemin de fer de Prades.

[2] Aujourd'hui la Tour-Bas-Elne, commune du canton est de Perpignan.

[3] Voy. dans les *Documents,* etc., d'Alart, l'*albara* ou criée et mise en vente des biens et revenus de feu Pierre Lauret. On verra que dans ce document officiel, qui est de 1308, le scribe écrit les mots *vendra* et *molra* pour *vendre* et *molre,* tandis que le notaire Cantallops emploie toujours cette dernière forme. Ce qui prouve bien que, dans tous les temps, l'*a* final féminin catalan n'a été qu'un *e* muet français.

[4] Lisez *livar.*

[5] *Lons, lo'ns.*

Digitized by Google

si dons no son obliguatz a reredeume e a vinte e en autre [ ].

Item lentenem a vendre de totz los guasayages que nos fasam en mar ni en terra [ni] en autra aygua, e no comtam mecions, exceptat peyx de mengar ; e quel senyor de la [na] vegua o del bolig sia tengut dayustar lo dret quin tayera, al vintener, e de paguar aquel a [dels] e a lur requ [esta].

Item lentenem a vendre de totz los mercaders qui van en viaye fora la terra, de totz lurs [guasa]yages, livat lur vianda.

Item lentenem a vendre de totz los missatges o camareres qui estaran al loc de la Tor[1] e no son obliguatz en autre loc a reredeume o a vinte, e totz missatges del c[ ] que paguen xx^{te} de lur loguer, comptan per temps, segons mes e segons meyns.

Item lentenem a vendre de totz los ayels els cabritz que Deus lons dara, a nostre prou.

Item lentenem a vendre, que paguarem per cascuna bestia, sia feda, o cabra, o moton, exc[eptat] que sia viva a la toneson II. dr.

Item lentenem a vendre de cascun alberc hon aya poyls lo dia de sent Johan o ni[2] aya autz, de [tot] layn pac I. dr.

Item entenem que cascuna porcelada pac III. dr.

Item entenem que cascun nadon de vaca o degua o dasena q[ue] sia viu enfre I. mes que sera natz, pac IIII. dr.

Item lentenem a vendre, quels seyors dels leyns o de les barques mariners e servecials per[3] lurs loguers paguaran, no comtada la mession, e quels seyors lagen ajustar [e dar] al vintener lo vinte, e paguar a lur requesta.

Item lentenem a vendre, que tot masseler, per cascun moto, boc, feda, cabra que ven[dra] a masel pac I. dr., — per tot porc qui vala x. s. ho daqui amont, que auciran a masel, pac II. dr.,— per tot porc qui vala de x. s. en jos, pac I. dr., per tot bou o vaca qui cost xx. s. o daqui amont pac IIII. dr. o si

[1] *Estaran al loc de la Tor* remplace les mots I. *ayn hic agen estar*, qui ont été barrés.

[2] Pour *n'hi*.

[3] Mot douteux.

Digitized by Google

era [ ] pac I. dr, o si era meyns, pag per aquela rason damont dita ; — per tot bou ou vaca qui cost de XX. s. en jos, pac II. dr ;— per tot cabrit e ayel, pac mesala. — Tot autrom[1], de vila o estrayn, qui vend les dites carns a masel, pac per la mesexa raso, pero no sien tengutz de paguar re per pels.

Item entenem vendre, que tota flaquera, per cascuna aymina de forment que pastara, pac III. dr ; — per cascuna aymina de pa dordi o de mil, pac III. mesales.

Item tot hom o tota femna qui vena pa, que pac lo XL^te^ pa.

Item tot hom e tota fembra qui fassa taverna de vi o vena vi a menut o en gros, paguara per saumada de vi XII. dr, si dons[2] no avia paguat XX.^te^ dels rasims, exceptat persones de la Tor quin venessen en gros e la[g]uessen de so des lur [3] que no paguen re.

Item venem vos I. sac de forment quEn Lauriguo nos dona de gran. Entenem a ven[dr]e que tota terra del preverat de Na Moselona paguara XX^te^.

E qui ayso comprara paguara parasis, e pendra parasis, [E no en] tenem que sades nos pac.

Item entenem que degun taverner no gaus metre vi dins la taverna entro [quel] aya denunciat al vintener, e que negun hom no gaus ensetar vixel ni vendre [ ].

(Arch. des Pyr.-Or., *Manuel* de Pierre de Cantallops, notaire d'Elne, 1311-1315, original ; copie dans le *Manuel* de Pierre Reynal, notaire d'Elne, de novembre 1311 à mai 1312.)

VIII

« LA CRIDA DEL LAVAR DE LA LANA »

(Lettre de Pons de Caramayn aux viguiers de Conflent et de Cerdagne et aux ballis des châteaux de Roussillon et Vallespir, et des autres lieux des terres du roi.)

14 *des calendes de juin* 1312. — « De nos En Pons de Cara-

[1] *Autrom*, pour *autre home*.

[2] *Dons*, comme *donchs*, *donc*, *donches* et *donques*, donc. — *Don*, qu'on trouve quelquefois dans les textes catalans, est pour *d'on* et signifie *c'est pourquoi* (*de unde*).

[3] Pour *del lur*. — Cette expression correspond très-bien au languedocien

Digitized by Google

mayn [1], loctement del molt alt senyor rey de Malorcha, als honratz vegers de Conflent e de Cerdanya, e a totz los balles dels casteyls de Rosseylon [2] e de Valespir e dels altres lochs de la terrra del dit senyor Rey, als cals les presentz letres pervenran, salutz e amors.

» Fem vos saber que adordonat es estat per los sobre pausatz dels parayres e dels tixedors de Perpenya e per los conssols daquel matex loch, de voluntat e ab consentiment nostre, que tot hom e tota femna qui lav o fassa lavar lana, aja la dita lana a lavar ab ayga cauda, e esbesselar, so es, que la bata ab bastons, e que be la esclaresca senes alcun entamarament.

» E si ni [3] avia negun o neguna qui contre les dites causes vengues, so es que laves la dita lana o fes lavar meyns [4] dayga cauda, e no la batia ben al bastons, oy [5] fasia negun entamarament al esclarir, que pach aquel o aquela qui fara lavar la dita lana xx. s. de pena per cascuna vegada que contre el dit adhordonament vengues, de la qual pena el denunciador aga la terssa part, el [6] romanent sia del s. Rey.

» Per cascun de vos altres dizen e manam de part del senyor

actuel *ço del llour*, ce qui leur appartient, leur bien. Au singulier *ço del siu*, son bien. — *Lur*, qui devint *llur* dans la suite, est toujours employé dans le sens de *de ells* (*illorum*).

[1] Pons de Caramayn ou Caramany, comme on écrit aujourd'hui, appartenait à une famille du pays de Fonollet, établie en Roussillon. Le chevalier Pons de Caramany avait épousé une fille de Pierre de Villalongue, dont il n'eut qu'une fille, du nom d'Hélène. On le trouve, en 1309, en possession du tiers de la seigneurie de *Cases Noves* (près d'Ille), qu'il occupait encore en 1321. Il fut viguier de Cerdagne de 1303 à 1309 et lieutenant général du roi de Majorque de 1311 à 1314. En cette année, nous trouvons Pons de Caramany avec le titre de seigneur de *Paracols* (château situé près de Molitg, canton de Prades). Pons figura d'ailleurs avec distinction à la cour de Sanche et de Jacques II de Majorque. Il était présent au palais royal de Barcelone le 1er octobre 1327, lorsque Jacques II, assisté de son tuteur, prêta foi et hommage au roi Jacques d'Aragon. On ne trouve plus trace de lui après l'année 1340.

[2] On écrit toujours *Rossello* en catalan; *Rosseylon* est castillan.

[3] Pour *n'i*, ou mieux *n'hi*.

[4] Ici *meyns* signifie *sans*.

[5] *y*, pour *a ella*, à la laine.

[6] *El* pour *e'l* ou *e lo*, et le restant. — On sait que l'article *el* n'est pas admi en catalan.

Digitized by Google

rey, quel dit adordonament servetz e servar fassatz axi com de sus en aquesta letra se conten..

» Encara mes, volem que cascun per vostres lochs publicament cridar o ffassatz, pero fem vos saber que, en lo dit adordonament de les lanes a lavar, no senten lana Englesa.

» Dades disapte XIII. dies del mes de may, en layn de Crist M. CCC. XII. Retetz[1] les presens al portador.

» XII. klns junii anno domini M. CCC. XII. de les damunt dites causes contengudes en la dita letra, fo feyta e cridada [crida] per la vila de Perpenya. »

(*Ordinacions*, I, fo 50 v°.)

IX

PERMISSION DONNÉE AUX HABITANTS DE PI DE COUPER DES ARBRES DANS LA FORÊT DE GARRAVELA

Dimecres XXVI. *dies dabril, layn de* M. CCC. XII. — En P. de Bardoyl en P. Matfre, procuradors del molt alt senyor Rey de Malorches atorgaren e daren licencia a la universitat de homens de Pin en Conflent[2] que pusquen penre e fer talar cascun ayn XV. aybres davet en lo bosch de Garravela, e daquels fer escaunes a lur us. Los quals pusquen penre en aquel loch ques vulen en lo dit bosch. E per aquela matexa manera atorgaren e daren licencia al balle del dit loch de Pin que puscha penre e fea talar V. aybres e daqueles[3] fer fer escaunes a son us en aquel loch que li sia pus covinent en lo dit bosch aquest ayn solament. Empero manaren los ditz procuradors quels ditz

[1] *Retetz*, de *redre* ou *retre*, remettre.

[2] Pi (*Pinus*), commune du canton d'Olette (arrondissement de Prades). Les environs de ce village ont été très-boisés dans le temps ; mais ses montagnes, qui sont des contreforts du Canigou, ont vu s'éclaircir graduellement l'épais manteau forestier dont elles étaient enveloppées. En face de Pi s'ouvre la sombre et étroite vallée du torrent de *Roja*, qui descend des plus hautes crêtes des *Esquerdes de Roja*. Ces crêtes relient le pic du Canigou à la pyramide Costabona et, par elle, à la chaîne pyrénéenne. La forêt de *Garravela* était déjà détruite ou XVIIIe siècle ; on ne parle plus à cette époque que de la « montagne de *Garravera*. »

[3] *Sic*.

Digitized by Google

homens e balles agen a penre los ditz aybres ad uyl[1] senes que non pusquen oscar altres aybres, sino aquels que elegiran ad uyl. E mes lor daren licencia que pusquen penre a lur us totz los aybres que troben abatutz en lo dit bosch, e fer daquels so ques volran a lur us.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, f° 20 r°.)

X

NOMINATION D'UN GARDIEN POUR LA TOUR CERDANE[2]

Divenres XVI. *dies de juyn layn de* M. CCC. XII.— Fo hordonat per lo señyor rey que en Peric de Livia estia a la Torr Cerdana. Si teres[3] de serventz et ab I. ca, e deu aver per garda de la dita torr quasqun ayn XXV. lb, e deu comensar lo die de sant Johan primer venent, e deu li hom pagar la maytat del dit salari en festa de Nadal, e laltra maytat en festa de sant Johan de juyn.

Item volc e hordona lo dit señyor Rey quel dit P. de Livia sia balle de la val de Queroll, e que li done hom de salari per la dita ballia aytal salari quo es acustumat de donar a balle de la dita Val; e aysso hordona lo señyor Rey que sia servat aytant quant ad el playra.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, f° 21 r°.)

XI

ENGAGEMENT DE BN FIGUERES DE REMPLIR FIDÈLEMENT L'OFFICE DE LA « SCRIVANIE » DU CHATEAU DE TAUTAVEL

Diluns XXVI. *dies de juin layn de* MCCCXII.— En Bñ Figueres

[1] *Uyl;* l'*y* est marqué d'un trait. On a écrit plus tard, et l'on écrit encore en catalan *ull,* œil.

[2] Pour la Tour Cerdane et la vallée de Querol ou Carol, voy. une excellente étude de M. Alart dans la première série de ses *Notices sur les communes du Roussillon,* p. 145 et suiv.—Il y a, dans l'ancien territoire de Puigcerda, et non loin de ce qu'on appelle *lo bach* de Llivia, une haute montagne (2,810 mètres d'altitude) qui porte le nom de *Puig Peric,* appelée *Pujo Elperico* dans des documents des Xe et XIe siècles transcrits par Marca (104, 105). Nos géographies et nos *guides* ont sottement transformé le *Puig Peric* en *Puy de Prigue!* — [3] *Sic.*

Digitized by Google

prevere establit en la capela quel señyor Rey ha en lo castell de Taltauyl[1] se obliga al señyors en P. de Bordoyl en P. Matfre procuradors del dit señyor Rey, que el be e fiselment servira e fara luffici de lescrivania de Taltauyl de totes cartes publiques e lescrivania de la cort aytant quant la dita escrivania tenga per lo dit señyor Rey. E si negun frau cometia lo dit Bñ en lo dit offici, volc e promes de pagar al senyor Rey per nom de pena L. lbr. de Bar. per la qual pena establi fermansa NArnald Figuera frare seu, del dit loc, loqual Arn. Figuera per precs e per manament del dit Bñ frare seu sestabli per fermansa als ditz procuradors per la dita pena, la qual promes pagar al ditz procuradors per nom del dit señyor rey sil dit frare seu cometia negun frau en lo dit offici; per la qual pena pagadora obliga lo dit Arn. als ditz procuradors per nom del dit señyor Rey totz sos bens, e renuncia ad aquel dret qui mana destrenyer ans lo principal que la fermansa.

Feyt lo aysso lo die el ayn damunt ditz, en presencia dEn Jacme[2].

En dit die. NArnald Figuera se obliga e promes de pagar la pena tantost que sia trobat quel dit Bñ frare seu hagues comes negun frau en lo dit offici.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, fo 21 vo.)

XII

ERMENGAU MORRET, D'OPOL, S'ENGAGE A COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL DU ROI A PREMIÈRE RÉQUISITION

Divenres primer die del mes de febrer en layn de M. CCC. XIII. — Ermengau Morret render de Opou[3], promes als senyors En

[1] Aujourd'hui *Tautavel,* commune du canton de la Tour (arrondissement de Perpignan). C'était le dernier village du Roussillon sur les limites des pays de Fonollet et de Pierrepertuse. On peut visiter les ruines de ce vieux château, qui comptait encore comme place de guerre en 1640. Voy. au sujet de Tautavel les études du premier président Aragon, sous le titre de *les Anciens châteaux forts des Corbières roussillonnaises;* Montpellier, J. Martel aîné, 1882. — [2] *Sic.*

[3] Opol (que l'on prononce *Opoul*), commune de Rivesaltes (arrondissement de Perpignan). Pour la forme de ce mot, voy. Alart, *Études hist. et phil.,* à la suite de ses *Documents,* etc., p. 19.

Digitized by Google

P. de Bardoyl e an P. Matfre procuradors del molt alt senyor Rey de Malorches que el[1] presentara sa persona en la cort del senyor Rey tota hora que per la dita sia request per so car la dita cort fa demanda al dit Ermengau e contre el per alqun bestiar que era estat trobat e avial pres a sa ma e nol avia denunciat, e encara per alqun bestiar que avia acaptat e feyt acaptar dalquns homens de Opou, tenent offici de ballia. E ayso promes sotz pena de I. lbr. per los quals obliga sos bens, e dayso dona per fermansa En P. Morret de Baixas frare seu. Don en[2] P. Morret per precs del dit Ermengau establesch [mi?] per fermansa e pagador de la dita pena si la cometia. E per ayso obliga sos bens.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, f° 23 r°.)

XIII

VISITE DE P. DE BARDOYL A SALSES POUR CONSTATER L'ÉTAT DES TERRES DU ROI

Dimartz V. *dies de febrer en layn de* MCCCXIII. — Fo en P. de Bardoyl, procurador delt molt alt señyor de Mayorches, a Salsses[3], e de manament ad el feyt per lo dit señyor[4] Rey sobrel[5] feyt de les terres que eren en los termes de Salsses, quant seria covinent causa que poguessen estar les terres meyns[6] de blat, e apres qual temps deguessen fer blat en les dites terres.

Sobre aysso lo dit P. de Bardoyl fe manament an R. Seguin, balle de Salsses per lo dit señyor rey, que el degues penre testimonis sobrel dit feyt. Lo qual balle de mantenent pres per

[1] *Sic.*

[2] Il faudrait peut-être lire *eu*, qui serait mis pour *yo* ou *jo*.

[3] Salses (et non pas *Salces*, comme on l'écrit trop souvent aujourd'hui), commune du canton de Rivesaltes (arrondissement de Perpignan). C'est la *Fons Salsulæ* des anciens.

[4] *Señyor;* le trait qui surmonte l'*n* devrait évidemment faire transcrire ce mot par *senynor* ou *sennyor*. On trouve aussi quelquefois *sennor*, sans *y*, qui est remplacé par *n* simple.

[5] Pour *sobre lo*.

[6] *Meyns de blat, sans blé.*

Digitized by Google

testimonis En G. Bonafos en Jaubert Coma consols de Salsses, e En R. Fuster e En Johan Sabater en Johan Amilot e En P. Sabater en Ar. R. Bñ Lobet, Antoni Thomas, Ar. Pages, P. Amalrich, Steve Rostoyl, totz de Salsses. Los quals testimonis, juratz en poder del dit balle als santz IIII. Evangelis, dixeren que totes les terres que son en los termes de Salsses e en ladjacencia de la glesa de sant Esteve del dit loc se degen laurar e semnar[1] enfre IIII. ayns tota ora que playra als possesidors daqueles enfre los dits IIII. ayns, en altra manera, si de IIII. en IIII. ayns al meyns no les lauraven e no les semenaven, lo señyor rey pusca donar ad accapte, ad altre ho ad altres les dites terres, el balle del dit loc per lo dit señyor rey pusca aqueles liurar a laurar e semenar a cuy o quals se volra.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, fo 24 ro.)

XIV[2]

DÉFENSE DE JETER DU POISSON DANS LE RUISSEAU DU ROI

Idus augusti anno domini M. CCC. XIII. — Ffo feyta la crida davayl scrita de part del senyor En Bñ Daui, cavaler, balle de Perpenya.

Auyatz que mana lo balle del s. Rey a totz cominalment, que no ni aga negun ni neguna, sia peyxoner o altre persona, per ardiment que aya, qui gaus guitar[3] peix al rech del s. Rey[4], sotz pena per cascuna vegada de II. s.

XV

RÈGLEMENT POUR LES MARCHANDS DE SEL EN DÉTAIL

Auyatz que mana lo balle del s. Rey a totz los saliners e a totes les salineres qui venen sal a menut, que cascun e cas-

[1] Lisez *semenar*.

[2] Les trois criées que nous donnons sous les nos XIV, XV et XVI, sont à la suite l'une de l'autre dans le ms.; elles se rapportent très-probablement à la même date.

[3] *Gu* représente abusivement ici la lettre *j*; *guitar* est mis pour *jitar*.

[4] *Lo rech del Rey* ou Ruisseau royal de Thuir.

Digitized by Google

cuna donen e sien tengutz donar per tornes a cascuna migera que vendran miga cossa, e a la saumada III. cosses, e aissi segons meyns e mes, sotz pena de V. s.

XVI

DÉFENSE AUX « REGATERS » D'ACHETER POUR LES REVENDRE CERTAINES CATÉGORIES DE COMESTIBLES

Aquesta crida davayl scrita fo feyta de part del senyor En Bñ Daui, cavaler, balle de Perpenya, ab conseyl e ab voluntat dEn Bñ dAlanya, e dEn Huguet Sabors e dEn Ricolf Oliba, dEn Bñ de Vernet e dEn Pagua Fuster, consols de Perpenya, en aquesta manera quis segueix.

Auyatz que mana lo balle del s. Rey a totz cominalment, que negun regater ni regatera ni nuyl altre hom, per revendre no gaus comprar ni fer comprar ni mercadeyar per si ni per altre dins la vila de Perpenya, ni de fora entorn una legua de la dita vila, en camin, fora castel, neguns aucels, volateria, ni coniyls, ni lebres, ni neguna salvatgina, ni pols, ni galines, ni ous, ni fromatges, ni notz, ni avalanes, ni sebes enforcades : dins los casteyls, empero, pusquen comprar. E qui contre aixo fara, pach[1] de pena per cascuna vegada III. s., de la cal lo denunciador aura la terssa part, exceptat comprador e venedor.

Item mana que negun regater ni regatera no gaus comprar ni fer comprar fruyta ni erba per revendre, dins la vila de Perpenya, ni de fora entorn una lega de la dita vila, en camin [ni] fora camin, ni en castel [ni?] fora castel, tro que mig die sia sonat, sotz pena de III. s.

Item que negun Juseu ni Juseua no gaus comprar ni fer comprar per si ni per altre en dies de mercat, dins la vila de Perpenya, pols, ni galines, auques, anetz, ni neguna volateria, ous, ni fromatges, tro tercia sia sonada, sotz pena de III. s.

(*Ordinacions*, I, fo 52 ro et vo.)

[1] *Pach* et souvent *pac* pour *pag* (qu'il paye). Le *g* est remplacé très-fréquemment par *c* ou *ch* dur.

Digitized by Google

XVII

« ORDONAMENT DE FIRES »

11e *nonas septembr. anno domini* M. CCC. XIII. — Fo feyta la crida davayl scrita de part del balle.

Auyatz totz cominalment queus fa asaber lo balle del s. Rey, quel dit s. Rey a ahordonat que les fires del mes dahost comensen totz temps la vespre de sent Bertholomeu, e que, daqui anant, per eyl ni per altre no sien mudades ni alongades.

(*Ordinacions*, I, f° 54 r°.)

XVIII

DÉFENSE AUX « PORQUERS » DE SORTIR DE PERPIGNAN

XVI. *klns januarii anno domini* M. CCC. XIII. — Fo feyta la crida davayl scrita de part del senyor En Bñ Daui, cavaller, balle de Perpenya.

Auyatz que mana el balle del s. Rey a totz cominalment, quel nostre senyor Rey a adordonat que porquer no ysca[1] de la vila de Perpenya per asi en la.

(*Ibidem.*)

XIX

DÉFENSE AUX « MENESCALS » D'EXERCER L'OFFICE DE « CORRATER »

Pridie idus januarii anno domini M. CCC. XIII. — Fo cridat per la vila de Perpenya de manament del senyor En Bñ Daui, cavaler, balle de Perpenya, que nul menescal no gaus esser corrater sotz pena de XX. s.

(*Ibidem.*)

XX

RÈGLEMENT POUR LES BOULANGERS

XIII. *kls februarii anno domini* M. CCC. XIII. — Fo cridat per la vila de Perpenya, de manament del senyor En Bñ Daui ca-

[1] *Ne sorte*, subj. de *ixir*.

Digitized by Google

valer, balle de Perpenya, que noy aga negun fflaquer ni neguna flaquera qui daqui anant gaus fer pan ni tener pan, sino de un diner o de II. diners, e qui aquest manament passara, de pena el pan.

(*Ibidem.*)

XXI

PENSION VIAGÈRE ASSIGNÉE A RAYMOND DE GUARDIA PAR L'ARCHEVÊQUE DE TARRAGONE [1]

Divenres XV. *dies del mes de febrer en layn de* M. CCC. XIII. — En P. de Bardoyl en P. Matfre, procuradors del molt alt senyor Rey de Malorches, veseren 1ª carta o letra del sant pare archevesche de Tarragona, que eña estada tramesa al senyor Rey, per raho de la pencio que avia assignada al honrador senyor frare R. Sa Guardia del orde del Temple sabentras: en la qual se contenia, entre les altres coses, quel dit frare R., lo qual avia absolit [2], degues estar e esser colloguat en la casa del Mas Deu [3], e en aquel loch aga habitacio senes [4] loger e senes selari, e que de la ortalissa del ort e dels frutz dels aybres fruters ad ops tant solament de mengar, e encara lenyes dels bochs del Mas Deu o dels altres locs, senes merme [5] daquels locs, per se e per sa companya pusca francament penre e aver. E assigna al dit frare R. per provisio de totes les sues causes e a sa companya necessaries per quascun ayn — CCCL. lb, dels bens que foren del dit Temple.

A la qual quitacio a penre comensa a mig utubri del ayn de M. CCC. XIII.

De la qual provisio fo manat per la senyor Rey an P. de

[1] Ce document n'est pas inédit; il a été publié par Alart, en 1867, dans son étude sur la *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon*.

[2] La lecture de la fin du mot est douteuse; peut-être faut-il lire simplement *absolt*.

[3] Siége de la commanderie du Roussillon. La maison et le domaine des Templiers existent encore en grande partie sous le même nom, à 14 kil. de Perpignan, et non loin de la route d'Espagne. Raymond de Guardia avait été le dernier commandeur du Mas Deu.

[4] Sans [payer] loyer ni salaire.

[5] *Merme,* dommage, sans porter dommage à ces lieux.

Digitized by Google

Bardoyl al Volo[1] digous mati en layn de sus dit a la casa dEn Vives, que sia pagada al dit frare R. cascun ayn de IIII. en IIII. meses, mes tota hora aga Ia pagua avantada[2] ab que do Ia fermansa, que si per aventura lo dit frare R. moria que auria presa la pagua e no li pertanyia so que pres auria, les fermanses que dara degen retre so que mes auria pres que no li pertanyeria per sa pencio o quitacio.

En Bger d'Atsat en P. d'Atsat frares, amdos doncsels habitantz de Perpenya, per precs e per manament del dit frare R. sestabliren fermanses de retre tot so quel dit frare R. auria mes pres que no li pertanyeria de sa quitacio tro al dia que morria, e per ayso obligaren lurs bens e renunciaren a tot dret per els fasen.

De la qual quitacio li fesem liurar an P. Ribera divenres VIII. dies del mes de martz, ab L lb que ja li avia liurades, per tot —CCL. lb.

Item li donem al dit frare R. Sagardia divenres VIII. dies del mes de martz, nombrantz al Temple[3] — CXXIII. lb. VI. s. VIII. d.

Sa que li avem feyt liurar, per tot CCCLXXIII. lb. VI. s. VIII. d. que fan en Tor. dargent, Tornes dargent a XVI. d., — VmDC. Torn. dargent qui valen, comdatz XV. diners per I. Tornes dargent Bar. menutz, CCCL. lb.

Per so car se conte en la carta del senyor Archevesche de Tarragona que les CCC. L. lb sien donades al dit comanador en Bar. menutz o de moneda valent aqueles.

(*alia manu*) Aquestes CCCL. lb son mundans[4] en lo capitol de

[1] Le Boulou, commune du canton de Céret.

[2] *Amantada?* Le sens est un payement *par avance*.

[3] Il s'agit ici de la Maison du Temple à Perpignan, où l'ancien commandeur était sans doute obligé de faire sa résidence. Cette maison se composait d'une vaste enceinte, entourée d'arcades et de boutiques, derrière lesquelles se dressaient les murs élevés d'un véritable château. C'était le manoir le mieux fortifié de la ville de Perpignan, devenue la capitale du royaume de Majorque, et, en 1285, à l'époque où le château royal (citadelle actuelle) n'était pas encore achevé, c'est ce manoir qui conservait le trésor et les archives de la couronne. Au reste, cette dernière destination de la Maison du Temple datait de loin, car, en 1180, elle servait déjà de dépôt aux actes publics les plus importants.

[4] Il faut lire *mudades :* « Ces MCCC livres sont reportées à l'article de la pension de frère Raymond, dans le *Livre de la Comptabilité du Temple de* M. CCC. XIIII. »

Digitized by Google

la quitacio de ffrare R. en lo *libre de la raho del Temple de* M. CCC. XIIII.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, fo 25 r°.)

XXII

RÈGLEMENT POUR LE RUISSEAU DE RIVESALTES[1]

Diyous XXVIIII. *dies de martz layn de* MCCCXIII. — Fo adordonat per En P. de Bardoyl, procurador del molt alt señyor rey de Mayorches, que negun hom no gaus regar del rech quel s. Rey ha feyt fer per regar lo plan de Ribesaltes, sino aquels de Ribesaltes e dels altres locs qui han licencia de regar, sens licencia dels procuradors del s. Rey, sotz pena de LX. s. per quasqguna vegada, la qual pagara qui contre fara.

Item que negun hom no gaus pexer negun bestiar menut ni gros prop lo dit rech per espasi de II. canes de Montpeller. E aquel qui contrefara pagara de pena per quascuna vegada, so es saber, per quascuna bestia grossa II. drs, e per quascuna bestia menuda I. d.

Item que nuyl hom no gaus gitar peres ni negun altre rasum[2] en lo dit rech, sotz pena de X. s. per quascuna vegada.

De les quals penes haura lo garda o baner de les dites causes, la meytat, el s. Rey laltra meytat.

De totes aquestes hordonacions fo tramesa letra al balle de Baixans[3] e al balle de Parestortes[4], e Aspira[5] e de la pobla de

[1] Il paraît que Jacques Ier de Majorque avait déjà accordé à Béranger Debenan, camérier de l'abbaye de la Grasse, seigneur de Rivesaltes, et aux habitants du lieu, la permission de construire un canal qui devait traverser les territoires de Pène et d'Espira. Ce qui est certain, c'est que le 3 des calendes de novembre 1312, le roi de Majorque concéda aux seigneurs et habitants de Rivesaltes le droit de prendre les eaux de l'Agli pour l'arrosage de leur *pla*. En 1332, Jacques II déchargea les habitants de l'obligation de tenir en état la digue des moulins. Le règlement de 1313, que nous publions ici, semble bien faire comprendre que le canal était terminé à cette dernière date et qu'il appartenait au roi.

[2] *Rasum,* déblai, décombres.

[3] Le canal traversait ou touchait le territoire de tous ces villages. Baixas, commune du canton de Rivesaltes (arrondissement de Perpignan). Lorsque son nom apparaît pour la première fois dans nos archives en 925, c'est sous

Digitized by Google

Pena[6] e de Caussa[7], e per els ditz balles feyta crida de les dites causes en quascun dels ditz locs.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, fo 22 ro.)

XXIII

RÈGLEMENT POUR LES VENTES A L'ENCAN

VII. *kls aprilis anno domini* M. CCC. XIII. — Ordonat fo per en Brgr de sent Paul, batle de Perpenya e per En Bñ Brandin, jutge de la cort del dit balle, ab consentiment e voluntat dEn R. de Capsir e d'En Pons Bonet e dEn Bñ Fabre e dEn P. Caussa e dEn G. Negre, conssols de Perpenya, e daltres prosomes de Perpenya, que si daquest die enant alcuna causa moble se ven ad encant o a coyl en la vila de Perpenya, e si alcun home diu al encant a la dita causa moble, el[8] corredor no la liurada ad aquel qui dit y aura dins espaci de IIII. jorns que, passatz los ditz[9] IIII. jorns, lo dit home qui dit hi aura no sia destret ni forssat a penre ni comprar la dita causa moble, ni aquel de qui sera la dita causa moble no sia forssat de vendre ni liurar la dita causa moble si nos vol.

Item fo ordonat que si alcuna causa no mobla se vend ad en-

la forme du pluriel: *villam*..... *quam vocant Baixanos* (*Cartulaire d'Elne*, fo 12). On ne le trouve guère, plus tard, qu'une ou deux fois au singulier, *de Baxano*.

[4] Aujourd'hui Peyrestortes, commune voisine de Baixas, citée, en 1130, sous les deux formes latine et romane de *Parietibus tortis* et *Parets Tortes*; plus tard, on trouve *Perestortes* et même *Peyrestortes*, cette dernière forme en 1143 (Arch. des Pyr.-Or., *Rubriques de Puignau*, X, fo 732 vo).

[5] Espira-de-l'Agli, commune du canton de Rivesaltes, à quelques kilomètres de Baixas et de Peyrestortes.

[6] *La Pobla de Pena*, aujourd'hui Cases-de-Pene en français, et *las Escazassas*, en catalan. Cette dernière forme est une corruption singulière de *les Cases*, qui semble avoir été importée par les habitants du pays de Fonollet. Il y avait primitivement en cet endroit un château qu'on désignait simplement sous le nom de *Pena* ou *Penna*, au XIe siècle. Le mot *Casas* est relativement récent.

[7] *Caussa*, aujourd'hui *Calce*, comme les précédents dans le canton de Rivesaltes. La première forme se trouvait en 988 dans le *Cartulaire* de Cuxa; plus tard, on trouve le mot en latin sous les formes de *Caliga* et *Calcia*.

[8] *El* pour *e lo*.

[9] Le ms. porte *dins los*.

Digitized by Google

cant, et alcun hom hi aura dit a lencant l'encantador no la aura liurada ad aquel qui dit hi haura dins espasi de xv. dies, que, passatz los ditz xv. dies, aquel qui dit hi aura a la dita causa no moble, no sia destret ni fortsat de comprar aqueyla, ni aquel de qui sera la dita causa no moble no sia fortsat de vendre ni de liurar aquela si nos[1] vol.

(*Ordinacions*, I, f° 51 v°.)

XXIV

DÉFENSE AUX BAILLIS ET AUX FERMIERS DU ROI DE LAISSER ALIÉNER LES BIENS DU DOMAINE

Juin 1313. — Fo adordonat per Monssenyor En Sanxo, per la gracia de deu Rey de Malorches, entorn de la festa de sent Johan Babtiste de juyn, en layn MCCCXIII. que daqui avant negun batle ho render del dit senyor Rey no laus ni leyxs alienar ni transportar negunes possessions ques tenguen per lo senyor Rey a negun hom ni femna qui tengua masada ho borda per altruy senyor, sia laych[2] sia clergue. Et dayso avem tramesa copia, nos en P. de Bardoyl en P. Matfre, procuradors del dit senyor Rey, a tots, los batles del dit senyor Rey, que de part del dit senyor Roy ho degen fer escriure sicretament cascun al libre de sa cort en loch que negun altre hom, septat lo dit batle de cascun loch ho sos successors tan solament, no ho puschen trobar ni ligir.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real*, reg. XVII, f° 22 v°.)

XXV

DÉFENSE DE SE BAIGNER DANS LE RUISSEAU DU ROI ET DE PRENDRE DE L'EAU DANS LE RUISSEAU DES MOULINS DU SIEUR FORTANET.

XIII. *kls augusti anno domini* M. CCC. XIII. — *Fuit facta preconitzacio infrascripta ex parte Bernadi Dauini, bajuli Perpiniani, in hunc modum.*

[1] *Nos* pour *no's* ou *no se*, mot à mot, « si cela ne se veut, si on ne le veut pas. »

[2] Ailleurs, *lech*.

Digitized by Google

Auyatz que mana lo balle del senyor Rey a totz cominalment, que negun ni neguna, per ardiment que aya, nos gaus baynar al rech del senyor Rey dins la vila, sotz pena de XII. drs[1].

Item mana a totz cominalment, que negun ni neguna, per ardiment que aga, no gaus penre ayga del rech dels molins dEn Fortanet per adaygar vassades de li, si doncs layga de les dites vasses no tornava puxs al dit rech ; e aquel o aquela qui aquest manament passara, pagara de pena per cascuna vegada V. S.

(*Ordinacions*, I, f° 52 r°.)

XXVI

RÈGLEMENT POUR LE « GRAU » DE L'ÉTANG DE SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

Diuenres XIIII. *dies de desembre layn de* M. CCC. XIII. — Fo adhordonat de manament e de voluntat del senyor Rey, quels homens de sent Laurens qui pesquen e pescaran en lo estayn de sent Laurens degen pagar e contribuir a la clausura del dit estayn axi quant era estat antigament.

So es saber quels renders del s. Rey, cant lo grau se deu penre, primerament degen ajustar salsores e altre pertreyt per penre lo dit grau a ses propries messions, e, ajustades les dites salsores e pertreyt per los ditz renders, los dits pescadors qui pescaran en lo dit estayn dins lo dit ayn, a requesta dels ditz renders o apres la crida feyta per los ditz renders, deuen anar al dit grau per clausir aquel, e ab barches aquels qui auran barches, e metre algua[2] salsores e tot altre pertreyt qui ajustat hi sia per clausir lo dit grau, senes alqun loguer o salari que aver non[3] deuen.

Item que si aquel ayn meteixs quel dit grau sera pres, sen deve quel dit grau se trenche o, senes trencar, cove a reffortsar, los ditz renders deuen ajustar V. o VI. dels ditz pescadors, dels milors, e donar ad aquels entendre que bon seria

[1] Au-dessous : *non tenetur seu servatur*.
[2] *Sic*.
[3] *Non* ou *no'n*.

Digitized by Google

quel dit grau degues hom penre o degues hom reffortsar aquel, e que seria lur voluntat que degen donar o contribuir per penre o per reffortsar lo dit grau. E adoncs los ditz pescadors prometien que darien per cabessa VI. o XII. d, o prometien donar en soma entre totz X. lb ou XV. lb, e axi segons mes e meyns, segons quels era[1] vigares que podra muntar la messio del reffortsament del dit grau.

Item quels homens estrayns qui venen pescar al dit estayn se an avenir ab los renders e, segons que sera covengut entre los primers els renders, totz los altres estrayns qui y venran pescar agen a pagar segons la covinensa dels primers, si doncs los renders no lin volen fer gracia.

Totes les causes damont dites foren trobades per dit de testimonis que axi era acostumat de fer antigament, los quals testimonis son aquestz, Johan Raholph, Steve Jaubert, P. Isern, Johan Jaubert, Arn. Rochafort, totz de sent Laurens.

(Arch. des Pyr.-Or., B. 94, *Procuracio real,* reg. XVII, f° 11 v°.)

Pierre VIDAL.

(A suivre.)

[1] *Sic.*

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

GRANDEUR ET DÉCADENCE

DU MOT « *MÉCHANT* » AU XVIIe SIÈCLE

Qui n'a rencontré dans quelqu'un de ces recueils de bons mots, si nombreux au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'anecdote suivante :

« Le mot *gros* a été tellement à la mode, qu'on le plaçait partout, et qu'on le confondait avec le mot de grand[1]. Le Roi dit, dans ce temps-là, à Despréaux : « Je souhaite que l'Académie française, qui est établie pour déterminer le véritable sens des termes de la langue, distingue précisément la signification de ces mots de *gros* et de *grand*, afin que l'usage ne les confonde pas pour toujours[2]. » — « Votre Majesté n'a rien à craindre, lui répondit le poëte, la postérité distinguera toujours bien Louis le Grand d'avec Louis le Gros[3]. »

[1] On était à la fin de cet engouement pour le mot *gros*, en 1694, lorsque Edme Boursault publia sa piquante comédie : *les Mots à la mode*. « Gros » est un mot proscrit, ma sœur, dit M. Brice, le personnage raisonnable de la pièce. Sc. 6.

[2] Boursault distingue très-bien la signification des deux termes dans les vers suivants :

Me trouver l'esprit *gros*, c'est le trouver épais ;
A moins qu'un *gros* seigneur n'ait la taille fort grosse,
Est-il expression plus bizarre et plus fausse !
Qui diable a jamais dit depuis quinze *gros* jours ?
(*Ibid.*)

Au reste, la confusion entre *grand* et *gros* venait d'une synonymie réelle, qui avait existé autrefois. On trouve encore dans Monet : gros, grand, puissant, assorti de moyens et de crédit ; il est des gros de la ville. — Grossir, devenir grand, *augesco*.

[3] Desbois, *Recueil de bons mots*, 1730 ; II, p. 82.

Digitized by Google

Un engouement du même genre s'est produit en faveur du mot *méchant*. Il était devenu tellement à la mode, pendant la plus grande partie du règne de Louis XIV, qu'on le mettait partout à la place de *mauvais*. Ce fait curieux de linguistique vaut la peine d'être étudié.

Les deux mots ainsi confondus ne paraissent point également anciens dans la langue. Tandis que *mauvais* ou *malvais* se trouve déjà dans la *Chanson de Roland*, le premier exemple de *méchant*, cité par Littré, est seulement du XIVe siècle[1]. Par contre, si l'origine de *méchant* est plus moderne, l'étymologie en est beaucoup plus claire et plus incontestable.

« L'ancienne forme, dit Littré, est *mescheant*, du préfixe *mes* et de *cheant*, participe présent du verbe choir. *Meschant* signifie proprement celui qui a mauvaise chance ; de là vient le sens de ne valant rien, chétif, insuffisant ; un pas de plus, en s'éloignant du sens primitif, conduit à l'acception de contraire à la probité en parlant des choses, et d'enclin à mal faire en parlant des personnes. »

Et, comme exemples du sens primitif et du sens le plus lointain, Littré cite les deux textes suivants, qui appartiennent, l'un et l'autre, au XIVe siècle.

« Il seroit aucune foiz beneüré, et apres autre foix maleureuz et *mescheant*. Oresme. *Ethic*. 23.

» Cils chevaliers l'a pris ens ces prez là devant. Et le tient en prison en guise de *meschant*. Guesclin, 2266.

Cette étymologie est assurément hors de toute discussion, et déjà Ménage l'avait indiquée dans ses *Origines de la langue française*. Celle du synonyme de *méchant* est infiniment plus douteuse. *Mauvais*, ou plutôt *malvais*, vient, disent les uns[2], du haut allemand *balvasi*, transformé en *malvasi* sous l'influence de *malus*. Il est sorti, au dire des autres, de *male levatus*, que l'on retrouve assez bien dans le provençal *malvats*[3]. Je laisse

[1] Il est vrai que *meschoir* et *meschance* se rencontrent dans des textes plus anciens. — *Meschant* lui-même avait déjà, au XIIIe siècle, le sens de *mauvais*; ainsi que le témoigne un texte formel de Matthieu Paris, cité par Ménage dans ses *Origines* : « Dixit quod malus esset, gallicana lingua *meschant*, et hoc verbum maximæ offensionis inter eos. » (P. 1159 de la pr. éd.)

[2] Scheler.

[3] Diez, *Lex. étym.*, I, 260.

Digitized by Google

à de plus habiles le soin de décider entre ces deux étymologies; pourtant, à parler franchement, ni l'une ni l'autre ne me séduisent. *Male levatus* s'accorde, tout au plus [1], avec le provençal *malvats*, et *balvasi* me répugne infiniment. Les défenseurs de cette dernière origine ne tiennent pas assez de compte du préfixe *mal*, et cependant ce préfixe, ainsi que ses congénères *mar* et *mes*, occupent une place trop grande dans la formation des adjectifs et des mots péjoratifs pour qu'on en fasse ainsi bon marché. Mais, je le répète, je n'ai pas le droit de donner un avis en matière semblable et soumets humblement mes doutes aux romanistes. Je ne garde pour moi que la tâche, plus modeste, de constater la fortune de nos deux qualificatifs pendant le cours du XVIIe siècle.

Littré, comme nous l'avons vu, considère, à propos de *méchant*, le sens de contraire à la probité et d'enclin au mal, comme l'acception dernière et la plus éloignée de la signification primitive. Il a raison, sans doute, au point de vue de l'ordre logique; mais ce sens éloigné devint de très-bonne heure le sens le plus usuel. Il l'était déjà au XIIIe siècle, Matthieu Paris l'atteste. Littré lui-même donne un exemple de cette acception, tiré de la *Chronique* du Guesclin, texte de même date environ que l'ouvrage d'Oresme, où se trouve indiqué le sens primitif.

Au XVIe siècle, cette signification dérivée était certainement la principale et la plus ordinaire [2]. Pour traduire les mots latins *scelestus, sceleratus, nefandus, nefarius, nequam,* Charles Estienne [3] n'emploie guère que le mot *meschant*, et réserve *mauvais* pour rendre des adjectifs moins énergiques, comme *malus* et *malignus*. Quant au substantif abstrait formé de *méchant*, s'il eut jamais l'acception de mauvaise chance, d'insuffisance ou de valeur chétive, il l'a perdue complétement. Les dictionnaires du temps ne le rendent que par des termes qui signi-

[1] Léon Gautier, *Glossaire de Roland*, p. 585.

[2] Non pas que les autres sens eussent disparu. En 1533, Ch. de Bovelles (*Carolus Bovillus*), cité par Genin, *Lexique de Molière*, dit expressément : *meschant* qua voce abutentes Galli virum interdum *inopem*, interdum *iniquum*, *dolosum* et *infelicem*.... (*de Vitiis vulgar. ling.*, p. 15. — Remarquez que peu chanceux, *infelix*, est rejeté à la dernière place.

[3] *Dictionarium latino-gallicum;* Lutetiæ, 1561, in-fol.

Digitized by Google

fient penchant au mal ou action coupable. On trouve, en effet, dans un lexique à l'usage des écoles, le *Dictionariolum puerorum*[1], après *meschanceté*, les expressions suivantes : *facinus illiberale, improbitas cordis humani, impuritas, indignitas, nequitia, scelus, vitium.* Le terme de *meschance* est, à la fin du siècle, traduit par *iniquitas,* iniquité.

Ainsi le mot qui, dans l'origine, avait eu le sens le moins fort, avait alors l'acception la plus énergique ; tandis que, par un sort contraire, l'adjectif, que son étymologie semblait destiner à exprimer un plus grand degré de perversité, n'avait plus qu'un sens relativement adouci[2].

Tel était l'état de ces deux mots au commencement du XVIIe siècle. Aussi, dans un dictionnaire français-italien de 1603, composé par P. Canal, *mauvais* est rendu par *malvágio* et *cattivo,* au lieu que *meschant* est traduit par les termes autrement énergiques de *scelerato* et de *ribaldo.* Il y a plus : l'auteur de ce vocabulaire, ou ne s'est douté ni de la signification primitive de peu chanceux, ni de l'acception dérivée de chétif et d'insuffisant, ou bien n'a tenu aucun compte de ces deux sens, plus anciens cependant que celui qu'il donne. Faut-il s'en étonner ? Nicot, dont le dictionnaire a été la source où puisèrent tous les lexicographes postérieurs, n'est pas plus complet sur ce point. Il énumère, en effet, diverses acceptions du mot *meschant :* scélérat, abandonné à tous les vices, digne de punition, quand il s'agit des personnes ; indigne, criminel, honteux, lorsqu'il est question des choses. Mais le sens d'insuffisant, de vil et de peu de valeur, n'est pas mentionné. Quant à celui d'infortuné, de peu chanceux, à peine est-il entrevu dans des exemples comme ceux-ci : les meschantes gens d'une ville, *fæx civitatis ;* le lieu où se retirent toutes meschantes gens, ou les meschantes gens même : *sentina.* Encore Nicot oppose-t-il formellement méchant à malheureux dans le proverbe suivant : Aimer plus estre meschant que belistre, *turpiter potius quam calamitose vivere*[3].

[1] *Dictionariolum puerorum.* Lugduni, ap. Henricum Hylarium et Ludovicum Cloquemin. 1574, in-4o.

[2] Il en est de même du nom abstrait dérivé de *mauvais.* Le *Dictionariolum puerorum* traduit *mauvaistié* (*mauvaitié* dans Ph. Monet), par *malignitas, pravitas.* — [3] L'édition de Nicot, que nous avons consultée, est celle de Jean Baudoin. Lyon, Cl. Morillon, 1606, in-4o.

Digitized by Google

Fait plus singulier encore, Malherbe, le vieux docteur en langue vulgaire, n'emploie *meschant* que dans le sens de pervers; il se sert au contraire de mauvais, dans tous les cas où les hommes de la génération suivante devaient user de l'adjectif méchant.

Est-ce à dire pourtant que ce dernier eût perdu son sens primitif de malheureux ou de peu de valeur? Non, sans doute. Si l'on ne le rencontre avec ces acceptions, ni dans le dictionnaire de Nicot et de P. Canal, ni dans les œuvres de Malherbe, la lacune est facile à combler au moyen de lexiques et d'écrivains contemporains.—Le *Thresor des trois langues françoise, italienne et espagnolle,* ne donne, il est vrai, que les significations d'inique, abandonné à toute gourmandise et à toute « impudicité [1]. » Mais Cotgrave cite un proverbe où l'acception de malheureux et de misérable ne fait pas doute: « Aujourd'hui marchand, demain meschant [2] »; et, dans son *Parallele des langues latine et françoise,* le jésuite Philibert Monet, après les trois sens de « malin (*malignus*), ayant mauvaise âme, et fait » par méchanceté », ajoute « malotru, de nul prix », et, comme exemple de cette dernière signification, écrit: « Du » butin, je n'ai eu qu'un meschant cheval et un malotru habit, — de præda tuli dumtaxat vilem equum et abjectam vestem [3].

Les écrivains du temps rendent le même témoignage. Mathurin Regnier fait dire à son fâcheux :

> ..... Ce sont *des* meschants vers
> (Je cogneu qu'il estoit veritable à son dire),
> Que pour tuer le temps je m'efforce d'escrire [4].

Après le poëte satirique, ennemi de Malherbe et de son école, citons un prédicateur, alors fort célèbre, Pierre de Besse, aumônier du prince de Condé. Il nous montrera le mot employé dans le sens de chétif et de méprisable, sous Henri IV et dans les premières années du règne de Louis XIII. Voici,

[1] Ed. de 1627.

[2] Il donne, de plus, le sens de qui ne vaut rien.

[3] Ce sens de vil et de peu de valeur, *vilis, nullius pretii,* Ph. Monet le donne aussi à *mauvais.* — Il est utile à remarquer que le dictionnaire de Monet parut seulement vers 1630.

[4] *Sat.* VIII, v. 116.

Digitized by Google

par exemple, une phrase tirée de sa *Royale Prestrise*[1]. Il venait de traduire un passage d'une lettre écrite par le pape Alexandre VI au cardinal Ximenès, et il accompagne sa traduction du commentaire suivant : « Le bon S. Pere[2] voulait dire » que, comme les prestres ne se doivent point negliger en » portant de trop meschants habits, aussi ne doivent ils point » par trop piaffer en (en)portant de trop braves[3]. »

Ainsi voilà bien, dans un auteur fort à la mode au commencement du XVIIe siècle, le mot *méchant* pris dans une de ses acceptions primitives ; on l'oppose à *brave,* qui signifiait de bonne façon, élégant, distingué[4].

Néanmoins la signification de vicieux et de scélérat était alors la plus usuelle. Pour une fois que l'on rencontre notre adjectif avec le sens de méprisable et de chétif, on le trouve au moins dix dans celui de criminel ou de pervers[5]. Rappelons-en quelques exemples tirés du même prédicateur. Sa langue est encore la langue rude et imagée du XVIe siècle ; elle a, dans sa naïveté, et son exubérance, une saveur dont on regrette souvent l'absence dans le langage plus sobre et plus délicat de l'âge suivant. Notons d'abord cette antithèse : Ce sont aux bons jours que se font les meschantes œuvres[6]. — « Le prestre, dit ailleurs » Pierre de Besse, en endurant faict paroistre qu'il est juste ; » mais en se revenchant, il monstre qu'il est *meschant* comme » les autres[7]. — Le prestre, dit-il encore, est donc *homme de* » *bien* qui veille volontiers, comme aussi il est *meschant* quand » il ayme trop à dormir et ne peut quitter ses couches[8]. » —

[1] Le privilége de ce livre est du 23 décembre 1609.

[2] Ce *bon S. Père* n'est autre que le fameux Alexandre Borgia, bien que Besse nomme par inadvertance Alexandre IV (1254-1261). Il s'agit d'une lettre adressée au cardinal Ximenès, en 1495, et qui par conséquent ne peut appartenir qu'à Alexandre VI.

[3] *Royale Prestrise,* p. 467.

[4] Lindo, gentil, bello. P. Canal, *Dictionnaire françois et italien.*

[5] Il serait facile de multiplier les preuves : on pourrait citer, par exemple, un émule de Hardy, Cl. Billard de Courgenay, dont les tragédies parurent en 1611.

[6] *Conceptions théologiques pour tous les dimanches de l'Avent.* 1609, édit. Lyon, 1635, p. 431. — Les *bons* jours sont les jours de fête.

[7] *Ibid.*, p. 352-353.

[8] *Ibid.*, p. 445.

Digitized by Google

« Courage, s'écrie-t-il dans un autre passage, et ne vous faschez point, ô prestres! si les *meschans* prosperent en ce monde .....les *meschans* ne pretendent rien dans le ciel; et vous ne devez rien pretendre sur la terre[1].»

Et, de même que Besse emploie plus souvent *meschant* avec l'acception de vicieux et de pervers qu'avec celle d'infortuné, de vil et d'abject, s'il veut exprimer cette dernière idée, il se sert de préférence, comme nous le faisons aujourd'hui, du qualificatif *mauvais*. Veut-il dépeindre le triste état de l'enfant prodigue rentrant dans la maison paternelle, c'est à *mauvais* qu'il recourt: « Son père le voyant tout deschiré, tout des» cousu, tout sale, et ne pouvant supporter ce *mauvais* equi» page, commanda tout aussi tost à ses gens de lui arracher » ses guenillons, l'habiller en enfant de bonne maison et l'os» ter de ses ordures[2].»

Les contemporains de Pierre de Besse, les inconnus de même que les illustres, se servent comme lui de *méchant* presque toujours dans le sens de vicieux et de criminel, et rarement dans ceux de malheureux ou d'insuffisant. Citons, par exemple, Audiguier, auteur d'un roman longtemps en vogue, puisque la première édition est de 1615, et qu'on le réimprimait encore en 1667. Dans ses *Amours de Lisandre et de Caliste*[3], il appelle une fois un escalier méchant[4]; mais il dit aussi qu'un homme de bien pouvait faire son hermitage au milieu du monde comme un méchant[6] pouvait faire son monde en son hermitage; il parle de l'esprit d'une méchante[6] femme et traite un ingrat de malheureux et de méchant[7]. D'ailleurs, il a plus souvent recours à *mauvais* qu'à son synonyme, et il en use à peu près comme nous et donne cette épithète à conseil[8], à coup, à fortune, à humeur, à opinion, à rencontre, à tour, à temps, à orateur[9]: tous substantifs auxquels la génération suivante accollera de préférence la qualité de méchant.

[1] *Ibid.*, p. 356-357. — [2] *Ibid.*, p. 461.

[3] *Histoire comique de notre temps, ou les Amours de Lisandre et de Caliste*. Paris, Michel Bobin et Nicolas le Gras, 1667, in-12.

[4] *Ibid.*, p. 256. — [5] *Ibid*, p. 494. — [6] *Ibid.*, p. 468. — [7] *Ibid.*, p. 247.

[8] *Dédicace.*

[9] P. 223, 298, 202, 265, 239, 60, 388. La plupart de ces mots sont accompagnés plusieurs fois, dans l'ouvrage, de l'adjectif *mauvais*.

Digitized by Google

Dans la *Vraie Histoire de Francion*, publiée en 1622 par Charles Sorrel, *mauvais* occupe également la plus grande place ; *méchant* semble pourtant acquérir de l'importance, au moins avec la signification de vicieux. Il se rencontre même assez souvent à côté d'un objet de peu de prix[1]. On pourrait dire la même chose à propos d'*Ariane*, roman historique de Desmarets (1632) : *méchant* gagne sur son rival ; il lui prend les désirs, les desseins, les maximes, les pratiques[2] ; il lui enlève l'empereur ainsi que le peuple[3]. Cependant il se contient encore à cette date, comme on peut le constater dans les premières comédies de Corneille. *Mélite* avec *Clitandre* lui accordent une action et un sonnet[4], mais gardent leurs préférences pour *mauvais*.

A la fin du règne de Louis XIII, et particulièrement pendant la régence d'Anne d'Autriche, *méchant* est en veine de fortune ; il pourrait, comme Mme de Sévigné, conter ses petites prospérités. Tandis que, dans l'acception d'injuste, de scélérat, de vicieux, quand elle s'applique aux personnes et aux êtres animés, il reste sur ses positions et demeure, pour ainsi dire, oisif et stationnaire ; dès qu'il s'agit de choses, il s'avance hardiment. Malencontreux, chétif, insuffisant, de peu de valeur, vil, méprisable, indigne, criminel, tous ces adjectifs lui cèdent la place ; il laisse presque dans l'oubli tous les péjoratifs de la langue française[5]. Qui ne sait que Claude Perrault

De méchant médecin devint bon architecte[6] ?

Nous maudissons encore l'auteur dur

Qui, de ses lourds marteaux martelant le bon sens,
Fit de fort méchans vers douze fois douze cents[7].

[1] Aiguillettes, p. 178 ; boyaux de chat, 89 ; charrette, 44 ; couvertures, 284 ; étoffes, 345 ; habits, 175 et *pass.*, haillons, 274 ; haridelle, 325 ; hauts de chausses, 77 ; maison, 81 ; papier, 198. Éd. d'Emile Colombey. Paris, Delahays, 1858, in-16

[2] 1, 136 ; 165 ; 11, 20, 48. *Ariane ;* Paris, Guillemot, 1632. — 2 vol. in-12.

[3] Un si meschant empereur, 1, 376 — Ce meschant peuple, 1, 241.

[4] *Arg. de Clitandre ; Mélite,* act. II, sc. 4.

[5] Il est à remarquer qu'alors le sens de *méchant* ne varie pas selon qu'il précède ou suit le substantif. C'est plus tard que la distinction s'est faite.

[6] *Art. poét.*, IV, 24. — [7] *Epigr. pour mettre à la fin de la Pucelle.*

Digitized by Google

Si nous étions tentés de dire à Boileau :

C'est un méchant métier que celui de médire [1],

une de ses victimes, cet « écrivain estimé chez les provinciaux », dont il a dit :

Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant [2],

nous répondrait aussitôt : « Il est bon qu'il y ait de méchants auteurs pour donner de l'éclat aux illustres. » Il ajouterait même, non sans une pointe de malignité pour le satirique : « Si nous n'avions rien écrit de méchant, il n'eût peut être jamais rien dit de bon [3]. »

Pendant quarante ans au moins, il n'y eut peut-être point de mot aussi en honneur dans la langue française. C'était à qui s'en servirait le plus, une sorte de gageure où chacun, soit en parlant, soit en écrivant, s'évertuait à mettre en pratique le vieux proverbe à *méchant méchant* et demi.

Les jansénistes avaient une méchante doctrine ; mais, en compensation, les jésuites, au dire de Pascal, enseignaient de méchantes maximes [4]. Nos soldats, obligés de marcher contre l'ennemi, se plaignaient des chemins serrez et meschants [5] ; par contre, Flaminius demeurait dans la comédie de Nicodème en méchante posture [6]. Tel était raillé pour sa méchante voix [7], tel autre à cause de son méchant cheval [8] ; celui-ci, dans un méchant pas [9], exerce sa méchante humeur [10] en s'irritant contre sa méchante destinée [11] ; celui-là, porté de méchante volonté [12], en fait sentir les méchants effets [13] à toutes ses connaissances, en leur rendant de méchants offices [14], en leur fai-

[1] Sat. VII, v. 2. — [2] Sat. III, v. 180.

[3] *Les Nouvelles Œuvres* de Monsieur Le Pays. Amsterdam, 1687, in-12. Seconde partie, livre II. Lettre première à M. de Tiger, p. 122 et 123.

[4] Avez-vous supprimé les livres où ces méchantes maximes sont enseignées? *XIe Provinciale*, éd. de Cologne, 1669, p. 226.

[5] *Mercure galant*, octobre 1677, p. 17. — [6] Corneille. *Exam. de Nicomède.*

[7] Scarron, *Rom. com.*, XV, 183. — [8] *Ibid.*, XIV, 138.

[9] *Désordres de l'amour* (de Mme de Villedieu), 1676, I, p. 50.

[10] *Mercure galant*, mai 1677, p. 7. — [11] *Désordres de l'amour*, III, p. 26.

[12] *Ibid.*, I, p. 60. — [13] *Mercure galant*, octobre 1677, p. 17.

[14] *Désordres de l'amour*, IV, p. 13.

Digitized by Google

sant passer de méchants moments[1]. Bussy-Rabutin s'afflige du méchant état de ses affaires, du méchant succès de ses démarches[2], et, pour le consoler, la marquise de Sévigné, sa cousine, lui écrit : « Vous avez bien fait d'écrire au Roi ; votre » lettre est fort bonne ; vous auriez bien de la peine à en » écrire de méchantes[3]. »

Méchant est un terme qui vient si souvent à la bouche, que l'auteur du *Misanthrope* le répète quatre fois dans la seule scène du sonnet d'Oronte ; et, quand Alceste s'écrie :

Le méchant goût du siècle en cela me fait peur,

ce n'est certainement point à la vogue du mot *méchant* qu'il songe.

Personne, en effet, ne s'apercevait qu'on en fît un usage abusif ; bien au contraire, on ne croyait jamais l'employer assez. Éléonore de Souvré, abbesse de Saint-Amant, écrivait à sa tante, Mme la marquise de Sablé : « Je suis si languissante que je ne crois pas passer l'hiver à cause de ma méchante poitrine[4]. Et La Rochefoucauld souhaite à sa nièce Mlle de Sillery, qui se marie « bravement sans lui rien dire », des valets qui la volent, un méchant cuisinier, un confesseur moliniste et une femme de chambre qui ne sait pas bien peigner[5]. Mme de Sablé, qui avait pourtant toujours peur, écrivait à l'abbé de la Victoire : « Quand vous auriez été.... au plus méchant air du monde, j'ai tant envie de vous voir que je n'aurais pas la patience de vous faire passer par le feu[6]. » Plus craintif, un de ses contemporains regardait tout comme méchant pour la santé.

Boileau, dans sa confession ironique, a beau faire le bon apôtre et déclarer le métier de satirique un méchant métier, il ne se gêne guère avec les méchants écrits et les méchants auteurs ; et, mariant ensemble, pour les opposer l'un à l'autre,

[1] *Mercure galant*, octobre 1677, p. 7.

[2] Bussy-Rabutin, *Lettres au Roi*. 18 janvier et 4 juin 1687.

[3] *Mme de Sévigné*, 14 février 1687.

[4] 4 novembre 1670 ; Cousin, *Mme de Sablé*, p. 402.

[5] Tiré du *Petit Magasin des Dames*, in-12, 1806, p. 114, par Cousin, *Mme de Sablé*, p. 521. — [6] *Ibid.*, p. 391.

Digitized by Google

deux adjectifs alors fort en crédit, proclame cet oracle célèbre :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain [1].

Racine, qui s'est moqué avec tant d'esprit des ridicules plaidoyers de son temps, souffrait pourtant plus facilement un méchant avocat qu'un méchant comédien [2].

Enfin Mme de Sévigné, voulant prouver à sa fille la vérité d'un récit, citait pour ses auteurs Monsieur le Premier et Monsieur le Grand Maître, et trouvait que ces auteurs-là n'étaient pas méchants [3].

On pourrait multiplier à l'infini ces exemples, le mot *méchant* ayant été accouplé avec presque tous les noms de personnes ou de choses ; mais ce serait de l'abondance stérile, un méchant défaut que Boileau condamne en termes exprès :

> Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire [4].

Pour ne pas jouer plus longtemps un méchant tour [5] au lecteur, concluons en citant comme dernière preuve le dictionnaire de Furetière. Publié seulement en 1690, mais achevé déjà en 1684, à l'époque où commencèrent les fameux démêlés de son auteur avec l'Académie, il montrera, mieux que que toutes les citations, l'étonnante prospérité du mot *méchant* aux beaux jours de Louis XIV: « *Meschant,* mauvais qui » est depourveu de bonnes qualitez, qui ne merite aucune es- » time. Ce mot se joint à presque tous les substantifs de la » langue pour marquer leurs défauts. En la nature on dit » meschante beste, meschant pays, meschant bois, meschante » pierre, meschante humeur, meschante étoffe. En morale, » on le dit de ce qui est contre la raison, les lois, les bonnes » mœurs : un meschant garnement, une meschante femme,

[1] *Art poétique,* I, 161.

[2] « On souffre plus facilement un méchant avocat qu'un méchant comédien. » Annotation au ch. 26 du livre I du *de Oratore*. Ed. Hachette, VI, p. 332. — Voir d'autres exemples dans le *Lexique de la langue de Racine, ib.,* VIII, p. 316. — [3] *Mme de Sévigné,* 21 août 1675, IV, p. 72.

[4] *Art poét.,* I, 63. — [5] Scarron, *Rom. com.,* XIX, p. 224.

Digitized by Google

» qui a une meschante teste, une meschante action, un mes-
» chant juge.

» *Meschant* se dit aussi des choses artificielles et incorpo-
» relles : un meschant outil, un meschant mot, une meschante
» doctrine, de meschants vers, un meschant orateur, une mes-
» chante cause, un meschant comédien, un meschant plaisant,
» un meschant brouillon ou mauvaise copie. »

Après cette longue énumération, que restait-il au synonyme de *méchant,* à l'adjectif *mauvais?* Peu de chose en réalité, mais beaucoup en théorie. « *Mauvais*, dit le même Furetière,
» qui n'a pas les qualités qu'il devrait avoir, qui est opposé à
» *bon.*

» Ce mot se peut joindre pour épithète à presque tous les
» substantifs, tant en la nature qu'en la morale. »

En puissance, *mauvais* a donc autant de droits que *méchant:* pour reprendre ce qu'il a perdu, il lui suffit d'attendre un changement dans la mode.

En 1684, c'est-à-dire au moment où l'abbé de Chalivoy achevait son dictionnaire, ce changement commençait à se produire. Le mot *méchant,* dont Furetière avait constaté la prodigieuse fortune, était à la veille de la perdre. Il allait éprouver le sort des pervers qu'il servait et qu'il sert encore à désigner :

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule [1].

Telle fut, en effet, la destinée du mot dont nous avons essayé de faire l'histoire ; après avoir tout envahi, il laisse échapper peu à peu presque toutes ses conquêtes, et perd avec ses usurpations une partie du domaine auquel son étymologie lui donnait droit. *Mauvais,* presque complétement dépouillé, avait cependant conservé, pendant la domination de son heureux rival, quelques fidèles,—des provinciaux peut-être. Ainsi dans l'année 1676, époque à laquelle *méchant* régnait souverainement à la Cour et à la Ville, il s'était rencontré un écrivain qui n'avait pas tenu compte de sa vogue. C'était l'auteur de l'*Héroïne mousquetaire,* un de ces romans à sensation qui char-

[1] Racine, *Athalie,* II, 7.

Digitized by Google

ment pendant quelque temps les oisifs et tombent ensuite dans l'oubli. Dans son livre, assez volumineux pourtant, l'adjectif usurpateur se rencontre à peine, tandis que *mauvais* s'étale à l'aise, au-devant de tous les substantifs qu'il s'agit de qualifier en mal. Le mot, proscrit par une sorte de désuétude, non-seulement reprend l'intelligence, le succès, la volonté et l'opinion, mais il se rend maître de l'usage et de la conduite, règle les explications, les raisons et les discours, et se charge seul de donner de mauvaises couleurs aux impressions et aux compliments[1].

Ainsi commence,

> .....par un retour grotesque,
> A tomber de *méchant* le faste pédantesque.

Pendant les vingt dernières années du siècle, ce retour s'accentue de plus en plus: *méchant* recule à l'arrière-plan; les écrivains qui l'ont employé presque abusivement dans leur jeunesse s'en servent d'une façon plus discrète; la génération nouvelle n'en use guère ou n'en use pas. Boileau, par une habitude invétérée, l'applique encore aux écrits[2]; mais, s'il n'y renonce pas en prose, il ne l'introduit ni dans ses dernières satires, ni dans ses dernières épîtres. La Bruyère raille les copies fidèles de très-méchants originaux[3]; mais *mauvais* est l'adjectif qui se rencontre habituellement sous sa plume dans des cas où vingt ans plus tôt on aurait préféré *méchant*.

Si des grands écrivains on passe aux médiocres, — et les médiocres sont presque toujours des témoins plus sûrs de l'usage et de la mode que les excellents, on trouve également chez eux les rôles renversés: c'est *méchant* qui descend et *mauvais* qui monte[4]. Ch. Perrault ne nous montre jamais le

[1] *Héroïne mousquetaire,* III, 54, 51 : — II, 143; — III, 29, 10, 26, 38, 38, 4.— IV, 4.— III, 77. L'auteur du roman est Préchac.

[2] J'ai appris qu'on debitoit dans le monde, sous mon nom, quantité de méchants écrits. *Avertissement sur la* XIme *satire.*

[3] Ils deviennent des copies fidèles de très-méchants originaux. La Bruyère, *de la Ville,* 7 ; édit. Hachette, I, 280.

[4] J'ai dressé, d'après quelques-uns d'entre eux, des tables de présence pour les deux mots; à la fin du siècle, la liste de *mauvais* s'allonge, celle de *méchant* se réduit.

Digitized by Google

premier dans sa querelle avec Boileau, à l'occasion de la *Satire contre les femmes;* et, si le grand Arnauld, qui servit entre eux d'arbitre, emploie dans sa lettre l'adjectif *méchant*[1], c'est dans le sens, sinon dans la place, où nous l'employons encore aujourd'hui. On constate encore le discrédit d'un terme autrefois si en vogue dans deux ouvrages de la même époque: les *Entretiens de morale,* publiés en 1692, et le *Traité de la satire,* que l'abbé de Villiers fit imprimer en 1695. Dans l'un et l'autre de ces deux livres, *mauvais* occupe toutes les positions dont *méchant* était maître naguère; le goût, les phrases, les ouvrages, les pièces de théâtre, la satire, les épigrammes, la comédie, lui appartiennent; il qualifie les auteurs[2] et les poëtes, aussi bien que les maîtres et les domestiques[3]; il flétrit la mine des laides et enlaidit l'humeur des belles[4], et, s'il permet encore à son rival la raillerie, il se réserve les conseils, les exemples et les sermons[5].

Le mot *meschant,* qui dans l'origine avait signifié peu chanceux, puis chétif et sans valeur, perdait ainsi son sens primitif et son sens prochain, pour ne guère conserver que son acception dérivée et lointaine de vicieux et de pervers. Cette révolution dans sa fortune, qui s'accomplissait au profit non-seulement de *mauvais,* mais aussi de plusieurs autres adjectifs péjoratifs[6], s'acheva pendant le cours du XVIIIe siècle. Aussi l'Académie française, après avoir, dans l'avant-dernière édition de son dictionnaire, copié presque littéralement Furetière et fait l'énumération des substantifs auxquels pouvait se joindre cet adjectif pour désigner une chose ou bien un animal qui ne vaut rien dans son genre, a-t-elle soin d'ajouter: il a vieilli dans ce sens.

Il a vieilli, sans doute, mais c'est presque une seconde vieil-

[1] Méchante disposition, en parlant de la malignité du cœur, qui aime la médisance et la calomnie. *Lettres de M. Arnauld à M. Perrault,* dans les *Œuvres de Boileau,* éd. Saint-Marc. Amsterdam, 1775, p. 389.

[2] *Traité de la satire,* par l'abbé de Villiers, 1695, p. 32 et *pass.;* — 85, 84, 42 et *pass.;* — 354, 40, 273, 174, 222.

[3] *Entretiens sur la morale,* 1692, p. 145. Ces *entretiens* sont de Mlle Scudéry. — [4] *Traité de la satire,* p. 211, 247.

[5] *Entretiens,* p. 240, 139, 320, 135.

[6] Boileau, dans ses dernières œuvres, emploie *vil, ridicule, triste,* où vingt ans plus tôt il aurait pu se servir de *méchant.*

Digitized by Google

lesse; car, au commencement du XVIIe siècle et durant la plus grande partie du règne de Louis XIII, l'état des deux mots *méchant* et *mauvais* n'était guère différent de l'état actuel[1]. *Méchant* était-il plus employé qu'il ne l'est aujourd'hui pour qualifier une chose insuffisante et chétive? c'est possible; mais c'est seulement vers le milieu du siècle qu'il a pris son essor et s'est établi dans la place importante où nous le trouvons au temps de Molière et de Boileau.

Ainsi pour les deux termes qui nous occupent s'est accomplie presque à la lettre la prédiction d'Horace :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
> Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi[2].

« Telle expression doit renaître qui depuis longtemps est tombée, telle autre doit tomber qui est maintenant en honneur. C'est l'usage qui en décidera, l'usage, cet arbitre souverain, ce maître, ce régulateur du langage. »

Comment est venue cette grande vogue de *méchant?* A quelles dates précises a-t-elle commencé et fini? Ce sont des questions impossibles à résoudre. Tout ce que l'on peut faire en semblable matière, c'est de constater les faits ; encore les faits sont-ils tellement mêlés et si peu constants, que l'on ne saurait établir une loi générale de croissance et de décroissance.

C'est donc sous toutes réserves que nous présentons les considérations précédentes; elles résultent pour nous d'un examen attentif et patient des textes ; mais, comme on ne peut jamais faire de dépouillement complet, peut-être ne serait-il pas malaisé d'opposer des faits contraires à ceux que nous avons recueillis, et de ruiner ainsi la conclusion de cette étude sur deux mots encore aujourd'hui si faciles à confondre.

Ch. Revillout.

[1] Voici les sens que lui donne Cotgrave : *wicked, impious, ungracious, naughty, bad, lowd, villanous, roquish; vile, filthy, scurvy, most impure; also paltry, course, unworthy ; also curst, mischievous, harsh, froward.*

[2] *Ep. ad Pisones*, v. 70.

Digitized by Google

DÉUTE PAGA

Passave, pèr ié dire adiéu, davans sa porto,
Quand ause un crid, lou crid de la furo qu'emporto
L'àrpio d'un cataras, lou siéule dóu rigau
Qu'uno serp enclausis, lou quilet fouligaud

De la jouvo qu'Amour acoussejo pèr orto
E que lèu, souto un bais que la mord, toumbo morto.
Intre... O felecita qu'a fugi moun fougau !
Image d'un bonur que sèmpre me fai gau :

Tóuti dous embrassa, li vese cauto à cauto,
Enfant! se clavela de poutoun sus li gauto...
Zóu! de rire !... *Éu* me pren la man; *Elo* au jardin

Vai radouba li ple de soun èso estrassado;
Pièi, graciouso, m'adus uno flour de pensado
Que pague malamen de moun sounet badin...

Louis Roumieux.

DETTE ACQUITTÉE

Je passais, pour leur dire adieu, devant leur porte, — quand j'entends un cri, le cri de la souris qu'emporte — la griffe d'un matou, le cri perçant d'un rouge-gorge — que fascine un serpent, le cri folâtre De la jouvencelle que poursuit le vagabond Amour— et qui bientôt se rend sous le baiser qui la mord. — J'entre... O félicité qui a fui mon foyer! — Image d'un bonheur qui me fait toujours envie :

Tous les deux côte à côte embrassés, je les vois, — enfants! se clouer des baisers sur les joues...— Et de rire!... *Lui* me prend la main; *Elle* au jardin

Va rajuster les plis de son corsage chiffonné; — puis, gracieuse, m'apporte une fleur de pensée,— que je paye bien mal avec ce sonnet badin.

Louis Roumieux.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

DE LOMBARDO ET LUMACA

POEME LATIN DU MOYEN AGE, ATTRIBUÉ A OVIDE[1]

Au moyen âge, les Lombards, c'est-à-dire les Italiens, ne jouissaient pas en France d'une grande considération : leur nom était synonyme d'usurier, et la locution « pitié de Lombart » était passée en proverbe au même titre que « loyauté d'Anglois, largesse de François » et « sens de Breton. » On ne s'en tenait pas là, on les accusait aussi de couardise. Ainsi dans le fabliau de *Berengier au long cul*, c'est un chevalier lombard qui joue le singulier rôle et subit les conditions si humiliantes que l'on sait. Les chansons de geste les prennent assez souvent à partie. L'*Aiol*, par exemple, les traite de mangeurs de raves, de mangeurs de chats et de souris, de gens sans énergie, prompts à s'alarmer.

Car la gent de la tere est tous tans esmaiable,

dit l'empereur Louis au lombard Guinehot (v. 8865). Nos chevaliers batailleurs, pour qui les tournois, eux-mêmes si souvent suivis de mort d'homme, n'étaient que des passe-temps pacifiques, riaient de leurs grandes épées et de leurs grandes et lourdes masses d'armes, qu'ils jetaient par terre au moment du combat, afin de s'entre-tirer plus facilement les cheveux, comme des enfants qui se disputent :

Et portent grans espées, si ont grans pesans makes,
Et jetent trestout jus, quant vienent en bataille ;

[1] Le petit poëme qu'on va lire fut transcrit par Boucherie sur le ms. lat. 6111 de la Bibl. nat., au dernier voyage que notre ami fit à Paris pendant les vacances de 1882. Il le destinait à la *Revue des langues romanes*, et nous l'avons trouvé dans ses papiers, avec l'intéressante introduction qu'il y avait jointe, le tout préparé pour l'impression, comme nous le publions aujourd'hui, ainsi que les trois articles qui suivent.

Digitized by Google

Par les chevex se prendent, si tirent et si sachent ;
Autresi com enfant se tirent et abatent.

(*Ibid.*, v. 8866.)

Toutes ces grosses plaisanteries se résumaient habituellement en une allusion plus ou moins développée, mais toujours comprise des lecteurs, au prétendu duel du *Lombard et de la limace*. C'était le lieu commun de l'injure internationale de Français à Italien, quelque chose d'analogue au combat d'Arthur et du chat de Lausanne, tant de fois reproché aux Bretons,

Qui le chat occist par enchaus,

avec cette différence toutefois en faveur de ces derniers qu'on voyait, dans le bizarre exploit de leur héros légendaire, la preuve, non d'un manque de courage, mais d'un manque de bon sens ; car ce terrible chat noir était un des plus redoutables adversaires qu'on pût imaginer, au dire des chroniqueurs bretons. Néanmoins, combattre un chat, quelque dangereux qu'il pût être, quand on était le chef des chevaliers de la Table-Ronde, ce n'était pas précisément pour cela que la chevalerie avait été instituée, se disaient les demi-incrédules à qui le patriotisme breton n'avait pas tout à fait « perturbé l'entendement. »

Si donc la Bretagne était le pays de l'étrangeté, la Lombardie était celui de la lâcheté, et le combat burlesque du Lombard et de la limace était là pour en témoigner. De là l'expression si usitée au moyen âge de « assaillir la limace », qui s'appliquait à ceux dont tout le courage consistait à attaquer des ennemis imaginaires ou nullement dangereux.

D'où provenait cette singulière légende ? Peut-être de quelque superstition italienne qui aurait considéré comme un présage fâcheux la rencontre d'un limaçon aux cornes allongées [1].

[1] [Rien, à ce qu'il paraît, dans les superstitions populaires de la Lombardie, ne se rapporte au dicton français. U.-A. Canello, que j'avais consulté sur ce sujet, à la prière de Boucherie, m'écrivait, le 5 décembre 1882, les lignes suivantes, qui pourront intéresser les folkloristes.

« Ho chiesto informazioni intorno alla *lumaca;* ma sono poche. Una mia donna di servizio mi assicura che la lumaca è simbolo di buona fortuna, e che

Digitized by Google

Les signes d'inquiétude donnés par ceux qui se trouvaient ainsi en présence de la malencontreuse bestiole pouvaient être mal interprétés par des étrangers, par des Français surtout, naturellement moqueurs, et qui, ne connaissant ni ne pratiquant ce genre de superstition, devaient en rire et en faire un thème à « gaberies. »

Quelle qu'en soit l'origine, on peut dire qu'elle date de loin et qu'elle s'est perpétuée bien longtemps, puisque nous voyons, par les nombreuses citations de MM. Baist[1] et A. Tobler (*Zeitschrift*, II, 303, et III, 98), qu'elle n'a cessé d'être mentionnée du XIIe au XVIIe siècle.

De la langue vulgaire, de l'idiome plébéien où elle avait très-probablement pris naissance, elle avait fini, qui le croirait? par pénétrer dans le sanctuaire de la langue latine, et cela sous le couvert d'Ovide lui-même. Ovide chantant en distiques la lutte du Lombard et de la limace ! Peut-être le malin versificateur qui se cachait sous ce pseudonyme avait-il supposé que ses lecteurs verraient dans ces vers boiteux, écrits dans une langue qui sent par trop son moyen âge, un de ces poëmes en langue gétique comme essaya d'en composer la muse souffreteuse du pauvre exilé.

Car il n'y a pas à en douter, c'est bien au poëte de Sulmone

ciò sta scritto anche nel libro della Cabala (che non ho potuto consultare). Il collega Pallè (modenese) mi dice poi che nella sua provincia ha corso una canzone popolare nella quale, tra le bestie che tormentano i dannati all' Inferno, si ricordano anche i *mugalott* (lumache), forma metatetica di *lumagott*. — Il libro dei Sogni dice: *Lumacone;* vederne = carica onorifica. Se mostra le corna = infedeltà. » — C. C.]

[1] [Aux citations de M. Baist, dont plusieurs, il convient de le remarquer, ne concernent pas les Lombards, par exemple celle de d'Arquier, *la Guerro deous limacs 'countro lous Leytoureses,* on peut ajouter l'indication d'un autre poëme burlesque que je connais seulement par un catalogue de la librairie A. Claudin. Voici l'article :

« *Le Limas,* d'Ubert Philippe de Villiers, au seigneur de Blanchefort. Paris, de l'impr. de Nic. Du Chemin. 1564, pet. in-8°. — Poëme burlesque de la plus grande rareté. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise,* donne le titre du livre d'après Du Verdier, déclare ne l'avoir jamais vu, et « ne sait ce que c'est. » C'est le récit d'un combat entre Silène et un énorme colimaçon. Le champ de bataille est sur les bords de l'Yonne, à un endroit auquel, dans le poëme, on a donné le nom de *Montbuvoys.* — Philippe Ubert de Villiers était *esleu* en l'élection de Clameci. » — C.-C.]

Digitized by Google

que la pièce dont je parle a été attribuée. Le ms. 6111 (fonds latin) de la Bibl. Nationale l'enregistre avec ses 26 distiques bien complets et avec ce titre en toutes lettres : *Ovidius de Lombardo et lumaca.*

Il était certes difficile d'imaginer une attribution qui fût plus contraire à la chronologie, aux habitudes de versification, à la langue et au style d'Ovide. Mais pour berner ces malheureux Lombards tout était permis, même de faire d'un contemporain d'Auguste un déserteur de l'honneur italien.

Malgré le peu de valeur poétique de cette pièce, qui cependant ne manque pas d'une certaine verve, malgré ses incorrections de toute sorte, j'ai cru intéressant de la publier, parce qu'elle grossit le nombre des témoignages déjà réunis sur cette petite question d'histoire littéraire.

A. Boucherie.

[F° 35 r°] OVIDIUS DE LOMBARDO ET LUMACA

Venerat ad segetes lombardus rusticus : illas
  Circuit, et gaudet quod sata leta videt.
Dum letus letas sic admiratur aristas,
  Huic preter solitum visa lumacha fuit.
5 Quid sit miratur ; stupet ; horret et exanimatur.
  Mens abit atque color ; deserit ossa calor.
Ut tandem rediit ad se procul adstat, et inquit :
  « Quod vides scelus est ! Hoc mihi summa dies !
Non lupus hoc rursus vel vipera ? Nescio quid sit,
10 Sed scio, quicquid sit, quod mihi bella parat.
Est clipei signum, signum sunt sunt (*sic*) cornua belli.
  Hem ! pugnare negem ? Non : ego malo mori.
Si superare queam monstrum talis speciei,
  Et decus et formam [1] (*sic*) perpetuam merui.
15 Quid dixi ? Non est probitas [2] occurrere monstro.
  Cetera non desunt bella timenda minus.
Que dabitur laus si furor (*sic*) non pugna vocetur ?
  Humanum non est hoc periisse modo.
Hoc mea si conjunx et proles tota videret (*sic*)

[1] Lisez *famam.*
[2] On remarquera *probitas* avec le sens de *prouesse.*

Digitized by Google

20 Pro solo visu jam sibi tergha darent.
Insuper hec pugna (*sic*) non equa videbitur ulli,
Nam meus armatus (*sic*) hostis, inhermis ego ! »
Sic dubitat; metus atque pudor pugnat (*sic*) in eodem,
Dat pugnare pudor, sed metus ista fugit (*sic*)[1].
25 Denique consilio fiet quod judicat equum.
Consulit uxorem, consuluitque deos.
Dii sibi respondent quod sit palma fruiturus.
Dum vix auderet credere numinibus,
[F° 35 v°] At conjunx timida et metuens ut casta marito
30 Exclamat lacrimans : « Quid, furibunde, paras ?
Que tibi bella placent ? Si non tibi monstra perire[2],
Pone tuos animos, parce mihi misere,
Parce tuis natis si non tibi parcere curas.
Proh dolor ! extremum viderit ista dies[3] ! (*sic*)
35 Non audax Hector, non hoc auderet Achilles ;
Herculis hic dies ardua deficeret. »
— « Pone modum precibus, inquit, carissima conjunx,
Non prece mens audax flectitur aut lacrimis.
Dii mihi sunt hodie nomen sine fine daturi.
40 Jam precor ut valeas et valeant pueri. »
Ut stetit, in campum velox huc tendit et illud (*sic*)
Circumdatque feram magna satis minitans :
« O fera ! cui numquam simile (*sic*) natura creavit,
Monstrum monstruorum (*sic*) pernitiosa lues !
45 Que mihi tu pandis non me tua cornua terrent.
Testaque sub cujus tegmine tuta manes.
Atque hodie dextra forti moriere, ne[c] ultra
Te patiar segetes commaculare meas. »
Et vibrans telum que sint loca proxima morti
50 Prospicit, et palmam strenuus exequitur.
Pro tanto facto que premia digna dabuntur ?
Non est res parva (*sic*). Causidici veniant !

FINIS.

[1] *fugat* (?)
[2] Je ne comprends pas.
[3] *venerit ista dies* (?)

Digitized by Google

GANDIN, GOURGANDINE

Une *gourgandine* est une femme de mauvaise vie; on donne aussi ce nom à une espèce de corset entr'ouvert. Un *gandin* est un dandy ridicule.

De ces deux mots, le premier date au moins du XVIIe siècle, puisqu'il figure dans une comédie de Boursault parue en 1694; le second est tout récent, ou du moins n'a été adopté que tout récemment par la langue courante.

Quelle en est l'étymologie?

Origine inconnue, dit Littré en parlant de *gourgandine,* et il ajoute: « Lhéricher s'appuyant sur ce passage de la *Muse Normande* « Pour s'en aller *gourgandir* sur ces riaux », le tire de *gore,* prostituée, et *gaudir,* réjouir (*Hist. et gloss. du Normand,* p. 381). » Il dit encore: « Le passage de Boursault prouve que *gourgandine,* vêtement, a été dit d'après *gourgandine,* femme. »

Quant à *gandin,* il affirme, je ne sais d'après quelles autorités, que c'était d'abord « le nom d'un personnage de vaudeville. » Cependant cette explication ne me paraît pas très-sûre et ne doit pas nous empêcher de chercher ailleurs la solution de ce petit problème, ou tout au moins d'en faciliter la recherche par des rapprochements nouveaux.

Gandin ne serait-il pas le même que *gâdin,* jeune homme, dans le *bellau,* patois des peigneurs de chanvre du haut Jura? (Voir les *Recherches sur la langue* BELLAU, argot des peigneurs de chanvre du haut Jura, par Ch. Toubin dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* IVe série, 3e vol., 1867).

De même *gourgandine* doit venir, et avec plus de vraisemblance encore, de ce patois *bellau,* qui traduit « un *beau garçon* » par *gour-gâdin.* L'équivalent féminin *gourgâdino,* fr. *gourgandine,* s'en dégage tout naturellement. La filiation des sens n'y contredit pas, car la beauté d'une jeune fille n'est pas le meilleur préservatif pour sa vertu. Il est vrai que le féminin de *gour,* beau, étant *gourdo,* il nous faudrait, pour que l'équivalence fût absolument complète, quelque chose comme *gourdegandine.* Cette objection, dont il faut tenir compte, diminue sans doute la valeur du rapprochement que nous venons de

Digitized by Google

faire entre *gour-gâdin* et *gourgandine*, mais elle ne la détruit pas. Conservons donc la forme *bellau* à côté de la forme française, en attendant que quelque patois voisin nous fournisse sur ce point de nouveaux et plus complets renseignements.

A. Boucherie.

BIBLIOGRAPHIE

Les Littératures populaires de toutes les nations. T. XI. *Littérature orale de la basse Normandie* (Hague et Val-de-Saire), par Jean Fleury. x-396 pages. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc. 1883.

M. J. Fleury a divisé son recueil en deux parties. La première contient les *récits* (légendes, traditions, féeries, contes plaisants, etc.); la seconde, les *chansons, devinettes, proverbes*. Ces textes sont presque tous écrits en français. Le patois y paraît cependant assez souvent, au moins dans la seconde partie, ce qui est, comme on le sait, une garantie de plus d'exactitude et un avantage pour les philologues. Notons, à ce propos, que M. J. Fleury annonce, p. 383, en note, qu'il publiera prochainement une grammaire et un glossaire du patois de la Hague. Bonne nouvelle que nous enregistrons avec plaisir.

Le présent recueil a été composé avec soin et intelligence, comme on peut tout d'abord l'induire des explications données par l'auteur dans sa préface sur le plan qu'il a suivi, et comme on le constate en lisant les textes recueillis.

P. 95. Au lieu du *môron* = salamandre terrestre, c'est l'*orvet*, en patois berrichon l'*anueil*, qui serait un animal si dangereux, s'il y voyait. Voy. le *Glossaire* du comte Jaubert.

P. 200. La même anecdote est racontée par Brillat-Savarin. « Sans éçélo, moussu le curé, dit le paysan forézien qu'il met en scène. — Oui, sans échelles, répond le curé ! » Et le paysan de siffler son chien en lui disant de sortir avec lui, parce que dans cette paroisse on ne disait que des menteries.

P. 210. En Poitou, ce dialogue des coqs présente une légère variante. Quand le maître coq a crié de sa belle voix de basse-taille : *Je le fais quand je veux !* et que le moyen coq lui a répondu un ton plus bas : *Et moi, quand je peux !* le petit coq à voix flûtée répond en criant à tue-tête et sur la même rime : *Vous êtes bien heureux !*

P. 242. Au lieu de *buvons en deux*, une variante donne *tirons en deux*.

Digitized by Google

P. 345. J'ai eu occasion de citer des passages de cette chanson (version charentaise) dans la *Revue des langues romanes*. Celle que je connais diffère par quelques détails sans importance de celle que publie M. J. Fleury. Elle débute ainsi :

Quand p'tit Jean s'en va-t-aux vignes,
Hum ! hum ! la dera là !
Quand p'tit Jean s'en va-t-aux vignes,
Sa serpette sous son bras (*ter*).

P. 377. A Brossac (Charente), on dit que, pour avoir une chaussure inusable, il faut que l'empeigne soit, je ne me rappelle plus de quelle substance, que la semelle soit une langue d'avocat, et que le *lignon* (le fil de la couture) soit fait de rancune de prêtre.

Les Littératures populaires de toutes les nations. T. XII. *Gargantua dans les traditions populaires,* par Paul Sébillot. XXVIII-342 pages. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc. 1883. Prix : 7 fr. 50.

Dans l'*Introduction,* M. P. Sébillot examine, après MM. Gaidoz et G. Paris, la question plusieurs fois agitée de l'antériorité ou de la non-antériorité du Gargantua populaire comparé au Gargantua de Rabelais. Les preuves qu'on peut appeler matérielles manquant, on est et on restera longtemps encore, sinon toujours, dans l'incertitude à cet égard. M. P. Sébillot fait cependant, d'accord avec G. Sand, une remarque qui n'est pas sans importance et qui permet de supposer une origine plus ancienne au Gargantua populaire, à savoir que le peuple ne nomme jamais à côté de cet Hercule goulu et bon enfant ses deux inséparables compagnons de la légende rabelaisienne, Panurge et frère Jean des Entomeures, bien faits cependant l'un et l'autre pour frapper l'attention des conteurs et amuser leur imagination. D'où on est en droit de supposer qu'il n'y a pas eu d'emprunt, parce qu'en pareil cas, pas plus du reste que quand il s'agit d'argent, les emprunteurs n'y vont pas de main morte et ne se contentent pas du tiers quand ils peuvent avoir le tout.

Peu importe au fond que cette question soit résolue dans un sens ou dans l'autre. L'essentiel est de bien constater le rôle que joue et la place qu'occupe dans la littérature populaire cette curieuse légende de Gargantua. C'est la tâche que s'est imposée M. P. Sébillot, et il l'a prise à cœur. Soit de sa personne, soit par correspondance, il s'est procuré des renseignements sur notre héros national (?) à peu près par toute la France. Il les a classés par provinces et il les cite *in extenso,* en ayant soin d'y joindre des notes explicatives et de les faire suivre des rapprochements nécessaires. En un mot, cette publication

Digitized by Google

est, comme celles que nous connaissons de M. Sébillot, très-consciencieusement faite et fort intéressante.

Une ou deux observations pour finir. *Gourgandine* n'a rien à voir avec *gargate* ni avec *gargante*, comme le prétend Bourquelot, p. XIII ; c'est un mot emprunté probablement par l'argot parisien au patois *bellau* (des peigneurs du haut Jura), et signifiant à l'origine *belle jeune fille*. Voy. le présent numéro de la *Revue des langues romanes*, p. 98.

P. 177. Au lieu de « *o l'ématonne* », lisez « *ol ématonne* », *ol* = **ollud* pour *illud*.

A. Boucherie.

La belle collection à laquelle appartiennent les deux ouvrages dont notre ami a laissé les comptes rendus qu'on vient de lire s'est depuis enrichie de neuf autres volumes, qui ne méritent pas moins que les précédents d'être recommandés à nos lecteurs. En voici les titres :

T. XIII. E. Henry Carnoy. Littérature orale de la Picardie. 1883.

T. XIV. E. Rolland. Rimes et jeux de l'enfance. 1883.

T. XV. J. Vinson. Littérature orale du pays basque. 1883.

T. XVI. J.-B.-Frederic Ortoli. Les Contes populaires de l'île de Corse. 1883. Il est regrettable que l'éditeur n'ait pas donné la version corse de ces contes à côté de la version française.

T. XVII-XVIII. J.-B. Weckerlin. Chansons populaires de l'Alsace. 1883. Le texte alsacien est accompagné d'une trad. française.

T. XIX-XXI. Jean-François Bladé. Contes populaires de la Gascogne. 1886. On regrette, comme pour le t. XVI, que ces contes ne soient pas donnés dans leur forme indigène.

T. XXII. Paul Sébillot. Coutumes populaires de la haute Bretagne. 1886.

Le prix de chaque volume, élégamment cartonné en percaline rose, est de 7 fr. 50.

Mentionnons à cette occasion une nouvelle revue, qui est le complément naturel et nécessaire de la bibliothèque des *Littératures populaires de toutes les nations*, et dont nous avons reçu récemment les deux premiers numéros. C'est la *Revue des traditions populaires*[1], publiée par les mêmes éditeurs que la Bibliothèque, sous la savante direction de M. Paul Sébillot.

C. C.

[1] Un numéro par mois ; 12 fr. par an.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Académie de Nimes

Concours pour les années 1887 *et* 1888

L'Académie met au concours deux études pour participer aux prix à décerner, savoir:

I. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr., à décerner en 1887.— Histoire littéraire: des Origines du *Félibrige;* de son influence au point de vue littéraire et philologique, et de son avenir.

II.— Médaille d'or de la valeur de 300 fr. à décerner en 1888.— Histoire locale: Jean Nicot, seigneur de Villemain, né à Nimes en 1530, mort en 1600, secrétaire du roi Henri II; sa vie, ses écrits, son ambassade en Portugal.

Conditions communes aux deux concours. — Les œuvres seront adressées *franco* au secrétaire perpétuel de l'Académie, au plus tard le 31 *décembre* 1886, pour le premier concours, et le 31 *décembre* 1887, pour le second concours.

Elles ne seront point signées et porteront une épigraphe, répétée sur un billet cacheté contenant le nom de l'auteur.

Les travaux devront être inédits, n'avoir été présentés dans aucun autre concours, et seront conservés dans les archives de l'Académie.

Les auteurs auront toutefois le droit d'en faire prendre des copies, mais à leurs frais et sans déplacement.

Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la remise des manuscrits.

***

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par M. Nizier du Puitspelu : *la Revue lyonnaise,* année 1885 ;

Par M. Achille Mir: le manuscrit de son poëme *lou Sermou del Curat de Cucugna;*

Par MM. Hamelin frères: *lou Sermou del Curat de Cucugna,* par Achille Mir; un ex. de l'édit. gr. in-4°, réglure rouge ;

Par M. G. Guichard : *Armagna dóufinen per lou bel an de Diou* 1886. Valenço, in-12 ;

Par l'auteur: Don Savié de Fourviero, canounge de Ferigoulet, *Predicanço nouvialo.* Cavaioun, 1886;

Par l'auteur : *il Dialetto nizzardo nelle sue affinità foniche e grammaticali colle lingue daco-romana, spagnuola, portoghese,* etc., de Emanuele Valeri. Nizza, 1885 ;

Par l'auteur: *Nosto-Damo-de-Lourdo,* poëme provençal par l'abbé Célestin Malignon. Paris, 1886, in-12 de 378 pp.;

Par l'auteur : *Chants populaires de la France,* par E. Rolland, t. I ;

Par l'Académie roumaine : *Doine şi strigaturĕ din Ardeal date la iveală* de Dr Ivan Urben Iarnik şi Andreu Barseanu. Bucuresci, 1885; — Hasdeu, *Etymologicum magnum Romaniæ,* fasc. 2 ;

Par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron : Bonal, *Comté et Comtes de Rodez.* Rodez, 1885 ;

Par la « Smithsonian Institution »: *Annual Report of the board of*

Digitized by Google

regente of the Smithsonian Institution, for the year 1883. Washington, 1885.

Par M. François Vidal : *Vêpres des typographes*, 1 p. in-4. — Trois numéros du *Mémorial d'Aix*.

Par M. Campadieu : un numéro du *Midi-Journal*, de Béziers, contenant des vers provençaux.

Par l'auteur: Fluors alpinas rimas da G. F. Caderas. Coira, 1883; — Nuovas Rimas da G. F. Caderas. Coira, 1879.

Par l'auteur : Itinéraire de Louis XI dauphin, par Ulysse Chevalier. 1886.

Par l'auteur : Flore populaire des Vosges, par N. Haillant.

Par M. Haillant : Extrait d'un rapport de M. Darmesteter sur l'ouvrage précédent.

⁂

Liste alphabétique des périodiques que la Société des langues romanes reçoit par échange ou à d'autres titres[1].

Archiv für das Studium der neueren Sprachen (Berlin).
Archivio glottologico italiano (Milan).
Bulletin du Cercle S. Simon (Paris).
Bibliothèque de l'Ecole des chartes (Paris).
Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (Paris, Ministère de l'Instr. publique)
Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Die, Gap et Grenoble (Romans).
Bulletin historique et archéologique de Vaucluse (Avignon).
Butlleti mensual de la Associacio d'excursions catalana (Barcelona).
Courrier de Vaugelas (Paris).
Giornale storico della letteratura italiana (Turin).
Gralla (la), setmanari catala y literari (Montevideo).
O Instituto (Coïmbra).
Journal de Forcalquier.
Journal des savants (Paris).
Literaturblatt für germanische und romanische Philologie (Heilbronn).
Melusine (Paris).
Museo Balear (Palma de Mallorca).
Nemausa (Nimes).
Polybiblion (Paris).
Propugnatore (il) (Bologne).
Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger (Paris, Ministère de l'Instr. publique).
Revue de Béarn, Navarre et Lanes (Paris).
Revue critique d'histoire et de littérature (Paris).
Revue félibréenne (Lyon).
Revue de Gascogne (Auch).
Revue historique, scientifique et littéraire du Tarn (Alby).
Revue de linguistique et de philologie comparée (Paris).
Revue sextienne (Aix, en Provence).

[1] Ne sont pas compris dans cette liste les bulletins ou mémoires des sociétés savantes énumérées dans la liste suivante.

Digitized by Google

Rivista critica della letteratura italiana (Florence).
Romania (Paris).
Romanische Forschungen (Erlangen).
Romanische Studien (Bonn).
Studj di filologia romanza (Rome).
Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur (Oppeln).
Zeitschrift für romanische Philologie (Halle).

∴

Liste, par ordre alphabétique de départements, des sociétés savantes qui échangent leurs publications avec la REVUE DES LANGUES ROMANES.

ALPES (BASSES-). Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes (Digne).
ALPES (HAUTES-). Société d'études des Hautes-Alpes (Gap).
ALPES-MARITIMES. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes (Nice).
ARIÉGE. Société ariégeoise des sciences, lettres et arts (Foix).
AVEYRON. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (Rodez).
BOUCHES-DU-RHÔNE. Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Aix.
CHARENTE Société archéologique (Angoulême).
CORRÈZE. Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze (Tulle).
CREUSE. Société des sciences archéologiques et naturelles de la Creuse (Guéret).
DORDOGNE. Société archéologique et historique du Périgord (Périgueux).
DRÔME. Société d'archéologie de la Drôme (Valence).
GARD. Académie du Gard (Nimes).
GARD. Société scientifique et littéraire d'Alais.
HÉRAULT. Académie des sciences et lettres de Montpellier.
HÉRAULT. Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
INDRE-ET-LOIRE. Société française d'archéologie (Tours).
ISÈRE. Académie delphinale (Grenoble).
LOT. Société des études littéraires, scientifiques et historiques du Lot (Cahors).
LOZÈRE. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère (Mende).
PUY-DE-DÔME. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.
PYRÉNÉES (BASSES). Société des lettres, sciences et arts (Pau).
SÈVRES (DEUX). Société de statistique des sciences et lettres (Niort).
TARN-ET-GARONNE. Société archéologique de Tarn-et-Garonne (Montauban).
TARN-ET-GARONNE. Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne (Montauban).
VAR. Société académique du Var (Toulon).
VAR. Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
VAUCLUSE. Académie de Vaucluse (Avignon).

Le gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

MARS 1886

TOME ~~XXVIII~~ XXIX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — CASTETS. — Recherches sur les chansons de geste (*suite*). 105
Dial. mod. — E. REVILLOUT. — Le mot paire et les mots français qui n'ont pas de singulier. 133
L. LAMBERT. — Contes populaires du Languedoc (*suite*). 143
Bibliographie. 154
Chronique. 155

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES
SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE
ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

(Suite)

Fol. 154, r° a. Segneurs, or escoutes, n'i ait noise ne ton;
Que Damedieu de gloire nous doinst beneïchon,
Et je vous canteroi d'une bonne canchon;
Feite est de vraie estoire, poi i a se (se) voir non.
5 Chil jougleor nous chantent de Maugis le larron
Comment il guerroia l'emperere Kallon
Pour aidier ses cousins les .IIII. fis Aymon;
Mès chen n'est pas d'ileuc que nous vous canteron,
Mès je vous en diroi la droite nation,
10 Où il aprist le sens que il sot à foison.
Il est voir que Maugis fu asses gentis hom:
Son pere fu duc Buef, li sire d'Aigremon;
La ducheise, sa mere, à la clere fachon,
Fille Hernaut de Moncler o le flouri grenon.
15 Si fu aieus Maugis qui ot cuer de lion,
Et d'Espolice le riche roi Othon,
Et Doon de Nantueil, Girart de Rousillon,
Et Aymez de Dordonne qui moult par fu preudom.
Si furent si cousin lez .IIII. fix Aymon,
20 Quar né fu et estrait de bonne nation.
Or vous diroi l'estoire com en escript trouvon.
A une Pentecouste, aprez l'Ascention,
Tint à Aigremont feste le riche duc Bevon.

Digitized by Google

Tout i fu le barnage entour et environ,
25 Moult fu la court pleniere que de fi le set on.

Le duc Buef d'Aigremont, qui moult fu preus et ber,
Ot moullier bele et gente qui moult fist à loer.
Ains que portast la dame o le viaire cler,
Furent lonc temps ensemble, chen sachiez sans douter;
30 Mès puis ot tiex enfans, si com m'orrez conter,
Dont il leur couvint puis mainte lerme plorer,
Et li et le duc Buevez mainte paine endurer.
Segnors, or escoutez, lessiez la noise ester.
A une Pentecouste que len doit celebrer,
35 Tint le duc Buef grant feste à Aigremont sus mer;
Là fu court si pleniere que ne vous sai conter.
Quant fu fet le servise, si alerent laver.
Moult i ot riches mes d'oisiaus et de sengler.
Quant il orent mengié, les napes font oster.
40 Chil damoisel de pris se coururent armer,
Tost et isnelement vont es chevax monter,
Et issent d'Aigremont pour lor cors deporter.
Contreval la riviere sunt alés behourder.
Le duc Buef d'Aigremont i va pour esgarder.
45 La ducheise en .I. car s'i est feite mener,
Pour chen qu'ele iert si grosse que el ne pot aler.
Prez estoit li terme qu'el devoit enfanter.
O li ot .II. pucheles où moult se pot fier.
L'une iert sa suer Ysane qu'ele pot moult amer,
50 L'autre fu née esclave, qu'ele acata sus mer:
Fille fu l'Amirant de Palerne sus mer.
Moult lor plet le deduit que font li bacheler.
Une lieue pleniere font le behourt aler.
Si com le soleil prist sus le vespre à tourner,
55 Prist la dame ses mains, si commenche à crier.
Le duc Buef l'a oïe, le behort fet cesser.
En l'oraille d'un bois fist le char esconser,
Tant que Dex eüst fet la dame delivrer.

De son mal la duchoise durement traveilla,
60 Damedieu et sa mere douchement reclama.

Digitized by Google

Ne demoura puis gueirez que Ihesus li aida,
Fol. 154, r° b. Quar .I. moult bel enfant la duchoise donna;
Mès le mal la rengoisse, quar .I. autre en i a.
Damedieu et sa mere douchement reclama,
65 Et Dieu par sa pitié manois la delivra,
D'un autre bel vallet la dame delivra;
Ele prist .I. chier paile qu'en sez chambrez trouva,
La dame en .II. moitiez maintenant le trencha,
Les .II. enfans petis dedens envolepa;
70 Et .II. aniax d'or fin que en ses .II. mains a,
Le duc li ot donné le jour qu'il l'espousa,
As .II. enfans petis que durement ama
As .II. oreillez destrez les aniax pendu a,
Que che est la coustume de chel païs de là.
75 En .I. a une pierre: ja qui la portera,
Anemi ne maufe ne l'enfantosmera.
La dame fu malade, à paine reposa.
Au duc Buef d'Aigremont la nouvele ala
Que la dame est delivre, .II. enfans eüs a.
80 Quant le duc l'a oï, Damedieu reclama,
Souef et belement mener lez quemanda
De si à Aigremont, et ileuques gerra.
Atant le char s'en va et la gent s'arôuta,
Tout droit à Aigremont belement chemina;
85 Mez anchois qu'il i soient, grant damage i ara;
Je cuit que lez enfans ambedui perdra.

Moult est lie le duc Buef d'Aigremont et sa gent
Que la dame est delivre, qui tant a le cors gent.
Tout droit à Aigremont qui sus la roche pent,
90 La quemande amener souef et belement;
Mez il n'ont point alé plus de demi arpent
Que il ont encontré l'amiral Sorgalant,
Qui Monbrant la chité avoit en chasement.
Moult haoit le duc Bueve et le grevoit forment.
95 De Melent revenoit d'assaillir l'Amustant
Que il reguerrioit moult angoisseusement.
Le duc oï la noise et le tabourement.
De chen poveit estre s'emerveille forment.

Digitized by Google

L'ensengne à l'aumachour voit balier o vent:
100 Bien l'a reconneüe, si a dit à sa gent:
« Barons, dist il, pour Dieu omnipotent,
» Ves ichi de Monbrant l'amiral Sorgalant.
» A la bataille sommez, jel soi à essient.
» Comment le feron nous? pour conseil le demant.
105 » De la ducheise sui en grant esgarement,
» Quar ele est moult malade et en .I. grant torment. »
« Sire, dist Savari, .I. quens de Bonivent,
» Meton les en chel bois en .I. esconsement,
» A .XXX. chevaliers plains de grant hardement,
110 » Jusqu'à tant que l'estour ara pris finement;
» Quar au devant nous sunt li Sarrasin pullent.
» Loing sommez d'Aigremont, le notre chasement. »
« Voire, dist le duc Buef, le cuer en ai dolent. »

Le duc Buef d'Aigremont, qui ne fu pas vilains,
115 A .XXX. chevaliers, tous ses amis chertains,
Armez d'aubers et d'elmez, es destriers castelains,
Atant es vous la route de païens primerains,
Et le bon duc leur sailli d'un costains.
Alés les sunt ferir iries comme ferains,
120 Ne les pot garantir targe, escu ne clavains.
Ochis ont les premiers, n'en est remez .I. frains.
Dez armez s'adouberent esroment qui ains ains.
Grant noise demenerent li mal fix à putains.
Fol. 154, v° a Sorgalan l'aumachour en a oï les plains;
125 Il fet sonner ses cors plus de .V°. au mains.

Moult par i ot estour merveilleus et pesant;
La duchoise en son char est u bois verdoiant,
Et a oï la noise et la criée grant.
« Hé Dex, biau sire pere, dist la dame vaillant,
130 » Quel noise est chen que j'oi, moult me vois merveillant. »
« Dame, chen dist l'esclave, estour i a pesant. »
Et la ducheise pleure, moult ot le cuer dolent,
Et Ysane sa suer la va reconfortant.

Moult fu grant la bataille et merveillex l'estour,

Digitized by Google

135 De sanc et de chervele fu tout couvert entour.
Ileuc ot .I. païen fel et mal engignous,
Tapineas espie ; moult fu let et hidous :
Au char vint à la dame qui moult estoit tristous,
L'ainsné enfant a pris, ainc ne li fu descous ;
140 Atant s'en va fuiant le païen orgueillous
Droitement à Touleite, tout le quemin herbous.

Or emporte li enfez Lapiniaus l'espie
Droitement à Monbranc, la fort chité garnie ;
Là le vendra, chen dist, à la gent païennie.
145 Et la duchoise pleure, moult forment bret et crie,
Quar grant fu li estour et plaine l'envaïe.
Et, quand l'esclave voit la pesant arramie,
Tost et isnelement est du char departie ;
L'autre enfant a seisi, ne s' i atarga mie.
150 Atant s'en va fuiant, que ne detrie mie,
Droitement à Palerne où elle fu ravie.
Moult par fu grant la forche de la gent païennie,
Du char ont trait la dame sus l'erbe qui verdie.
Là fu Ysane prise, la bele, l'eschevie,
155 Qui fille fu Hernaut de Moncler la garnie.
.I. païen l'a ravie, Sorbare de Nubie :
Damedieu le confonde, le fix sainte Marie.

Moult par i ot estour merveilleus et plenier
Environ la duchoise u bos sous l'olivier.
160 Le duc Buef i fiert du riche branc d'achier,
Cui il ataint à coup n'a de mire mestier.
En Aigremont le sorent, n'i ot que courouchier ;
Par le pales en lieve la noise et le tempier.
As armez sunt couru serjant et chevalier,
165 A l'estour sunt venu pour duc Buef aidier,
Et furent bien as armez cent millier.
Là veissiez estour merveilleus et plenier.
Sorgalant l'Amachour fist ses cors grilloier,
Ses païen assembla par dejouste .I. rochier.
170 Atant es Sorbare, le cuvert losengier,
Qui Ysane en aporte, la bele au cors legier,

Digitized by Google

Au fort roi Aquilant de Maiogre le fier.
Le fort roi Aquilant la prist à aresnier :
« Amie, dist le roi, gardez ne me noier :
175 » Es fille de vilain, de duc ou de princhier? »
« Sire, dist la puchele, à cheler ne vous quier:
» Suer sui je à la ducheise fille Hernaut de Moncler.
» Se vous me voulez rendre sans mon cors empirer,
» Vous en arez d'argent carchié .IIII. sommier. »
180 « Par Mahon, dit le roi, que je doi avoir chier,
» Je n'en prendroie mie tout l'or de Montpellier. »

Lies fu roi Aquilant quant oï la nouvele,
Que ele [fu] gentille et avenant et bele.
« Par Mahommet, dist il, que on prie et apele,
185 » O moi vous en vendrez, si serez mon ancele. »
Fol. 154, vo b Chele en a si grant duel, à poi que ne canchele.
La nuit fu moult serie et la lune fu bele.

Le duc Buef d'Aigremont à la fiere vigour
Ot sa gent assemblée que n'i a fet demour,
190 Tout environ le char où fu la franche oisour,
Qui pour ses .II. enfans fet grant noise et [grant] plour.
A icheste parole s'estoit mis au retour
Tout droit à Aigremont dessous le pin antour.
La ducheise ont couchié en sa chambre à flour :
195 .VIII ans jut puis malade dessous le couvertour.
Et païen s'en tornerent quant il virent le jour.

Au matin parsom[1] l'aube, quant elle fut venue,
S'en tournerent païen, chele gent mescreüe.
Aquilant de Maiogre à la pensee aguë
200 A Maiogre s'en va que il a maintenue.
O li enporte Ysane, d'un paile fu vestue.
Quant il vint à Maiogre, sans point d'aresteü(r)e
L'espousa à moullier, si en a fet sa drue ;
Puis l'a roi Aquilant tant longuement tenue
205 Qu'il en ot roi Brandoine qui puis tint Valfondue,

[1] V. 197. Ms. « Au matin par sous l'aube quant le jour esclerie. »

Digitized by Google

Quant Maugis ot la teste roi Aquilant tolue.
L'esclave qui l'embla en la se[l]ve ramue,
S'en va droit à Palerne dont ele fu issue :
Miex li vausist encore qu'ele fust remanue.

210 L'esclave à tout l'enfant a sa voie tornée
Droitement à Palerne, là où ele fu née ;
Et Tapiniaus a l'autre qui sa voie a hastée
Droitement à Monbrant, la fort chité loée.
Tant erra qu'il i vint à une matinée ;
215 [Esclarmonde [1]] trouva en la chambre pavée,
La fame Sorgale qui plus bele est que fée.
De Mahon l'a l'espie hautement saluée :
« Que est chen que tu portes, dist la dame henourée?»
« Che est le fix duc Buevez à la chiere membrée
220 » Qui sire est d'Aigremont qui siet en mer salée.
» De II. en est la dame n'a gueirez delivrée.
» Je li emblai chesti en la forest ramée,
» Or le voudroi porter outre la mer salée.
» Là en arai d'avoir une quartée. »
225 Et la dame respont quant el l'a escoutée :
« Tu le me leiras chi par bonne destinée ;
» Je t'en donroi d'avoir une mine comblée. »
« Dame, dist le païen, bien me plest et agrée. »
« Par Mahom[met], dist ele, qui ma vie a sauvée,
230 » Or ait nom Vivien par bonne destinée. »
Vivien fu clamé tant comme il ot durée,
Tant vesqui longuement qu'il ot fame espousée.
Es l'esclave, qui s'est de la dame sevrée,
Si va droit à Palerne dont ele fu robée.
235 En une lande large, sous l'espine à la fée,
Ileuques s'aresta et fist sa reposée.

Là s'aresta l'esclave, ainsi com je vous di,
Sous l'espine à la fée, enmi le pre flouri.
N'ot pas sa reposée longuement fet issi,
240 Quant du bois .I. [liepart[2]] et .I. lion issi.

[1] Ms. Et Clermont le.
Ms. serpent.

Digitized by Google

Fain les cache et argue, moult estoit agrami ;
Quant il voient l'esclave, chele part sunt guenchi.
Droit à l'esclave sunt tout maintenant verti,
Et quant lez vit venir moult s'en espeüri.
245 Tost et isnelement en son estant s'asist,
Fol. 155, ro a L'enfant met deriere li, si a .I. pel coisi,
Ele s'est abessié, maintenant le saisi.
Atant es le lion que plus n'i atendi.
L'esclave tint le pel, par vertu le feri,
250 Mez chen ne li valut la monte d'un espi.
Ne pourquant ele l'a durement estourdi.
Le lion bret et crie que li gaut en tenti;
Puis a geté la poe que plus n'i atendi.
Amont u chief la fiert que il li a croissi.
255 A douleur la depiechent, ele a geté .I. cri.
Tost l'orent devourée et le cors departi,
Puis en vont à l'enfant qui noient ne dormi.

A l'enfant sunt andui lez bestez reperiés,
Pour chen qu'il fu petit, fu forment convoitiés,
260 Le liepart saut avant, puis s'estoit avanchiés.
Quant le lion le voit, moult en fu aïrés;
Ne veut que il i soit de noient parchonniers,
De lui est le liepart fierement rechigniés ;
Mez sachies, le liepart fu fier et engaigniez.
265 Quant le lion le voit venir si esragiés,
Adonc est li estour merveilleux commenchiés.

Les bestez se combatent, si com povez oïr,
Pour le petit enfant qu'il veulent engloutir,
Mez li un ne vouloit l'autre pas acueillir.
270 Tant dura la bataille pres fu de l'ascrir.
Ne peuvent mès l'estour endurer ne soufrir,
Quar de lor sanc ont fet la terre acouvertir.
La terre en est vermeille, chen sachiez sans mentir;
Lor bouiaus veissiez à la terre gesir,
275 Tant ont fet lor costez et lor cuirs desmentir.
Toutez .II. lez couvint à la terre flatir.
Or aït Dex l'enfant, s'il li vient à plaisir.
En tel sens les couvint devier et mourir.

Digitized by Google

Ainsi com vous oes, l'estour remes estoit
280 Des .II. bestes sauvagez, qui tant duré avoit
Que l'une deles l'autre morte à terre gesoit,
Et l'enfant sous l'espine crioit haut et braoit.
Ne demoura puis gueirez que par ileuc passoit
Oriande la fée qui Rocheflour tenoit.
285 A .IIII. de ses fées vint à l'espine droit ;
Le jour ont chevauchié, durement se douloit ;
Sous l'espine ramée maintenant deschendoit.
Sus .I. paile s'asist que on li estendoit,
Et devant lui lez bestes ambedeus regardoit.
290 La teste de l'esclave deles veüe avoit.
« De fame fu, chen dit, bien le voit et bien soit ;
» Chest bestez l'ont mengié sans doutanche orendroit. »
Atant de l'autre part l'enfant plourer oeit.
Ele vint chele part, maintenant le prenoit.
295 En son geron le met, li enfes li rioit.

Oriande la fée à la clere fachon
Tint le petit enfant qui li rit à foison.
El le desmaillota, vit chen fu valleton.
L'anel vit à l'oreille qui valoit maint mangon.
300 Ne l'ama pas petit, pour voir le vous dison :
« Il est de haute geste, foi que doi .S. Simon. »
A icheste parole es venir le troton
Espiet une espie venir tout le sablon.
Nies estoit à la fée dont nous ichi parlon.
305 N'ot que .III. piez de lonc, si queurt plus de randon
Que cheval espanois ne mulet arragon.
.I. enfant de .VII. ans resemble à la fachon,
Fol. 155, r° b Si en a plus de .C. et est trop fort larron.
Il va droit à la fée sans nule aresteison.
310 De Dieu la salua qui fist .S. Lazarun.
« Biau nies, dont venes vous et de quel region ? »
« Dame, je vieng de Franche, le royalme Kallon.
» Ma revenue fu tout droit par Aigremont.
» .III. jours i sejornai, par Dieu et par son nom ;
315 » Et chil enfant, qui est, dedens vostre giron ? »
» Biau nies, chen dist la fée, par Dieu et par son nom,

Digitized by Google

» Nous l'avon chi trouvé tout seul, sans compengnon
» Et ves là une teste qui gist sus le perron. »
Espiet prent la teste, si l'esgarde environ,
320 Bien l'a reconneüe au vis et au menton ;
Puis a dit à la fée : « Le voir vous en diron.
» Chil enfes si est fix au duc Buef d'Aigremont.
» .II. en ot l'autre jour la dame au bois d'Abron,
» Et veschi une esclave, Dex li fache pardon. »

325 Moult est liée la fée à la fresche coulour
Quant ele a de l'enfant oïe la vraiour,
Qu'il est nes et estreit de la geste franchour,
Et qu'en son lignage a maint gentil poigneo[u]r.
Atant est remonté u mulet Misaudour.
330 Tant vont esperonnant, qu'il n'i firent demour,
Qu'à Rocheflour vindrent que n'i firent demour.
Là descendi la fée en son pales antour.
L'enfant fit baptizier à joie et à baudour.
Pour chen qu'il l'ont trouvé u bois à la verdour,
335 Li a mis nom Maugis, puis ne li failli jour.

Oriande la bele qui moult ot cler le vis,
Les fées entendirent nuit et jour à Maugis.
Oriande ot .I. frere qui avoit nom Baudris,
Esté ot à Touleite .VII. ans et .XV. dis.
340 Plus sot d'encantemens que uns homs qui fust vis.
Quant Maugis fu d'aage qu'il ot auques avis,
A lui aprendre fu nuit et jour ententis,
Et Maugis n'iert d'aprendre parecheus n'alentis.

Oriande la fée o le viaire cler
345 Entendi moult forment à Maugis alever,
As mestrez le feisoit nuit et jour doctriner ;
Et, quant il fu d'aage qu'il pot armes porter,
La fée l'adouba et li chainst le branc cler.
Si en fist son ami, si l'oï je conter,
350 Mès, dont il iert venus, li fist moult bien cheler,
Qu'il ne peüst de li partir ne dessevrer.
Chen fu aprez avril, si com may dut entrer,

Digitized by Google

Que Maugis et la fée, qui moult fet à loer,
Par dessous Mongibel s'alerent deporter,
355 Tout du lonc du rivage le païs regarder.
Maugis a regardé tout contreval la mer,
Vit l'isle de Bocan moult durement fumer.
A s'amie la bele commenche à demander :
« Dont vient chele fumiere que je voi là ester ? »
360 « Amis, chen dist la fée, ne le vous quier cheler.
» Ch' est l'isle de Bocan, chen sachiez sans douter.
» D'ileuques vient le soufre moult puant et amer ;
» Si comme il est ars, s'en va aval la mer.
» La mestre queminée est d'enfer, sans fausser.
365 » Bocan, il art tous jors, qu'il ne veut pas finer.
» Mez d'une grant partie n'i pot nul abiter,
» Quar .I. cheval i a qui moult fet à loer :
» Apelé est Baiart, [a]i[n]ssi l'oï nommer. »

Fol. 155, v° a. « Amis, dist Oriande, sachies à ensient :
370 » Le cheval est faé, je le sai vraiement.
» .I. dragon l'engendra ileuc en .I. serpent,
» Et encore le gardent u grant derubement,
» Et .I. moult fier deable, je vous di vraiement.
» Si a nom Raanas, hideus est durement.
375 » Le cheval est faé, et tant a le cors gent
» Que le jour porteroit trestout delivrement
» .III. chevaliers armez en .I. tornoiement. »

Maugis pensa .I. poi, si s'estoit embrunchiez ;
Puis a dit a la fée, quant il fu redrechiés :
380 « Je vous pri, douche amie, que me donnez congiés
» D'aler veïr Baiart qui tant est resongniés. »
« Amis, dist Oriande, bien puet estre lessiés.
» Se vous estiez .C. armez et haubergiez,
» Sachiez de verité, ja n'en revendroit piés. »
385 « Dame, chen dist Maugis, jamez ne serai liés,
» Se je nel vois veir, je vous di sans cuidiers. »
« Amis, dist Oriande, il vous est otroïés.
» Ales seürement, ne soies esmaïés. »
Quant Maugis l'a oï, durement en fu liez.

Digitized by Google

390 T'ost fu maintenant .I. batel pourcachiés,
Puis sunt à Rocheflour maintenant reperiés
Maugis prist maintenant, ne s'i est detriés,
Une pel d'ours boçue que il a escorchiés.
.I. vestement l'en fu tout maintenant loiés.
395 Au matinet au jour, quant il fu escleiriés,
De son vestement s'est Maugis appareilliez.
D'un cuir de buef aussi durement fu froiés,
Queues de goupil ot environ atachiés,
Et de chascune part ot .II. cornez drechiés.
400 Il resemble deable, de verté le sachiez.
Baudris li a son mestre .I. croc de fer bailliés,
O lui porta s'espée ; si fu moult enseigniés,
Si de lui poveit estre Raanas engigniés.

Maugis de Rocheflour est parti son manoir,
405 A la mer est venu, n'i vout plus remanoir.
En son batel entra, si naja à povoir
Droitement à Bocan qui ne fine d'ardoir.

Maugis nage forment vers Bocan u batel.
Tant esploite et tant nage que il vint isnel,
410 Puis a monté la roche qui fu du temps Abel,
Et a geté .I. bret plus fier d'un lionchel,
Et henist et recane et muit comme .I. torel.
Tout en fet retentir environ le monchel.
Raanas l'a oï, si ist de son fournel,
415 Il a geté .I. bret aussi comme .I. torel,
Qu'on le puet oïr moult prez de Mongibel.
Il a veü Maugis, si li semble moult bel,
Raanas li demande : « Dont viens tu de nouvel? »
Et Maugis li respont, le gentil damoisel:
420 « De Franche où j'ai fet de mon vouloir isnel.
» Je fis au roi ochirre sa fame d'un coutel ;
» La dame de Monmartre, l'abecesse Ysabel
» Fis l'autre jour gesir o l'abbe Daniel. »
Et respont Raanas: « Chi a riche chembel.
425 » Quant en enfer vendras, tu aras bel apel.
» Tu seras ostelé en moult riche vessel. »

Digitized by Google

Quant acointié se fu Maugis de Raanas,
Si a monté la roche qui fu feite à compas.
Maugis s'est pourpensé, qui n'estoit mie las,
430 Que, se il ne l'encante, il n'est mie de gas.
fl. 155, vo b. Quanque il pourroit fere ne vaudroit point .II. as.
Il sot plus de clergie assez que Ypocras.
Le deable conjure souave[men]t tout en bas
Des haus noms Damedieu et de .S. Nicolas.
435 Si fort l'a conjuré que tout isnele pas
Sus une roche bise est queü a .I. quas.
De là ne se mouvroit pour tout l'or de Damas.

Quant Maugis ot issi tant le deable estraint,
.III. dez noms Damedieu a sus le perron taint,
440 Qu'il ne se pot mouvoir, ains se doulouse et plaint.
La grant forche de Dieu si le prent et estaint.
Lors s'en tourna Maugis que il plus n'i remaint.
De la roche monter de noient ne se faint,
Venus est à la fosse là où li serpent maint.

445 Le serpent fu moult grant et de leide estature.
Onques mez si hideus ne regarda nature.
Quant Maugis vit venir, si a levé la hure,
Cuida que fust deable quant il vit sa figure.
Quant Maugis l'a veü, de rien ne s'aseüre ;
450 De Dieu le gloriex le grant serpent conjure ;
Puis a sachié l'espée dessous la couverture,
Droitement sus la teste, où ot mainte painture,
A feru le serpent, mez la pel fu si dure
Qu'il n'i forfist vaillant une pomme meüre.

455 Dispeus fu moult grant, moult ot le regard fier,
Quant se senti feru n'i ot que courouchier.
Qui adonc la veïst estendre et herichier
Et la gueule baer et les dens rechignier.
Et Maugis par la goule let aler le goulier,
460 Du croc de fer li va .I. ruiste coup paier ;
Mez ne lit valut mie la monte d'un denier.

Maugis est en Bocan, la grant montaingne aguë,

Digitized by Google

O le serpent felon qui durement l'arguë :
Toute li avoit arse la grant pel malostrue.
465 Se Maugis ne fust viste, qui tant proesce arguë,
Du cors li eüst l'ame et la vie tolue.
Mès il tourne plus tost que faucon n'ist de mue.
Le serpent va ferir en la teste crestue,
Que la hure li a devant toute abatue.
470 La beste s'aïra, forment s'est irascue,
Et Maugis fist que sage, ne l'a mie atendue.
Deriere lui coisi une pierre fendue :
Le creus en estoit large, mez poi i a veüe.
L'entrée en fu estroite, et petite, et menue.
475 Ens s'est Maugis feru sans point d'aresteüe,
Et la beste apres lui s'est tantost embatue.
Par les espaules est u pertrus retenue,
Ne pot aler avant, ileuc est remanue.

Dispeus est en la roche dolent et irascus
480 Dont l'entrée est petite, le creus grant et moussus.
La roche mort et grate le deable crestus.
Maugis, quant il le voit, s'est ariere tenus,
Et quant fu eslongniez, si assaut de vertus
Au branc fourbi d'achier qui bien est esmoulus.
485 Mez chen ne li valut vaillissant .II. festus,
Et Maugis reclama Ihesu qui maint la sus
Que il d'ileuc le giet, qu'il n'i soit confondus.

Maugis est en la roche moussue et enhermie,
Courouchié et dolent moult forment se gramie,
490 Mez le serpent felon a l'entrée seisie.
Il prent le croc de fer, par ire grant le rue.

Fol. 156, r° a. Le grant serpent felon va ferir les l'oïe.
La gueule avoit baée la beste maleïe.
Et Maugis li lanche ens à la chiere hardie,
495 Le tret de fer i boute par moult grant arramie ;
Le cuer et la couraille li deront et esmie,
Par la gueule le sache une moult grant partie.
Quant Maugis l'a veü, Damedieu en merchie,

Digitized by Google

Maintenant recourt sus à la beste fournie,
500 Mès il ala trop pres, si fu moult grant folie,
Que la beste s'estent qui la mort a igrie.
As ongles le seisi par si grant arramie
Qu'entre ses piez l'abat sus l'erbe qui verdie.

Le serpent tint Maugis entre sez piés devant
505 As ongles qui sunt grant et agu et trenchant.
Des flans et des costez en va le sanc raiant,
Entre ses piés se pasme, tant le va angoissant:
Jamez jour de sa vie ne ferist coup de brant.
Mez le serpent mourut, sachiez, demaintenant
510 A mourir enfla si, aheuge fu et grant
N'est hons qui l'en ostast pour tout l'or d'Orient.
Quant Maugis l'a veü, moult se va esmaiant.
Le vespre aprecha, le jour va declinant
Et lez bestez s'esmurent dont il i avoit tant,
515 Escorpions et tigrez, autrez menus serpent,
Culeuvrez et lesardes et boteriax pullent,
Et siflent environ, les testez vont levant.
Se Maugis ot paour, ja nul ne le demant.
Sus une haute pierre est monté maintenant
520 Et tint le croc de fer et sachie le nu brant.
Or le sequeure Dieu le pere tout puissant.

Maugis est en la roche dont il ne puet issir,
Dolent et courouchié n'a en lui que martir.
Trestoute nuit veilla, n'ot cure de dormir
525 Pour les bestes sauvages que il doit moult haïr,
Qu'il voit environ lui tant crier et saillir,
Le feu de Bocan ot environ lui bruir.
Baiart le bon destrier oï si fort henir,
Que l'isle de Bocan en fesoit retentir

530 Maugis est en Bocan en la roche soustaine
Qui fu leide et hideuse et de vermine plaine.
Monté fu le vassal sus .I. perron hautaine,
Et prie douchement la vertu souveraine
Qu'en sauveté le giet et hors de cheste paine,

Digitized by Google

535 Tant forment se complaint et sa douleur demaine
Et prie bonnement que Dex le jour amaine.

Au matin parsom[1] l'aube que le jour esclaira
Et la clarté du jour par le pertrus entra,
Maugis vint au serpent, et, quant mort le trouva
540 Damedieu et sa mere douchement en loa.
Il prist le croc de fer que o lui aporta,
Venus est au serpent, moult grant coup li donna
Et sachie o croc de fer que dedens le tira;
Puis est issu d'ileuc que plus n'i demoura.
545 Baiart ot cler henir qui prez d'ileuc esta,
Là où il l'a oï droitement s'en ala.
N'ala[st] une gumment quant Maugis assena
Dessous le fier destrier que le draglon garda.
Quant Maugis l'a veü, moult s'en espuanta;
550 Il sot moult d'ingromance, le serpent conjura
Si que de li meffere nisun poveir n'en a.
Tost et isnelement sus en l'eir s'en ala.
Quant Maugis l'a veü, Damedieu en loa,
Fol. 156, r° b Puis va veïr Baiart que il tant desira.
555 Gregneur fierté demaine que lion ne liepart
Quant vit venir Maugis le bon destrier Baiart:
Gregneur fierté demaine que lion ne liepart.

Quant Baiart vit Maugis et prist à aviser
Si let et si hideus, moult se prist aïrer;
560 Quatre caiennez prist estant à pechoier.
Quant Maugis l'a veü, prist soi à pourpenser
Que chen qu'il est si let le fet espuanter.
La grant pel d'ours boçue prist donques à oster
Et remest u bliaut qui à or fu ouvrer.
565 Quant le destrier le voit, prist soi asseürer,
Envers lui s'umilie et fait semblant d'amer,
Devant lui s'agenouille et le prent à amer:
Che est senefianche qu'à li se veut donner.
Quant Maugis l'a veü, Dex prist à merchier.

[1] Ms. « par sous. »

Digitized by Google

570 Isnelement et tost le va d'ileuc oster,
Par le frain à fin or le va Maugis com brer,
De la roche le tret hors au jour qui fu cler.

Quant Maugis ot hors tret le bon destrier Baiart
De la roche naïe où l'escarbougle art
575 .....
Et Maugis l'aplanoie d'environ et entour:
« Ahy, Baiart, dist il, beste de grant valour,
« S'o moi vous en voulez venir à Rocheflour
« A la fée Oriande à la fresche coulour. »
580 Le destrier iert faes, bien le sevent plusour:
Autresi l'entendi com dame son segnour,
Vers lui s'umilia et par moult grant amour.
Sus le dos li sailli le hardi pongneour,
Puis s'en tourna Maugis que il n'i fist demour.
585 Or le conduie Dex le verai sauveour.

Quant Maugis fut monté sur Baiart l'arragon,
Maintenant s'en tourna sans nule aresteison,
Et s'en vint à la mer et descent au perron.
En son batel entra belement à bandon,
590 Puis a mis en Baiart, s'a pris .I. aviron
En la mer est empaint, si naga à foison
Tout droit à Rocheflour u plus mestre donjon,
Où estoit Oriende à la clere fachon.
Atant Espiet devant [est v]e[n]us u donjon.
595 Quant la dame le voit si l'a mis a reison:
« Biau niez, dont venez vous, pour le cors .S. Simon?»
« Dame, dist Espiet, ja ne vous cheleron.
» Je vien d'Esclevonnie du regne à l'Esclavon.
» Toute oi cherquié la terre jusqu'à Carphanaon.
600 » Grant guerre vous est mut et moult grant contenchon.
» Sus vous vient Atenor .I. enclime felon.
» Je li oï jurei Tervagant et Mahon,
» Que s'il vous peut tenir ja n'arez raenchon,
» Que vous ne soies arse en feu et en carbon.»
605 Quant l'oï Oriande ne dist ne o ne non.
A une fenestrele taillie d'or enson

Digitized by Google

S'est la dame acouté par dessus .I. perron ;
En la mer regarda contreval le sablon
Et coisi tel navie, si grant ne vit nul hom.

610 Quant le navie fu d'Oriande veüs,
Les nes et les dromons et lez chalans menus,
Bien set ch' est Atenor li amirant cremus.
Atant es le navie ens u hamel venus,
Païen sunt descendus et dez chalans issus.
615 Et se tendent et logent emmi le pre herbus.
Fol. 156, vo a Et Oriande pleure, s'a ses crins derumpus,
Baudris et Espiet en est o li venus.
« Dame, font il, chil duel est trop pour vous tenus.
» Se li roi Atenor est or sus vous venus,
620 » Il s'en repentira, par Dieu qui maint là sus ;
» Vous avez chevaliers plus de .M. à escus.
» Ja deusson bien estre à lor brancs recheüs. »
« Frere, dist Oriande, bien soies vous venus.
» Or feites donc qu'il soient armés et fervestus,
625 » A icheste envaïe soient bien recheüs. »
Atant sus li païen maintenant deschendus.
Baudris et Espiet n'i sunt arrestés plus :
Il sonnerent .II. gresles, bien furent esmeüs.
Tost et isnelement sunt as armes courus.
630 Quant sunt armez, si montent es auferrans cornus.
Ja sera as païen le païs deffendus.

Quant par Rocheflour furent fervestus et armés,
Bien furent .XV. M. atant furent esmés,
Si les conduit Baudris le viel canu barbés.
635 Les lui fu Espiet sus le ver pommelés,
Ne pert sus les archons fors le heaume dorés.
Il tint la lanche droite, le penon fu fremés.
Quant Sarrasin les ont veüs et avisés,
Il coururent as armez, si se sunt adoubés.
640 A la gent Oriande queurent tous abrievés,
Devant trestous les autres vint .I. roi couronnez,
Contre Espiet s'en va, son espie fu ferés.
Quant ne voit fors la teste, moult en fu effreez

Digitized by Google

Et Espiet le fiert qui fu preus et senés,
645 Tres parmi lieu du cors li est le fer alés:
Tant com hanste li dure, l'a mort enmi le pres,
Puis crie: «Rocheflor, barons, quar i feres ».

Moult fu grant la bataille et pesant l'aatie
Contreval Rocheflor, par devant la marine,
650 Mès trop fu grant la forche de la gent païenie.
Oriande la bele à la couleur rouvine
Fu à une fenestre de la sale perrine.
Là pleure pour Maugis à la fiere tourine.
Bien cuide qu'en Bocan la roche desertine
655 L'ait tué Raanas et la gent sauvechine;
Mès pour noient se claime lasse, povre meschine,
Quar il est revenus o port de bonne orine.
Durement se merveille le ber de bonne orine,
Bien set qu'il i a siege de la gent apoline,
660 Moult li poise qu'il n'a sa broigne doublentine.
Ja i en lessast tant tout envers sur l'esquine,
Pour l'amour Oriande la franche palasine.
Lors voit .I. Sarrasin armé sus la marine,
Quant voit venir Maugis si monte sans termine.
665 Mès Maugis point Baiart, tret l'espée acherine,
Ains que le païen ait de sa lanche saisine,
L'a si feru Maugis en la broigne sartine
Jusque u menton le fent, à terre le souvine.
Maugis est deschendu par dejouste l'espine.
670 Tost s'adoube des armes, ch' est la verité fine,
Et mist dessus Baiart la grant sele verrine,
Puis monte le vassal, prist la lanche encline.

Quant Maugis fu monté qui ot cuer palasin,
Dez armez au païen qu'il lessa mort souvin,
675 Vistement esperonne vers le pesant hustin.
.I. païen encontra premier en son chemin,
Amustant fu puissant des puis deles le Rim.
Fol. 156, vo b Maugis l'a si feru le damoisel meschin.
Parmi le cors li passe le gonfanon pourprin.
680 Mort l'a jus abatu dessous .I. aubespin.

Digitized by Google

Sous Rocheflour fu grant li estour en la pree.
Bien i feri Maugis à la proesce isnele.
Oriande l'esgarde amont de la tourele
Et pleure tendrement sa main à sa maissele,
685 Et maudioit de Dieu que on prie et apele,
Chil Sarrasin felon qui ainsi se revele;
Mès, s'or le conneüst la gentil damoisele,
Ne fust mie si liee pour tout l'or de Tudele.
Moult par fu grant la noise de chele gent mesele.
690 Baudri ont abatu deles une tombele.
Baudri sailli en piez dessus l'erbe nouvele,
Mès de gent païennour tant entour s'atropele
Que jamez ne montast en archon ne en sele,
Ne fust Maugis le ber qui vint une sentele
695 Sus Baiart le faé qui vint comme arondele,
Et tint l'espée u poing qui luist et estenchele.
En la presse se met où fu grant la flavele,
Toute cuevre la terre des mors et de chervele.

Baudri fu jus à terre enmi le pre flouris,
700 Entour fu grant la presse des Turs et [des] Persis.
Il crie Rocheflour, de Maugis fu oïs,
Tant i fiert de son branc qu'il les a departis.
Baudri fist remonter qui fu preus et hardis.
Atant es li estour enforchiez, esbaudis.
705 Ja ne fust mès sans perte li estour departis.
Quant le jour trespassa, le vespre vint seris,
Et païen sunt ariere en lor tentes vertis,
Et chil de Rocheflour n'i sunt pas alentis :
U castel s'en entrerent par le pont tourneïs.
710 Oriande la bele o le cors eschevis
I vit entrer Maugis, le sanc li est fuïs,
Quar reconnu l'avoit ens u grant fereïs,
Au remonter Baudri lor mestre, chen m'est vis.
Là en vient Oriande ses cors espeüris.
715 « Baudri, dist ele, frere, entendez à mes dis
» Du Sarrasin felon qui tant par est fournis.
» A il donc le castel? Ditez le moi, amis.
» Se rendu li avez, tuit sommez mort et pris,

Digitized by Google

» Miex voudroie mon cors fust en .I. feu bruis. »

720 Quant Baudri, le viel mestre à la barbe florie,
Entendi Oriande qui tant est coulourie,
Maintenant li a dit : « Bele suer, douche amie,
» Che n'est mie païen, se Dex me beneïe,
» Ains est Maugis le ber à la chiere hardie. »
725 « Hé Dieu, dist Oriande, dame sainte Marie,
» Ne le cuidai veïr jamez jour de ma vie. »
Maintenant le desarme la dame segnourie,
Ele l'acole et beise par moult grande mestrie.
Moult esgarde Baiart qui queurt par arrami[e].
730 Et païen reperierent à lor hebergierie,
Grant ire a Atenor le roi d'Esclavonnie.
« Segnors barons, dist il, par Mahom de Persie,
» Oriande a o lui moult riche baronnie,
» Et l'assaut est si fort que ne crient assaut mie.
735 » Lonctemps povon chi estre chen sera grant folie.
» Mez chen que je vueil fere drois est que le vous die.
» A l'ami Oriande qui moult est coulourie,
» Vueul bataille mander cors à cors d'aatie. »
Et il ont respondu : « A votre quemandie. »

Ms. 157, r° a 740 Quant le roy Atenor ot sa reson contée,
.I. Sarrasin apele de mesnie privée.
A Rocheflour l'envoie sans plus de demourée,
Et si mande Maugis à la chiere membrée,
Bataille cors à cors à lui enmi la prée.
745 Le mesagier s'en tourne sans nule demorée,
Et vint à Rocheflour que n'i fit arestée,
Et a trouvé Maugis en la sale pavée.
Sa reson li a bien de chief en chief contée.
Quant Maugis l'entendi, durement li agrée,
750 Et jure Damedieu et la vierge henourée,
Il ne remaindroit mie pour l'or d'une carrée.
Quant l'oï Oriande, forment fu effréé[e].
« Dame, chen dist Maugis, folie avez pensée,
» Quant voulez destourner à fere la meslée. »
755 Atant li mes s'en tourne sans nule demorée,

Digitized by Google

Et vint à Atenor en sa tente dorée.
Dist li qu'il s'armast tost, qu'il ara la meslée
Orendroit de Maugis à la chiere membrée.

Quant le roi a oï le mesage parler,
760 Il demande sez armez et se va adouber,
As barons quemanda bien le camp à garder.
Lors est venu o camp où l'estour doit finer,
Et ses freres Maudras ne s'i vout arester.
.VII.C. Sarrasin fet fervestir et armer,
765 En .I. brueil prez d'iluec les a fet esconser
Que bien pourront l'estour veïr et esgarder.
Se le roy Atenor voient au dessous aler,
Tantost le secourront qui qu'en doie peser.

De Rocheflour issi Maugis, il et sa gent,
770 Et vont à Atenor qui u pre les atent.
Mès Maugis ne soit mie le grant traïssement
Que li a fet Maudras qui le cors Dieu gravent,
Mès Espiez le ber sot chel embuschement.
Si fet Baudri armer tost et delivrement,
775 Mil chevaliers des leur monterent esraument,
Et trestout pres d'ileuc desous .I. desrubant.
Maugis vint ens u pre as barons plus de chent.
Atenor l'Esclavon parla premierement,
Il a dit à Maugis: « Vassal, à moi entent:
780 » A toi me combatrai, et ses par quel couvent?
» Se tu me peus conquerre à ton acherin brant,
» En mon païs irai ariere droitement,
» Que ja n'emporterai ne or fin ne argent;
» Et se je te conquier, sachez tu vraiement,
785 » Je te todrai la teste à mon branc qui chi pent,
» Et arai Rocheflour trestout à mon talent. »
A icheste parole s'eslongnent .I. arpent.
Sus les escus se fierent andui si fierement,
Ambedui s'entreabatent à la terre en present.
790 Quant Baiart le faé à descarchie se sent,
Grate et fronche et henist si esragiement,
Au cheval Atenor queurt sus ireement,

Digitized by Google

Si fiert et mort et giete si esragiement,
Que li autre cheval ne peut soufrir noient,
795 Ains s'en torne à la fuie tost et isnelement.
Baiart s'aroute apres com foudre qui descent,
Les paveillons qu'il treuve met en trebuchement,
Devant le tref l'ataint Escorfaut le puissant.
Tantost l'ot estranglé à terre leidement.
800 Païen le cuident prendre et livrer à tourment.
Mès il fiert le premier si qu'à terre l'estent
Fol. 137, r° b Et le secont aussi et le tiers vraiement.
Baiart ariere tourne, au champ vint vistement,
Où furent li baron ensemble au caplement.

805 Li baron sunt ensemble enmi le pre herbu,
Atenor li aufage iert de moult grant vertu.
.III. piez estoit plus grant de Maugis le membru.
Il tint nue Froberge au branc d'achier moulu,
Par dessus son heaume a Maugis si feru,
810 Se ne tournast l'espée tout l'eüst pourfendu.

Maugis fu moult navré à la hardie chiere,
Le sanc vermeil li raie et devant et deriere.
Il tint le branc d'achier qui geta grant lumiere,
Et a feru l'aufage, l'elme li escartele.
815 Une plaie li fist où couvendra bon mire.
Tout canchela l'aufage, pres ne caï ariere.

La bataille fu grant des .II. barons u pré,
Entour eus ont de sanc trestout ensanglenté,
Mez n'est pas li estour egalment devisé,
820 Quar moult est li aufage grant et desmesuré.
Lors va ferir Maugis sus son elme safré,
Se ne tornast Froberge ja fust à mal alé,
Sus l'espaule senestre est le branc devalé.
Dex aida à Maugis, le roi de majesté,
825 Du coup qui fu si grant est trestout canchelé,
Et l'aufage l'empaint par si grant crualté,
Ou Maugis vueille ou non s'agenouille ens u pré.
Quant Maugis fu à terre, forment fu vergondé

Digitized by Google

Pour la bele Oriande de qui il est amé.
830 Quant il vit as fenestrez du grant palez pavé,
Pour l'amour de li a hardement recouvré,
Va ferir Atenor le païen deffaé,
Amont dessus son elme que tout l'a descherclé,
Les las en a trenchié de quoi on l'ot bendé.
835 Du coup qui fu pesant li est u camp volé,
Le hiaume qu'ot u chief qui est à or gemé.

Li aufage Atenor o le courage fier
Tel duel a et tele ire, vis cuida esragier
Quant voit gesir à terre son bon elme d'achier.
840 Il va ferir Maugis, le nobile guerrier,
Amont dessus son elme qu'il li trenche .I. quartier,
Nis la coife dessus ne li vaut .I. denier.
Tant a pris de la teste sans les os empirier
Que plus de .M. en oste des cheveus au premier.
845 Le sanc vermeil en raie entresi qu'au braier.
Maugis fu moult dolent quant se vit si saignier,
Damedieu reclama qui tout peut justifier,
Qu'il le gart et deffende de mort et d'encombrier,
Quar moult doute Froberge que il voit flamboier.
850 Il tint l'espée nue, l'escu prist à drechier,
Va ferir le païen que il n'ot guerez chier,
Asener le cuida dessus le hanepier.
Mès le païen fu sage, si est glachié arier,
Et l'espée deschent res à res du templier,
855 Que la senestre oreille li abat u gravier.
Sur le senestre bras descent de l'aversier,
Autresi li trencha comme .I. raim d'olivier :
Le bras atout Froberge li abat u terrier.
Maugis sailli avant qui fu preus et legier.
860 Froberge en a levée sans point de detrier.
Quant l'aufage le voit, le sens cuida cangier,
Forment se commencha le ber à gramoier.
Fol. 157, v° a « Ahy, dist il, Froberge, tant feitez à prisier !
» Vassal, rent moi Froberge, chen te vueil je proier.
865 » Je te donroi d'avoir .XV. mules carchier.
» De toute Esclavonnie te donrai .I. quartier. »

Digitized by Google

Et respondi Maugis : « En vain vous oi pleidier,
» Je n'en prendroie mie tout l'or de Montpellier. »
Quant le roi l'entendi, prist soi à courouchier,
870 Courant vint à Baiart que il vit estraier.
De Maugis se vouloit sevrer et eslongnier,
Et droit à sa navie s'en cuida reperier.
Mez Baiart le faé tourna les piés derier,
Et assene l'aufage ens u flanc senestrier,
875 Que il a fet u cors .III. des costes bruisier.
Tost et isnelement li sailli o gosier,
Plus tost l'ot estranglé que n'eüst .I. levrier
.I. lievre ou .I. connin, quand il ist du rochier.
Quant Sarrasin le voient, li cuvert losengier,
880 A Maugis queurent sus pour son cors damagier.
Quant il les a veüs venir et aprechier,
Il sailli maintenant sus Baiart le destrier,
Et Froberge tint nue, si feri le premier.
La teste en fist voler devant li en l'erbier,
885 Et plus de .C. len fierent qui n'ont soi[n]g d'espargnier.

Sus Maugis fu le caple merveilleus et pesant,
Del gent païennor dont la presse fu grant,
Mès il se deffent bien, mestier en a moult grant.
Mès toute sa proesce n'i vausist pas .I. gant,
890 Se ne fust Espiet qui vi[n]t esperonnant,
Et Baudri le viel mestre qui a le poil ferrant.
Ireement se fierent sus la gent mescreant
Et crient Rocheflour hautement en oiant.
Atant es par l'estour venu .I. amirant,
895 Qui tint toute la terre devers Ierusalem.
Nies estoit à l'aufage et son appartenant.
Et Espiet le fiert a loi d'omme sachant,
Une plaie li fist merveilleuse et grant,
Le sanc vermeil en va à l'esperon coulant,
900 Le bras eüst perdu se ne tornast le brant.
Le païen sent la plaie, si se va gramoiant ;
Vers Espies torna le chief de l'auferrant,
Mès ne voit fors la teste sus les archons devant,
Qu'il n'avoit que .III. piés et demi seulement.

Digitized by Google

905 Le païen a juré Mahom et Tervagant
Onques mès tel froiture ne vit si avenant,
En la bataille entra et si en part atant.
Et le païen abat Baudri en .I. pendant,
Ja en prenist la teste à son acherin brant,
910 Quant Maugis li escrie : « Ne l'ochi, mescreant ! »
De Froberge li donne .I. coup si tres pesant,
A terre le trebuche du bon destrier courant,
Puis a monté Baudri comme preus et vaillant.

Moult fu grant la criée des gens au Sathenas.
915 Es vous parmi la presse venu pongnant Madras,
Frere fu à l'aufage et sire de Damas.
Devant Maugis a mort Gautier et Elias,
Parent erent Baudri et neveu Bourias.
Baiart esperonna qui va plus que le pas,
920 Sus l'elme l'a feru qui fu fet à compas,
Jusques dens le pourfent, mort l'abat à .I. quas.
Puis crie Rocheflour, n'ot pas le cuer couars.

Quant Maudras fu ochis, païen moult s'esfreerent,
Mahom et Tervagant hautement reclamerent,
Fol. 157, v° b 925 Païen et Sarrasin à la fuie tournerent,
Maugis et sa mesnie durement les basterent,
Quanque il en ataindrent ochirent et tuerent,
Quar chil de Rocheflour lez testez lor couperent.
Quant li estour, failli as tentez s'en alerent,
930 Les tentez et l'avoir sauvement emmenerent,
Maugis et sa proesce, je vous di, moult loerent,
A Rocheflour la grant grant joie demenerent.

Maugis en Rocheflour fu en son bel manage,
A sejour o s'amie qui l'aime de courage,
935 Garis est de ses plaiez, n'i sent mès nul damage.
« Amis, dist Oriande, vous avez vasselage,
» Bien avez garanti moi et mon heritage,
» Et si avez vaincu roi Atenor l'aufage.
» Chen fu le plus fier homme qui fust en son lignage.
940 » Bien pert qu'estes estret de moult riche barnage

Digitized by Google

» Dont onques ne fu dit, ne sera il ja chertez. »
Et quant Maugis l'oï, si mua son courage,
Jamez ne sera lie en trestout son aage,
Si sara qui il est et de quel parentage.
945 Quant l'oï Oriande, si mua son visage.

« Amis, dit Oriande, à la clere fachon,
» Ja si tost ne sarez qui vous estez ou non,
» Quar damage i arez, foi que doi .S. Simon.
» Vous estez plus acise que ne fu onques hom. »
950 « Dame, chen dist Maugis, pour Dieu et pour son non,
» Dites moi qui je sui et de quel region. »
« Amis, dist Oriande, vous ditez foloison. »
« Sui je donc votre fix? or n'i ait cheloison.
» Se che est verité, mal esploitié avon,
955 » Grant est la penitanche que nous en atendon. »
« Nennil, dist Oriande, n'en aiez soupechon,
» Mès je vous ai nourri des petit enfanchon.
» Vo perez est duc Buef, le sire d'Aigremont,
» Vous estez du lignage où il a maint preudon.
960 » Vos onclez est le duc Girart de Roussillon
» Et Aymez de Dordonne et de Nantueil Doon,
» Et Othez d'Espolice qui est de grant renon,
» Et de Danemarche Gaufroi le preudon
» Et Grifez d'Autefueille qui pere fu Guenelon,
965 » Et Morant de Riviers qui tant a de renon,
» Eseün de Bordele qui fu pere Hugon,
» A qui fist tant de bien le bon roi Oberon,
» Et Ripeus qui fu pere Anseïs le baron,
» Et .I. roi autresi qui a à nom Peron,
970 » Qui est pere Oriant qui est de grant renon;
» Et aussi est Hernaut qui sire est de Giron,
» Quens Hernaut de Moncler o le flouri grenon.
» Ichil est vos aieus et si est moult preudon.
» Mès là où fustez nés, ot une contenchon,
975 » Que païen i esmurent, li enclime felon,
» A la gentil duchoise qui fu de grant renon.
» Vous embla une esclave, Dex li fache pardon!
» O vous passa la mer sans nef et sans dromon.

Digitized by Google

» A une avespree la menja .I. lion
980 » Et .I. liepart sauvage, ainsi com nous dison,
» Et puis s'entrestranglerent ambedui de randon.
» Je et mes damoiseles par ileuc passion,
» Si vous oï plourer tout seul, sans compengnon;
» Je vous en apportai sus le mul arragon,
985 » Et or vous ai perdu sans nul recouvroison. »
Lors pleure tendrement et a grant marrison.

F. Castets.

(A suivre.)

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

LE MOT « *PAIRE* »

ET LES NOMS FRANÇAIS QUI N'ONT PAS DE SINGULIER

M. Tamizey de la Roque a publié, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*[1], des lettres françaises inédites de Joseph Scaliger, l'érudit de génie qui est à la fois l'honneur d'Agen, sa patrie, et de la France savante. Ce recueil, rendu plus important encore par les notes si complètes et si précises de M. Tamizey, fournit de curieux renseignements sur l'état de notre langue à la fin du XVIe siècle. On y découvre en particulier les vestiges de certaines locutions que le siècle suivant allait faire disparaître et que le docte éditeur a relevées avec beaucoup de soin et de sagacité. Entre toutes ces expressions et ces tournures tombées en désuétude, il en est une qui m'a paru surtout digne d'attention. C'est l'emploi du mot *paire* dans la phrase suivante : « Monsieur, écrit Scaliger à Pithou, de *trois paires de lettres,* » que je vous envoiai dernierement, il est impossible que vous » n'en aiés receu *quelcun*[2]. »

M. Tamizey dit à propos de ce passage : le mot *paire* était autrefois du masculin. C'est tirer d'un exemple du XVIe siècle, cité par Littré, une conclusion trop générale. Il est certain que ce nom se trouve parfois au masculin dans nos anciens auteurs[3] et qu'il l'est encore en Saintonge, où l'on dit « un paire de pincettes[4]. » On le rencontre même avec ce genre en plein XVIIe siècle, et le gazetier Loret raconte, en 1650,

[1] 2e série, t. VI. Agen, 1879, in-8o.
[2] *Ibid.*, p. 249, 10 septembre 1573.
[3] Rabelais a dit : *un* nouveau *pair* d'amitié.
[4] C'est ce que m'a dit mon savant ami, M. Chabaneau

Digitized by Google

que le cardinal Mazarin offrit « un paire » de gants à la veuve du duc de Chaulnes[1]. Mais le mot était le plus habituellement féminin, et Scaliger, en l'employant au masculin, s'en sert contre l'usage le plus commun. Déjà en 1564, c'est-à-dire neuf ans environ avant sa lettre à Pithou, un dictionnaire fait pour les enfants porte expressément *une* paire de quelque chose que ce soit[2].

Ce qui n'est pas moins digne d'observation que l'emploi du masculin, c'est l'étrangeté de la tournure : « trois paires de lettres », pour dire « trois lettres. » En usant de cette forme qui nous étonne, Joseph Scaliger s'exprimait comme on le faisait couramment encore à la fin du XVIe siècle. Ne trouve-t-on pas dans le Dictionnaire de Nicot cet exemple que je transcris tout entier, à cause de son archaïsme : « bailler une paire de lettres à celuy qu'on nous avoit enchargé de les bailler. Epistolam vel literas reddere. »

Comment nos pères ont-ils été portés à se servir d'une locution aussi singulière?

Du Cange, et après lui les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, l'expliquent en disant qu'une lettre étant pliée semble être double ; mais cette interprétation spécieuse me paraît peu plausible.

Notre mot *lettres*, en effet, n'a pas été seulement mis au pluriel pour désigner des missives ; il l'est encore quand il signifie la culture de l'esprit, les connaissances que procure l'étude. On le rencontre même au moyen âge dans le sens d'inscription gravée sur un monument[3]. Évidemment l'idée de plier en deux ne se prête point à ces diverses acceptions. N'est-il pas plus naturel de considérer ce vieux mot *lettres*,

[1] Madame, pour une duchesse, Vous avez là de chétifs gands. J'en ay de noirs, j'en ay de blancs, Je vous en veux donner un paire. *Muze hist.* Samedi, 12 novembre 1650. Vers 158.

[2] *Tresor des mots et traicts françois. Selon l'ordre des lettres, ainsi qu'il les fault escrire : tournez en latin par plusieurs mots et façons de parler pour les enfants.* A Lyon, par Henri Hylaire et Loys Cloquemin, M.D.LXIIII, in-4o.

[3] C'est à peu près le sens de ce passage du *Romanc.*, p. 59. « Ces lettres du fin or estoient. Et en lisant ce racontoient. Ci gist la blanche Blanchefleur. » V. Lacurne de Sainte-Palaye, éd. 1880.

Digitized by Google

ou plutôt le terme latin *litteræ* dont il est venu, comme un pluriel qui renferme et signifie un certain nombre de caractères, réunis pour faire un tout?

L'explication donnée par Du Cange n'est donc pas satisfaisante dans le cas particulier de paires de lettres; elle l'est bien moins encore quand il s'agit de rendre compte de ces expressions bizarres: paire de noces, paire de délices, paire de blés, paire de nouvelles, et de tant d'autres.

Essayons de suivre la génération des idées qui ont pu conduire à les employer.

Le sens primitif du mot *paire* n'est douteux pour personne. Il signifie deux choses pareilles, qui se joignent ordinairement ensemble. « Une paire de bas, de souliers, de gants, de manchettes, de pendants d'oreille, de lunettes, de jarretières[1]. »

Après les objets pareils, venaient ceux qui « s'accouplent » ensemble, sont appariés et ne vont guère l'un sans l'autre[2] »: une paire de bœufs, une paire de poulets, une paire de pigeons, une paire de roues, une paire de chenets, une paire d'étriers, de pistolets. De cette acception à celle de réunion accidentelle de personnes ou de choses, le passage n'était pas difficile: Rabelais a dit *un* paire d'amitié; nous disons nous-mêmes une paire d'amis; les Anglais appellent encore le *sonnez* ou coup de dés qui réunit les deux six: *a royal pair*. La locution s'étendit ensuite aux choses qui ne forment qu'un tout, non divisé, composé de deux parties semblables: une paire de pincettes, de ciseaux, de tenailles, de manchettes. On dit aussi, en médecine, une paire de nerfs, pour nommer chaque division de nerfs semblables qui ont une origine commune. Plus tard, de cette habitude de donner le nom de *paire* à un objet unique on passa à l'usage d'appliquer cette dénomination à des choses qui, bien que formant un seul tout, n'étaient, quel que fût d'ailleurs le nombre des parties qui composaient cet ensemble, désignées que par un mot pluriel. Ainsi l'on dit une paire d'armes pour signifier une armure, c'est-à-dire la réunion de plusieurs armes défensives et offensives; une paire de degrés, afin de désigner l'ensemble des marches qui composent un escalier,

[1] *Dict. de Trévoux.*
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

et cette forme s'est maintenue dans la langue anglaise[1]. Plus tard, quand les cartes à jouer eurent été inventées, la réunion des pièces qui constituaient un même jeu se nomma une paire de cartes. Enfin l'on employa le mot *paire* simplement avec des noms qui n'avaient pas de singulier; et l'on dit une paire de noces, une paire de lettres.

La liste de ces mots ainsi dépourvus de singulier était autrefois beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Palsgrave en nomme une quarantaine qui ne figurent plus dans nos grammaires modernes, et l'on pourrait facilement doubler ce nombre. Quelques-uns de ces noms employés seulement au pluriel venaient de noms latins, féminins ou masculins, comme délices, lettres, noces, ténèbres. D'autres, en plus grand nombre, étaient des substantifs et surtout des adjectifs, neutres en latin, qu'on avait assimilés à des féminins français; ainsi orgues, armes, obsèques, épousailles, fiançailles, etc. Une troisième catégorie contenait les mots qui, sans venir précisément de pluriels latins, n'étaient employés qu'au pluriel dans l'ancien français, tels que trèves, descrottoyres, escriptoyres, etc.[2]. Enfin venaient, comme aujourd'hui, des noms qui avaient au pluriel un autre sens qu'au singulier, tels que cartes, ordres, tables (jeu de trictrac), tablettes, etc.

Quand on voulait attacher l'idée d'unité à ces noms manquant de singulier, on n'était pas embarrassé. On les faisait précéder de l'article *ungs, unes,* imité du latin *uni* et *unæ*, qui s'employait seulement devant les pluriels. On disait donc *ungz yeulx*, *ungz bras,* pour désigner les deux yeux, les deux bras, etc.; *ungz gantz, ungz souliers*[3], *unes manches*[4], au lieu de dire une paire de gants, de souliers ou de manches; *unes cartes*[5], afin de signifier un jeu de cartes, etc. Toutes les épithètes qui se rapportaient à ces noms se mettaient ensuite au pluriel. Ainsi l'on voit dans Olivier de la Marche : Apres eux venoit une tres belle dame... et luy partoyent *unes* manches...

[1] *An ugly pair of stairs,* un vilain escalier, une vilaine montée.
[2] Voy. Palsgrave, p. 181 et suiv.
[3] Palsgrave, p. 184.
[4] Olivier de la Marche. Coll. Petitot, X, p. 163.
[5] Palsgrave, p. 182.

Digitized by Google

escriptes de lettres gregeoises... et par *uns* petis degrés, faicts à cette cause, elle monta sur la table[1]. » Mais, si l'on avait fait passer du latin en français les mots *uni* et *unæ,* comme on n'avait pas agi de même avec les autres adjectifs distributifs, on n'avait pas de moyen pour compter les noms dépourvus de singulier. Pour le pouvoir, il fallait donc recourir à un terme collectif que l'on joindrait à la plupart d'entre eux, afin d'en faire des quantités susceptibles de numération. *Paire* se présentait assez naturellement. Quand on n'avait à parler que d'un seul objet, on l'employait en concurrence avec *ungs* et *unes;* lorsque l'on était en présence de plusieurs de ces unités factices, ne pouvait-on pas, en l'absence d'articles, s'en servir aussi et l'accompagner d'un nom de nombre? Une seule armure s'appelait indifféremment *unes* armes ou une *paire* d'armes; deux armures pouvaient donc se nommer deux paires d'armes. Voilà pourquoi l'on fut amené à dire non-seulement trois paires de lettres, au lieu de trois lettres, mais trois paires de noces, pour désigner trois noces. « J'ay esté, dit un grammairien contemporain de Charles VIII et de Louis XII, à *troys paires* de nopces, aux unes de mon frere, aux aultres de mon fils et aux tierces de mon nepveu. » Ce qu'il traduit en latin par la phrase suivante, qui ne laisse aucun doute: « Interfui *ternis* nuptiis, unis filii mei, alteris fratris, tertiis nepotis.» *Trois paires* sert, on le voit, à remplacer l'article distributif *ternis*[2]. De même la Chronique de saint Denis porte ces mots: « Luy vinrent deux paires de mauvaises nouvelles », pour deux mauvaises nouvelles[3].

Je ne puis garantir que *paire* ait été ainsi employé devant tous les noms dépourvus de singulier; mais, sans parler des mots qui emportent avec eux une idée de dualité[4], je l'ai rencontrée devant un très-grand nombre de substantifs qui n'ont que le pluriel.

[1] Coll. Petitot, t. X, p. 163 et 164.

[2] Guidonis Juvenalis *In latine lingue elegantias interpretatio*. Lugduni, 1523, fol. 45.

[3] Tome I, fol. 113.

[4] Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, après avoir fait observer que *paire* se dit plus souvent des choses artificielles que des choses naturelles, ajoutent: « On ne dit pas une paire de mains, de bras, de jambes, de pieds,

Digitized by Google

Ainsi l'on disait une paire d'armes, une paire de cartes, une paire de délices, une paire d'heures, une paire de patenôtres, une paire de lettres, une paire de noces, une paire de reins, une paire d'orgues, une paire d'armoires (aulmoires), une paire de vergettes, une paire d'écritures[1].

Et que l'on ne prétende pas que ces mots présentaient une idée de dualité; qu'on disait, par exemple, une paire d'heures pour désigner un livre qui contient l'office du jour et celui de la nuit: cette explication, dont on pourrait se contenter à la grande rigueur en ce qui concerne un recueil de prières[2], ne serait pas de mise pour la plupart des noms énumérés plus haut. Quelle idée de dualité, par exemple, offre le mot *délices*? Comment, au contraire, ne pas trouver celle de pluralité dans « une paire d'armes », qui avait le même sens qu'armure et se composait, dit Trévoux, d'un casque, d'une cuirasse, de brassarts, de tassettes, etc[3]?

De cet emploi du mot *paire* pour donner à des substantifs pluriels le sens du singulier et permettre de compter les choses qu'ils représentaient comme autant d'objets individuels, naquit une nouvelle acception, non moins étrange au premier abord. On considéra cette expression comme désignant, non plus un couple, mais un assortiment d'objets formant un tout,

» d'yeux. On dit pourtant en burlesque une belle paire de fesses. Cet âne a » une belle paire d'oreilles. Scarron a dit:

» Elle avait au bout de ses manches
» Une paire de mains si blanches. »

Palsgrave a écrit néanmoins ungs yeulx, etc. *Paire*, il est vrai, se rencontre rarement avec les choses naturelles; c'est parce que les yeux, les oreilles et toutes les parties existant à double dans le corps de l'homme ou de l'animal ne forment pas, à proprement parler, de tout distinct, d'unité à part, et qu'on a rarement besoin dans l'usage ordinaire de les compter et de les additionner deux par deux. Lacurne (ms.) trouve « *paires de rens* (reins) dans l'*Hist. de du Guesclin* par Mesnard, 131.

[1] V. dans Lacurne de Sainte-Palaye, Cotgrave et Trévoux.

[2] Mais comment expliquer ainsi « une paire de sept psaumes, une paire de vigiles », cités par Trévoux.

[3] Dom Pedre.....tira d'une armoire une paire d'armes fort riches et fort legeros.....il en arma son idiotte. Scarron, *Œuvres*. Amsterdam, Pierre Mortier, t. IV, p. 61. *La Précaution inutile*. Cf. *Cent Nouvelles nouvelles*, x-41.

Digitized by Google

et l'on dit une paire d'habits pour désigner la réunion des vêtements nécessaires à la toilette[1].

Une paire d'habits, nous apprend Oudin dans ses *Recherches italiennes et françoises*, c'est un assortiment de vêtements de rechange, *muda di vestiti*. C'est dans la même acception que Monstrelet, parlant de ménestrels réunis par séries de trois pour sonner des instruments de musique, en compte dix paires[2]. Avec cette signification également qu'il est question dans Lancelot du Lac de trois paires de murs à franchir pour arriver à une tour[3]. En ce sens encore que l'auteur de l'*Esperon de discipline*, Antoine du Saix, ami de Rabelais, dit d'un enfant bien élevé :

« Vertus et luy ne feront qu'une paire[4]. »

On fit un pas de plus : de l'idée d'assortiment on arriva à celle d'espèce. « Sachez, dit une grammaire française faite pour les Anglois, qu'il y a deux paires de verbes, c'est à savoir actif et passif[5]. » On trouve aussi dans une ordonnance du roi Jean, déjà rapportée par Lacurne de Sainte-Palaye : « Nuls boulangers ou tallemelliers venans et amenans pains à Paris pour vendre, ne pourront mettre pain en un sac de deux paires de blez mais tout d'un grain[6]. » (Ord. du 30 janvier 1350. — n. st. 1351.)

Ici *paire* ne sert pas à ajouter l'idée d'unité à un substantif qui n'a que le pluriel : *blé*, comme *habit*, possède les deux nombres, et le terme de paire, qui devant ce dernier mot s'entendait d'assortiment, placé à côté du premier, doit se traduire par espèce. C'est le sens donné par Lacurne, et c'est le bon.

[1] Une paire d'habits, qui est composée d'un pourpoint, d'un haut-de-chausses et d'un manteau ou d'un justaucorps, *vestis completa*. (Trévoux.) On dirait aujourd'hui « un complet. »

[2] *Edit. de la Soc. de l'histoire de France*, t. II, p. 71.

[3] Lacurne de Sainte-Palaye, *Glos. fr.*, ms., fol. 19. Vo paire. Lacurne cite, avec quelques-uns des exemples apportés ici, plusieurs autres encore.

[4] *Esperon de discipline*, 1532, 2e part., feuill. 4, 5, vo.

[5] *Donoit françois pour introduyr les Anglois en la droit language de Paris*, fo 320.

[6] *Edits et ordonnances des rois de France*. Lyon, 1573; in-fol., livre IV, tit. XII, p. 1103.

Digitized by Google

Cette acception d'espèce ou de sorte, si nettement indiquée par l'ordonnance du roi Jean, doit servir à comprendre un vers contenu dans une jolie farce de la Renaissance, *Maistre Mimin,* et qui a singulièrement embarrassé les commentateurs.

Maistre Mimin est un jeune sot, placé chez un *magister,* et que l'étude a rendu maniaque; il ne sait plus que parler latin et ne peut dire un mot de français. Pour lui rapprendre sa langue maternelle, sa mère le fait mettre dans une cage, comme un papegai, et chacun, père, beau-père, magister, mère et fiancée, s'approchent pour endoctriner le bel oiseau. Le maître essaye le premier, car, dit-il,

Nos paroles et ceulx des femmes
Ce sont deux paires de boissons.
Pource que plus nous congnoissons
Et parlons plus grant consequence.

La prétention du pédant est bien claire: il pense que les paroles des hommes valent beaucoup mieux que celles des femmes; et non, comme le voudrait le savant et ingénieux M. Édouard Fournier, que ce sont choses qui font la paire ensemble et sont jumelles.

Quand il dit:

Ce sont deux paires de boissons,

c'est comme s'il disait: ce sont boissons de deux espèces différentes, et la locution proverbiale dont il se sert équivaut à ces deux autres : « c'est une autre paire de manches », ou bien encore : « c'est d'un autre tonneau, rincez vos verres[1] ».

Et la suite de la farce prouve bien que telle est la pensée du *magister :* il adresse la parole à maistre Mimin, qui ne dit mot; la fiancée s'avance à son tour et commence par contredire la vaniteuse allégation du pédant:

Et non, non,
Femmes ont toujours le regnom
De parler.....
Nous avons trop plus doulces voix
Que ces hommes ; ils sont trop dures.

[1] Oudin, *Curios. françaises,* 297 et 413.

Digitized by Google

Elle parle, ainsi que la mère; et l'enfant répond en français et ne veut même plus dire un seul mot de latin. Les femmes chantent victoire: les hommes crient miracle, et le *magister* confondu est lui-même obligé de dire:

Il n'est ouvrage que de femme
Je le dy, sans que nul je blasme,
Mais pour parler ilz ont le bruyt [1].

Ainsi le mot *paire*, après avoir signifié deux choses de même espèce qui vont ensemble, a désigné ensuite un objet composé de deux pièces essentielles, puis s'est joint sans aucune idée précise de dualité à des noms dépourvus de singulier pour leur donner le sens d'un objet unique. Plus tard, on l'a placé devant des substantifs qui avaient les deux nombres, avec l'acception d'assortiment et d'espèce.

On ne disait donc point une *paire de lettres* pour désigner une seule lettre parce qu'une lettre pliée semble en faire deux, mais tout simplement parce que dans le vieux français, le mot *lettres* manquant de singulier, on n'avait d'autre moyen de donner à ce pluriel le sens précis d'un objet unique que le recours à cette tournure.

Au reste, l'incommodité de cette locution d'une part, et de l'autre la ressemblance pour l'oreille du pluriel *ungs* et *unes* et du singulier *un* et *une*, ont peut-être été cause que l'on a donné un singulier à ces mots qui en étaient dépourvus en latin. Ainsi de bonne heure on a mis *une* lettre et non plus *unes* lettres [2], et on l'a dit même pour exprimer les connaissances que procurent le travail et l'étude [3]. *Une* nouvelle se rencontre à côté

[1] Le *Théâtre français avant la Renaissance*, 1450-1550. *Mystères, Moralités et Farces*, par Ed. Fournier, p. 314 à 321.

[2] La lettre reversa. *Beste*, CXXII. — Les deux formes se trouvent concurremment dans la Tres Ioyeuse, plaisante et recreative Hystoire du bon chevalier sans peur et sans reproche, ch. VII: « L'abbé d'Esnay... escripvit unes lettres à ung marchand de Lyon (p. 172). Incontinent que les gentilzhommes eurent leur lettre...» p. 173, coll. Petitot, 1re série, t. XV.

[3] Voyez dans l'*Esperon de discipline*, 2e partie, fol. a iiij, ce vers adressé aux pères pour leur reprocher leur ignorance: Donc que vault *lettre* oncques vous n'aperceustes.

Digitized by Google

d'*unes* nouvelles; *une* arme s'emploie au lieu d'*unes* armes; *une* trêve prend la place d'*unes* trêves.

Cette tendance à mettre au singulier les mots qui en étaient dépourvus alla jusqu'à en donner un à des noms venus aujourd'hui à la seule forme du pluriel. Nous disons « être aux aguets » ; on a dit autrefois « aller d'aguet dans une affaire ». Nous donnons des arrhes ; sous Louis XIII on baillait un écu d'arrhe. Nous ne connaissons que les broussailles; on traversait jadis aussi la brossaille. Le mont Pyrénée était le confin ou les confins de la France et de l'Espagne[1], presque au temps où La Fontaine peignait l'alarme universelle causée par le combat du lion et du moucheron dans ce vers pittoresque :

Il rugit, on se cache, on tremble à l'environ.

En même temps que diminuait le nombre des mots uniquement usités au pluriel, l'usage de *paire*, en dehors de l'idée de dualité réelle, disparaissait peu à peu. Mais, dans une langue étrangère où nous avons tant de faits à recueillir pour l'histoire de la nôtre, en anglais, le mot *a pair of stairs*, pour désigner un étage, est la preuve encore vivante de l'emploi du mot *paire* quand il s'agissait de signifier et de compter des unités factices formées, non pas de deux, mais de plusieurs objets assemblés[2].

Ch. Revillout.

[1] Voy. Monet à chacun de ces mots.

[2] Le mot de *stairs* n'est certainement pas le seul vestige de notre vieille tournure: Palsgrave énumère 24 mots employés seulement au pluriel en français, qui se rendaient en anglais par *a payre* « as we in our tong use to name by payres » (p. 182). La plupart de ces tournures sont demeurées dans l'anglais moderne. En italien, on dit encore *un paio di carte, di scacchi;* un jeu de cartes, d'échecs.

Digitized by Google

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC [1]

(Suite)

Jan bestio

Un cop, i aviò un ome que s'apelavo Jan; ero bestio coumo un toupì. Sa femno s'apelavo Marioun.

Un jour sa femno i diguet : « Ai fosso traval e me caldriò ana al moulì; mais n'ei pas lou tems, me cal fa tetà la drolleto; i vas anà, demandaras al moulinier uno pougnèiro, uno emino e un coup de farino de mil. Repeto-vo, per veire; es tant bestio que t'en souvendras pas.

» — Direi : Moulinier, balhats-me uno *panièiro*...»

TRADUCTION

JEAN LE SOT

Il était une fois un homme qui s'appelait Jean; il était bête comme un pot. Sa femme s'appelait Marion.

Un jour sa femme lui dit : « J'ai beaucoup de travail, il me faudrait aller au moulin, mais je n'ai pas le temps; il me faut rester pour faire téter la petite fille : tu vas y aller. Tu demanderas au meunier une punière, une hémine [2] et un coup de farine de maïs. Répète-le, voyons; tu es si bête que tu ne t'en souviendras pas.

» — Je dirai : Meunier, donnez-moi une *panière*....

[1] Voir les fasc. d'avril, juillet et septembre 1885.

[2] M. Azaïs, dans son *Dictionnaire des idiomes romans*, donne la contenance de ces anciennes mesures et cite, au mot *emino*, le dicton populaire :

Moulinier passo-farino
D'un sestier ne fa uno emino,
D'uno emino ne fa un coup.
Lou moulinier ba pano tout.

Digitized by Google

« — Piot ! es pas atal ; cal dire : Uno pougnièiro, uno emino, un coup. Aquì un parel de tustaus per t'aprene.

« — Eh be ! O, va direi : Uno Pougnièiro, uno *mino*...

» — Aquì dous autris emplastres, bestias ; cal dire : Uno pougnièiro, uno emino, un coup.

» — Eh be ! O, va direi : Uno pougnièiro, uno emino, un coup.

» — Va pla. Vai-t'en e, repeto-vo tout lou loung dal camì. »

Jan s'en va en cridant tout lou loung dal camì : « Uno pougnièiro, uno emino, un coup... » de pòu d'estre batut per sa femno.

Al cap d'un pauc, atrovo un lauraire que semenavo dex sacs de blat.

« — Jan, veni aici, que te voli dire quicom. »

Jan se sarro en cridant toujour : « Uno pougnièiro, uno emino, un coup.... »

Lou lauraire pren soun agulhado e n'en tusto sus l'esquino de Jan en-t'i diguent : « De que ! de que ! malurous, semeni dex sacs de blat e dises que i age uno pougnièro, uno emino, un coup ! Te cal dire : Qu'a carrados n'i age.

» — Sot ! Ce n'est pas ainsi ; il faut dire : Une punière, une hé-
» mine, un coup. Voilà deux giffles pour t'apprendre.

» — C'est bien ; oui, je dirai : Une punière, une *mine*.....

» — Voilà encore deux giffles, sot ; il faut dire : Une punière, une
» hémine, un coup.

» — C'est bien ; oui, je le dirai : Une punière, une hémine, un coup.

» — C'est cela ; va-t'en et répète-le tout le long du chemin. »

Jean s'en va en criant tout le long du chemin : « Une punière, une hémine, un coup.... », de peur d'être battu par sa femme.

Au bout d'un moment, il trouve un laboureur qui semait dix sacs de blé.

« — Jean ! viens ici ; j'ai quelque chose à te dire. »

Jean s'approche en criant toujours : « Une punière, une hémine, un coup... »

Le laboureur prend son aiguillade et tape sur le dos de Jean en lui disant : « Comment, malheureux ! je sème dix sacs de blé, et tu dis qu'il y en ait une punière, une hémine, un coup ! Il faut dire : Qu'il y en ait à charretées.

Digitized by Google

»— Eh be! O, va direi : Qu'a carrados n'i age, qu'a carrados n'i age... »

E prenguet mai soun cami en cridant : Qu'a carrados n'i age, qu'a carrados n'i age....

Venguet a passa un entarroment; en entendent Jan que cridavo : « Qu'a carrados n'i age... » lous omes que seguission i fiquèroun uno voulado. « De que! malurous, dises qu'a carrados n'i age. Cal dire : Que Dieus i benisco soun amo.

» — Eh be! O, va direi : Que Dieus i benisco soun amo, que Dieus i benisco soun amo... »

En prenguent mai soun cami, passet de junesso qu'anavo nega uno gousso. « Que dises, malurous? Que Dieus i benisco soun amo! » E zou! mai, i ficoun uno voulado.

« — Cal pas dire atal; cal dire : Van negà uno gousso folho.

»— Eh be! O, va direi : Van negà uno gousso folho, van negà uno gousso folho... »

Trapo uno nosso que se passejavo e toujour cridavo : « Van nega uno gousso folho, van negà uno gosso folho... »

» — C'est bien, oui. Je le dirai : Qu'il y en ait à charretées, qu'il y » en ait à charretées..... »

Et il continua son chemin en criant : Qu'il y en ait à charretées....

Il vint à passer un enterrement. En entendant Jean crier : « Qu'il y en ait à charretées...» les gens qui suivaient [le deuil] lui donnèrent une volée de coups. « Comment! malheureux! tu dis « Qu'il y en ait à charretées! » Il faut dire : « Que Dieu bénisse son âme. »

« — C'est bien ; oui, je le dirai : Que Dieu bénisse son âme, que Dieu bénisse son âme..... »

En continuant son chemin, il rencontra des jeunes gens qui allaient noyer une chienne. « Que dis-tu, malheureux? Que Dieu bénisse son âme! » Et de nouveau il reçut une volée de coups.

« — Il ne faut pas dire ainsi ; il faut dire : On va noyer une chienne enragée.

» — C'est bien ; oui, je le dirai : On va noyer une chienne enragée, on va noyer une chienne enragée... »

Il trouve plus loin une noce qui se promenait et toujours il criait : « On va noyer une chienne enragée, on va noyer une chienne enragée. »

Digitized by Google

Lou cap-de-jouvent e lou causso-novio se destacoun de la bando. « Insoulent, atal parles d'uno tant poulido novio? Espero.... »

E lous cops de ped e lous cops de poung toumbavoun a darré sus l'esquino dal paure Jan.

« — Eh be! dounc, coussi cal dire? Toutis me batès, coumo ma femno.

» — Te cal dire : Que loungtemps demoroun ensemble.

» — Eh be! O, va direi : Que loungtemps demoroun ensemble, que loungtemps demoroun ensemble... »

Gar-t-aqui que Jan, en cridant : « Que loungtemps demoroun ensemble .. » atrovo dous omes qu'avion de fango jusqu'al col.

« — Ou! Ján, li cridet un, veni m'ajuda à me tira d'aqui.

» — Voli pla », diguet Jean. Li bailo la ma, le sourtits de la fango, e apei, toutis dous ajudoun l'autre.

Quand sioguèroun sourtits toutis dous, diguèroun à Jan : « Malurous, nous cridaves : Que loungtemps demoroun ensemble! Ba vas paga. »

Les garçons d'honneur se séparent de la bande : « Insolent! Tu oses parler ainsi d'une si belle mariée? Attends... »

Et les coups de pied, les coups de poing, tombaient de tous côtés sur le dos du pauvre Jean.

« — Eh bien donc! comment faut-il dire? Vous me battez tous, » comme ma femme.

» — Il faut dire : Qu'ils restent longtemps ensemble.

» — C'est bien ; oui, je le dirai : Qu'ils restent longtemps ensem» ble, qu'ils restent longtemps ensemble. »

Voilà que Jean, en criant : « Qu'ils restent longtemps ensemble », trouve deux hommes qui étaient embourbés jusqu'au cou.

« — Holà! Jean, lui cria l'un d'eux, viens m'aider à sortir de là!

« — Je veux bien », dit Jean. Il lui donne la main, le tire du bourbier, et ensuite tous deux aidèrent à l'autre.

Quand ils furent sortis tous deux, ils dirent à Jean : « Malheureux, tu nous criais : Qu'ils restent longtemps ensemble. Tu vas nous le payer. »

Digitized by Google

E ti ficoun uno voulado de cops de poung.

« —N'ia prou, m'avès assoumat; digas-me coumo cal dire.

» — Te cal dire: Qui a tirat un, que tire l'autre, en faguent sinne de dreito e de gaucho.

» — Eh be! O, va direi: Qui a tirat un, que tire l'autre; qui a tirat un, que tire l'autre.... »

Finaloment, lou paure Jan arrivo al mouli.

Lou moulinier ero borni, e Jan ti fasiò sinne de dreito e de gaucho en diguent: « Qui a tirat un, que tire l'autre; qui a tirat un, que tire l'autre... »

Lou moulinier prend soun fouet, i fico uno bono estrilhado e li demando se veniò per se trufa d'el.

« — Que nani, respoundet Jan, ma femno m'a coumandat de veni aicì per cercà de farino de mil; m'a dit de repetà tout lou loung dal camì: uno pougnièiro, uno émino, un coup; ei atrouvat tant de gens que van feit sanjà, i podi pas mai. Balhats-me la farino que vous demandi.

« — Aro parles pla, diguet lou moulinier, te vau balhà so que te cal.

Et ils lui donnèrent une volée de coups de poing.

« — C'est assez! Vous m'avez assommé. Dites-moi ce qu'il faut que je dise.

» — Il faut dire: Qui a tiré l'un, tire l'autre, en faisant signe à droite et à gauche.

» — C'est bien; oui, je le dirai: Qui a tiré l'un, tire l'autre; qui a tiré l'un, tire l'autre.... »

Le meunier était borgne, et Jean, faisant signe à droite et à gauche, lui disait: « Qui a tiré l'un, tire l'autre; qui a tiré l'un, tire l'autre..... »

Le meunier prend son fouet, lui donne une bonne volée et lui demande s'il venait pour se moquer de lui.

« — Non pas, répond Jean, ma femme m'a commandé de venir ici chercher de la farine de maïs: ells m'a dit de répéter tout le long du chemin: Une punière, une hémine, un coup; mais j'ai trouvé en route tant de gens qui m'ont fait changer, que je n'y comprends plus rien. Donnez-moi la farine que je vous demande.

» — Maintenant tu parles bien, dit le meunier; je vais te donner ce qu'il te faut.

Digitized by Google

» — Me poudriots presta un sedas?

» — Aquì toun mil, amai lou sedas. »

Jan s'entourno à soun oustal.

Entre temps, tiravo de mòuturo dal sac e la passavo al sedas: « Atal, disiò, ma femno sara pla countento, i espargni lou traval de passa la farino. »

Tant faguet, que semenet la farino pel camì e qu'arrivet à soun oustal pus qu'amé de bren.

« —Esperi, ma femno, que saras countento de iéu; te porti tout prest; t'ei passat la farino.

» — Bourriquet! As feit un poulit traval, as semenat la farino e portes pas que lou bren. Me va pagaras. »

A cops de ped, à cops de poung, la mouliè rousset lou paure Janet.

« — Calho-te, femno, un autre cop farei milhou.

» — Coussi fa? Dema es la fièiro de Bizo, m'i caldro ana croumpa un porc e un pairol per fa la mico, mai podi pas daissa la droulloto; t'i caldra ana.

» — O, femno, v'adoubarei pla.

» — Ne pourriez-vous pas me prêter un tamis?

» — Voilà ton maïs avec le tamis. »

Jean retourne à sa maison.

De temps en temps il tirait de la farine du sac et la passait au crible. « De cette façon, disait-il, ma femme sera satisfaite; je lui économise la peine de passer la farine. »

Il fit tant qu'il sema la farine par le chemin et n'eut plus que du son en arrivant à la maison.

« — J'espère, ma femme, que tu seras contente de moi. Je te porte tout prêt; j'ai passé la farine.

» — Bourrique! Tu as fait un beau travail. Tu as semé la farine et ne m'apportes que du son. Tu vas me le payer. »

A coups de pied, à coups de poing, la femme rossa le pauvre Janot.

« — Calme-toi, femme; une autre fois je ferai mieux.

» — Comment faire? C'est demain la foire de Bize; il m'y faudrait aller acheter un porc et un chaudron pour faire le gâteau de maïs, mais je ne peux pas quitter la fillette; il t'y faudra aller.

» — Oui, femme, je m'arrangerai bien.

Digitized by Google

» — Aqui as d'argent, croumparas un pourquet, un pairoulet e un cartel d'espillos. Lou pairol, te lou metras sus l'espallo, per l'anso, coumo lous pairouliès; aqui as uno cordo per estaca lou pourquet ; e las espillos, te las metras al falset. Partirats dema, boun matì. As pla coumprés?

» — O, femno, v'adoubarei pla. »

L'endema, à l'albo, Jan pren soun bastou e s'encamino traquet-traquet cap à la fièiro de Bizo.

Arrivo, croumpo lou porc, lou pairol e lou cartel d'espillos; manjo un bouci, béu un cop e s'entourno, coumo i aviò dit sa femno.

Pel camì atrovo lou coumpaire Guilhaumet, que per se trufa d'el i dits: « Veses pla que lou porc s'alasso ; val mai que trigosses lou pairol et que te metes lou porc sus l'espallo.

» — As rasou, coumpaire Guilhaumet, va vau faire atal. »

Al cap d'un pauc, Jan aget besoun d'escampa d'aigo, pauset lou cartel d'espillos sus uno pèiro, e, quan aget acabat, lou doublidet.

Lou porc aviò talent, fasiò pas que roundina ; s'asartet de

» — Voilà de l'argent, tu achèteras un jeune porc, un petit chaudron et un carton d'épingles. Le chaudron, tu le mettras sur l'épaule par l'anse, comme font les chaudronniers; voilà une corde pour attacher le porc, et tu mettras les épingles au gousset.

» — Oui, femme, je m'arrangerai bien. »

Le lendemain, à l'aube, Jean prend son bâton et s'achemine tranquillement vers la foire de Bize.

Il arrive, achète le porc, le chaudron et le carton d'épingles, mange un morceau, boit un coup et s'en revient comme le lui avait recommandé sa femme.

Dans le chemin, il trouve le compère Guillaume, qui, pour se moquer de lui, lui dit: « Tu vois bien que le porc se fatigue, il vaut bien mieux que tu traînes le chaudron et que tu mettes le porc sur l'épaule.

» — Tu as raison, compère Guillaume, je vais faire ainsi. »

Au bout de quelques instants, Jean eut un besoin à satisfaire; il posa le carton d'épingles sur une pierre; quand il eut terminé, il l'oublia.

Le porc avait faim et ne faisait que grogner ; il se hasarda à mordre

Digitized by Google

moussegà l'aurelho de Jean : lou paure ome soufrissiò amé pacienso.

Arrivet à l'oustal amé uno aurelho de mens et pus que l'anso dal pairol.

« — Qu'as feit, malurous ! i dits la femno, t'as daissat manja l'aurelho per lou porc e nou me portes que l'anso dal pairol? Es pas atal que t'aviò dit de fa.

» — Es lou coumpaire Guilhaumet que m'a dit qu'aniriò milhou.

» — E lou cartel d'espillos ? »

La femno plouravo. « Vesi que caldra tout fa ièu soulo, podi pas coumta sus aquel inoucent. »

Al cap d'un pauc, èro la fièiro d'Azilho. La Marioun diguet à Jan, en lou faguent leva boun matì : « M'en vau à la fièiro croumpa un porc e un pairol ; tu, auras souen de la drollo, aro es un pauc fourteto, acoumenso de manjà ; avans de parti, i vau dounà uno tetado ; e tu, dins lou jour, quand couneissiras qu'aura talent, fai-z-i caufa la soupeto e douno-z-i vo. Se plouro trop, la pourtaras tetà à la Banturo, nostro cousino, e,

l'oreille de Jean : le pauvre homme souffrait cela patiemment.

Il arriva à la maison avec une oreille de moins et l'anse seule du chaudron.

« — Qu'as-tu fait, malheureux ? lui dit la femme ; tu t'es laissé manger l'oreille par le porc et tu ne me rapportes que l'anse du chaudron. Ce n'est pas ainsi que je t'avais dit de faire.

» — C'est le compère Guillaume qui m'a dit que cela irait mieux ainsi.

» — Et le carton d'épingles ?... »

La femme pleurait. « Je vois qu'il me faudra seule tout faire dé-
» sormais ; il est impossible de compter sur ce niais. »

Quelque temps après, c'était la foire d'Azille. La Marion dit à Jean, en le faisant lever de bon matin : « Je m'en vais à la foire acheter un porc et un chaudron ; toi, tu auras soin de la fillette ; maintenant elle est un peu plus forte, elle commence à manger. Avant de partir, je vais la faire téter, et toi, dans la journée, quand tu verras qu'elle a faim, fais-lui chauffer sa petite soupe et donne-la-lui. Si elle pleure trop fort, tu la porteras à Vanture, notre cousine, qui la fera téter. Quand tu voudras l'endormir, tu la berceras et la chatouilleras

Digitized by Google

quand la vouldras endourmi, la bressaras et la grataras amé la cabosso d'aquelo espillo d'un ardit. As pla coumprés?

» — Siogues tranquillo, va farei tout coumo m'as dit. »

La Marioun s'en va à la fièiro.

Jan fa manjà la soupeto à la drollo, la porto tetà, e, quand l'a recatado, la met al leit e la bresso.

La filho se vol pas endourmi; Jan prend l'espillo d'un ardit e ti grato lou frount: gratet ta fort que crebet la pel e sa cervèlo acoumenset de sourti.

« — O la sallo femno, so diguet Jan, que daisso aquel mainage tout empoustemit! »

Mentretant curet amé l'espillo, i sourtisquet tant de cervèlo que pousquet, e la drollo, coumo poudets pensà, bouleguet pas pus.

Alabets Jan, se vegent tranquille, diguet: « Aquelo couquino de Marioun me fa passà talent; m'a daissat que de patanos; jamai me podi assadoulà. Aro que soun soul, que soun pla mestre, v'anan adoubà. »

Copo dos belos tranchos de cambajou, las fa coire e se met à manjà.

avec la tête de cette épingle d'un liard. Tu as bien compris?

» — Sois tranquille, tout sera fait comme tu le veux. »

Marion part pour la foire.

Jean fait manger la soupe à la fillette; plus tard, il la porte à la voisine pour la faire téter et, lorsqu'il a pourvu à tous ses besoins, il la met au lit et la berce.

La fillette ne veut pas s'endormir. Jean prend l'épingle d'un liard et lui chatouille le front. Il gratta si fort qu'il creva la peau et la cervelle commença à sortir.

« — Oh! la femme malpropre, se dit Jean, qui laisse cette enfant pleine d'apostème. »

Il continua à curer avec l'épingle, il sortit autant de cervelle qu'il put; et l'enfant, comme vous pouvez le penser, ne bougea plus.

Alors, se voyant tranquille, Jean dit: « Cette coquine de Marion me fait mourir de faim; elle ne m'a laissé que des pommes de terre; jamais je ne peux manger à mon appétit. Maintenant que je suis seul maître, je vais me refaire. »

Il coupe deux grosses tranches de jambon, les fait cuire et se met à manger.

Digitized by Google

« — Ai! qun plasé de poude manjà soun sadoul e bèure à sa voulountat! »

Lou cambajou ero un pauc salat; tres cops Jan davalet à la cavo rampli lou pourrou à la barrico. Al tresen cop, moussu vinas coumensavo de li troubla la testo, doublidet de metre lou douzil.

La set lou tourno prene, tourno à la cavo. Après lou darrier escalou, trempo sous peds dins un chauchas; agacho so qu'es, e te vei miech pan de vi pel sol; la barrico, que teniò quatre mechs, s'ero touto escampado.

« — Moun Dieus ! cridet Jean, coussi farei iéu per amaga acò? »

S'en va cercà uno saco de farino e l'espandits per la cavo.

N'i aget pas prou d'aquèlo, n'anet querre dos autros.

« — Aro, se diguet, la Marioun s'en avisara pas. »

Marioun, en arrivant de la fièiro, s'en va tout prumiè al brès per veire la drolleto.

« — Oh ! vai, dourmits, i diguet Jan, te tracasses pas.

» — Sariò pla tems, diguet la femno, de manjà un bouci. Jan, met la taulo, que vau tira un pourrounat de vi. »

« — Ah! quel plaisir de pouvoir manger tout son soûl et de boire à sa volonté. »

Le jambon était un peu salé; trois fois Jean descendit à la cave remplir le flacon au tonneau. A la troisième fois, le vin commençait à lui troubler la tête, il oublia de mettre le fosset.

La soif augmentant, il descendit encore à la cave. Au dernier échelon, il trempe ses pieds dans un bourbier; il regarde et voit un demi-empan de vin sur le sol; la barrique, qui contenait quatre muids, s'était toute répandue.

« — Mon Dieu! cria Jean, comment vais-je faire pour cacher cela?»

Il va chercher un sac de farine et le répand dans la cave.

Ce sac ne suffisant pas, il va en chercher deux autres.

« — Maintenant, dit-il, Marion ne s'en apercevra pas. »

Marion, en revenant de la foire, va tout d'abord au berceau, pour voir la fillette.

« — Oh! va, elle dort, lui dit Jean, ne t'inquiète pas.

» — Il serait temps, dit la femme, de manger un morceau. Jean, mets la table, pendant que j'irai tirer un flacon de vin. »

Digitized by Google

Davalo à la cavo e s'enfounso lous peds dins uno fango negro.

« — Qu'es acò ? » se dits. Va querre lou calel e s'aviso qu'aquelo fango es de farino pastado amé de vì. Va à la pipo, l'atrovo vido.

Va à la sacariè, atrovo pas cap de farino.

Alabets coumpren so qu'es arrivat.

« — Couqui ! gusardas ! M'as escampat tout lou vi e gastat touto la farino ! Te voli tua.

» — O, e tu, salopo que daissaves pouiri lou cap de ta filho ! Te, agacho touto l'apoustemo que n'ai tirat ? »

La Marioun s'en va al brès, descouvrits la toupino de la filho e vets que la memorio ero traucado : la drollo ero morto.

Sul cop tombo reto morto de doulou.

Cric cric,
Moun counte es finit.
Cric crac,
Moun counte es acabat.

(Version narbonnaise communiquée par M. Guibaud.)

Elle descend à la cave et s'enfonce les pieds dans une boue noire.

« — Qu'est-ce que cela ? » se demanda-t-elle ; elle va chercher la lampe et s'aperçoit que cette boue est de la farine pétrie avec du vin.

Elle va au tonneau et le trouve vide. Elle va au grenier, n'y trouve plus de farine. Alors elle comprend ce qui est arrivé.

« — Coquin ! vaurien ! Tu m'as perdu à la fois le vin et la farine. Je veux te tuer.

» — Oui, et toi, malpropre, qui laissais pourrir la tête de ta fille ! Tiens, vois tout l'apostème que j'en ai retiré. »

La Marion va au berceau, découvre la tête de la fille et voit que la mémoire[1] était trouée ; la fillette était morte. Aussitôt elle tomba raide morte de douleur.

Cric cric,
Mon conte est fini ;
Cric crac,
Mon conte est achevé.

L. Lambert.

(A suivre.)

[1] Litt. : la fontanelle antérieure.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Tradizioni popolari Abruzzesi, raccolte da Gennaro Finamore. Vol. I, Novelle (parte seconda); vol. II, Canti. Lanciano, tipografia di R. Carabba, 1885-1886.

Ces deux volumes sont le complément du beau recueil dont M. Gennaro Finamore a publié la première partie en 1882. Les nouvelles recueillies par lui, dans diverses localités des Abruzzes, sont données telles qu'elles lui ont été racontées, c'est-à-dire dans le propre parler de ces localités, ce qui en fait de véritables textes de langue pour l'étude du dialecte et des variétés dialectales de cette province. A la fin de la plupart d'entre elles on trouve de nombreux renvois aux récits similaires publiés dans les recueils de Pitré, Imbriani, Comparetti et autres. — Le t. II, comme le titre l'indique, renferme les *Chants populaires*, classés, non géographiquement, comme les nouvelles, mais par nature de sujets. A la fin de chacun d'eux est indiquée d'ailleurs la localité où il a été recueilli, en sorte qu'ils peuvent être utilisés, au point de vue des recherches linguistiques, avec la même sûreté que les nouvelles. C'est à tous égards, parmi les recueils de ce genre, un des plus intéressants que je connaisse.

C. C.

Albino Zenatti. Rappresentazioni sacre nel Trentino (Estratto dall'Archivio storico per Trieste, l'Istría e il Trentino). Roma, 1883, 67 p. in-8°.

Contribution des plus intéressantes à l'histoire du théâtre italien. L'étude de M. Zenatti, aussi attachante qu'instructive d'un bout à l'autre, complète heureusement les savantes recherches de M. d'Ancora et de M. Monaci sur les *sacre rappresentazioni* dans la péninsule. On saura gré à l'auteur d'y avoir inséré en entier, dans un texte soigneusement établi d'après les plus anciennes éditions, l'une des pièces les plus remarquables de celles qui font l'objet de son travail. Elle a pour titre : « *li Misterj della Passione di Nostro Signore Gesu Cristo*, da cantarsi dagli Angeli la Settimana Santa in processione », et se compose de 23 octaves.

C. C.

Folk-lore Catala. Ethologia de Blanes, per D. Joseph Cortils y Vieta. Barcelona, A. Verdaguer, 1886.

Dans cet intéressant ouvrage, qui est le troisième de la *Biblioteca popular*, publiée par l'*Associacció d'excursions catalanas*, M. Cortils y

Digitized by Google

Vieta étudie avec beaucoup de soin et de méthode les usages locaux, les superstitions, les jeux, la littérature populaire (contes, chansons, rondes, énigmes, proverbes, comparaisons, etc.) du district de Blanes. C'est un ouvrage riche de renseignements, que les folkloristes seront heureux d'y trouver classés dans le plus grand ordre. Ce livre ne sera pas moins bien accueilli des philologues, car une notable partie du volume est remplie d'observations instructives sur le dialecte de la « poblacion » qui en est l'objet.

C. C.

CHRONIQUE

La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ouvre un concours pour l'année 1886.

Partie scientifique.— Les récompenses seront :

Une médaille de vermeil,

Une médaille d'argent.

Si les concurrents étaient nombreux, il serait accordé une seconde médaille d'argent.

La Société ne fixe aucun sujet pour ce concours. Les récompenses seront accordées aux meilleurs travaux scientifiques se rattachant de préférence à la région.

Partie littéraire.— Les récompenses seront :

I. — Un prix : Histoire locale du Roussillon.
II. — Un prix : Archéologie locale (monographie d'un monument).
III. — Un prix : Poésie française sur un sujet traitant du Roussillon historique ou pittoresque.
IV. — Un prix : Poésie française (sujet facultatif).
V. — Un prix : Poésie française (sujet humoristique).
VI. — Un prix : Poésie catalane (genre lyrique).
VII. — Un prix : Poésie catalane (genre humoristique).

Les ouvrages devront être adressés avant le 15 octobre 1886:

Pour le concours scientifique, à M. le docteur Paul de Lamer, secrétaire de la section des sciences, 4, place d'Armes, à Perpignan ;

Pour le concours littéraire, à M. Prosper Auriol, secrétaire de la section des lettres, rue Font-Froide, 1, Perpignan.

Chaque composition devra être accompagnée du nom et de l'adresse de l'auteur, sous enveloppe cachetée ; l'enveloppe portera comme suscription une épigraphe ou le titre de l'ouvrage.

La Société distribuera les primes aux lauréats agricoles, comme elle le fait annuellement, dans la même séance que les prix du concours.

Digitized by Google

∴

Vient de paraître à la bibliothèque Charpentier la première série des *Légendes, Croyances et Superstitions de la mer*, par Paul Sébillot. Ce volume, digne à tous égards des autres publications du savant folkloriste, est consacré à la mer proprement dite et au rivage. Il contient nombre de légendes empruntées à tous les pays du monde, et qui, pour la plupart, sont inédites ou traduites en français pour la première fois.

∴

Vient de paraître la cinquième série, comprenant les lettres *R* à *Z*, du *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux*, par L. Boucoiran. Nimes, L. Boucoiran, rue Grétry, 26 ; Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, quai Voltaire, 25. Prix : 7 fr.

∴

Ministero dell'Istruzione pubblica d'Italia

Avviso di Concorso

Colle norme prescritte dal Regio decreto 26 gennaio 1882, n. 629, modificato col Regio decreto 11 agosto 1884, n. 2621, è aperto il concorso per la nomina di professore straordinario alla cattedra di letteratura francese nella R. Academia scientifico-letteraria di Milano. (Stipendio, L. 3000.)

Le domande su carta bollata ed i titoli indicati in apposito elenco dovranno esser presentati al Ministero della Pubblica Istruzione non più tardi del 10 settembre 1886.

Ogni domanda inviata dopo quel giorno sarà considerata come non avvenuta.

Non sono ammessi i lavori manoscritti.

Le publicazioni dovranno esser presentate in numero di esemplari bastevole a farne la distribuzione ai componenti la Commissione esaminatrice.

Roma, 30 aprilo 1886.

Il Direttore Capo della divisione per l'Istruzione superiore,
G. Ferrando.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

AVRIL 1886

TOME ~~XXVIII~~ DE LA COLLECTION

XXIX

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — Vie de saint Hermentaire. 157
Dial. mod. — Le P. Bougerel. — Parnasse provençal. 175
Variétés. — Puitspelu. — Calcaria, tannerie. 208

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

VIE DE SAINT HERMENTAIRE

La *Vie de saint Hermentaire*, ou *Armentaire*, que l'on va lire, est publiée ici d'après une copie faite par Raynouard et qui appartient aujourd'hui à M. Paul Arbaud. C'est celle-là même à laquelle M. Roque-Ferrier, qui ne la connaissait que par les extraits qu'en ont donné Bouche et M. Barbe, a consacré il y a cinq ans, dans cette Revue[1], deux articles très-intéressants, que nos lecteurs n'ont certainement point oubliés.

Faut-il croire que ce récit, comme l'affirme son auteur, soit en effet la traduction d'un ouvrage, — aujourd'hui perdu, — de Raymond Féraud, et que le même poëte ait aussi composé les autres vies de saints dont on lui fait pareillement honneur dans l'introduction? De sérieux motifs de suspicion m'en empêchent. Qu'après avoir écrit la *Vie de saint Honorat*, Raymond Féraud ait mis en vers provençaux les légendes de saint Tropez, de sainte Catherine, de sainte Barbe et d'autres encore, il n'y a là certainement rien d'invraisemblable, et on l'admettrait sans peine, sur la foi d'un témoin ordinaire. On ne consentirait pas moins facilement à admettre qu'il avait aussi composé la *Vie de saint Hermentaire*, si de cette vie le titre seul nous avait été conservé. Mais la comparaison qu'on en peut faire, et qu'a déjà faite M. Roque-Ferrier, avec la *Vie de saint Honorat*, prouve, ce me semble, non-seulement qu'elle n'est pas du même auteur, mais encore que c'est une œuvre supposée, *fabriquée*, par un faussaire, à l'aide de cette dernière, pour une bonne moitié. Et l'opinion que j'exprime ici n'étonnera personne, si j'ajoute que l'auteur de cette prétendue version de la *Vie de saint Hermentaire* n'est autre, à mon avis, que Jean de Nostredame, dont les *Vies des anciens poëtes provençaux* sont pleines, comme on sait, de pareilles inventions.

Je remarque d'abord que l'ouvrage a été « mis en françois », d'après le titre même, en l'an 1540. Si la date est exacte, quel autre que

[1] T. XX, pp. 41, 236.

Digitized by Google

Nostredame pouvait, dans le préambule, insérer la prétendue biographie de Raymond Féraud, telle qu'il devait la publier trente-cinq ans plus tard, sauf quelques suppressions et additions, dans les *Vies des poëtes provençaux?* On pourrait objecter que le préambule a pu être écrit après coup, par l'auteur de la copie d'où dérive celle de Raynouard, et qui paraît être la même que celle dont Bouche a eu connaissance. Mais alors, comment, copiant la notice de Nostredame, ne l'a-t-il pas transcrite en entier? Comment surtout a-t-il pu y ajouter des traits qui manquent dans l'imprimé et que nous retrouvons dans les mss. inédits de Nostredame ou dans la traduction italienne de Giudici, laquelle, ayant été faite, non sur l'imprimé, mais sur le ms. même des *Vies*, est d'une grande importance pour la critique de ces dernières? Ces traits, — j'en ai noté deux, — sont les suivants:

1. On lit dans le *Discours de la vie de saint Hermentaire* (ci-après, p. 160, l. 25): « et en délaissant cette vie lascive, il print la contemplative. » Or la notice imprimée de R. Féraud, p. 106 de mon édition (173 de celle de 1575), porte seulement: « et en délaissant ceste vie, print la contemplative. » Mais l'épithète n'est pas omise dans Giudici, qui traduit: « e lasciando questa vita mondana, si diè alla contemplativa. »

2. Immédiatement après, on lit encore dans le *Discours:* « et fist quelque sonnet en rime provençale à la louange dudict Robert, roy dudict Naples. » La notice imprimée dit seulement qu'il « fist plusieurs rithmes a sa louange. » Mais dans la notice manuscrite conservée à Carpentras, on lit (p. 108 de mon édition): « Il se treuve ung sonnet qu'il feist à la louange du roy René[1], qui se commence:

Seignour, lou rey s'allegra en ton divin secours[2]. »

Le même titre qui nous donne cette date, vraie ou fausse (je viens de montrer que la question, au fond, importe peu), de 1540, nous apprend que c'est « à la requeste de madame de Bagarris » que la *Vie*

[1] Ce n'est pas un *lapsus calami;* car on lit déjà plus haut: « estoit le poëte de Marie d'Hongrie, mere du roy René », passage dans lequel *Hongrie* a été substitué à *Arragon,* écrit d'abord. La correction de cette première erreur entraînait celle de la seconde. L'auteur a oublié de la faire; mais il est évident que, s'il avait auparavant songé à René, il s'était dès lors, reculant devant l'anachronisme, décidé pour Robert.

[2] Ce sonnet est une des trois pièces apocryphes que M. Paul Meyer a signalées dans le ms. 12472 de la B. N., dont Nostredame fut autrefois le possesseur. Là il est attribué à Bertran de Lamanon. Voy. les *Derniers Troubadours de la Provence,* p. 134. (V. 13, lis. *nostra* au lieu de *vostra.*)

Digitized by Google

de saint Hermentere fut mise en françois. Ce n'est pas là une circonstance indifférente, car nous savons, par le témoignage du P. Bougerel, que Jean de Nostredame « fut élevé dans la maison de Pierre Antoine Rascas de Bagarris. » Le rapprochement de ces deux faits, qui m'avait dès l'abord, et avant tout examen, suggéré mon hypothèse, ne paraîtra pas fait, dans tous les cas, pour lui ôter de sa vraisemblance.

Cette hypothèse trouve un autre appui dans le style du *Discours*, lequel ressemble, à s'y méprendre, à celui des *Vies*. Même langue incorrecte et embarrassée, mêmes tournures de phrases, mêmes idiotismes[1]. Le lecteur le moins attentif sera frappé de cet air de famille.

Mon sentiment est donc que nous avons dans le *Discours de la vie, bonnes mœurs et saincteté de sainct Hermentere*, un produit de la plume de Jean de Nostredame; et, comme cette plume fut celle du plus impudent faussaire qui ait jamais infecté l'histoire de ses mensonges, on trouvera chez moi toute naturelle l'opinion que j'ai exprimée plus haut et que je formule ici de nouveau, pour conclure ce préambule, à savoir : 1° que l'attribution de cet ouvrage à Raymond Féraud est fausse ; 2° qu'au lieu d'y voir la traduction d'un original provençal, nous devons y reconnaître une pièce supposée, fabriquée par son auteur à l'aide d'emprunts faits à la *Vie de saint Honorat*, pour la plus grande partie, et peut-être à d'autres vies de saints pour le reste. Je réserve pour mes notes les preuves de cette dernière assertion.

C. C.

[1] Je signalerai l'emploi de l'infinitif passé pour le participe passé, par exemple: « et estre éveillés, troussarent...» p. 161, l. 23. Cf. dans les *Vies:* « Et y avoir demeuré longtemps...» (p. 64); « Gausbert estre de retour... » (p. 72). Ce singulier idiotisme, que connaît encore la langue de nos contrées (ainsi, à Montpellier, dans le pseudo-français du cru : « pas plus tôt être sorti..., aussitôt être arrivé.... »), se montre plus fréquent encore dans la petite chronique provençale dont le roman de Tersin fait partie, et dont l'auteur est également Jean de Nostredame En dehors de ces ouvrages, je ne me rappelle l'avoir remarqué que dans les *Anciennes Chroniques de Savoie*, publiées au t. V des *Monumenta Historiæ patriæ*. (Par exemple : « Et Thezeus, estre couché...» col. 14; « Estre la bataille faite....» col. 92; « Estre couronné à Rome l'empereur Henrich... »

Digitized by Google

Discours de la vie bonne[s] mœurs et saincteté de sainct Hermentere, de nation grec, qui vint habiter au cartier de Fréjus en Provence, escript premierement en rime provençalle, et depuis mis en françois à la requeste de madame de Bagarris en l'an 1540.

Le moine dez Isles d'or qu'on appelle aujourd'huy les isles d'Yeres, que les enciens cosmographes ont nomé Estecadez, au cathalogue qu'il a faict des vies des poëtes provençaux, a escript que frere Raymond Feraud, gentilhomme provençal, homme de grande doctrine en toutes sciences, avoit esté toute sa vie amoreux et vrai courtizan, suivant la court des princes; fust bon poëte provençal. La royne Marie issue des rois d'Hongrie, femme de Charles 2 du nom roi de Naples, compte de Provence, l'avoit retenu a son service, parce qu'il escrivoit fort bien et doctement en langue vulgaire provensalle, de toutes sortes de rimes; par commandement de laquelle mist en vers provençaux la vie historialle de Andronic, qui fut depuis reputé et nommé sainct Honorat de Lerins en l'isle, fils du roi d'Ongrie; à laquelle royne Marie ledict Raymond Feraud desdia les œuvres qu'il avoit dictees et composées, que fut en l'an 1300; d'entres lesquelles œuvres y estre aussi la vie de St Æermentere, grec de nation, contemporain d'Endronic, la vie de S. Tropez, la vie de Ste Catherine, la vie de Ste Barbe et plusieurs autres œuvres et vies des saincts, qu'il desdia a Robert, roi de Naples, comte de Provence, fils dudit Charles 2., en reconpense desquelles luy fut donné une place audict monastere de sainct Honoré en l'isle de Lerins. Il avoit faict quelques chants d'amours; mais pour ne donner maulvais exemple a la jeunesse de son temps, les mit au feu, et en delaissant ceste vie lascive, il print la contemplative et se randit religieux audict monastere: et fist quelque sonnet en rime provençale a la louange dudict Robert, roy dudict Naples. Par quelques fragmens qui se truvent de luy semble que ce Raymond Feraud fust depuis surnomé Porcarius, et trespassa audict monastere environ le temps que dessus.

Or dict l'hystoire que Andronic et Germain frères, fils du roy d'Hongrie, ayants de nuict, par volunté et inspiration divine, abandonné le palais de son pere Andronic, roy d'Hon-

Digitized by Google

grie (qu'on dict la Panonie), sainct Caprasse les receut dans la nef, avec lequel saint Caprasse estoit sainct Armentere tout freschement arrivé de Grece, dont il estoit natif et fugitif, craignant les rigueurs et poursuites que faisoient les infideles
5 contre les serviteurs de Dieu; et eurent le vent si a gré et la mer si calme qu'ils feurent conduits en peu d'espace jusques en la Mauritanie. Et combienque en peu de jours la mer s'esmeut avec terrible tempeste qu'on eust dict que le ciel et la terre se devoient assambler, sainct Caprasse se donna peur,
10 mais sainct Hermantaire qui estoit homme jeune et corageux, se confiant à la bonté de Dieu, asseura fermement ceux qui estoient dans la nef qu'ils n'endureroint aucun danger. Et vindrent arriver en la cité de Ravenne. Puis s'acheminerent a Verseil (en Lombardie) et surmontant le col de la Brasque
15 et de l'Argentiere en Py[e]mond treuvarent sainct Macrobe, qu'estoit un vray et divin prophete, auxquels il revella plusieurs secrets et choses divinadoires[1].

Pendant que sainct Andronic, sainct Caprasse et sainct Hermantaire faisoient penitance en l'Argentiere, sainct Jaques de
20 Compostelle s'apparut à eux en songes d'aller visiter le roy Charlemagne, fils du roy Pipin, qu'estoit en Espaigne detenu prisonier par Aygollant, seigneur des Sarrasins, qu'estoit environ l'an de nostre seigneur 801; et estre esveillés troussarent leurs bagages, se mettant en voyage et traversant la Durance
25 et le Rosne, la Garone et monts Pireneux, arrivarent dans peu de temps a Tollete, où les roys et princes estoient detenus prisoniers. Sainct Hermantaire, qu'estoit homme jeune et vailhant, accompagné de l'esprit de Dieu, va tyrer vaillhemment desdites prisons Charlesmagne et les princes qu'estoient avec
30 luy, par telle hardiesse que nul ne lui seut que dire, et neanmoins apres avoir veue la fille d'Aygollant nommée Sybille, qu'estoit malade, de sa veue seule recouvra santé, et des lors leur donna liscence le pere d'aller, venir et retourner par les terres; et de la s'en vindrent descendre a Frejus, qu'estoit un
35 port de mer fameux en la province de Narbone. Julian, evesque de Fréjus, qu'estoit lors presidant en l'eglise, ayant antendu leur venue, leur va au devant: sainct Hermentere qu'es-

[1] Ms. *fiminadoires?* Les deux premières lettres ne sont pas sûres

Digitized by Google

toit beau et de bonne nourriture, print d'une main Jullian, evesque, sainct Andronic et saint Carpasse de l'autre main, et furent conduits dans la ville où à l'aide de Dieu et par leur intercession le frere de l'esveque, surprins de maladie incurable, 5 fust faict sain de sa persoune. De ce mesme temps sainct Caprasse deceda au grand regret de sainct Andronic et de sainct Hermentaire ; mais il fust consolé par sainct Hermentaire.

Et de là sainct Andronic et sainct Hermentaire s'en vont tous deux monter sur mer par barque et s'en vindrent descen- 10 dre (conduits par l'esprit de Dieu) en Auriane (qu'est une isle nommée de present Lerins). A la plage de laquelle y avoit de males gens corsaires et escumeurs de mer infidelles, que leur firent de moult grandes injures et resistances. Mais sainct Hermentaire, vailhant persounage, à grands coups de pierres 15 les deschassa et desconfit, tellement que n'ayant plus seure retraicte pour sauver leur vie furent constraints se jester dans la mer, et la perirent malereusement : et sainct Andronic et sainct Hermentaire firent si bien qu'ils se rendirent maistres et seigneurs de l'isle Auriane. Or comme ils cuidoient estre 20 hors de danger (pour la victoire qu'ils avoient eu(x) contre les tyrans de l'isle), voyci venir plusieurs et diverses speces [de] serpens et bestes venimeuses contre d'eux, qu'ils mirent a mort. Encores[1] n'estoit pas tout faict, car ils virent venir deux grands et espouvantables serpents de grandeur et grosseur incroya- 25 ble : mais eulx prenants courage, ayants seulement loysir de prier Dieu les vouloir garder de la gueulle de ces monstres, sainct Hermentaire pourtoit de gros pains d'estouppes qu'il avoit formé la nuict precedante en forme d'esphere, couvertes de poirazine ; et les getta dans la gueulle de ces serpents. Les- 30 quels empeschez de les mascher sainct Andronic et sainct Hermentaire, avec bastons et pierres, firent si bien qu'ils les desconfirent. Et comme victorieux sainct Andronic et sainct Hermentaire portarent la despouille en ung lieu dans l'isle, où sainct Andronic fist despuis bastir un petit oratoyre, et ce fut 35 en l'an 802; et despuis le bruit de ces deux hommes fust tellement espandu par toute ceste contrée qu'on les nommoit les deux champions d'Auriane.

Ms. *encor is*, en deux mots.

Digitized by Google

Magonce, qui fust archevesque de Viene, estant en son archevesché, luy fust revelé en songe d'aller visiter Andronic en l'isle, et avoir de lui la forme et regle de vivre purement et sainctement en la loi de Jesus Christ, pour apres la fere garder aux clergs de son archevesché, et se mist en chemin pour y aller.

Saincts Mayme et Nazare[1] ayants entandu le bruit et saincte vie de St Hermentaire, se misrent en chemin pour le visiter, qu'estoient lors à l'isle.

De ce temps mesme l'evesque d'Antiboul trespassa et les bonnes gens du païs, amateurs de paix et du repos public, ayant entandu le bon bruit et saincteté de vie de St Hermentaire, l'esleurent evesque : et y estant arrivé, pour la crainte de quelque tyran ennemi de Dieu et de son eglise, qui dominoit en ce cartier la, pour les tyrannies qu'il y commettoit fust constraint vuyder la place, et remettre telle charge et office, et chercher son adventure ailheurs, et s'en alla du costé de Frejus.

Lequel cerchant les lieux plus solitaires qu'il pouvoit, et plus contemplatifs, hors de la comerce du puple (qu'il voyoit tant affectioné et ententif en vil gaing), trouva un lieu fort sollitayre, toutesfoys d'un aïr doux et sain, et se mist à contempler le lieu, priant d'un bon cœur a Dieu lui faire la grace de faire bastir et construire là un petit hermitage pour y vivre en pouvreté et repos d'esprit toute sa vie et estre hors des tumultes, ennuits et embitions qui reignent a l'exercisse de ces grands benefices et dignitez qu'il haïssoit mortellement.

Et allant mandier sa vie par Frejus et villes circonvoysines sans declarer quel il estoit, il fist si bien que en peu de temps il se bailha à cognoistre aux gens de bien aymant Dieu et sa saincte parolle; par l'ayde desquelz peu de temps apres il fist bastir un petit hermitage, y vivant austerement des ausmone[s] qu'il alloit cherchant du jour a la journée, y estant visité quelques fois par les amis auxquelz il enseignoyt la doctrine de Jesus Christ purement et saintement et les admonestoit de fuyr les heresies qui avoient cours de ce temps là.

Assez loing de son hermitage tout aupres de las Empurias,

[1] Ms. *Mazare.*

Digitized by Google

qu'on dict aujourd'huy Empus, dans une baulme obscure et noyre où estoit vis a vis une grand forest, c'estoit arresté un serpent gros et dangereux lequel de vilhesse estoit devenu dragon; que les deluges et grandes inondations d'eaus qui
5 avoient abondé par le passé par tout ce cartier là et l'ardeur du soleil qu'avoit eschaufé l'humeur des eaux, entre autres animaux, la terre avoit engendré ce dragon, lequel avoit esté constraint sortir de la forest(s) et se mettre en la pleyne de l'hermitage de sainct Hermentaire, faisant un tel degast aux bour-
10 gades circonvoisines et habitants d'icelles que nul, tant hardy fust il, osoit approcher ni aller a leurs metaries et proprietez pour les cultiver. Tellement que par ce moyen tout estoit mis en friche et terre gaste. Et estoient les habitants constrains se remparer aux villes, pour se garder contre l'impetuosité et
15 violence de ce furieux et indomptable monstre, joint que l'air estoit tout corrompu et infecté de l'aleine [1] de ceste beste.

En l'an de nostre seigneur huict cents et dix, certains pelerins allants par devotion en l'isle de Lerins, passants par l'hermitage de sainct Hermentaire, qu'ils avoient cogneu autres
20 fois pour un homme de Dieu, ayant entandu qu'il faisoit là sa residence, le furent truver; et apres leur avoir communiqué et faict entandre le dommage qui [2] pourtoit le dragon, et qu'il infectoit le païs et les gens, conclurent de propos deliberé l'assaillir. Trois des pelerins, pouureux d'avoir ouy parler du dra-
25 gon, vouloient divertir tant qu'ils pouvoient ces [3] compagnons de ne mettre en tel danger leurs vies et qu'il vaudroit mieux poursuyvre leur chemin et d'aller accomplir leur devotion et pelerinage à Lerins que de s'arrester là.

Sainct Hermentaire de l'autre costé remonstroit qu'on ne
30 sçauroit fere une plus saincte œuvre que de fere mourir ceste beste. « Comment! dict quelqu'un d'entre eux. Si la beste est si fiere et si cruelle comme vous nous dites, tout un païs ne suffiroit pas à la fere mourir! » — « Dictes vous? dict sainct Hermentaire; je me fais fort moy seul, avec l'ayde de Dieu, à tout mon
35 bourdon et les vostres de l'accabler, mais que nous ayons bonne confiance en luy, qui nous donnera la victoire et nous

[1] Ms. *la leine*. — [2] *Sic*. Corr. *que*. — [3] = *ses*, pour *leurs*. Cf. ci-dessus, p. 160, l. 33.

Digitized by Google

delivrera de la gueule de ceste beste, car Dieu a assubjecti à l'homme toutes les bestes de la terre. Prenons donc courage, mes freres et amis, car nous empourterons la depouille de la fiere beste. N'i a pas dix ans passez que nostre frere Andronic
5 et moy, à la descente que nous fismes en l'isle où il est de presant, par le moyen de la grace de Dieu, ne nous donna il pas la victoire contre les fieres bestes venimeuses qu'estoient en ceste isle? dont je pense en avez ouy dire quelque chose. Allons je vous prie, car Dieu nous aydera. »

10 Et ce disant chachun d'eux print son bourdon garnid'un fer pointu au bout, et y metans un travers de boys a chachun en forme de croix, marcharent courageusement contre la fiere beste : et arrivarent à un petit champ nommé Arguinand, prochain de la voye Aureliane, qui tend a Fréjus, qu'est aujour-
15 d'huy le vieux bastiment qu'est encor droict au lieu et place de sainct Michel, et là firent priere à Dieu leur donner la grace de dompter ceste fiere beste.

Achevees que furent leurs prieres, S Hermentaire le courageux se met premier chantant le psaume 144 « Benedictus
20 dominus deus Israel qui docet manus meas ad prælium et digitos meos ad bellum », et fust segondé par ces compagnons.

Les gens des champs voysins, voyants ces champions marcher si courageusement, les ungs louoient l'entreprise, et les autres s'en mouquoient pour le peu de gens qu'ils estoient :
25 toutefois leur offroient gens et armes pour leur ayder. Mais sainct Hermentaire dict qu'ils avoient pour souverain cappitene Jesus Christ, les exortans seulement prier Dieu de leur donner victoire contre la fiere beste.

Il s'en vont ces pouvres champions avec telle parade qu'on
30 heust jugé qu'ils devoient estre devorez du monstre dangereux. Estants armez seulement des armures spirituelles et de la confiance qu'ils avoient en Dieu, estants bien avants entre le boys et un lieu maragageux, virent venir de loing ce merveilleux dragon, la gueulle ouverte, les maschoires bruyantes,
35 armé de dents pointues, couvert d'un gros cuir à dures eschailles, se rampant sur la terre, bastant son doz avec ses aysles, trainant une grosse et longue queue entortillée, gettant feu et flamme puante. Les pelerins se voulants mettre en deffance et fere teste au dragon, la fumée en estouffa trois les plus pouu-

Digitized by Google

reux qui s'estoient escartez et furent enveloppez de la queue. Les sept qui estoient demeurez avec St Hermentaire ne s'estonnants de rien, mais croissans de courage, se ruerent avec telle fureur sur ce monstre, le frappant sur la teste et par les flancs, et par le dos, et avec grands coups de pierres, l'ont tant travaillé et secours[1] que sainct Hermentaire le premier luy fourra le fer de son bourdon aux flancs, ses compagnons de mesme. Finalement ils firent si bien qu'ils le mirent à mort. Les villageois se voyant sur la sommité des prochaines montaignes, priants Dieu humblement pour les pouvres pelerins de les vouloir garder de la gueule de ce faux dragon, furent tous bien jouyeux de le voir mort et estandu. Tous y accoururent, tous cuilhant des fleurs qu'ils trouvarent par les champs, et en font des chapeaux et en couronarent la teste de St Hermentaire et de ses compagnons ; et aux sons de tambours et musettes se mettent en forme de couronne, chantans cette chanson :

Diou sia grazit, qui nous a fach
La gracia de veyre desfach
Lou dragon qui nous destruzia
Et que tant de mal nous fazia !

Diou sia grazit a grand soulas,
El[2] que a romput lou doullent las
Del qual lou dragon menassava
Nous mangear al luec ont estava !

Diou sia grazit, car sa bontat
Non nous a jamay deffautat,
Mais nous a fach lusir sa cara,
Tant sancta preciouso et cara !

Diou sia grazit, car a vougut
Que lou dragon non a pougut
Nous engoullar dedins sa goulla
Que jamay non ero sadoulla !

Diou sia grazit qu'ez pouderoux,
Car nous deven tenir huroux

[1] *Sic;* pour *secous* (secoué). — [2] Ms. *Et.*

Digitized by Google

D'estre escapas d'aquesto ruda
Fiera bestia, traita et plaucuda[1].

L'hymne fini, tous se mirent à genoux, levant les yeulx au ciel, à jointes mains rendirent graces a Dieu de la victoyre par
5 eux obtenue contre le dragon.

Et ce faict chachun s'ayda a escourcher le dragon, et l'emplirent d'herbes odoriferantes et aromatiques qu'ilz cuilhyrent par les champs, et l'emporterent à l'hermitage de St Hermentaire, lequel depuis il dedia a une eglyse, qu'il fist bastir soubs
10 le tiltre de St Michel des aulxmones de bonnes gens du païs. Et depuis ce lieu là fust appellé vulgairement Dragoniam, c'est à dire le lieu du Dragon.

Le bruit et renommée de sainct Hermentaire s'espandit tellement par tout le païs qu'on ne parloit d'autre personne
15 que de luy, pour la saincteté que reluisoit en ses faicts, car tous les malades et pouvres d'esprit, et ceux qui estoient troublés de cerveau se retiroient a luy; lesquels moyennant les prieres et invocation du nom de Dieu, en peu de temps on voyoit choses miraculeuses en eulx, non pas d'une santé en-
20 chantée ou charmée qui ne dure que ung ou deux jours, mais c'estoit tant qu'ils vivoient, car on les voyoit aller, parler et frequenter toutes persounes avec bons et saincts propos des faicts de Dieu, lui randants louvanges[2] immortelles des dons et grasses qu'il avoit infuses a sainct Hermentaire.

25 Et jaçoit ce que de longue main le Christianisme fut planté en ce quartier là, encores y fust il mieux affermi par la doctrine et bons exemples de sainct Hermentaire et de ceulx qui le suivoint, et ne faisoit l'on(s) que bien peu de compte de la loy payenne, fors que des Juifs qui y estoient plusieurs ennees
30 avoyt, despuis que les Romains, jadis seigneurs de tout le monde, leur avoient permis vivre en leur loy; et par succession de temps eurent permission des gouverneurs que les rois de France tenoient en la province Narboynouse de y vivre[3] et continuer sans abbus toutesfois ny escandalle, sur la peyne de

[1] Ms. *plancuda*

[2] La même forme se retrouve deux fois plus loin. C'est un provençalisme. Cf. *lauvar* = *laudare*, comme *auvir* = *audire*.

[3] Ms. *viuure*.

Digitized by Google

mort, laquelle peyne leur avoit esté imposée par le senat consulte, en payant le tribut tel qu'il avoit esté ordonné.

Et audict lieu de Dragoniam, qu'on nomme aujourd'huy Draguignan, au terroir d'iceluy, assez loing et separé de la ville y avoit emmy d'un boys une fee nommée Estarella, et le lieu se nommoit Sylopera[1] où les femmes des lieux circonvoysins, abusées de superstition, alloient boyre quelque abev[r]aige que leur estoit adminstree par les presbtres[2] de ceste fee; et a chef de neuf moys aulcunes d'elles s'acouchoient de filz ou de fillhe. Dont venu a la notice de sainct Hermentaire, y alla accompagné des principaux de la ville, et truvarent quelques femmes voylées le visage d'un voyle rouge, vestues d'habits incougneux et inhusitez, auxquelles les prestres et sacrificateurs de la fee administroient leurs bennaudes[3], estants assizes au dessoubs d'une grande et grosse pierre soubstenue de trois grosses pointes en forme d'obelisques, faicts et composez a la rustique sans aucun ordre d'architecture; et y estants arrivez de loing regardoint tout le mistere; et sainct Hermentaire approchant de la pierre remonstra aux femmes et sacrificateurs que ce n'estoit pas la façon d'ainsi idolatrer et d'abuser les pouvres femmes simples, car la grace de Dieu le createur du ciel et de la terre par l'intercession de son filz Jesus Christ estoit plus que habondant d'accomplir leurs désirs, pourveu qu'elles de bon cœur le priassent et que telles superstitions et abus estoy[n]t plus tost pour les mener a une damnaption perpétuelle et que le fruict qui naistroit de telles damnables heresies ne viendroit jamais bien.

Les femmes oyants ainsi parler St Hermentaire se desvoyllarent et escoutans voluntiers et attentivement sa doctrine luy en rendirent graces et s'en retournarent en la ville, où elles furent le visiter souvent en son hermitage avec les plus notables femmes de la ville et dez lieux circonvoysins; toutes lesquelles par le moyen des sainctes prieres de saint Hermentaire elles obtenoint de Dieu tout ce qu'elles demandoint et

[1] Ou *Cyclopera*, d'après une autre copie. Cf. *Revue des langues romanes*, t. XX, p. 41.

[2] Ms. *pbres*, avec un signe abréviatif au-dessus.

[3] *guinaudes*, dans l'autre copie déjà citée. Voy. *Revue des l. rom.*, t. XX, p. 41.

Digitized by Google

desiroint de bon cœur, et toute leur famille succedoit de bien en mieux.

Il parla aussi avec telle severité aux sacrificateurs de la fee, les comendant de n'y retourner jamais plus et que s'ilz faisoint le contrere, il les feroit chastier de telle sorte qu'ilz s'en sentiroint.

Et quand a la fee Estarelle, quy habitoit au haut de la montaigne d'Estarel, elle se disparut miraculeusement de ce lieu et s'en voula a la tour de la Turbie avec ses compaignes.

Ce nonobstant, quelque temps apres St Hermentere ayant esté adverty que les presbtres[1] enchanteurs continuoint les abbus, il les fist prendre et sans figure de procez comme heretiques les fist ardre et brusler touts vifs, pour servir d'exemple à tous.

Et neanmoings fist demolir et ruyner la maison et petite habitation que avoit faict bastir la fee, où elle se reduisoyt toutes les nuicts, et ne laissa debout que la grosse pierre appuyée sur les obelisques pour une memoire perpetuelle, lequel lieu et cartier on a depuis nommé la Lausze de la Fada, laquelle est encore desbout. Aujourd'huy elle est assize dans les vignes un petit a quartier du chemin royal tirant à Empus, aupres de la petite riviere à main gauche dudict chemin.

De ce mesme temps l'evesque d'Antiboul trespassa et les gens du païs esleurent sainct Hermentaire, lequel a grand difficulté voulut accepter la charge et dignité, disant aux electeurs que le clergé avoit mandé vers luy qu'il aymoit beaucoup mieux s'arrester en son petit hermitage et là vivre en sa pouvreté ou tout repos d'esprit habonde que d'estre nourry aux habbois d'envie, de calomnie et de faux rapports, leur remerciant l'honneur qu'ilz luy[2] faisoint les priants de se pourvoir d'ung autre, et a son reffus les electeurs s'en retournarent.

Etant seul en son hermitage, ceulx de la ville de Dragoniam, qui avoint perdu l'ung des recteurs et administrateurs de la ville, le vinrent truver, luy faisant entendre la cause de leur venue, et que tout le puple l'avoit esleu à la place du rec-

[1] Ms. *pbres*, avec un signe abréviatif au-dessus.— [2] Ms. *leur*.

Digitized by Google

teur deffunct, le priant vouloir accepter la charge, estants asseurez que par sa saincte industrie ils seroint bien gouvernez et administrez, auxquelz fust respondu par sainct Hermentaire et remonstré que la charge et administration de leur
5 ville n'estoit pas petite et que Dieu ne luy avoit pas tant donné de sens de la pouvoir administrer. « Toutesfois estant accompagné de tant d'honestes persounes et sages qui y sont, je ne la refuserai point », dict il, et pour cela vaqua il trois jours a prieres et jeusnes, suppliant le seigneur Dieu luy donner
10 la grace de bien gouverner la ville, et ce faict s'en alla en la ville et durant quelque temps il fist office de vray administrateur, conduysant si bien les affaires de la ville et mesmes des[1] pouvres de Jesus Christ, qu'il fist fonder ung hospital que fut doté de l'aumosne des bonnes gens. Et durant son administra-
15 tion, il visitoit les malades, nourrissoit les pouvres, consoloit les dezollez et deffandoit les vefves et orphelins. Et sur la segonde ennée de son administration, il en fut depposé par la conspiration d'aucuns meschants, mais il fust restitué et remis par le bon rapport que firent les autres administrateurs à
20 Charles, roy de Provence, filz de Louys le Debonaire, roy de France.

Son administration finie, s'en retourna en son hermitage, y vivant sollitairement et chastement en jeusnes et oresons, et tout ce qu'il aqueroit, fust d'argent, de pain, de bled, de vin,
25 il le despartoit tout aux pouvres de Jesus Christ.

Et neanmoings, ainsi que dict l'istoire, il fonda l'eglise de St Pierre a Draguignam et la dota des ausmones qu'il recevoit.

Entre plusieurs chapelles, oratoires et eglises qu'il fist bastir,
30 fut celle prochaine de son hermitage soubs le nom de sainct Jacques, ordonnant et priant après sa mort les recteurs de Draguignam l'intituller[2] soubs le nom d'hermitage seulement le lieu de sa residence et demeure.

De ce temps en la Prouvance y fust si grande multitude
35 de sauterelles, qui avoint six ailles et cinq pieds et deux dents si aygues qu'elles gastoint et consumoint toutes les herbes des prez et jardins et tous les oliviers et autres arbres fruictiers

[1] Ms. *les*. — [2] Corr. *d'intituller*, ou suppr. *l'*?

Digitized by Google

de ceste contrée là; mais saint Hermentaire fist assembler un conseil general et remonstra a l'assamblee que ces bestes estoient une vraye vengeance de l'ire de Dieu « pour nous fautes et pechez, disoit il; et pour l'appayser, je truverois bon de
5 fere une procession avec prieres publiques du plus grand de la ville jusques aux petitz de sept ans et au dessus, afin que Dieu nous vueilhe envoyer sa benediction. » Et le lendemain tout le puple s'estant mis a jeusnes et abstinances pour trois jours firent procession generalle avec prieres publiques, et
10 peu de jours apres Dieu envoya un vent qui deschassa ceste vermine en la mer de Frejus; et dez lors tous jours la saincteté de sainct Hermentaire et l'amour que Dieu et le peuple lui portoit se manifestoit de jour en jour.

Charles le Chauve, roy de Prouvence, filz de Louys le Des-
15 bonnaire, roy de France, fust adverty que son nepveu l'empereur estoit trespassé, s'en alla a Rome pour recevoir la couronne imperialle et y ordonna Boso, fraire de sa femme, roy de Prouvence, et estant arrivé à Rome, Jean neufviesme du nom, pape de Rome, le couronna; deux ans appres empoi-
20 sonné trespassa. Le pape fist eslyre en empereur Louys le Begue, filz dudict Charles le Chauve. Et pour la contention que fust sur ceste election le pape fust poursuivy et constraint s'en fuyr à Arles et y demeura avec le roy Boso six mois, pendant lequel temps ayant ouy parler de St Hermentaire, de sa
25 saincteté, bonnes mœurs, vie et conversation, par l'archevesque d'Arles qui estoit lors, fust envoyé querir. Le pape Jean, l'ayant veu et interrogé de son sçavoir et suffisance, luy baillha un evesché lors vacant en la Germanie; et pour ne desplaire a sa saincteté l'accepta et le[1] baillha a un sien familier
30 et bon amy de Draguignam, et luy se retira en son hermitage; et trouva que quelques larrons infideles et heretyques de nuict luy avoint pylhé son hermitage et prins quelques ornemens d'eglise; se retira au pape estant encores en Arles, et à sa requeste fist un decret moult proufitable que d'hores[2] en avant
35 les sacrileges seroint excommuniez et mulctez de trente livres d'argent; et a son retour il s'enquist si bien et si substilement des larrons et sacrileges de son hermitage que ayant faict pu-

[1] Ms. *la*. — [2] Ms. *d'hons*.

Digitized by Google

blier ce sainct decret contre eulx, ils ne se peurent jamais desloger du terroir de Draguignam ains alloyent comme tentez dingantz ça et là. Finalement moururent miserablement en languissant et n'avoint que la peau et les os, tant de force et
5 de vertu eust cet excommuniement.

Du temps de Formosus, pape de Rome, fust tenu un concile a Viene du Dauphiné, et fust faict entendre a toutes persounes, de quelque estat et condition que ce fust, versé aux sainctes lettres, se truver a Viene audict concille pour y traicter
10 des affaires de la Crestienté. L'evesque de Frejus y alla et le fist entandre a sainct Hermentaire, le priant de venir en sa compagnie. Et jaçoit que sainct Hermentaire estoit ja vieux, cassé et plein d'ennées, attaignant ja l'aage de quatre vingts ans, il savoit bien qu'il ne seroit jamais de retour, et fist venir
15 aupres de luy les recteurs et principaux de la ville de Draguignam auxquelz il fist entendre le voyage qu'il debvoit faire au concille de Viene, pour hobeir a son prelat, il se dispousoit d'y aller de bon cœur, et leur dict en ceste maniere :

« Messieurs, vous avez veu et cogneu, dez que j'ay esté au-
20 pres de vous et que vous m'avez conversé, je ne vous ay, comme je pense, monstré aucun mauvais exemple, faict ne dict chose par laquelle vous ayez esté escandalizez ni abuzez. Je vous ai dict et remonstré souvent que nous avons paradis pour les bons et enfer pour les mauvais: ceux qui vivront verteuse-
25 ment auront paradis, et ceux dont la vie sera meschante et deshonneste auront enfer, lieu de peine per(z)durable et infinie. Vous avez veu et cogneu les merveilleux dangers de ce monde, et que à peine les hommes et mesmes ceulx qui ont les grands honneurs et richesses y peuvent fere leur salut et
30 qu'ilz y ont cent mille empechements. Je suis deliberé, Dieu aydant, obeyssant a mon prellat, de le suivre au concille que se doibt tenir a Vienne, mandé par nostre sainct pere le pape; et sellon que je me sens, attandu ma vieilhesse, à peine me reverrez vous plus. A ceste cause, je vous prie et exhorte gar-
35 dez entre vous autres charité fraternelle. Que toute embition et envie soyt hors de vous cœurs ; servez et aimez Dieu, gardez vous de l'offenser, priez le souvent, sans intermission, invitez les saincts, chantez et repassez souvent les psaumes de David auxquelz trouverez consolation.

Digitized by Google

Sy vous voulez faire confession de voz pechez et fere penitence, dictez[1] de bon cœur les sept psaumes que je vous diray, les 6, 32, 27, 50, 102, 142. Quand vous voudrez prier Dieu, dictez les psaumes 24, 30, 20, 85, 69, 52, 66, 60, 54, 63.

5 Quand vous voudrez louer sa majesté et randre graces des benefices qu'il vous a faicts, lisez et chantez les psaumes 102, 103.

Quand vous serez affligez de tentations humaines et spirituelles qu'il vous semblera estre delaissez de Dieu, dictez les

10 psaumes 2, 63, 68.

S'il vous semble estre delaissez en voz tribulations, dictez les psaumes 12, 29, 33, 43, 55, 63, 30 et 70, 102 et 103.

Quand vous voudrez exerciter aux louvanges et mandements de Dieu, 118, et à parler tout à un mot repassez souvent

15 les psaumes du commencement jusques à la fin, et vous y truverez de grandes consolations.»

Tous les assistants en l'oyant pleuroyent si tres fort qu'ilz feurent long temps sans pouvoir dire ne profferer une seule parolle, et estre un peu appaizez, l'un d'entre eulz luy dict en

20 ceste maniere :

« Monsieur nostre maistre, pencez bien que vous deviendrez, vous priant considerer que vous estes ja vieulx, et que vostre temps ne sçauroit porter le travail du chemin, ni le froid, ni le chaut, qui sont excessifs, et neanmoints que en demeurant

25 aupres de nous (que vous aymons et benirons[2]) ferez trop plus de bien en vostre hermitage que d'aller en ce concille, où vous serez mal traicté pour la necessité que vous endurez. Partant nous vous prions de demeurer, et neantmoings nous irons truver l'evesque de Frejus[3] se desporter de vous mener

30 là. »

—« Non, leur dict sainct Hermentaire, ne le faictez pas, car il faut que je tienne ma promesse », et en ce disant les embrassa tous, et print congé d'eux, prenant son chemin vers Frejus, luy fere[4] compagnie jusques à ce qu'il leur donna congé.

35 Estre arrivé à Fréjus, il fust le fort bien venu. L'evesque

[1] Pour *dictes*, et de même aux lignes 4, 9 et 11.

[2] Corr. *benissons?*

[3] Lacune? — [4] Corr. *firent?* Peut-être manque-t-il ici quelques mots.

Digitized by Google

luy fournit d'un cheval et s'en partirent pour aller à Vienne en Daulphiné.

Et estre arrivés, ilz y demeurarent environ ung an. Pascal et Jean, legats depputés par le pape presidarent audict concille, auquel fust traicté entre autres choses, qu'il seroit encores licite aux presbtres d'espouzer femmes, pourveu qu'elle fust pucelle et non vefve, pour esviter bigamie.

L'evesque de Frejus eust comission du concille d'aller fere publier ce decret, à la requeste de plusieurs evesques qui avoint desir de se marier, au païs d'Italie vers la Sicille et la Grece ; et en s'en retournant avec sainct Hermentaire, ledict sainct Hermentaire ne pouvant plus supporter le travail du chemin, estre arrivé à son hermitage trespassa et y fust ensevely ez calandes de jun, regnant en Provence le roy Boso ; à l'honneur duquel les bonnes gens qui aymoint Dieu et la vierge Marie firent bastir une petite chapelle, soubs le nom et tiltre de sainct Hermentaire, car l'evesque de Frejus qui le cognoissoit et l'aymoit de bon cœur, en passant a Rome par devers le pape, fist tantque à ses louvanges et prieres le canoniza, et en apporta les bulles, portant indulgences a tous fidelles chrestiens qui iroint visiter ladicte chapelle de mile ans, et que toutes les ennées la feste de sainct Hermentaire seroit solemnizée le jour mesme de son trespas.

Extraict et collation[é] à son original estant riere messire Thomas de Villeneufve, dict Dary, prieur moderne du prieuré de sainct Hermentaire de la presante ville de Draguigan, par nous Jaques Roux, notre royal de ladicte ville et Me Guillerme Colomb, escrivain de ladicte ville et en foy de verité cy soubsignez :

Roux, notre,
Collomb, escrivain.

(A suivre.)

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

PARNASSE PROVENÇAL

OU LES POÈTES PROVENÇAUX

qui ont écrit depuis environ le milieu du seizième siècle jusqu'à présent

PAR LE PÈRE BOUGEREL, PRÊTRE DE L'ORATOIRE [1].

La Provence avait déjà vû les troubadours ou poëtes provençaux chanter leurs vers dans tout le Royaume et mériter les éloges et les applaudissemens de tous les connoisseurs; lorsque de nouveaux poëtes provençaux ont marché sur les pas de ces anciens, et souvent même les ont surpassés. J'ay cru que je devois rassembler dans un seul article tant d'excellens poëtes dont la plupart restent inconnus, et dont les noms meritent de passer à la postérité. Cet article sera d'autant plus curieux que personne, que je sache, n'a encore traité cette matière.

[1] Ms. no 723 de la bibl. Méjanes, à Aix. Ce ms. n'est qu'une copie; nous ignorons si elle a été prise sur l'original même, et nous n'en connaissons pas d'autre. — Sur le P. Bougerel, né à Aix vers 1680, mort à Paris le 19 mars 1753, et sur ses écrits, voy. Achard, *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence*, et surtout le P. Ingold, *Petite Bibliothèque oratorienne*, t. II. *Le père Joseph Bougerel, notice biographique et bibliographique d'après des documents inédits*. Paris, 1882. Le principal ouvrage du savant oratorien, *Vies des hommes illustres de la Provence*, est resté inédit. Le ms., conservé dans une bibliothèque privée peu accessible, contient, paraît-il, la matière de quatre volumes in-4°. Il est probable que le *Parnasse provençal* n'est qu'un extrait de cet ouvrage. Peut-être la copie d'Aix est-elle incomplète. Quelques indices du moins le feraient supposer. Voir ci-après dans les *Notes et additions*.

Digitized by Google

LOUIS BELAUD DE LA BELAUDIERE ET PIERRE PAUL

Louis Belaud de la Belaudiere naquit après le commencement du seizième siècle, à Grasse ; il vint dans le monde avec un génie porté à la poësie, et commença à faire des vers dès l'age de 7 ans, et des sonnets à 10. Il n'avoit jamais lû ni livre latin, ni livre français ; et il travailloit avec tant de facilité qu'il n'a jamais employé plus de tems à composer un sonnet qu'il n'en falloit pour l'écrire. Sa conversation étoit agréable et enjouée ; il méprisoit philosophiquement les honneurs et les richesses ; il servit pendant quelque tems dans la cavalerie et dans l'infanterie, et fut ensuite au service du Batard d'Angouleme, grand prieur de France et gouverneur de Provence. Après sa mort, il se retira à Marseille, chez le capitaine Pierre Paul, son ami ; mais des affaires domestiques l'ayant conduit à Grasse, il y mourut au mois de novembre 1588, agé de 56 ans. Il laissa ses ouvrages à Pierre Paul, son ami. Sa taille étoit médiocre, mais proportionnée ; il avoit un talent particulier pour connoître les differens caractères et se conformer sans peine à l'humeur d'un chacun ; il étoit constant ami, dissimuloit les deffauts des autres. On n'en reconnoissoit en lui que celui de l'amour ; il dansoit admirablement bien et jouoit de plusieurs instrumens. La nature lui avoit fait ce présent ; il se confioit tellement à ses forces qu'il ne menageoit point sa santé. Aussi raccourcit-il ses jours. A l'age de 40 ans on fit son portrait, et l'on mit autour ces paroles : *Vertu me guide, honneur me suit.*

Pierre Paul, après sa mort, mit ces vers au dessous :

Veicy la vrayo pourtreturo
De Louis Bellaud, poeto jadis
Qu'en viven toujours avié curo
De servir Diou et seis amis ;
Si cent mille ans lou mounde duro
Sous carmes noun seran poiris :

Digitized by Google

Car devant que la parquo duro
De soun corps ayo pres monturo[1]
Lous a passas per lou tamis.

Par cet échantillon on peut juger de la poësie de Pierre Paul. Les poësies de ces deux poëtes sont pleines de feu; on y trouve beaucoup de naturel. L'ouvrage de Bellaud est intitulé: *Obros et Rimos provençalos de Louis de la Belaudiere, gentilhommo provençau, revioudados per Pierre Paul, escuyer de Marseillo, dedicados al vertuoux et generoux seignours Louis d'Aix et Charle de Casaulx, premiers consous, capitanis de doues galeros, gubernatours de l'antiquo villo de Marseillo.* 1595, *in*-4°. Pierre Paul fit imprimer ses poësies à la suite de celles ci. Les deux tyrans de Marseille appellerent exprès d'Avignon Pierre Mascaron pour les imprimer. Ce fut le grand pere de Jules Mascaron, Evêque d'Agen et le premier prédicateur de son tems. Ces deux poëtes sont regardés comme les restaurateurs de la poësie provençale. Ce qui releve davantage leur merite, c'est qu'une illustre demoiselle, nommée Marseille d'Altouviti, aussi recommandable par sa naissance et sa vertu que par son esprit et ses talens, composa leurs éloges en vers que voici:

ODE

Nul n'aura dans le ciel partage,
S'il n'a chanté par l'univers
Le rare phenix de notre age,
Paul et Bellaud unis en vers.

Mercuriens discrets poëtes,
Enfans des neuf muses cheris,
Je sacre aux lauriers de vos têtes
Deux festons de myrthe choisis.

Atropos a voulu dissoudre
Un couple d'amis si très beaux,
Ayant mis Louis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre du tombeau.

[1] Corr. *mouturo*.

Digitized by Google

Mais de quoi lui sert son envie?
L'amour a dompté son effort[1],
Car Paul lui redonne la vie
Malgré le destin et le sort.

Marseille d'Altouvitis étoit née à Marseille l'an 1550, lorsque Philippe d'Altouvitis, son pere étoit premier consul de cette ville. Les premiers consuls étoient alors de condition; il est très connu dans l'histoire par sa fin tragique. Sa mere étoit Renée de Rieux, baronne de Castellanne et de Chateauneuf. D'Aubigné l'appelle princesse de Bretagne; elle avait été maîtresse d'Henri 3. Marseille fut tenue sur les fonds de baptême par la ville de Marseille, qui lui donna son nom selon la coutume. Louis de Galaup a composé des vers sur le bracelet de Marseille d'Altouvitis, tissu de perles et de corail, et lui a addressé une mascarade d'une Amazonne et d'une Esclave. Reboul lui dedia en 1600 un ouvrage intitulé: *la Mort courageuse de Sophonisba,* où [il] la qualifie baronne de Castellanne. L'ouvrage fut imprimé à Rouen, in 16, chez Raphaël de Petitval. Elle mourut à Marseille l'an 1606, et fut enterrée dans l'Eglise des Grands Carmes. Après avoir célébré si dignement nos deux poëtes, elle méritoit de trouver un panegiriste; elle le trouva en la personne de Jean de Bermond, Marseillois, qui lui dressa l'Epitaphe qui suit, que je rapporterai avec d'autant plus de plaisir que l'eloge de cette vertueuse demoiselle mérite de trouver place avec celui de nos deux poëtes.

ÉPITAPHE DE MARSEILLE D'ALTOUVITIS, PAR JEAN DE BERMOND, MARSEILLOIS

Le jour étoit couché sous l'ombre,
Quand la Parque d'un esprit sombre
Couvrant les plus vives clartés
Qu'amour écrit entre ses flammes,
Separa des parfaites ames
L'ame de toutes les beautés.

Ce fut des graces la quatrième,
Ce fut des muses la dixième,

[1] En marge, dans le ms.: *Fortis ut mors dilectio.*

Digitized by Google

Marseille qu'elle nous ravit ;
Mais tout le triomphe et la gloire
Qui naquit de cette victoire
De rien ou de peu lui servit.

Car l'esprit quittant la nature
D'un corps sujet à pourriture
Ne fléchit à même destin ;
Mais doué d'un astre plus ferme,
La fit, sans limiter son terme,
Paroitre au point de son matin.

JEAN DE NOSTRADAME, OU NOSTRADAMUS

Il est juste de mettre ici l'historien des poëtes provençaux; il étoit lui même un des meilleurs poëtes de son temps; il composa bien des chansons galantes qui furent estimées. Il fut procureur au parlement de Provence et naquit à Saint Remi. Michel de Nostradame ou Nostradamus, astrologue, fut son ainé. On n'a pas ramassé ses poësies. On trouve seulement quelques vers françois[1] à la tête de quelques ouvrages; il fut élevé dans la maison de Pierre Antoine Rascas de Bagarris. Il étoit regardé comme un excellent musicien, et pinçoit très delicatement le luth, instrument fort à la mode dans ce tems là. Nous avons de lui : *les Vies des plus celebres et anciens poëtes provençaux qui ont fleuri du tems des comtes de Provence, recueillies de divers auteurs qui les ont écrites en langage provençal, lesquelles ont été trouvées écrites à la main en quelques bibliothèques anciennes, par Jehean de Nostradame, procureur en la cour du parlement de Provence, par lesquelles est montré l'ancienneté de plusieurs nobles maisons, tant de Provence, de Languedoc, France, que d'Italie et d'ailleurs. Lyon,* 1575. *Marsilii et Bouquet, in* 8°. Elles ont été traduites en italien par Giudici et imprimées a Lyon, in 8°. Il y en a une autre traduction aussi en italien par Gio. Mario Crescimbeny sous ce titre : *le Vite de' piu celebri poeti provenzali scritte in Lingua francese*

[1] Suppl. *de lui?*

Digitized by Google

da Giovanni di Nostradama, procuratore della corte de parlamente di Provenza, e trasportate nella Toscana, e illustrate e accresciute dal canonico Gio. Mario Crescimbeni custode d'Arcadia e academico gelato. Roma. Ant. Rossi, 1710, *in* 4°. Crescimbeni y a fait des additions très considerables. Il mourut en 1575.

ROBERT RUFFI

Robert Ruffi, Marseillois, étoit fils de Barthelemy Ruffi et de Baronne de Lans; il épousa Marthe de Morineau, fille de François de Morineau, gentilhomme de Tarascon, qui fut viguier de Marseille en 1577; il fut grand père d'Antoine Ruffi, historien de Marseille. Il a laissé des mémoires mss. de tout ce qui s'est passé de plus remarquable à Marseille, depuis l'an 1586 jusqu'en 1596, dont son petit fils a beaucoup profité. Il avoit composé grand nombre de vers provençaux. Une seule pièce manuscrite m'est tombée entre les mains. C'est une chanson historique en 41 couplets de trois vers sur la grande peste arrivée à Marseille l'an 1580; il y rapporte tout ce qui arriva dans cette ville. Il y mourut le trente janvier 1636 dans un age fort avancé.

CHANSON PROVENÇALE SUR LA GRANDE PESTE DE L'AN 1580

Tu podes ben plourar, pauro Marseillo,
De la perdo qu'as fach, tant merevillo,
3 Cieutat que non avies ges de pareillo.

Dous grands flageoux de Diou t'an visitado;
La pesto et la famino t'an rouinado,
6 Per grand mortalita que t'es ystado.

Non si poudié troubar blat ni farino,
E mai de des florins valié l'emino,
9 Tallament que venguet la grand famino.

Et lou pan que de blat l'on attroubavo
Ero quasi pourrit ou ben s'arnavo;
12 En lou mangeant au couer non profitavo.

Digitized by Google

De consous d'uno ville[1] feron ragis
De nous prendre los blats per los passagis,
15 E n'an leva la tracho das villagis.

Proun d'autres torts n'an fach, noun l'auze[2] dire,
Ellous de nouestre mau an vougu rire;
18 Mai pourrien ben un jour avé dóu pire.

Las! aquo nous mettet en fouert grand peno,
Car, en faute de blat, lou pople reno
21 Et souvent grand dangié ai consous meno.

Vesias la pauro gent de talo so[ue]rto
Mangear d'herbo, plorant, la caro mouerto,
24 E lei laboradour de pouerto en pouerto.

Certos tombavan[3] leou en mouert subito
Das paures que premiers la fan incito;
27 En aquo si counoi quan Diou s'irrito.

En lan quarante siey disien gran pesto;
Solament de huech mille fan la festo;
30 Mai aro a ben agut plus grand tempesto.

Puis l'an cinquante siei fon reveillado;
Mai en si recourdan de la passado,
33 Fouguet per leou fugir en breou mancado.

En l'an soixante cinq se ressuscito,
Mai la vigour dau frech fouerto subito
36 La rendet senso fuech et ben petito.

Aquesto encaro mai es espelido,
E pensant qu'elle fouesso leou finido,
39 Couesto en proun de gens la mouert transido.

Car dau pople commun d'uno tau villo
Son de pesto et de fan morts a la filo
42 Ben et fouert quasi mai de trento millo.

Sur las autres davant l'on se fisavo;
En vesen que lou mau venié, pui coavo,
45 « Eici noun sera ren! » cadun cridavo.

[1] Leis consous d'Aix. (Note du ms.)
[2] Ms *lauzo*. — [3] Ms. *tombaran*.

Digitized by Google

A des de janvier [l'an] cinq cent huitante
E milo commencet gravo e mechanto,
48 Puis labret fouert à la semano santo.

Adonc lous carrafours ben s'estounavon,
Vesent que tous leis jours n'en degrunavon,
51 Et proun qu'embe gran pau luen si sauvavon.

Quan foun à vint d'abriou, lou fuech s'allumo
E per cade canton la gent consumo.
54 Helas! ben foun de greou talo coustumo!

Certos au mes de may fouguet carnagi:
Quatre ou cinq cens per jour de mortalagi
57 Noun poudien abastar au carna[la]gi [1].

De quatre cent souldats que n'an per gardo
A cent per compagnié fort ben bregado,
60 Son ben a fort tous mouerts à la desfardo.

E proun qu'en caminant davant darriero
Tomberoun redes mouerts a la carriero,
63 Tant violent lou mau adon li ero.

La gran desolatieu, las! qu'es istado,
Vesen touto la gens d'uno houstalado
66 Mourir tous dau matin à la vesprado!

D'autres qu'en frenesié lou mau boutavo;
E de l'estro en revant l'on se gitavo,
69 Tant fougous et traydour lou mau regnavo.

D'autres que se fisan per lo contrari
As medecins, barbiers et bouticaris,
72 Non lous an pas sauvas, soun mouerts de glari.

Dous consous grand lausour(s) an [2] aquistado
De non aver la villo abandonado;
75 Gran recompenso donc an meritado.

Mais noun pas lou premier, Pierre Bourgo[u]gno,
Car s'en fugit fasen [fouert] laido trougno,
78 Laissant leis autreis dous à la beso[u]gno.

[1] Ms. *abassar au carnagi*. — [2] Ms. *en*.

Digitized by Google

Son second consou [fon] André d'Oliero;
Eou anet meritar l'honnour premiero,
81 Mouren s'es aquista la glori entiero.

Lou ters[1] consou, Aquillenqui, es d'estimo
D'aver fouert resista en talo escrimo.
84 Diou nous a ben sauva aquelo simo.

Et lou bouen assessour, moussu Jean Dori,
Doctour et officiau, es mort en glori,
87 Laissant un bouen renom per sa memori.

Lou premier capitani, Joseph Cabro,
A fach per lou public mouert honorablo,
90 Coumo home de valour recommendablo.

Jamai cas tan pietous non[2] s'es vist faire,
Que soun fiou lo dotour, sorres et fraire,
93 A la gleizo an[3] pourtat soulets son paire.

Un autre capitani a tengut testo
En talo extremitat e gran tempesto;
96 Es Nicoulin Ferrat, qu'en hounour resto.

Autant ben n'es proun mouert per lo terraire,
Car certos de secours non avien gaire;
99 Si fugien lou mari, molhé, fiou, fraire.

Noun avien portefais; si sousterravon
Paires, maires, enfans, son cor crebavon,
102 En los portan au croues[4] los tirassavon.

Quan foun[5] a mié juillet, las saliduros,
Per lou voler de Diou, venien maduros
105 Ou tournavon arriés en gariduros.

Aven passat avoust et pui setembre,
Adon si commencet mesclar ensemble
108 A la vilo et as champs, que l'on si membre.

Car de pluyos vengueroun fort premieros,
Qu'aneroun netejar villo e carrieros,
111 Un cadun lausan Diou en grans[6] preguieros.

[1] Ms. *Lous tres. tres,* à la rigueur, metathèse de *ters,* pourrait rester. — [2] Ms. *lon.* — [3] Ms. *en.* — [4] Ms. *creoux.* — [5] Ms. *fau.* — [6] Ms. *grand.*

Digitized by Google

E, ben que d'aqueou mau n'y aguesso encaro,
Dins vilo la siou forço ero tant raro
114 Que degun non mourié ni avié taro.

Lous homes su[1] d'aquo fan retirado
Cadun a sa maison qu'avien sarrado,
117 Laissan molher as champs et la meynado.

Adon lo vendemiar fouert s'approchavo,
Et de ly provesir l'on s'estudiavo ;
120 Mai de bestiaris pau s'en [a]troubavo.

Aqueou que la cansoun a compóusado
Et agut n'a[2] grand póu proun de vigado,
123 Istant au terradour, l'a escapado.

PAUL-ANTOINE D'AGAR DE CAVAILLON

Paul-Antoine d'Agar, fils de Palamedes d'Agar, chevalier de l'ordre du Pape et gouverneur de Cavaillon pendant les guerres des Calvinistes, et de Gaspar d'Agar, sa parente et sa femme du second lit, naquit le 26 d'aout 1575. Il eut du gout pour la poësie et y reussit. Sa reputation se soutient encore dans la province par plusieurs pieces dans lesquelles on trouve beaucoup de feu et de legereté. Telles sont *la Belou paysano Mignardou, lou Rasselou, lou Capitani Fanferlu,* etc., qui furent imprimés dans le tems. Il reste encore de lui quelques poësies manuscrites. J. B. Belli, jésuite, a donné dans ses dissertations un Eloge de Paul-Antoine d'Agar. Il se maria le 26 novembre 1620, avec Louise du Sel (de Sale), fille du capitaine Christophle du Sel et de Louise Prevot, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut de peste en 1631. *Hist. de la nobl. du comté Venaissin,* tom. IV, pag. 92.

CLAUDE BRUEYS

Claude Brueys naquit à Aix et fut un des plus beaux esprits de son tems. Son genie vif et badin, et sa conversation

[1] Ms. *lu.* — [2] Ms. *en.*

Digitized by Google

enjouée, le faisoient aimer de tout le monde, et son grand talent pour la poësie qu'il avoit apporté en naissant le faisoit généralement estimer. Nous n'avons guere eu de poëte qui ait eu autant de verve que lui. Sa fécondité lui fit composer bien des ouvrages, dont il fit imprimer la plus grande partie à Aix, chez Roise, l'an 1628; il intitula son recueil *Jardin deis musos provençalos*. Il merite ce titre par la varieté des pieces qu'on y trouve. J'en ai vû deux editions. La 2e étoit très considerablement augmentée; de sorte que je doute que la plupart des pièces qu'on y trouve soient de lui. Il y a plusieurs comedies en 5 actes. Voici les principales pieces que je crois de lui: *Ie Coqualani, ou discours à bastons rompus. II. L'embarquament ou leis viagis et leis conquêtos de Caramantran. III. Leis statuts de san Peyre que tous leis confreros devon gardar et observar selon sa formo et tenour. IV. Leis amours dou bergier Floriseo e de la bergiero Olivo. V. La bugado provençalo ounté cadun l'y a un panouchon, enliassado de proverbis, sentenços, similitudos et mots per rire en provençau, enfumado e coulado dins un linçou de dez sous per la lavar, sabonar et eyssugar comme si deou.* Si Brueys est l'auteur de ces proverbes, comme je n'en doute pas, il est auteur d'un ouvrage excellent, plein de sens et de sel, fondé sur l'experience de tous les tems. Ce seul ouvrage suffit pour rendre son nom immortel. *VI. Comedié de l'interest ou de la ressemblanço à 8 personages en cinq actes.* C'est dommage que ses ouvrages soient remplis d'obscénités[1].

RAYNIER DE BRIANÇON

On trouve dans le recueil de Brueys un poëme intitulé *l'Ai de Paulet, ou lou crebo-couër d'un paysan, à la mouer de son ai.* j'ay appris de M. de Chasteuil Gallaup que le véritable auteur de cet excellent poëme étoit M. Raynier de Briancon, natif d'Aix et contemporain de Brueys. Gassendi parle de lui dans la vie de M. de Peyresc. Il accompagna celui-ci à Nismes. Il s'étoit fort distingué par ses vers provençaux. Ce poëme seul

[1] On avait d'abord écrit *d'obscurité*. La correction est d'une autre main.

Digitized by Google

est capable de l'immortaliser. Il a eu une approbation générale; il y a des beautés inimitables qui le font encore rechercher, quoique composé depuis plus de cent ans. L'abbé Abeille a dit plusieurs fois que s'il pouvoit conserver toutes les beautés de ce poëme en le traduisant en vers françois, cette pièce seroit le sujet de l'admiration de tous les beaux esprits. M. L'abbé Peyre de la Coste, de Nice, l'a traduit en vers pentametres et hexametres l'an 1713, et l'a dedié au P. Ailhaud, prêtre de l'oratoire et à moi. J'ai son original; il n'a jamais vû le jour. L'on y trouve des endroits admirablement bien rendus; mais pour s'être attaché trop servilement à traduire vers pour vers, il ne s'est pas soutenu; il étoit difficile qu'il le pût. Chaque langue a son génie. Il n'est pas surprenant que le poëte latin n'ait pû exprimer tout le badinage et le sel du poëte provençal. Je vais en insérer quelques endroits. Le poëte commence ainsi :

Si n'aviou pau de my blessa,
Toutaro my veirias poussa
Aques couteou dins lou gavagi.
Cresi que fa bouen estre sagi,
Sens' aquo bessay va fariou.
Si quauqu'un se vau tua per you,
Ly pagaray sei funeraillos.
Tan voudrié parlar ey muraillos
E juga à bedin bedoc.
Au diantre un que digue d'oc!
Amon mai alongua sa vido;.
Per you remeti la partido,
Nou fau ren lou tret d'un bourreou;
Te remetti din toun fourreou,
Instrument maudit, miserable,
Nou siou pas tant abominable,
Ben que siegui tout treboulat,
Quan viou mon ai qu'a trecoulat.

Voici la traduction:

Hoc vellem cultro mihi guttur figere acuto,
Ni metuam vitæ fila secare meæ.
Utilis est homini, fateor, prudentia: forsan
Triste opus aggrederer, sed tenet illa manum.

Digitized by Google

Ergo velit si quis pro me se occidere amicus,
Funeris expensas solvere polliceor.
Alloquor at muros et ludum sector inanem,
Qui velit hoc munus sumere, nullus adest.
Hanc potius vilem cupiunt[1] extendere vitam,
Quam se præclara nobilitare[2] nece.
Attamen hoc meritum meliori cedo nec unquam
Carnificis peragam barbarus officium.
Ergo in vaginam redeas, miserabile ferrum;
Non ergo me perimam, sim[3] licet usque miser,
At quoties funestum nostrum meditamur asellum.

Après la description de l'ane, Paulet fait son oraison funebre, où il y a des traits inimitables. Parmi les preuves qu'il donne de sa haute naissance, il dit entre autre choses qu'il étoit cousin de cet ane dont Caïn se servit pour tuer son frere Abel.

Quan Caïn, aqueou traite laire,
Assassinet son paure fraire,
Se servet (me v'an dich ensin)
De la bregue d'un siou cousin.

Cum dirus Cain fraterno in sanguine primus
Sacrilegum est ausus commaculare manum,
Ut fratrem occidat maxillam sumpsit aselli
Cui consanguineus noster asellus erat.

Quelques beaux que soient ces vers latins, ils ne valent pas les provençaux.

BARTHELEMY FOURGEON

Barthelemy Fourgeon fut regardé comme un homme extraordinaire, et surnommé l'Ovide provençal. Il seroit difficile de trouver un tems dans sa vie ou il n'ait point composé de vers, il ne parloit qu'en vers, il composoit sur le champ de poëmes; gens qui l'ont bien connu m'ont assuré plusieurs fois que c'étoit un esprit original. L'illustre comte d'Alais, gou-

[1] Ms. *capiunt* — [2] On avait d'abord écrit *nobilitate.* — [3] Ms. *sin.*

Digitized by Google

verneur de Provence, passant auprès de Flassans, au diocese de Frejus, où il étoit curé, alla exprès dans ce village pour le voir; ce prince qui étoit homme d'esprit et savant fut très satisfait de sa conversation et de sa facilité à s'énoncer sur le champ en vers; il lui fit des presens, et les marques d'amitié qu'il lui donna furent les preuves de l'estime qu'il avait conçue pour lui, et notre curé lui dit en le quittant:

Et au memento de la messo
Me souvendray de vouestro altesso.

Je n'ay pû savoir d'autres circonstances de sa vie. J'ay entendu chanter plusieurs fois sur le ton des lamentations de Jérémie une chanson qu'il avoit composée en vers provençaux sur les lamentations des religieuses. Ses poësies n'ont pas été imprimées, sort ordinaire de la plupart de nos poëtes.

GASPARD ZERBIN

Gaspard Zerbin, avocat au parlement de Provence, cultiva avec soin le parnasse provençal. Nous avons de lui diverses comedies imprimées après sa mort par les soins de Jean Roize, imprimeur, l'an 1655, sous ce titre: *la Perlo deis musos et comedies provençalos.* Zerbin a excellé en ce genre d'écrire. *Pitton, Hist. d'Aix,* l. VI, pag. 613.

ESTIENNE FONTAINE

Estienne Fontaine étoit bon philosophe, habile chirurgien et médiocre peintre; il est le premier qui a fait des vers burlesques provençaux. Il habilloit les mots provençaux à la françoise et les françois à la provençale. Voicy une pièce de sa façon:

L'amour m'anié[1] emblester
Manchedi sur la vespreyo,

[1] *m'avié?*

Digitized by Google

Pillés donc san contester
L'offrande de ma penseyo.
Si me suis trop enauré
Vous pregi me restaurer,
Vous que sias la quinto essenço
Das bouens gaubis de Provenço
Vouestre nom es din moun couer
Escrit en lettro daureyo,
Sens' avé pau que la mouer
Ly donne la grafigneyo ;
Car me poudes sans mentir
De seis harpes garentir,
Vous qu'avès l'autorisanço
De ly desponchar sa lanço.
Venès donc illuminer
L'ombro de mon assistanço,
Si non, vau incriminer
Lou dagadou din ma panço.
Si non me tenès la man,
Veires de boudins deman,
A l'hazard que Diou m'esquiche
Din lou croues dau mauvais riche.

Il étoit d'Aix, comme Zerbin ; il y mourut en 1652. Pitton, *Hist. d'Aix*, l. VI, p. 612[1].

FRANÇOIS DE BEGUE

François de Begue, Marseillois, se distingua tres avantageusement par son grand talent pour la poësie provençale; il composa bien des comedies tres facetieuses, qui furent imprimées, ainsi que plusieurs autres pièces de poësie et surtout des chansons.

CHARLES FEAU

Dans le même tems, le P. Charles Feau, prêtre de l'oratoire, se distinguoit aussi par ses poësies; il étoit né à Marseille l'an

[1] Ajouté d'une autre main : *el* 610.

Digitized by Google

1605; il étoit entré dans l'Oratoire le 20 may 1627, ou il enseigna avec succès les humanités au college de Marseille. Comme il avoit un gout tout particulier pour la poësie provençale, il composa plusieurs comedies qu'on a imprimées après sa mort: je ne saurois marquer l'année de l'edition, mais je ne dois pas oublier que l'editeur y a mêlé bien des obscenités[1], qui n'étoient pas certainement dans son ms. et qui étoient aussi contraires à son genie qu'à son caractère. Une de ses meilleures pièces étoit Brusquet I et Brusquet II; il avoit tiré son sujet de Brantôme dans la vie de Strozzi, prieur de Capoue et général des galeres. C'est une espece[2] du Sosie de Plaute. Ses pièces ont été représentées plusieurs fois dans le collége des prêtres de l'Oratoire à Marseille. On les a représentées aussi plusieurs fois, au mois de septembre, dans les maisons de campagne. Alphonse de Richelieu, archevêque d'Aix, ensuite de Lyon, abbé de St Victor de Marseille et cardinal, s'y rendoit expressément pour y assister. Le P. Feau avoit un fonds de plaisanterie inépuisable. Son genie étoit si fécond, si badin et si enjoué, qu'il trouvoit toujours de nouvelles matières pour rejouir son assemblée. Il faut avouer cependant que quelque merite qu'il eût, son intention étoit moins de peindre les mœurs des hommes que de faire rire; en quoi il reussissoit admirablement bien. Les esprits qui ne veulent que l'excellent et le solide, qui ne demandent dans une comedie que des caractères bien soutenus, des peintures naïves des mœurs des hommes, et des images vives de leurs defauts, ne trouveront pas leurs comptes dans la lecture de ses pièces, aussi bien que dans toutes les autres de nos poëtes Provençaux. Ce pere avoit bien du gout pour les beaux arts, sur tout pour le tour, ainsi que le remarque le P. Plumier. Si ses pièces le faisoient aimer de tout le monde, sa sagesse et sa regularité le faisoient encore plus estimer. Il mourut après le milieu du dix septième siècle.

[1] On avait d'abord écrit *obscurités*. La correction est d'une autre main.
[2] Suppl. *d'imitation?*

Digitized by Google

N. NATTE

N. Natte paroissoit à Aix pendant le tems que le P. Feau fleurissoit à Marseille ; il étoit né à Cucuron, village du diocese d'Aix ; il étoit docteur en theologie et beneficier de l'Eglise de Saint Sauveur a Aix. Les mauvais exemples de plusieurs poëtes provençaux ne furent pas contagieux pour lui ; il sanctifia sa muse, et composa de cantiques spirituels aussi saints que savans, dit Pitton ; il se plaint de ce que personne n'a pris soin de les recueillir, et de les donner au public. Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*, l. VI.

N. SEGUIN

Le capitaine Seguin naquit à Tarascon. Ce poëte provençal florissoit environ l'an 1640 ; il avoit servi dans les troupes du duc de Savoye, et avoit perdu une jambe ; il avoit composé plusieurs comedies qu'il representoit lui même, étant très bon acteur. Les regles du theatre ne sont pas observées dans ses pièces, mais il y a du feu, de la facilité et du naturel. Sa versification approche de celle de Brueys. On estime surtout la pièce qu'il a intitulée *Polichon*[1], dont je m'en vais insérer quelques vers. Cupidon parle ainsi dans le prologue :

Et si qua[u]qu'un din moun servici
M'accuso de trop de rigour,
Senso l'amar, de la douçour
L'on n'aurié pas la couneissenço.
De la nuech lou jour[2] pren neissenço,
Dei chagrin souertoun lei plésí,
Leis autres nouveoux dei gausi,
Enfin la roso incarnadino
Pren sa neissenço d'une espino.

[1] Au vrai *Rolichon*, d'après Lambert, *Catalogue des mss. de la bibl. de Carpentras*, I, 431.
[2] Ms. *toujour*.

Digitized by Google

Il dit ailleurs :

Lou printens donno la verduro,
L'estiou remplis leis magasins,
L'autouno produit leis rasins,
E de l'hyver naisse la glaço,
De la tempesto la bounasso,
E dou mau[1] se tiro lou ben[2].

JEAN DE CHAZELLES

Jean de Chazelles naquit à Aix à la fin du XVIe siècle ; il fut d'abord chanoine de l'Eglise métropolitaine, et ensuite élu le 6 d'aout 1644 prévôt ou chef du chapitre. C'étoit un bel esprit et un homme de lettres. Nous avons de lui une ode françoise addressée au comte d'Harcourt sur la reprise des isles de Lerins et à l'archevêque de Bordeaux (Sourdis), et sur leur départ de Provence. C'est une brochure imprimée à Aix, in-12 ; il eut une petite dispute avec Gaspard de Venel, conseiller au parlement de Provence au sujet d'un sonnet. Ils choisirent pour arbitre M. Godeau, qui leur répondit le 1er septembre 1669. Je donneray la lettre de ce prelat dans l'article de Venel. Chazelles composa grand nombre de pièces provençales et de chansons ; il étoit intime ami du cardinal de Grimaldi. L'an 1660, ce grand prélat ayant reçu l'ordre de quitter son diocèse, quand le Roy arriveroit à Aix, et cela pour céder le pas au cardinal Mazarin, il partit sur le champ et se fit accompagner par M. de Chazelles et le pere Cabassut, prêtre de l'Oratoire et son confesseur. Arrivés au Comtat, ce cardinal renvoya M. de Chazelles. Celui-ci harangua le Roi à son arrivée à Aix. Il mourut dans cette ville l'an 1671. Voici un sonnet de lui sur la pauvreté, que Pitton a rapporté dans son Histoire de la ville d'Aix.

SONNET SU LA PAURETAT

Troupo de quinolas, orguillouso paurillo,
Que tant fouert d'aqueou mau moustras de vous piquar,

[1] Écrit d'abord *mai*, qu'on a corrigé. — [2] Ms. *beu*.

Digitized by Google

Pauretat es un mau que noun se pou liquar,
Mai non offenso pas l'hounour d'une famillo.

Au contrari, leis dens que mouestro la roupillo
D'un pauré que partout se laisso publicar
Soun d'armos que lou fan tallamen respectar
Qu'es un grand cop d'hazar si quauqu'un lou goupillo.

Eou pou senso regret rouda tou l'univers
Et laissa soun houstau e sei coffres dubers;
Fau ben per lou voular qu'un larrou siege habile.

Tanben per cadenau n'a besoun que d'un fiou,
Pusque lou seou dou Rey serié meme inutile
Ounte la pauretat a deja mes lou siou.

NICOLAS SABOLY

Saboly naquit à Monteux, village du comtat Venaissin, dans le diocèse de Carpentras. Après avoir étudié trois ans en theologie et passé bachelier dans l'université d'Avignon, il fut fait bénéficier et maitre de musique dans l'Eglise de Saint Pierre de cette ville. Sa qualité de maitre de musique lui fit naître l'envie de composer de Noëls en langue provençale. Son genie se trouva si propre pour ces sortes d'ouvrages, que ses noëls firent d'abord le plaisir et l'admiration non seulement du peuple, mais encore de tous les gens d'esprit. On voit par un de ses noëls, composé sur le passage de Louis XIV par Avignon, l'an 1660, qu'il commença à composer cette année des noëls, ce qu'il a continué toutes les années jusques à sa mort, qui arriva à Avignon le 25 juillet 1675. Il étoit agé de 61 ans. On trouvoit dans ses noëls ce qui fait le merite de tous les bons ouvrages, beaucoup de justesse, des peintures naturelles et un style simple et naïf, beaucoup d'exactitude et de richesses dans les rimes et surtout des tours et des expressions nouvelles. Il savoit admirablement bien ajuster ses paroles à ses airs. Ses noëls étant devenus extremement rares, l'estime qu'on en avoit d'abord conçue n'ayant fait qu'augmenter avec le tems, on crut devoir les conserver à la postérité; on les fit imprimer à Avignon, chez Chastel, en 1699; on

Digitized by Google

en a donné une seconde édition en 1704, qui ne vaut pas la premiere. Il s'en faut bien qu'il ait soutenu sa reputation. On y a mis plusieurs noëls de Puech qui sont infiniment plus beaux que tous ceux de Saboly. Celui-ci a trouvé un historien qui a composé sa vie en latin, c'est M. (Nicolas) Folard, chanoine de Nismes, natif d'Avignon ; elle se trouve ms. dans quelques cabinets de curieux. Je vais transcrire un noël que je trouve dans sa 2e édition ; je ne sais pas certainement s'il est de lui.

NOEL SUR L'AIR D'UN CARRILLON

Sus, campanié, reveillas vous ;
Lou jour parei, l'aubo es levado ;
Veissi l'hurouso matinado
Donté deven(t) renaisse tous.
Diou ven, et per soun arribado
Souna la premiero sounado ;
Fes que la grosso souno avan.
Din, don, din, dan;
Digue, digue, digue, dan ;
Din, don, din, dan ;
Diou s'és fach enfan
Per sauva lou genre human.
Din, don, din, dan;
Fouere Satan, fouere Satan,
Plus ges de guerro, plus ges de guerro,
Que tout sié nouveou,
La glori au ceou
Et la pax su la terro.

La perlo ei rayons dou souleou
Se formo dedin la coquillo ;
Diou s'es fourma dins uno fillo
Per un astre plus gran qu'[aqujeou.
Enfin en aquesto journado
Aquelo perlo s'es fourmado,
Per lou pris de nouestro rançou.
Din, dan, din, don ;
Digue, digue, digue, dan ;
Din, dan, din, don ;
Veyci lou sécond
Qu'es en forme de trignon.

Digitized by Google

Din, dan, din, don
Fouero démon, fouero démon,
Plus ges de guerro, plus ges de guerro !
Que tout sié nouveou,
La glori au ceou
Et la pax su la terro.

Couragi, veissy la clarta ;
Diou la dono à sa créaturo,
N'y a plus de nuech din la naturo
Ni d'ombro ni d'oscurita.
Su don per la joyo publiquo,
Violons, aubois, basso et musico,
Jugas li tous un carrillon.
Din, dan, din, don;
Digue, digue, digue, don ;
Din, dan, din, don ;
N'es ti pas raison
De recounoisse un tau don?
Din, dan, din, don !
Et leissen don, et leissen don
Leis causos vanos, [leis causos vanos,]
Et que nouestre couër
Sone plus fouer
Que [toutos] lei campanos !

FRANÇOIS BERTET

François Bertet naquit à Tarascon ; après avoir passé toute sa jeunesse dans le service, il consacra le reste de ses jours à la litterature et donna divers ouvrages au public, entre autres un traité français d'éloquence, et plusieurs ouvrages en vers provençaux ; il épousa Anne d'Ise, et en eut quatre garçons qui se distinguerent aussi dans la République des lettres. N. Bertet, son ainé, fut doyen de Tarascon, et composa en 1619 l'histoire de Sainte Marthe ; il y a des vers de lui dans la preface de cet ouvrage. Jean François Bertet fut un grand poëte provençal, et Jean Bertet se distingua sur tous. Nous parlerons plus bas des deux derniers.

Digitized by Google

LOUIS PUECH

Louis Puech naquit à Aix avec un talent marqué pour la poesie; aussi la cultiva-t-il toute sa vie, avec une facilité et un talent admirable; il excelloit surtout dans les noëls et les vaudevilles. Comme il étoit naturellement satyrique, il mêloit ingenieusement les mysteres avec les affaires du tems. Il en fit un l'an 1657 contre les partisans, qui lui attira bien du chagrin. Le noël le plus estimé qu'il ait composé est celui qu'il intitula : Lei Baumians. On pretend qu'il en avoit pris l'idée dans Lope de Vega; il introduit des Bohemiens qui donnent la bonne fortune au Sauveur nouveau né. Quelques personnes se souleverent contre lui et furent porter plainte à M. le cardinal Grimaldy, archevêque d'Aix. Cette Eminence manda Puech. Il ne se rendit à ses ordres qu'en tremblant, et se fit accompagner de quelques amis, entre autres de M. (Pierre) de Chasteuil Galaup, de qui j'ai appris ce que je rapporte de lui; il ne lui fut pas difficile de se justifier; il représenta à cette Eminence, qu'il avoit cru pouvoir faire chanter à Aix un noël que Lope de Vega avoit fait chanter à Màdrid, pays d'inquisition. Le cardinal lui ordonna de le chanter, et en fut si content qu'il l'encouragea à continuer à bien[1] faire; il explique dans ce noël tout le mystere de l'Incarnation; c'est un chef d'œuvre, le voici:

NOEL DEI BAUMIANS

1

Nautrei sian tres Baumians,
Que dounan la boueno fourtuno;
Nautrei sian tres Baumians,
Qu'arrapan partout ounte sian.
Enfant aimable [e] tant doux,
Bouto, bouto aqui la crous,
Et chascun te dira
Tout ce que t'arribara.
Commenso, Jeannan,
Cependan
De ly veire la man.
Tu siés, à ce que viou,
Égau à Diou;
Tu siés soun fiou
Tout adourable,
Tu siés, à ce que viou,
Egau à Diou;
Siés nat per iou
Din lou nean,

[1] Corr. *en?*

Digitized by Google

L'amour t'a fach enfan,
Per tout lou geanre human.
Uno vierjo[1] es ta maire,
Siés na senso ges de paire,
Aquo parei din ta man.

2

Ly a encoro[2] un gran secret
Que Jeannan n'a pas vougu dire,
Ly a encore un gran secret
Que fara ben leou soun effet.
Vene, vene, beou[3] Missi,
Mette, mette eissy
La pieço blanco,
Per nous faire rejoui.
Jeannan parlara,
Beou meina,
Bout'aqui per dina.
Souto ton det[4] mouyen
Ly a encoro quauquaren
Per nouestre ben
De fouert sinistre.
Souto ton det[4] moyen
Ly a encore quauquaren
Per nouestre ben
De rigouroux :
Se ly ves une croux,
Qu'és lou salut de tous,
Et si te l'augi dire,
Lou sujet de ton martyre,
Es que siés ben amouroux.

3

Ly a encoro quauquaren
Au bout de ta ligno vitalo,
Ly a encoro quauquaren
Que te va dire Magassen.
Vene, vene, beou[3] german,
Donno, donno eissy ta man,
Et te[5] devinaran
Quauquaren de ben charman,
Mai vengue d'argen ;
Autan ben,
Senso non si fara ren.
Tu siés Diou et mourtau,
Et coumo tau
Seras ben pau
Dessus la terro.
Tu siés Diou et mourtau,
Et coumo tau
Sera[s] ben pau
Din noueste éta.
Mai ta divinita,
Es su l'Eternita
Siés l'autour de la vido,
Ton essenço es infinido,
N'as ren que sié limita.

4

Voues tu pas que diguen
Quauquaren à ta santo maire ?
Voues ti pas ben que ly fen
Per lou mens[6] nouestre complimen?
Bello Damo, venes eissa,
Nautrei couneissen deja
Que din ta bello man
Ly a un misteri ben gran.
Tu que siés pouly
Digue ly
Quauquaren de joli.
Tu siés dau san rouyau
Et toun houstau
Es dei plus haut
Daquestou mounde ;
Tu siés dou san rouyau
Et toun houstau

[1] Ms. *viergo*. — [2] *Sic* et de même plus bas, trois ou quatre fois. Corr *encaro*. — [3] Ms. *beau*. — [4] Ms. *des*. — [5] Ms. *de*. — [6] Ms. *ment*.

Digitized by Google

Es dei plus haut.
A ce que viou,
Toun seignour es toun fiou,
Et toun paire es lou miou.
Que poudes tu mai estre,
Que la fillo de toun mestre,
Et la maire de toun Diou?

5

E tu, bouen signe gran,
Que siés au cantoun de la grupi,
E tu, bouen signe gran,
Voues tu pas que veguen ta man?
Diguo, tu creignes bessai
Que n'en rauben aquel ai,
Qu'és aqui destaca;
Raubarian plus leou lou ca.
Mette aqui dessu,
Beou moussu,
N'aven pas enca begu.
Iou vesi dins ta man
Que siés ben gran,
Que siés ben san,
Que siés ben juste;
Iou vesi dins ta man
Que siés ben gran,
Que siés ben san,
Que siés ben ama.
Ai, divin marida,
As toujou conserva
Uno santo astinenço,
Tu gardes la providenço,
N'en siés tu pas ben garda?

6

Nautrei couneissen ben
Que siés vengut din lou mounde,
Nautrei couneissen ben
Que tu siés vengu senso argen.
Bel enfan, n'en parlen plus,
Car tu siés vengu tout nus.
Tu creigniés, à ce que vian,
Lou rescontre dei Baumians.
Que creignes, beou fiou?
Tu siés Diou;
Escouto nonestre adiou.
Si trop de liberta
Nous a pourta
A ti douna avanturo,
Si trop de liberta
Nous a pourta
A ty parlar[1] trop librament,
Te pregan humblament
De faire egalament
Nostro bouno fortuno,
Et que nous en dounes uno
Que dure eternellament.

Puech composa encore plusieurs pièces provençales, entre autres de bouts rimés qui lui ont fait honneur, et que je m'en vais transcrire, parce qu'il est à propos de conserver de lui jusques au moindre morceau. On n'a pas ramassé ses ouvrages.

Si nous taxoun plus gaire, auren fauto d'un.... pan,
Nous fan papounega coumo fa la.... g[u]enucho,
D'enrabi et de chagrin se dounan à.....satan,
Quan viou que tous leis jours nous levon peou ou...plucho.

[1] Ms. *parlan*.

Digitized by Google

Pouden pas evitar de mouri tous de....fan,
Buvre d'aigo au gousset qu'en francès dien de... rucho,
N'auren ni sou ni maillo avan lou bout de...l'an,
Et voularen plus bas que noun voule...l'autrucho.

Nous pillon de par tout et ab hac et ab...hoc,
Nous demandon d'argent jusques quan fan un.... troc,
Ou qu'achatan un trau que sierve eis mouerts de....nicho.

Din nouestre desespoir si dizen mor ou... par,
Nous menaçon dabord de mettre tout en... fricho,
Et per nous fa sta plan basso[1] que digoun... car.

Il composa *le Proces de Madame la marquise du Canet;* il donna un *poëme sur la chambre ardente,* par rapport aux troubles qui agitoient la Provence; un autre sur *la Magdeleine dans le desert; le Christ mourant sur la croix.* J'ai lu encore de lui *une comedie burlesque* en françois, en trois actes, intitulée: *Amsterdam malade.* Cette pièce fut composée pendant les guerres de Hollande; l'idée en est originale. Il étoit prieur[2] de la Tour de Beuvon, au diocese de Sisteron. Sur ses vieux jours il devint amoureux d'une demoiselle pour laquelle il composa diverses chansons françoises, et autres sortes de poësies. Il mourut à Aix après l'an 1690. Bouche, dans son Histoire de Provence, parle de lui avec éloge. Ses ouvrages étoient entre les mains de M. Blacas, prieur de Ventabren.

ANTOINE GEOFFROI DE LA TOUR

Antoine Geoffroi de la Tour naquit à Digne; il a été un des plus profonds jurisconsultes de Provence; il avoit cultivé le parnasse français, latin et provençal, mais le droit l'occupa presque entièrement; il composa un corps de droit civil et ecclesiastique qu'il divisa en six parties, qui auroient formé six gros vol. in folio, lesquels il rangeoit sous les titres sui-

[1] Corr. *oasto* ?
[2] On avait d'abord écrit *seigneur*. La correction est d'une autre main.

Digitized by Google

vans : dans le premier il consideroit l'homme privé et dans le celibat ; dans le second, l'homme marié ; dans le troisième, l'homme veuf ; dans le quatrième, l'homme d'eglise ; dans le cinquième, l'homme constitué en dignités ecclesiastiques, et aux charges publiques de justice ou de la guerre ; et dans le dernier il examinoit l'homme mort. Il porta ses livres à Paris l'an 1676, qu'il communiqua à Hubert de Chasteuil Galaup, ancien avocat général au parlement de Provence, qui en parla à Pierre de Chasteuil Galaup, son frere, et à ses amis, comme d'un excellent ouvrage, et qui seroit d'une grande utilité. De la Tour presenta ensuite un placet au Roy, dans lequel il representoit à S. M. qu'ayant fait un nouveau code pour abreger la longueur de la chicane, cela l'avoit encouragé à travailler pour faciliter l'étude du droit, et rediger les loix dans un nouvel ordre, travail auquel il s'étoit uniquement occupé pendant plusieurs années, et qu'il iroit de la gloire du regne de S. M. que cet ouvrage parût sous ses auspices. A cet effet, il prioit le Roi de le faire examiner par tel conseiller d'Etat qu'il lui plairoit, afin que sur le rapport qui en seroit fait, on pût lui faciliter les moyens de le donner au Public. Comme la dépense étoit tres considerable pour l'imprimer, il ne le fut pas ; il étoit alors agé de 75 ans ; on n'a pas sçu ce que devint son ms.

Il fit presenter l'an 1677 au Roi un autre ouvrage composé de poësies françoises, latines et provençales, au retour de ses armées de Flandres, divisé en deux grandes parties. La seconde édition est de cette année ; il dit dans l'Epitre dédicatoire au Roi qu'il a écrit pour les droits de la couronne et les libertés de l'Eglise gallicane, contre les abus de la chancellerie romaine ; il ajoute qu'il fut contraint de se réfugier aux extremités du Royaume. Il a composé une lettre du souverain bien qu'il adressa à Mgr le duc d'Angouleme par une ode qu'on trouve dans la 2e partie de ses poësies. La 1re pièce est intitulée : Stances presentées en 1638 à Louis le juste sur la naissance du Roi glorieusement régnant. Il dit dans son épitre au Roi qu'il est le premier de tous les écrivains du Royaume qui ait félicité Louis le Juste sur la naissance de Louis XIV, et qui lui ait prédit toutes les admirables dispositions qui devoient former un jour le plus illustre monarque de la terre. Voici un sonnet qu'il fit imprimer au bas de son placet.

Digitized by Google

SONNET A LOUIS XIV SUR SON DEPART POUR COMMANDER SES ARMÉES EN FLANDRES AU MOIS DE FÉVRIER 1677

Hyver morne et chagrin, monstre animé de rage,
Qui fais de la campagne un desert odieux,
Fais fondre tes glaçons et respecte ces lieux
A qui tout l'univers doit un jour rendre hommage.

Mon monarque est tout prêt à faire son voyage,
Il n'a point de momens qui ne soient precieux,
Il ne peut plus souffrir ces murs audacieux
Qui veulent mesurer leur force à son courage.

Contre ce conquerant tes efforts seront vains;
Ils n'arrêteront pas ses illustres desseins.
Tes vents impetueux n'ébranlent pas son ame.

Resserre ces grands froids dans leurs sombres prisons;
Le bras de mon heros, quand la gloire l'enflame,
Sçait cueillir des lauriers en toutes les saisons.

Tout cela est tiré des mémoires que M. Pierre de Chasteuil Galaup m'a donné. Donnons maintenant quelques pièces provençales.

PLACET PROVENÇAU QUE DEOU ESTRE PRESENTAT AU REY

Mon placet, ô grand Rei, n'es qu'un pichot memori
Per te faire sacher en patois provençau
(Puisqu'à ce que m'an dich, non l'entendés pas mau)
Leis rudos tratamens qu'ay souffert per ta glori.

Leis grefes dou conseou n'en gardoun pron[1] l'histori,
Mai iou mangi toujours la figuo senso sau;
En soustenen teis drechs m'an brula mon houstau,
Et tout ce qu'ay sauvat[2] es un troues d'escritori.

Tu que fas tan de ben eis autres escrivans,
Relarguo un pau per iou tei liberalos mans;
Ai tant escri per tu, siou près d'escrioure encaro.

Qu'Appelle tourne naisse, et prengue son pinceou[3],
Lou pourtrait, o grand Rei, que lou miou te preparo,
Quan tu m'ajudaras, sera cent fès plus beou.

[1] Ms. *prom.* — [2] Ms. *sauvar.* — [3] Ms. *pinceau.*

Digitized by Google

AU REI SU SEIS NOUVELLOS VICTORIS

Gran Rei, qû troubarés qu'escrive vouestre histori ?
Tous lei jours vous battés regimens, bataillons,
Prenés vilos, casteoux per planos, per vallons,
Et cade pas que fés es un pas à la glori.

Lou superbe Espagnou que fasié tant lou flori,
Per fugi vouestreis mans marcho de reculons,
L'Oulandés vergougnoux vous viro leis talons
Et vous laisso empourtar victori sur victori.

Coumo poudés soulet domptar tant d'ennemis ?
Muso, per lou sacher fay virar lou tamis,
Car proun[1] de gens m'an dich que lou tamis devino.

Mais sabes tu perque nouestre prince es tan fouer?
Leis autreis souverains noun pagon que de mino,
Lou nouestre sau pagar et de mino et de couer.

CHARLES DU PERIER

Charles du Perier s'appliqua à la poësie dès ses jeunes années. L'an 1673 il composa deux sonnets provençaux à la louange de Louis de Forbin la Marthe, qui fut fait cette année capitaine lieutenant d'une compagnie de mousquetaires; il ne composa ces deux sonnets que pour soutenir l'honneur de la poësie provençale, comme on le verra dans l'article de Pierre de Chasteuil Galaup. Il se distingua encore plus par ses beaux vers latins, qui lui acquirent la reputation d'un des meilleurs poëtes latins de son siècle. Nous avons donné ailleurs sa vie ; il étoit né à Aix de Claude du Perier; il mourut à Paris l'an 1692.

JEAN SICARD

Jean Sicard de la Tour d'Aigues, diocèse d'Aix, s'amusa fort agréablement à la poésie provençale et produisit grand

[1] Ms. *prom.*

Digitized by Google

nombre de pièces qui furent estimées. Il traduisit les Pseaumes en vers provençaux qui furent imprimés; il composa aussi plusieurs chansons et épigrammes pleines d'esprit et de feu, mais satyriques. Voici celle qu'il fit sur M. Colbert, ministre d'État:

EPITAPHO DE MOUSSU COLBERT, MINISTRE D'ETAT

En aques croues es entarra
Colbert, gran ministre d'Eta
E surintendant dei finance.
Passan, digas un requiem
Per aqueou grand homme de ben,
Qu'a fach tant d'hespitaux en France.

GASPARD DE VENEL

—

Il n'y a gueres eu de magistrats en Provence plus connus que M. de Venel; il naquit à Aix et fut reçu conseiller au parlement de Provence l'an 1633. La poësie provençale fit ses delices; il composa une grande quantité de pièces qu'on n'a pas pris soin de recueillir et qu'on auroit aujourdhuy bien de la peine à retrouver. En 1676, il donna une tragedie française intitulée Jephté; il avoit mille secrets tres curieux qui le faisoient passer pour sorcier parmy le peuple; il aimoit le plaisir, la joye; aussi n'a-t-il rien épargné pour se contenter. Il avoit épousé Magdeleine de Gaillard, dame d'un grand merite, dont il n'eut point de posterité. Elle fut gouvernante des nièces du cardinal Mazarin, et ensuite sous gouvernante de Mgrs les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry; elle mourut en 1687. Son mary lui survécut, car il ne mourut qu'en 1697. Il fut enterré dans l'église du premier couvent de la Visitation; j'assistai à ses obsèques. C'étoit un très bel esprit; il eut, comme j'ai dit ailleurs, une petite dispute avec M. de Chazelles sur quelques expressions qu'il avoit employées dans un sonnet. Ils choisirent M. Godeau pour arbitre. Je m'en vais rapporter la lettre de ce prelat, telle que je la trouve dans le recueil ms. de ses lettres que j'ay entre mes mains, parce

Digitized by Google

qu'on n'en a donné qu'une partie; elle se trouve dans mon recueil, pag. 102.

LETTRE DE M. GODEAU A M^rs. DE VENEL ET DE CHAZELLES

Messieurs, Vous me faites beaucoup d'honneur de me prendre pour juge de la noble dispute qui s'est élevée entre vous.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Comme le soleil est le sujet de votre different, il faudroit pour le bien juger avoir l'esprit plus lumineux que lui,

dans mon age penchant
Et qui se voit si près de son triste couchant.

Je ne prononcerai donc rien comme juge, et je me contenteray de parler comme un ancien amant du soleil, et comme un vieux admirateur de ce bel astre. Je suis tout à fait partial pour lui, et je voudrois qu'il fit toute chose dans la poësie, aussi bien que dans la nature ; mais s'il n'a point de bornes dans celle cy, il en a sans doute dans celle là. Dire qu'il fait le jour, c'est parler proprement et selon l'usage de toutes les langues, lequel est le maitre souverain en cela. Mais c'est encore faire plus entendre qu'on ne dit. Il y a encore quelque sens plus beau qui[1] ne porte de soi le mot de fait; je ne sçay si je m'explique bien ? Dire que le soleil peint les jours, c'est parler figurément et employer une métaphore qui dabord frappe l'imagination par sa nouveauté, et semble exprimer un sens fort beau. Mais quand l'entendement considère de plus près cette locution, il en est assurément blessé, et la lumiere qu'elle porte ressemble à celle d'un éclair, qui est plus vive et plus resplendissante que celle du soleil, mais qui éblouit et blesse les yeux, et qui disparoit incontinent. La métaphore hardie est comme le caractère de la poësie, qui est differente de la prose, en ce sens qu'elle ne dit jamais les choses par leur nom. Plus sa hardiesse va loin, plus elle semble belle, et la surprise de l'imagination, ou l'image nouvelle ou extraordinaire qu'elle forme, fait que d'abord elle plait. Il y a

[1] Corr. *que*?

Digitized by Google

deux langues où elle regne plus imperieusement que dans les autres; elle est plus hardie dans la langue grecque que dans la latine, et plus dans l'espagnole que dans l'italienne. Le Tasse a des hardiesses belles et nouvelles; mais le cavalier Marin en a de surprenantes, de bizarres; toutefois elles trouvent des lecteurs à qui elles plaisent, et ce sont ceux qui, comme l'auteur, ont plus de feu d'imagination que de pureté de jugement. Virgile, entre les Latins, est particulierement admirable pour la chasteté [1] de son elocution; Stace, qui l'a voulu surpasser en s'élevant, est tombé dans des precipices; Lucain a été encore plus hardi ou plus téméraire que lui, et son exemple n'est pas toujours recevable [2] dans notre langue, dont la pureté ne peut souffrir des expressions extraordinaires, si elles ne sont fondées sur la nature des choses. Or je douterois qu'il en fut ainsi de la peinture des jours, qui ne peut avoir de fondement dans ce sujet. Ce n'est pas que je le voulusse examiner aussi curieusement et philosophiquement que fait M. de Chazelles. Car la poësie doit s'affranchir des bornes étroites de la philosophie et de ses façons régulieres de parler. C'est pourquoi ces matieres ne sont pas propres a être traitées en vers; et l'on ne peut jamais faire un poëme [3]. En cela Lucrece, parmi les Latins, est admirable et extraordinaire, qui a traité si excellemment la philosophie dans ses vers. Le poëme de saint Prosper des Ingrats est aussi une pièce merveilleuse, où l'auteur traite les questions de la grace si merveilleusement et si solidement; mais c'est une pièce qui ne doit jamais être tirée en exemple; et pour revenir à notre sujet, je ne puis dire autre chose, sinon que je voudrois que l'on pût dire que le soleil peint les jours, et que l'avoir dit est une hardiesse belle, noble et magnifique, quoique nouvelle et irrégulière. Il y a des figures qui vont au delà des bornes ordinaires, comme il y a des vertus heroïques, et comme la poësie est le langage des dieux, il ne faut pas s'étonner si elle ne parle pas toujours comme les hommes. Au reste, je souhaiterois qu'il n'y eut dans l'Europe que des querelles semblables à la vôtre; elles feroient quelque bruit; mais ce seroit un bruit comme

[1] Corr *clarté?* — [2] D'abord *redevable*, corrigé d'une autre main. — [3] *Sic*. Corr. *n'en peut*.... ou *en faire?*

Digitized by Google

celui des cascades. Que sait-on si la fontaine d'Hypocrene n'en fait point sur le mont du Parnasse ! Si vous devez toujours disputer aussi agréablement que vous faites, je ne vous conseille pas de vous accorder jamais, et je me mêlerois volontiers de votre querele, non pas comme juge, mais comme entremeteur intéressé, qui apprendray toujours quelque chose en vous entendant disputer. Je suis de tout mon cœur.....

† ANTOINE, Evêque de Vence.

A Vence, le 1 septembre 1669.

LE PERE CAMERON

Le Pere Cameron, prêtre de l'oratoire, naquit à Aix ; il s'adonna aux missions et composa à son usage des cantiques spirituels en vers provençaux ; ils ont été imprimés plusieurs fois. On en trouve encore un dans les dernieres editions du P. Gautier, qui a été supprimé dans la meilleure edition des cantiques du pere Gautier, faite chez Labaye[1], à Avignon l'an 1735. Ce cantique est une instruction pour se bien confesser ; il fut imprimé pour la premiere fois en 1700.

Le PARNASSE PROVENÇAL du P. Bougerel finit ici. La notice qui suit a été ajoutée postérieurement. Elle est d'une autre main, et remplit deux feuillets d'un format plus grand que le reste du ms.

GROS, DERNIER POETE PROVENÇAL[2]

Gros François Toussaint, né à Marseille vers la fin du siècle passé, fit revivre la poésie provençale, et fut le troubadour de notre siècle. Après avoir fait ses premieres études dans le collége de l'oratoire de sa patrie, il se crut appellé à l'état de chartreux, et en prit l'habit à Villeneuve les Avignon ; mais avant de prononcer ses vœux, il changea de resolution, et

[1] Ms. *chez l'abbaye*.

[2] Après ce titre, on lit, écrit d'une autre main : « M. de Noyer n'est pas plus vrai dans cette note que dans ses dissertations. »

Digitized by Google

revint dans sa patrie, où il se fit admirer par ses vers provençaux.

La maison de l'illustre petite fille de madame de Sévigné étoit ouverte à tous les savans. Gros fut bientôt de ce nombre; il chanta sa protectrice ; elle fut sensible à ses louanges, et lui en témoigna toujours sa reconnaissance par l'accueil le plus favorable. C'étoit beaucoup pour un jeune auteur ; mais Gros qui n'étoit pas riche desiroit de trouver un mecéne généreux, et madame la marquise de Simiane ne lui avoit pas ouvert sa bourse. Il quitta Marseille pour se rendre à Paris; il espéroit que cette grande ville lui offriroit des ressources ; il se trompa, une femme et des enfans augmentèrent ses besoins; il fallut se résoudre à entrer dans les Fermes. L'emploi qu'on lui donna au Pont-beau-voisin, lui fournit de quoi subsister ; mais il ne paroit pas que son sejour y ait été de longue durée. Attaqué de paralysie, il se fit transporter à Lyon, où il mourut à l'âge de 50 ans, vers l'année 1748. Nous avons de ce poète un ouvrage intitulé: Recüil de pouesies prouvençalos de M. F. T. G. de Marsillo, imprimé à Marseille, chez D. Sibié, 1734. Le fils de cet imprimeur en donna une seconde édition en 1763, in 8°, de 224 pages, corrigée et augmentée, avec une explication de mots les plus difficiles. On trouve à la fin de cette seconde édition des vers françois sur l'ambition, qui font honneur à Gros, et qui prouvent qu'il auroit composé aussi élégamment en françois, qu'il écrivoit agréablement en provençal. Ce livre qui est fort rare aujourd'hui est précieux par le choix des pièces et par la beauté des vers ; les fables y sont instructives et piquantes. Gros demontre évidemment que la langue provençale a des beautés qui ne se trouvent pas ailleurs; il a excellé surtout dans son dialogue entre un bourgeois et un paysan de Marseille sur l'accouchement de la reine et sur le choix de madame Varanchan, nommée nourrice de madame de France, qui commence par ces vers: *Salut, Mauchuan, sies*[1] *ben couchous*. Doux et bon par caractere, joyeux dans l'adversité, il sut allier les mœurs au talent, et quoique bégue il faisoit les délices des sociétés honorables ou il étoit admis. (Mss. du P. Artaud.)

(A suivre.)

[1] *Sic* ms.; mais le texte de Gros porte *vas*.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

CALCARIA, TANNERIE

Dans le t. XXVIII de la *Revue*, p. 43, M. Chabaneau fait remarquer que les éditeurs des *Documents concernant la Marche et le Limousin* ont traduit *chauchiera* par *cabane* avec le signe du doute. Il y voit la signification probable de *tannerie* ou de *four à chaux*.

La traduction de M. Ch. est confirmée par le patois lyonnais. Les tanneries qui, dans le premier tiers du siècle, florissaient à St-Symphorien-sur-Coize, étaient dénommées *charchiri*, qui représente *chauchiera* (= *calcaria*) dans la phonétique lyonnaise, où *l* du groupe *lc* devant *a*, devient exceptionnellement *r* (il le devient *toujours* quand *lc* est suivi de *o*, *u*), et où *aria* = *iri*.

A côté de *charchiri*, on a *chaussiri*, même sens, qui représente *calcearia*, conformément à la même phonétique, où *lc* devant *e*, *i* = *uss* (exemple *calceare* = *chóussi*).

C'est à tort que M. Onofrio (*Essai d'un glossaire, etc.*) avait dérivé *charchiri*, *chaussiri*, de *calcare*. Les *charchire* (au pluriel *iri*, devient *ire*) sont les fosses à chaux, où l'on met macérer les peaux, et non le lieu où on les piétine. C'est également à tort que M. Gras (*Dict. du patois forézien*) a tiré ces mots de *chausse* (qui doit être écrit *chosse*), chêne, lequel n'eût jamais pu donner *charchiri*. Cochard, en les dérivant de *chaux* (*Statistique du canton de Saint-Symphorien*), avait trouvé la véritable piste, sans cependant remonter à l'origine latine.

D'après ce qui précède, on comprend comment *calcaria* a pu prendre, dans nos dialectes romans, tantôt la signification de *tannerie*, tantôt celle de *four à chaux*. Le v. fr. *chauchiere* signifiait four à chaux, et, d'après M. Gras, on disait *chochiere* pour tannerie au XVIIe siècle.

PUITSPELU.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

MAI 1886

TOME ~~XXVIX~~ DE LA COLLECTION
XXIX

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — C. Chabaneau. — Paraphrase des Litanies en vers provençaux. 209
Bibliogr. — J. Brenous. — Dictionnaire étymologique latin par Michel Bréal et Anatole Bailly. 256

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

PARAPHRASE DES LITANIES

EN VERS PROVENÇAUX

Le ms. de la bibliothèque d'Avignon, d'où j'ai tiré la version provençale des *Psaumes de la pénitence*, que j'ai publiée en 1881, renferme en outre, comme je l'ai dit alors, une paraphrase des litanies, également en vers provençaux. C'est de cette paraphrase, déjà publiée en 1874 par M. Victor Lieutaud, dans une plaquette tirée à petit nombre et devenue fort rare [1], que je donne ici une nouvelle édition, après en avoir soigneusement revu moi-même le texte sur le ms., dont le contenu aura ainsi passé tout entier sous les yeux de nos lecteurs.

L'auteur de ce petit poëme ne s'est pas nommé ; mais, dès le début de son œuvre, il nous apprend qu'il était franciscain, et il exprime en la terminant le vœu d'aller au ciel, après sa mort, voir *Sant Castor benaurat*, qu'il appelle *lo sieu payre*. Comme saint Castor est le patron d'Apt, dont il fut évêque (IVe siècle), M. Lieutaud a pu très-légitimement supposer que le moine inconnu dont il publiait les vers était aptésien. De là le titre qu'il a donné à sa publication.

La 41e stance, consacrée à saint Louis de Marseille, mort en 1297, canonisé en 1317, prouve que l'ouvrage n'a pu être composé qu'après cette dernière date. M. Lieutaud, qui a déjà fait cette observation, remarque en même temps que saint Elzéar de Sabran n'y est nommé nulle part; d'où il conclut,— se fondant sur le zèle de l'auteur pour les saints de la Provence, zèle dont témoigne l'insertion dans ses *Litanies* des noms de saint Honorat et de saint Louis de Marseille, — que l'ouvrage est antérieur à 1369, date de la canonisation de saint Elzéar.

Nous avons donc ici l'œuvre d'un auteur provençal du XIVe siècle. La langue du ms. confirme pleinement ces inductions. C'est certainement du provençal de Provence, et d'une date relativement récente, je veux dire postérieure à l'âge classique, bien qu'il paraisse évident que l'auteur connaissait les règles de la langue littéraire, s'il ne les respectait pas toujours.

[1] Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 15. Un troubadour aptésien de l'ordre de S. François. Marseille et Aix, 1874, 16 pages in-8°.

Digitized by Google

L'ouvrage comprend 68 couplets de huit vers de sept syllabes, sur trois rimes, alternativement féminines et masculines [1], qui changent à chaque couplet (*coblas singulars* des *Leys d'amors*) et qui sont disposées dans l'ordre suivant : *a* b *a* b *c* b *c* b. Les lettres italiques indiquent les rimes féminines. Ces dernières, en plus d'un endroit, se réduisent à l'assonnance : 33-35, 41-43, 101-103, 137-139, 197-199, 205-207, 525-527 [2]. Les rimes masculines ne sont pas sans présenter aussi quelques irrégularités : ainsi, vv. 158, 426 et 480, l'*a* et l'*o* suivis d'une nasale fixe riment respectivement avec des *a* et des *o* suivis d'une nasale instable. Mais c'est là un phénomène ordinaire dans la Provence propre, et que j'ai déjà signalé dans les *Psaumes* du même ms. Quant aux vers, soit masculins, soit féminins, qui sont complétement dépourvus de rime, l'incroyable négligence du copiste, — car on ne saurait rendre l'auteur responsable de pareilles incorrections, — les a multipliés à un degré rare. Tels sont les vv. 4, 61, 247, dont le dernier mot a dû être omis ; les vv. 139, 165, 177, 187, 193-5, 227, 237, 319, 337, 357, 377, 440, dont la rime a disparu, par suite de substitutions, de transpositions, de répétitions fautives ou d'altérations diverses. Ajoutons ceux où la rime ne manque pas à la vérité, mais où elle ne fait que reproduire le dernier mot d'un vers précédent : tel est le cas des vv. 352, 376.

Toutes ces fautes, heureusement, de même que celles que l'on remarque à l'intérieur des vers, se laissent assez facilement corriger. Aussi est-ce dans les notes que le lecteur devra chercher la plupart des leçons fautives du ms. Le nombre est très-petit de celles que je n'ai pas cru devoir prendre sur moi de corriger dans le texte même [3].

Je passe à l'exposé méthodique des caractères linguistiques de l'ouvrage, ou du moins du ms. Plusieurs des traits que je vais relever ont déjà été signalés dans les *Psaumes* que le même ms. nous a conservés. Aussi aurai-je à y renvoyer plus d'une fois. Je rappelle qu'ils ont été publiés au t. XIX, p. 209, de cette *Revue*.

1. L'*a* posttonique passe à l'*e* après *i*, dans *sie* 80, *sies* 73 ; phénomène déjà très-commun en Provence et en Languedoc au XIV° siècle ; mais il reste beaucoup plus souvent sans se modifier. — Il y a un

[1] Exceptions : vv. 193-5, 337-339, 341-343 (tout ce couplet — le 43e — est masculin), 517-519, peut-être aussi 109-111.

[2] Il faudrait ajouter 61 63 (*armas : falhas*), 245-247 (*taca : m'arma*) et 269-271 (*onransa : salvada*), si la leçon du ms. en ces trois endroits n'était pas évidemment incomplète ou fautive.

[3] Plusieurs des corrections que j'admets dans mon texte ou que je propose en note ont déjà été faites ou proposées par M. Lieutaud. Je signalerai en leur lieu celles qui ont quelque importance.

Digitized by Google

exemple (*derer*, 277) de la forme sèche du suffixe *arius;* un autre du retour à l'*a* du même suffixe : *denias*, pour *deniers*, au v. 195, si du moins ma correction est aussi sûre qu'elle me le semble. Sur ces formes en *ia.. = ie..*, qui commencent à abonder au XIVe siècle. Voy. la *Revue*, VII, 439; XIII, 117.

2. L'*e* ouvert tonique, qui se diphthongue dans *requier*, 98, reste sans altération dans *quer*, 32 ; au contraire, il se diphthongue dans *pyenches* (= *pectines*), 275, contrairement à l'usage ordinaire. — Signalons le passage de l'*e* nasal à l'*a* dans *sandatz* = *cendatz*, 416, et peut-être dans *sans*, 245. Voy. la note.

3. L'*i* redoublé appelle un *e* pour former triphthongue dans *dieysist*, 69, = *diisist*, où le second *i* provient du *c* de *dixisti;* voy. sur les formes pareilles la *Revue des langues romanes*, XIII, 116. Il paraît avoir permuté, par méthathèse, avec l'*o* fermé dans *ymols*, 235 = *humiles;* mais il y a là plutôt deux phénomènes indépendants : mutation simple de *u* en *i* et substitution d'un suffixe à un autre, comme dans les adjectifs italiens en *ole* = *ilis*. — L'*y* grec, dont le traitement en langue d'oc, comme en français, présente toujours quelque incertitude, est ici tantôt *i* (*martire*, 109, 249, 277 ; *martiriatz*, 302), tantôt *u* (*marturiatz*, 89, 174); mais dans ce dernier cas seulement à la protonique.

4. L'*o* ouvert se diphthongue en *uo* dans *luoc*, 482 ; en *ue* dans *vuelh*, 13; *puesc*, 362, et autres formes de ces deux verbes, *passim*. Cette diphthongue *ue*, à son tour, se réduit deux fois à *u : vulh*, 168, 273.

5. L'*u* tonique est passé à l'*i*, — cas dont il y a ailleurs bien d'autres exemples, — dans *ymols* = *humiles*. Cf. ci-dessus, 3.

6. Le renforcement en *iau* de la triphthongue *ieu* est un phénomène assez commun en d'autres textes. Cf. *Revue*, XIX, 234. Nous en avons ici un exemple, *Andriau*, 333 (mais *Andrieu*, 113). On peut mentionner également *ticau*, qui se lit au même vers, bien que la bonne leçon soit sans doute *tieu*. Le copiste, qui probablement prononçait *tiau*, aura inconsciemment fondu ensemble les deux formes. — Dans *alaugon*, 304 (= *alaujon*), la diphthongue *eu*, qui reste sans se modifier au v. 40, s'est pareillement renforcée.

La réduction à *a* de la diphthongue latine *au* de *gaudium* s'observe dans quelques textes. Peut-être est ce un exemple de ce phénomène qu'il faut voir dans *guach*, 80, plutôt qu'une interversion purement graphique des deux lettres *a* et *u*. J'ai cru, dans tous les cas, ne pas devoir corriger *gauch*, bien que ce soit cette dernière forme seule qu'on trouve plus loin.

7. Les cas de synérèse sont dans notre texte extrêmement nombreux : *u* et *e : Raphael*, 73 ; *o* et *a : Johan*, 476 ; *Padoa*, 346 ; surtout *i* et *a*,

Digitized by Google

e, ou *o* : *avia*, 196; *aviam*, 499 ; *crestiana*, 101, 229; *Guabriel*, 65; *pietat*, 170 ; *tracion*, 243; *passion*, 489; *dapnacion*, 472, etc., etc. Comme exemples des cas, beaucoup plus rares, et pour ainsi dire exceptionnels, de disyllabisme des mêmes groupes, citons *chrestiana*, 133; *jassian*, 158; *sia*, 160; *marturiatz*, 174 ; *celestial*, 390; *ajiat*, 456; *glorios*, 113; *tracion*, 531.

8. Les cas d'hiatus, d'un mot à l'autre, même quand les deux voyelles sont identiques, ne sont pas rares : je renvoie pour *a-a* aux vv. 87, 248, 377, 433, 532; pour *e-e*, aux vv. 34, 95, 114, 209 ; pour *a-e*, *a-o*, etc., aux vv. 12, 75, 156, 160, 241, 279, etc. Les cas d'élision paraissent moins fréquents. C'est principalement avec *que* qu'on les observe. La voyelle élidée est ordinairement supprimée (vv. 32, 48, 52, 75, etc.); mais quelquefois aussi on continue de l'écrire (20, 49, 59, 391, 537). — Le v. 118 nous offre un exemple d'élision de l'initiale : *i 'stiest*, pour *i istiest*. Cf. v. 343. Peut-être est-ce le même phénomène que devrait présenter le v. 33 (*en qui 'speri*?), plutôt que la fusion en une seule syllabe (crase) de l'*i* de *qui* avec l'*e* d'*esperi*.

9. Le *g* dur devant *a* se double inutilement d'un *u* : 80, 301, 424, 425, 441, 486. Au contraire cette lettre est supprimée dans *pogessa*, 175; *volgest*, 443, où elle serait nécessaire ; cas l'un et l'autre très-fréquents en d'autres textes. — Signalons la forme *Aynes*, v. 377, où le *g* se fond simplement en *y* sans donner naissance à un *n* mouillée. C'est là un trait bien provençal. Cf. *S. Honorat et Ste Agnès*.

Par une faute inverse de celle que je signalais tout à l'heure (*ge* = *gue*) et non moins commune dans les anciens textes, le son du *j* devant *a* ou *o* est ici plusieurs fois figuré par *g* : *Gorgi*, 281; *alaugon*, 304; *senhoregans*, 382.

10. Le *d* final de *ad*, *quid*, qui reste tel dans *ad el*, v. 13 (cf. v. 279, *adire*, non *azire*), s'aiguise en *z*, même *dz*, dans *quez est*, 43; *adz el*, 352 ; mais les formes ordinaires de ces particules sont *a* et *que*. — Le groupe *nd* assimile le *d* à l'*n* ou le laisse tomber dans *fazennas*, 467; *calenas*, 465. Cf. le v. 103, où la rime, si l'on ne veut pas se contenter de l'assonnance, exige *demanas*, au lieu de *demandas*, que porte le ms., et le v. 255, où la rime encore exige *prenha*, que j'ai restitué, mais où le ms. donne *prenna* = *prenda*. Ces formes sont très-communes dans les textes de Provence du XIVe siècle. Cf. *Revue*, VIII, 221 ; XII, 229.

11. Au lieu de *luocs* (*locos*), on trouve *luoch* au v. 239. Les *Psaumes* nous offrent de même *prech* et *antich* pour *precs* et *antics*. Il faut se rappeler, pour s'expliquer ces formes, l'identité de prononciation, dans un grand nombre de dialectes, d'un côté de *ch* et de *ts*, de l'autre de *ts* et de *cs*.

Digitized by Google

12. Le *z* médial ou *s* doux est tombé dans *graylha*, 257; *peadas*, 384; *graït*, 406. Final, quelle que soit son origine, *t* + *s* ou *ce, ci*, il passe souvent à l'*s*: *cros*, 116; *plas*, 254; *esguiras*, 276; *romans*, 538.

J'ai parlé, dans l'introduction des *Psaumes*, du fréquent abus que fait du *z* après le *t* le copiste de notre ms., abus qui, du reste, comme je l'ai remarqué, ne lui est point propre[1]. Le *t*, chez lui, affecte trois formes: la première, qui est la forme ordinaire de cette lettre, où la hanste est simplement barrée d'un trait horizontal; la seconde, où la barre horizontale se replie verticalement, de manière à former comme un *z* cursif privé de sa boucle[2]; la troisième, où ce repli vertical s'allonge en boucle, en dessous, de façon à reproduire exactement la figure d'un *z* cursif, j'entends d'un *z* à queue, caractère que je ne puis ici représenter, notre imprimerie ne l'ayant pas. L'examen très-attentif que j'ai fait du ms. ne me laisse aucun doute sur l'identité de signification que ces trois signes avaient pour notre copiste. Cela étant, il pourrait paraître inutile de conserver le pseudo-*z* en question dans les

[1] Sur le ms. 1745 de la B. N. que je cite en cet endroit, cf. Hermann Suchier, *Denkmaeler*, I, 481. Dans ce même ms., comme M. Suchier le fait remarquer, le *g* est très-souvent aussi suivi d'un pseudo-*z*. Or ce signe, selon ce que j'ai observé moi-même, n'est, comme dans *tz* = *t*, que le dernier degré du développement d'un trait horizontal qu'on remarque dans la forme la plus simple du *g*, trait qui se replie d'abord comme dans le *t*, puis se prolonge en boucle de façon à figurer complétement un *z* (*gz*).

Un autre pseudo-*z* qu'on remarque dans certains mss., et que je mentionnerai ici à cette occasion, est celui que produit, sous la plume de quelques scribes, le dernier jambage d'une *m* prolongé en boucle, et qui donne à cette lettre l'apparence du groupe *nz*. Il arrive même quelquefois que ce pseudo-*z* tient lieu de l'*m* entière, peut-être parce que le premier copiste, prenant le *nz* = *m* pour le groupe *n* + *z*, a remplacé l'*n* par un titulus, qu'un second copiste aura omis (par exemple, *quem, quenz, quēz, quez*). Cf. là-dessus la *Revue des langues romanes*.

[2] Ce signe intermédiaire (que j'ai plus d'une fois, dans les *Psaumes*, rendu à tort par *tz*) se remarque ici, entre autres endroits, aux vers 11 (*segut*), 12 (*mont*), 18 (*format*), 32 (*dolent*), 33 (*sant esperit*), 34 (*font*), 38 (*benaurat*), 108 (*lapidat*), 208 (*dapnat*), 222 (*tirassat*), 252 (*trobat*), 350 (*tot*), 357 (*et*, pour *etz* = *estis*), 516 (*esperit*), 520 (*aunit*), etc., etc. Il représente, par conséquent, comme *tz*, tantôt *t*, tantôt *tz*. Et le simple *t* lui-même, en raison de cette identité de valeur des trois signes pour notre copiste, et de la confusion qui naturellement devait s'ensuivre entre *tz*, variante graphique de *t*, et *tz*, groupe réel, a dû être quelquefois mis pour ce dernier. C'est ce qu'on observe, par exemple, dant *tot*, vv. 225, 316; *sant*, 242; qui sont pour *totos*, *sanctos*, et dans les cas plus nombreux, mais moins sûrs, parce que là le fait peut être d'ordre purement grammatical, où le sujet singulier est en *t*, au lieu de *tz* (70, 162, 260, 274, 278, 312, 409, 518, etc.).

Digitized by Google

cas où il est impossible qu'on ait voulu écrire un *z* véritable[1]; j'ai cru pourtant qu'il était préférable de ne pas l'effacer, afin de laisser au lecteur la pleine liberté de son jugement; seulement, suivant l'exemple donné par M. Suchier, je l'imprime en italique. Je fais de même pour le *t* de la seconde forme plus haut décrite. On aura donc, ici, pour le *t* ordinaire : t ; pour le *t* à barre simplement repliée : *t*; pour le *t* suivi d'un pseudo-*z* : *tz*. Mais là où il peut y avoir doute, quant à *tz*, sur l'intention de l'auteur ou même du scribe, par exemple au sujet pluriel, j'imprime en romain le *z* comme le *t*, m'abstenant du reste, systématiquement, de toute correction entrainant l'adjonction ou la suppression de cette lettre.

13. Le groupe *rs* en finale est presque partout réduit à *s*, ce qui est, pour ainsi dire, de règle en Provence au XIVe siècle : *Tos*, 306, = Tours (la ville de); *cos*, 384, = *corpus*, etc. L'*r*, à la vérité, est quelquefois écrite, par exemple : *pecadors*, 522; *confesors*, 354 ; mais des rimes telles que celles qu'on remarque aux couplets 43 et 66, où des mots en *os* (= *ors*) ont pour correspondant le pronom *nos*, prouvent qu'on ne la prononçait pas.

Notons la métathèse de l'*r* dans *pressona*, 21, 41 (mais *persona*, 167), et sa chute, constante dans *guanren* (= *granren*, 182, etc.), accidentelle dans *vosta*, 228. (On a *vostre*, *vostra*, aux vv. 356-7.

14. Un exemple remarquable du phénomène que les Allemands appellent *umgekehrte Schreibung* nous est offert par *aptisme*, 465, où le *p* remplace une *l*. C'est le contraire de *altar* cat. pour *autar* = *aptare*, etc. Application bizarre de l'axiome que deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles : *al* et *ap* donnant également *au*, on a cru pouvoir indifféremment remonter de *au* à *ap* ou à *al*.

15. Lorsque l'*m*, après une voyelle et devant une consonne, n'est pas figurée simplement par un *tilde*, auquel cas je rends ce signe par *m*, elle est le plus souvent remplacée par *n* : *an*, 32, 123, 140, etc.; *flun*, 474; *ensens*, 81; *tostens*, 85. Au contraire, l'*m* remplace abusivement l'*n* dans *gram*, 213 ; *Martim*, 305; *ensens*, 297, 353.

Cette consonne reste sans altération dans *membratz*, 168, contrairement à ce qui a lieu dans *renembrei*, qu'on lit dans les *Psaumes*. (Voir l'introduction, n° 10.)

16. L'*n* instable, sauf au pluriel des pronoms possessifs, est toujours écrite, même à la fin des vers, quand la rime l'exclut ou paraît

[1] Ainsi dans les formes verbales *fustz*, 102, 134; *iestz*, 119; *defentz*, 120, 136 ; *rezemiestz*, 472; dans l'adverbe *motz*, 106; et dans les très-nombreux régimes singuliers, tels que *totz*, 4, 6, 128, 299, 368, 432, 480, 500; *sertz*, 3, 488; *laisatz*, 10; *pietatz*, 112; *gratz*, 176, 220; *estatz*, 336 ; *mortz*, 341 379; *descubertz*, 482 ; *dezertz*, 484; *jortz*, 515, etc., etc.

Digitized by Google

l'exclure : ainsi *plan*, v. 6 ; *fin*, 54. Seule exception *no*, 187, où le copiste a dû omettre, par mégarde, le signe de la nasale. Après l'*r*, cette lettre reste dans *carn*, 457 ; mais elle tombe dans *jor*, 288 ; *jors*, 118 ; *jort*, 465, 515, dont le *t*, comme je l'ai expliqué ailleurs, est le résidu normal du *z* de la forme *jorz* (*jornz*) du cas sujet. — L'*n* est ajouté à un *i* final dans *aysin*, 8 ; forme qui, plus tard, s'est encore accrue d'un *t* paragogique : d'où, grâce à une nouvelle adjonction, le moderne *aysindo*.

17. Les formes de l'article sont naturellement celles de la Provence: *le*, *li*, pour le sujet sing., masculin et féminin ; *lo*, *la*, pour le régime. On trouve cette dernière forme au v. 91, dans le rôle de sujet. Cette exception unique est probablement le résultat d'un *lapsus*.

18. Les règles de la déclinaison sont presque partout méconnues[1]. Il est probable, non-seulement que le copiste les ignorait, mais que l'auteur lui-même les avait souvent violées. On peut mettre sur le compte du premier une bonne partie des fautes sans nombre qu'on observe dans le corps des vers ; mais des rimes telles que celles qu'on remarque aux couplets 13, 14, 22, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 36, 42, 51, 68, surtout aux couplets 5, 17, 38, 57, 65, et dont aucune correction ne paraît pouvoir rétablir la régularité, semblent bien prouver que le second, s'il connaissait les règles de la déclinaison, les traitait assez librement. Et il les connaissait, comme le prouvent, moyennant les corrections qui s'imposent, les rimes masculines des couplets 9, 12, 52, particulièrement des couplets 10, 20, 21, 32, 33, 35, 39, 56, si l'on remarque surtout que la graphie *as* pour *atz*, aux vv. 168 (couplet 21), 254 (c. 32), 276 (c. 35), ne laisse aucun doute sur la vraie valeur de *tz*, là où cette notation est régulière[2], malgré l'abus que le copiste fait si souvent du *z* après le *t*, et dont il a été déjà question, ou sur

[1] Le sujet pluriel, hors de la rime, est partout en *s*, excepté *elegit* 245, *duy e duy* 238, et de plus l'article *li* et le pronom *tuch*, qui se maintinrent du reste, par habitude, en divers lieux, longtemps après que toute trace de la déclinaison était déjà perdue dans les noms : 82, 124, 141, 227, 229, 235, 298, 357, 441, 448, 515, 519. Au sujet singulier, on a *homs*, v. 2 ; *vieus*, 162 ; *fons*, 491 (mais *fon*, 22 ; *font*, 34) ; *verges*, 51, 375, 401. Partout ailleurs (les cas de *tz* à part — voir la note suivante —) la règle est violée.

[2] Tel est le cas des vers 66, 72, 90, 92, 250, 258, 262, 306, 308, 414.— Le *z* manque, mais doit être rétabli, comme l'indiquent les rimes correspondantes dans le même couplet, aux vv. 70, 162, 252, 260, 274, 278, 312, 410. —Aux vv. 36, 110, 132, 174, 334, 456, 542, 544, on lit au contraire *tz*, que la régularité grammaticale exige en effet, mais que la rime repousse, celles qui y correspondent ne pouvant être qu'en *t*. On peut croire que là, comme aux endroits mentionnés plus haut (p. 214, n. 1), le *z* n'est qu'une floriture graphique. Hors de la rime, la notation *tz* existe en outre régulièrement, pour le sujet singulier, aux vv. 2, 102, 150, 253, 480, 516, 518.

Digitized by Google

la nécessité de la rétablir, lorsque, en correspondance avec cet *as*, on trouve *at* au lieu de *atz*, ce qui est le cas, par exemple, du couplet 35.

Un exemple de nom *intégral* à pluriel sensible est *lasses* au v. 154, si ma correction est exacte. Les mots *fach* et *gauch* (vv. 100, 200) ne reçoivent pas l'*s* flexionnelle au régime pluriel, ce qui se remarque, en beaucoup d'autres textes, de ces mots et de leurs pareils, parce qu'ils sont considérés comme *integrals* ou invariables, au même titre que les mots en *s* radical. Cf. *Psaumes*, introduction, n° 13.

19. La forme ordinaire du pronom de la première personne, au cas sujet, est *ieu*, *yeu*; mais on trouve aussi *heu*, v. 9, et *hyeu*, 35, 179, 305.

Les formes du pronom personnel, au cas oblique du singulier, sont en *i* : *mi*, *ti*, *si*. Seule exception *me*, au v. 295, imputable peut-être au copiste, qui aura été influencé par *metas* qui suit. Cf. *Psaumes*, n° 15.

20. La forme absolue du pronom possessif féminin est ordinairement en *ieua* (*mieua*, *tieua*); on trouve deux ou trois fois *tiua* (36, 272) ou *tiuas* (143). Mais ce dernier exemple est fautif, comme le prouve la mesure, qui exige *tieus*.

L'*a* de *mieua*, *tieua*, s'élide devant un *a* initial suivant, soit qu'il s'écrive (*la mieua arma*, vv. 287, 327), soit qu'il soit supprimé (*la tieu ajuda*, vv. 169, 177, 207); mais, même dans ce dernier cas, le copiste ne laisse pas d'attribuer cette lettre au pronom, et c'est le mot suivant qu'il en prive, écrivant toujours *la tieua juda*. — Devant une consonne, ces formes ou restent disyllabiques, et par conséquent conservent l'*a* effectivement (vv. 24, 265, 492), ou se réduisent à *mieu*, *tieu* (91, 143, 202, 543), bien que le copiste continue de leur donner l'*a*, dont on les trouve déjà dépouillées, en pareil cas, dans des textes antérieurs.

Signalons, pour les adjectifs démonstratifs ou déterminatifs, les formes en *o*, comme *esto* (538), *tantos* (256), dont les exemples, encore assez rares au XIVe siècle, deviennent de plus en plus fréquents dans les monuments postérieurs des dialectes de la Provence et du bas Languedoc.

21. Verbe. La première personne de l'indic. présent, lorsqu'elle n'est pas sans flexion, est tantôt en *i*, tantôt en *e*; mais le v. 329, où il y a *requere* dans le ms., mais où la forme *requeri* s'impose, à cause de la rime, semble indiquer que les formes en *i*, d'ailleurs plus nombreuses, à ce qu'il semble, étaient celles de l'auteur, et que les formes en *e* ont été introduites par le copiste.

Il y a quelques exemples de subj. prés. première pers. en *i* (vv. 152, 163, 311, 525, 527), forme très-commune dans les textes de la Provence du XIVe siècle, comme j'ai déjà eu plus d'une occasion de

Digitized by Google

le constater. Mais la forme en *e* s'y rencontre aussi (249, 279, 292). Elle est assurée par la rime au premier de ces trois exemples.

La deuxième pers. du singulier, dans les parfaits faibles de la première et de la troisième conjugaison et à l'ind. présent de *esser*, diphthongue partout son *e* (*yest*, 20; *nasquiest*, 28, etc.). La même personne, dans les parfaits forts en *si* d'origine ou assimilés, offre tantôt la forme pleine (*mezist*, 266 : *fezist*, 380, 481), tantôt la forme contractée (*quist*, 322 ; *fist*, 323, 326).— Dans *remanguist*, 387, on remarque la substitution de la flexion *gui* (= lat. *ui*) à la flexion *si*, ordinaire au verbe *remaner*. La deuxième personne du pluriel aux mêmes temps, sauf deux exceptions (*es* et *et* pour *etz*, v. 299 et 357), est en *st* (*est*, 43 ; *fost*, 302 ; *volgest*, 443), réduction de *stz*, qui, pour être beaucoup plus rare que *tz*, ne laisse pas d'être encore assez fréquente dans les anciens textes.

La deuxième personne du pluriel dans les autres temps est en *s* : 84, 85, 230, 303, 359, 442, 446. Il n'y a, sauf erreur, aucun exemple de *tz* ; aucun exemple régulier, du moins, car *irascatz*, qu'on lit dans le ms., au v. 223, est pour *irascas*, deuxième pers. du singulier.

La terminaison de l'imparfait du subjonctif est en *a* (non *e*) : ...*essas* (501, 503), ...*essan* (509, 511). Cf. les *Psaumes*, introduction, n° 16.

Signalons encore *fes* (= *facitis*), 303, à côté de *fas*, 359. C'est une forme déjà toute moderne et qu'on trouve en abondance dans les textes provençaux postérieurs.

Le subjonctif présent, resté étymologique dans *fassa*, 16, est analogique dans *plasa*, 31, 56, 370, absolument comme dans le français moderne.

22. Notre texte offre deux exemples d'un adverbe dont l'emploi ne devait pas être commun, car on le rencontre rarement : c'est *lo* (sans doute *loco*), au sens probable de *aussitôt*, *alors* (le temps pour le lieu comme *alloc*, qui est dans Raynouard ; cf. le latin *illico*), vv. 181, 405 Pour la chute du *c*, qui reste dans *alloc*, comme dans le subst. *loc*, cf. *la* et *sa* (de *illac*, *ecce hac*), à côté de *lai*, *sai*. On trouve de même en catalan *alo*, à côté de *alloch*.

Notons, v. 427, la forme *von*, aujourd'hui *vounte* ou *mounte*, où le *v*, analogue au digamma éolique, est le renforcement de l'aspirée. Cf. *Revue*, t. XIX, p. 211, n. 1.

23. Le trait syntaxique le plus notable est la fréquence de la substitution au pronom relatif de ses éléments logiques, à savoir la conjonction *que*, d'une part, et le pronom personnel ou possessif de l'autre : *que tu*, vv. 18, 27-28, = (*toi*) *qui* ; *que ton*, 493-4, = *toi dont* ; *que vostra*, 357, = (*vous*) *dont la* ; *que...lo*, 216, = *lui que*. Cf. là-dessus la *Revue des langues romanes*, IX, 356; XXVI, 116.

Je signalerai encore l'emploi de *nul* sans négation exprimée (vv.

Digitized by Google

45, 403?), celui de *tu* comme régime direct (vv. 161, 329, 471, peut-être aussi 51), le renversement des rôles de *esser* et *aver* dans *son agutz*, 244, = *an estat* (Cf. *Revue des l. rom.*, XXV, 127), l'emploi de l'imparfait du subjonctif pour le présent du même mode, au v. 175 (cf. l'avant-dernier vers de la *Prose de sainte Eulalie*), l'espèce de syllepse que présente le v. 181 (car *convertida* ne peut s'accorder avec *guanren*, qui est un neutre), et enfin l'emploi pléonastique de *que* au v. 326. Cf. *Revue des l. rom.*, XIII, 288.

24. Le vocabulaire d'un poëme comme le nôtre, où les mêmes formules reviennent presque continuellement, doit être naturellement assez pauvre. Très-peu de mots s'y trouvent qui manquent dans le *Lexique roman*, ou qui n'y figurent pas avec l'acception que leur donne notre auteur. Je les relève ici :

Assege, 215 ; subst. verbal de *assetjar*, assiéger.

Avist (istar), 343, 422. Être précautionné, se comporter prudemment, en homme avisé. Cf. Azaïs (*avist*) et Mistral (*avis*). Je crois être sûr d'avoir vu la même expression dans la *Vie de saint Honorat*, mais je ne sais pas retrouver l'endroit. On trouve *esser vist*, au même sens, à ce qu'il paraît, dans une nouvelle de Raimon Vidal (Bartsch, *Denkmaeler*, 191, 14):

No volhatz esser ni trop trist
Ni trop recrezen ni trop *vist*,
Ni nul trop no vulhatz aver.

Avist s'emploie aussi, et s'employait déjà sans doute autrefois, avec *tener*, dans une signification active. Voici un exemple de Bellaud de la Bellaudière, où le sens propre de la locution se laisse bien voir:

Suc tengut plus d'avist (*de a vist* ?) qu'un mastin enrabiat.

Cf. l'expression *tene d'a ment*, commune chez les félibres (*Mireio*, 160, etc.), et où l'on voit que *ment* a survécu ailleurs que dans la composition adverbiale que l'on connaît.

Brassas, 311; voir ci-après la note sur ce vers.

Domen, 173 ; *domens*, 513. Raynouard, *dementre*, *domentre*. C'est ainsi que *sempre* a été réduit à *sen*, puis à *sé*, dans *jasse*, *ancse*, *erasse*, *desse*.

Gent (la), 307, les gentils, c'est-à-dire les *payens*. Acception qui manque à Rayn.

Graylha, 257, grille. Rayn. n'a aucune des formes (*gradilha*, *grazilha*....) de ce mot.

Lo, 181, 405, là ou alors. Voy. ci-dessus, paragr. 22.

Trist, 328, 462, malheureux, maudit, comme en italien. Acception qui manque à Raynouard.

Digitized by Google

Ymols, 235. Rayn. *Humil.* Voy. la note.

Le genre de littérature dont nos *Litanies* sont, si je ne me trompe, l'un des moins médiocres échantillons que nous offre l'ancienne poésie provençale, je veux dire la paraphrase ou la version plus ou moins libre des prières ordinaires de l'Église, telles que le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, etc., n'est représenté, dans ce qui nous reste de cette poésie, que par un assez petit nombre de pièces. Voici la liste de toutes celles que je connais.

1. Le *Pater*. Trois versions ou paraphases : l'une, de 14 vers, conservée dans le ms. Harleien, n° 3183, a été publiée par M. H. Suchier dans ses *Denkmaeler*, I, 291; les deux autres ont été signalées dans un récent article de *la Romania* (XIV, 491, 528), par M. Paul Meyer, qui a publié 21 vers de la première (elle en a 104) et la seconde, qui n'en a que 36, en entier. Ces deux pièces font partie l'une et l'autre d'un des mss. de la collection Libri (n° 105) acquis par le gouvernement italien[1].

2. L'*Ave Maria*. Quatre, savoir :

a. Paraphrase en sept couplets de huit vers. Ms. B. N. 25415. M. Paul Meyer en a publié les 22 premiers vers dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, I, 76.

b. Paraphrase en 34 vers. Ms. 105 de la collection Libri. Publiée en entier par M. Paul Meyer dans la *Romania*, XIV, 492.

c. Paraphrase en 6 quatrains. Je la crois inédite. Mon vénérable ami, le docteur Noulet, à qui je dois la copie que j'en possède, m'apprend qu'il l'a transcrite le 15 juillet 1851, à Albi, d'un livre d'heures ms., sur vélin, appartenant à M. Clément Compayré, qui attribuait ce ms. au XIVe siècle. On la trouvera ci-après à l'appendice.

d. Pièce de 47 vers, probablement composée aux environs de l'an 1500, qui a pour titre : *S'enseguen se cinq orations compresas sus las cinq letras de* AVE MARIA, et qui s'inspire autant des litanies de la Sainte Vierge que de l'*Ave Maria*. Elle fait suite à la *Confession generala de fraire Olivier Maillhart en languatge de Tholosa*. Dumège l'a reproduite, à part, au t. IV, p. 199, des *Institutions de la ville de Toulouse*.

3. Le *Credo*. Deux :

a. Ms. Libri 105. 42 vers. Les douze premiers ont été publiés par M. Paul Meyer, *Romania*, XIV, 535.

[1] Dans le même ms. se trouve aussi une exposition du *Pater* en prose provençale. — Raynouard (*Choix*, I, 198) rapporte un vers, si c'est bien un vers (*A nos venha lo teu regnat*), d'une autre version de l'Oraison dominicale, dont il ne désigne pas le ms.

Digitized by Google

b. Livre de raison de Jean de Barbentane (Archives des Bouches-du-Rhône). 18 couplets de 4 vers, publiés en 1862 par M. Ferdinand André, en une brochure de 8 pages, dont la rareté, autant qu'une autre circonstance dont je vais parler, m'engage à donner ici une nouvelle édition de cette paraphrase. La circonstance que je veux dire est que le personnage qui prit le soin de transcrire sur son livre de raison le *Credo* qui nous occupe était procureur du chapitre de l'église de Saint-Castor d'Apt, fonctions dont il fut revêtu le 9 octobre 1400; ce qui suggère naturellement la pensée que ce *Credo*, comme nos *Litanies*, doit être l'œuvre d'un Aptésien, et, par suite, que les deux ouvrages pourraient fort bien être d'un seul et même auteur.

4. Les *Commandements de Dieu*. Deux versions ou paraphrases:

a. Ms. Harleien 3183. Dix vers publiés par M. H. Suchier, *Denkmaeler*, I, 290.

b. Pièce de 46 vers octos., dont les 40 premiers sont divisés en quatrains, et que je crois pouvoir mentionner ici, malgré sa date récente. Elle a été composée par Joseph Cormys, chanoine du chapitre de Vence, en 1552. M. Paul Meyer l'a publiée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. III, p. 432[1].

5. Les *Litanies*. Outre la paraphrase que je publie, on en possède une autre, en 33 couplets de 4 vers octosyllabiques, qui porte pour titre, dans le ms. qui l'a conservée (British Museum, Harleien 3183) *Letania de sant Pierre de Luxenborc*. Elle a été publiée par M. H. Suchier dans ses *Denkmaeler*, I, 291. Cf. *ibid.*, p. 549[2].

C'est bien aussi une espèce de *litanie*, mais d'une allure beaucoup plus libre que les précédentes, qu'une longue prière en vers de six syllabes, où Jésus-Christ, la Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste et

[1] On remarque dans cette pièce un exemple, que je signale ici en passant, du phénomène mentionné ici-dessus, nº 14. C'est *dalmage*, pour *daumage*, où l'*l* se trouve, en dernière analyse, remplacer une *n* (*damnage*), comme ailleurs un *p*, un *c* ou un *g* (*salma*, *sauma*, *sagma*).

[2] Saint-Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal, né en 1369, mort le 2 juillet 1387, à Villeneuve-lez-Avignon.— Les catalogues des bibliothèques de Burgaud des Marets et de Bory mentionnent des cantiques en provençal moderne, concernant ce saint, que je n'ai jamais vus. Voici les articles qui les concernent:

« Cantiques provençaux, renfermant les principales actions de la vie du bienheureux Pierre de Luxembourg. *S.l.n.a.*, in-18. » (Nº 1315 du catalogue Burgaud.)

« Cantique du bienheureux Pierre de Luxembourg (tout provençal). Avignon, J. Chaillot (17..), in-32 de 15 pages. » (Nº 1900 du catalogue Bory.)

S'agit-il d'ouvrages différents ou seulement de deux éditions différentes, dont la seconde ne contient qu'un des cantiques annoncés dans la première ?

Digitized by Google

saint George sont seuls nominativement invoqués, et qui a été composée vers 1340 par Peire de Ladils, de Bazas. On pourra la lire prochainement, avec les autres poésies du même auteur qui nous ont été conservées, dans un volume actuellement sous presse (J.-B. Noulet et C. Chabaneau, *Deux mss. provençaux* du XIVe siècle, p. 129).

[F° 9 r°] **1.** Las letanias romansadas
Totz homs [a]ysi trobara,
Las cals a per sertz dechadas,
4 Per endreysar totz cor [va],
Un endigne fil e frayre
De sant Frances totz de pla(n),
E qui las volra retrayre
8 En aysin comensara.

[V°] **2.** Heu, forfacha creatura,
C'ay laisatz mon creator,
E segut se[ne]s mesura
12 Del mont la(s) falsa(s) honor(s),
Vuelh ad el merce requerre
Que mi perdon ma(s) folor(s),
E mon cor plus dur que ferre
16 Fassa mol per sa dosor.

3. Senher Dieu, eternal payre,
Que tu as lo mont format,
Cel e terra e mar e l'ayre,
20 Et yest en laTrenitat
Tota premiera pressona,
F° 10] Fon de la Devinitatz,
Tu, Senhe[r], a mi perdona
24 Per la tieua gran bontatz.

4. Fil de Dieu, Jesu salvaire,
Home e Dieu verament,
Que de Dieu solet lo payre
28 Nasquiest tu eternalment

Digitized by Google

E volguist del cel deysendre
Per lo nostre salvament,
Plasa ti, Senher, de rendre
32 So qu'ieu quer an cor dolen*t*.

5. San*t* Esperi*t*, en qui esperi,
Lume e fon*t* de bontatz,
[V°] Hyeu sertanamens, e crezi
36 Que la tiua magestatz
Prosezis(t) ensems del Payre
E del Fil benaüra*t*,
Tu mi dona ben a fayre
40 E mi aleuges de peccatz.

6. Ay! benezetas pressonas,
Creze(s) e say vos per ver dir
Quez est un Dieu tota[s] hora[s]
44 Ni ma[ys] ni mens, ses mentir,
Al cal nulha ren que sia
Pot escapar ni fugir.
Senher, merce ti queria,
[F° 12] 48 Qu'ieu ti pogues ben servir.

7. Mayre dona, que yest reyna
De tot cant Dieu a sot si,
A mi, Verges, tu enclina,
52 Per lo gran ben qu'es en ti;
De mi, caytieu tan endigne,
Merce aias a la fi(n),
E[l] tieu car fil tan benigne
56 Ti plasa pregues per mi.

8. Senher sant Miquel arcangel,
A tu mi rendi premier,
Que yest per cert aquel angel
60 Que prenes, al jorn derier,
[V°] Dels fizels las armas [pias],
Et en iest passionier;
(Tu) escuzes las falhas mias
64 Davant lo Rey drechurier.

Digitized by Google

9. (Tu) Senher sant Guabriel, mesage
Que fust per Dieu elegutz,
Per ben del uman linhage,
68 A portar tan grans salutz,
Quant dieysist : *Ave Maria,*
Per quel mont fon rezemut,
Prec ti que fassa[s] totz dia
72 Qu'ieu las non venga perdutz.

10. Sant Raphael, sies m'en ajuda.
[F° 13] Meje yest de Dieu sertans;
M'arma es a mal venguda,
76 Car per sert mon cor es vans.
A tu comande ma vida,
Garda mi de malas mans,
E preguiera fai complida
80 Qu'ieu sie al[s] guach sobeyran[s].

11. A totz ensens mi comandi,
Angels de Dieu, humilmens.
Hieu a totz conselh demandi
84 Que mi ajudes brie[u]mens.
Vulhas tostens mi defendre
De totz enfernals tormens,
[V°] E pregui[e]ra a Dieu rendre
88 Per totz mos defalhimens.

12. Senher sant Johan Baptista,
Que fust per Dieu marturiatz,
La tieu(a) testa fon requista
92 El tieu sanc fon escanpatz,
Per conselh de Rodiana
A cubrir sa[s] malvestatz.
Tu m'arma que es tan vana
96 Fay perdonar sos pecatz.

13. Senher sant Peyre de Roma,
La tieua ajuda requier ;
En tu es d'onor li soma,
[F° 14] 100 Car en totz fach fost premier.

Digitized by Google

(Fost mes) en cros per la fe crestiana
Fust tu pauzatz en derier;
Tu per mi perdon demanda
104 Davant lo Rey drechurier.

14. Sant Paul, sobeyran maestre,
Motz as lo mont ensenhatz.
Tu en la cieutat da Lestre
108 Verament fust lapidat,
Salvant los autres martires,
Fust pue[y]sas decapitaz.
Tu, Senher, los mieus sospi[re]s
112 Eysauses per ta pietatz.

[V°] **15**. Sanct Andrieu, glorios payre
Que en Gressia prediquiest,
De sant Peyre fust tu frayre
116 E Jesu Crist mot amiest.
Sus en la cros ti leveron,
Dos jors per entier i 'stiest.
Tu iestz cel que armas queron;
120 Defentz mi, car pietos yes[t].

16. Sant Jaume de Conpostella,
Que fust frayre de sant Johan,
An ti troban en Conpostella
124 Perdon romieus con la van.
Tu perdiest per Dieu la testa,
[F° **15**] Apres Crist lo premier an;
Fay me venir a ta festa
128 E mi garda de totz dan.

17. Sant Joan, en ti ay pauzada
Tota ma fe de prezent;
A tu fon recommandada
132 Li mayre de Dieu plazentz;
Pueys per la fe chrestiana
Fustz mes en oli bolhentz.
Tu amor mi tol mundana
136 E de totz mal mi defentz.

Digitized by Google

18. Sant Tomas, de Dyeu apostol,
Que amiest Dieu coralmens,
[V°] Non trobi savi ni consol,
140 Message an mays de sens.
So que li autres crezian
Volguist proar sertamens.
Las tiuas preguieras mi sian
144 Perdon de mos falhimens.

19. San Jaume, conhat benigne
De l'autre c'ay dich desus,
Home tant sant e tant digne,
148 Que fust semblant a Jesus,
Tu fust per ta santa vida
Derocatz del temple jus.
Ajuda fai mi complida,
[F° 16] 152 Qu'ieu hueymays non pecqui plus.

20. Sant Felip, benastruc payre
Quels lasses Somaritan[s]
Ajudiest premier a trayre
156 De la error dels paguans,
Et aguist .n. santa[s] filhas
Que ti jassian davans,
Tu de mi fay meravilhas
160 Que yeu non sia tan van[s].

21. Sant Bertomieu, tu reclami,
Que fust vieus escortegat;
Tol mi que yeu non tant ami
164 D'aquest mont la vanetat.
[V°] La tieu ajuda mi dona,
Rezem mi de mos peccatz,
Car de ta(nt) santa persona
168 Vulh ades esser membras.

22. Sant Matyeu, la tieu ajuda
Mi trametas per pietatz,
Que m'arma non sya venduda
172 Al demoni per peccatz.

Digitized by Google

Domen que dizias la messa
Fust per Dieu marturiatz
Fay, senher, que yeu pogessa
176 Ben servir a Dieu en gratz.

23. Sant Simon, la tieu ajuda
[F° 17] Ay bezonha e del prec tieu.
Hyeu per sert ay gran pendensa(s),
180 Senher, del falhimen(s) mieu(s).
Per tu fon lo convertida
Guanren de gens, so say yeu.
Fay, bon payre, que ma vida
184 Sia tota plazent a Dieu.

24. Sant Juda, tu, coral payre,
Non yest pas l'autre trachor;
Mas de bens no ay fach gayre,
188 Prec ti mi sias defensor.
Tu moris[t] en Ermenia,
[V°] Sebelit fust an gran honor,
Per lo pobol que crezia
192 Jesu Crist nostre senhor.

25. A tu vene, sant Mathias,
Apostol que sucezist
Ad aquel que per denias
196 Avia vendut Jezu Crist;
Pueys prediquiest en Judea
E gran pobol convertist.
Tu m'ensenha con yeu quera
200 Los gauch als quals tu venguist.

26. Sant Barnaba, tu regarda
La mieu(a) gran necessitatz,
Car ades mi sec gran arda
204 Dels grans mals en que ay obrat.
Tu fust donat per companha
[F° 18] A sant Paul ben[a]ürat.
La tieu ajuda mi valha
208 Que yeu non sia dapnat.

Digitized by Google

27. Tu, sant Luc, verge e noble,
Fust plen del sant [E]sperit,
Del cal en Constantinoble
212 Le tieu cos fon sebelit.
Senher, que fust tan gran mege
E per sant Paul elegit,
Garda mi d'aquelh assege
216 Quel diable l'a establit.

28. Sant Mar[c], tu fus[t] de sant Peyre
Dicipol adoctrinat,
[V°] E fust adordenat preyre
220 E evesque mal ton gratz,
Pueysas lo sant jor de Pascas
Tu fust per Dieu tirassat.
Prec ti, senher, non t'irascas
224 Car yeu malvays t'ay preguatz.

29. A tot enpcemps yeu supliqui,
Companha del mieu senhor,
Sans apostols, qu'ieu m'apliqui
228 Tostems de vost[r]a lausor;
Princes de la fe cristiana
Ajudas (a) mi pecador,
Que m'arma sia ben sertana
[F° 19] 232 De venir al rey major.

30 Als .LXXII. decipols
. . . . . .
Que foron tan bons e ymols,
236 Que per mandament espres
Que am luy s'acompanh(i)a[van],
[E] duy e duy en apres
Per totz los luoch (que) predicavan
240 Que hom Dyeu del cel ames

31. Pueys requere yeu l'ajuda
Dels sant petitz Ignocens,
Que non an tracion saupuda
244 Ni son agutz mal disen(t)s.

Digitized by Google

Elegit foron ses taca
[V°] De totas las autras gens.
Prec lur yeu que m'arma [flaca]
248 Fassa[n] ferma a totz vens.

32. Prec ti, martir sant [E]steve,
Que fust per Dieu lapidatz,
Li tieu ajuda mi leve
252 Dels mals en qu'ieu sui trobat.
Poderos santz, tu m'ensenha
E mi garda, si ti plas,
Que le dyable non me prenha
256 A far tantos mals peccatz.

33. Sant Laurens, qu'en la graylha
Per Jesu Crist fust raustitz,
[F° 20] Ben mi daria meravilha
260 Si era non era eysa[u]zit.
Tu que nasquiest en Espanha
Et a Roma fust nuyritz,
Guarda mi de la conpanha
264 Dels malignes esperitz.

34. Sant Vincens, la tieua vida
Mezist per nostre Senhor.
Per tu receup en partida
268 Una bona gran honor,
E Valensa es onrada
Atressi per ta valor.
Fay que m'arma sia salvada
[V°] 272 Per la tiua gran dousor.

35. Sant Blazi, a tu vulh requerre
Qu'ieu ti sia recommandat,
Car an grans pyenches de ferre
276 Lo tieu cors fon esguiras ;
Pueys per lo derer martire,
Fust pue[y]sas decapitat.
Fay an Dieu que yeu adire
280 La viltat de mos peccatz.

Digitized by Google

36. San Gorgi, en tu ay fiansa,
Perque lo tieu nom requier.
Home veray ses duptansa
284 Fust e lial cavalier;
[F° 21] Tu desliuriest la reyna
Del dragon tot per entier.
La mieua arma tant mesquina
288 Mi defent al jor derier.

37. Sant Cristol, tu ma preguiera
Eysausa per ta pietat;
Dona mi, senher, maniera
292 Con yeu layse tot peccat.
Tu que per Dyeu an sagetas
Aguist ton cor[s] tot traucat,
Fay, senher, que tu me metas
296 En la via de veritat.

38. A totz emsens hyeu mi rendi,
[V°] Martirs de Dieu coronatz.
De totz cant es yeu entendi
300 Esser breument melhuratz.
En guanren trop de manieras
Fost per Dieu martiriatz;
Fes que las vostras preguieras
304 M'alaugon de mos peccatz.

39. Sant Martin, hyeu a tu veni,
Evesque de Tos guausentz,
Hyeu a la gent fe non teni,
308 Non suy a Dieu concezehtz;
Plasa ti que per mi fassas
Oracion a luy prezentz,
[F° 22] Qu'ieu non passi tantas brassas
312 Cant yeu fauc marrit dolent.

40. Sant Nicolau, dous car payre,
Que fust sebelit a Bar,
Hyeu non say tos bens retrayre
316 Ni tot tos bens recontar.

Digitized by Google

Li tieua vida elumena
Totz sels que ben volun far
Tu mi guisa ben a fayre
320 Qu'ieu ben mi puesca salvar.

41. Sant Loys, tu de Marsselha,
Tu lo rialme non quist
E fist so que Dieu conselha,
[V°] 324 Nostre Senher (Dieu) Jesu Crist.
Evesque fust de Tholosa
E gran miracle que fist.
La mieua arma tant ployrosa
328 Consira, que non sia trist(a).

42. Sant Honorat, tu requeri,
Nebot del rey Aygolant,
Que de regne ni d'enperi
332 Non volguist ni tant ni cant.
Del rey Andriau lo tie(a)u payre
Ti enbliest, veray cos santz.
Ajuda mi tu a trayre
336 Dels mals en qu'ay estatz tant.

[F° 23] **43**. Sant Frances, que comensiest
L'orde dels frayres menos,
El tieu cors [sant] tu portiest
340 Las plagas e las dolos
De la mortz de Jesu Crist,
Laqual el sostenc per nos;
Tu mi fay ystar avist
344 Contrals demonis trachos.

44. Sant Anthoni que d'Espanha
A Padoa venguist fenir,
Fay que yeu leu pertanha
348 Dignamens a Dieu servir.
Dona mi, senher, maniera
[V°] De tot peccatz a fugir,
E mi mostra la cariera
352 Qu'ieu puesca adz el venir.

Digitized by Google

45. A totz emsens, las, peccayre,
Mi torn als sans confeso(r)s.
Prec vos que yeu puesca fayre
356 Conte de vostre socos.
Vos *et* cels que vostra vida
Mi prestes a totz onos;
Fas que m'arma sia gandida
360 De las enfernals dolos.

46. Gloriosa Magdalena,
Que autra non puesc trobar
[F° 24] Que de gracia fos tan plena
364 Ni pogues tan Dieu amar,
Con tu, coral donna mieua,
Que podes an luy tan far;
An l'ajuda dousa ti[e]ua
368 Mi fay de totz perdonar.

47. Santa Marta, ma preguiera
Ti plasa vuelhas auzir,
Car en tu ay fe entiera
372 E ti volgra mot servir.
Jesus Crist el en persona
Lo tieu cor volc sebelir.
Verges donna, tu mi dona
[V°] 376 Qu'ieu a el puesca servir.

48. Santa Aynes, verges pura
E tozeta de .XIII. ans,
Sostengu[is]t la mortz tan dura
380 E fezist miracles grans.
Tu per mi Jesu Crist pregua,
Senher dels senhoregans,
Que yeu, las peccador, segua
384 Las peadas del[s] cos sans.

49. Dona santa Catherina,
Filha de(l) rey terenal,
Que puy[s] remanguist reina
388 Apres ton payre carnal,

Digitized by Google

[F° 25] Tu jove perdiest la testa
Per lo rey celestial ;
Fay que yeu venga a la festa,
392 Al regne perpetual.

50. Verge dona santa Clara,
Digna de totas honos,
Gloriosa, tu m'anpara
396 E mi tramet ton socos.
Lo mieu cor tu elumena
Et eysauses los mieus plos,
Tu que fust de vertutz plena
400 E de totas resplandos.

51. (A) tu, verges santa Lucia,
[V°] Temple del sant Esperit,
Que per nulha maystria
404 Ton cor[s] non poc esser aunit,
Tu fust lo decapitada
Per ton Dyeu [que] t'o graït.
Fay qu'em breu mi sia donada
408 Gracia qu'ieu sia eysauzit.

52. (Sant') Aguata, verge proada,
Sya ti recomandat.
Tu fust greumens turmentada
412 Els piets aguist arabatz.
L'angel a ta seboutura
Si s'en venc aconpanhatz,
[F° 26] E fon i an vestidura
416 De sobre noble[s] sandatz.

53. Santa Cecilia honrada,
Que per nostra fe morist,
E fust per l'angel gardada
420 E ton espos convertist,
Ensenha mi ben a fayre
E mi fay estar avist.
Pregua per mi lo tieu payre,
424 Coral amigua de Crist.

Digitized by Google

54. Verge santa Marguarida,
Que fust messa en preon(s),
Von fust grieumens envazida
[V°] 428 Per aquel malvays dragon,
Li cros ti fon en ajuda,
Don venc a destrucion.
Prec ti que sias entenduda
432 D'acabar mi totz perdon.

55. Santa Anna preciosa,
Auja de Nostre Senhor,
Per ta filha gloriosa
436 Ti porta om tan d'onor.
Plasa ti que mi defendas
De tota(s) mortal(s) dolor,
E l'amor de Dieu mi rendas
440 D'acabar mi totz perdon.

[F° 27] **56.** Vos totas, verges guauzentas,
Quel mont non aves amatz,
Ni volgest esser consentas
444 Do perdre vergenitatz,
Requere que vostr' ajuda
Mi trametas per pietat,
Que m'arma sia rezemuda
448 Els mieus mals sian perdonatz.

57. Senher mieu, Jesu salvayre,
Car totz los sans ay preguat
Que per mi, caytieu pecayre,
452 Davant tu sian avocatz,
Plasa ti que lur pregu[i]era[s]
[V°] Eysauces per ta pietat,
Que yeu en totas manieras
456 Puesca venir afiatz.

58. Tu sabes que carn humana,
Senher, per mi receupist,
Ta mayre fezist germana
460 De la verge on venguist.

Digitized by Google

Donx, si tu non mi perdonas,
Ben mi puesc tenir per trist,
Car aquel ben non mi donas
464 Per que morir tu volguist.

59. Tu lo sant jort de Calenas
De mayre verge nasqui[e]st,
[F° 28] Solamens per mas fazennas
468 En aquest mont tu entriest.
Alre el cor non t'istava,
En alre non trebalhiest,
Mas aco que tu amava(s)
472 D[e] dapnacion rezemiestz.

60. Tu receupiest lo baptisme
En apres el flun Jordan,
Senher Dieu, fil del Aptisme.
476 Sant Johan lo det de sa man.
Mas tu mestier non n'avias
Ni nol receupiest en van;
Dunx tu per mi o fazias
[V°] 480 Qu'ieu fos mundatz de totz dan.

61. Tu fezist la carantena,
Foras en luoc descubertz.
Per mi sofrist tan grieu pena
484 .Xl. jors el dezertz.
Aqui ve[n]quiest lo demoni,
Cant l'aguist guanren sufert.
Ayso m'es donx testimoni
488 Que merce m'auras per certz.

62. Mort e passion as suferta
Per mi, tant vil peccador.
Adonx fon li fons uberta
492 De la tieua gran dosor,
[F° 29] E fon amor ses mezura
Que tu, Eternal Senhor,
Per mi, tan vil creatura,
496 Portessas tan de dolor.

Digitized by Google

63. Pueysas que aguist vencuda
La nostra mortz gen[e]ral,
La vida qu'avia[m] perduda
500 Restauriest totz per egual.
Avant que ressucitessas
Lo tieu cor[s] era mortal,
Pueys fon digne quel mudessas
504 A vida perpetual.

64. (Et) en apres, si con tanhia,
[V°] Senher, al cel t'en montiest;
Mas la santa conpanhia
508 Del[s] apostols sa laysiest,
Per so que nos ensenhesan
So que tu per nos obriest,
E qu'ey[sem]ple nos mostressan
512 De l'amor que nos portiest.

65. Domens quel[s] dons esperavan
Que de tu avian auzitz,
Un jortz qu'els empsems estavan,
516 Lur venc lo santz Esperit,
Per lo cal en pauc de temps
Totz lo mont fon convertitz,
[F° 30] E tuch li fiels ensems
520 Foron ensems aünit.

66. Estas cauzas as tu fachas,
Senher, per nos peccado(r)s,
Et as nostras armas trachas
524 De tantas mala[s] erros.
Per que donx merce ti clami
Que reguardes los mieus plos;
Non vulhas que yeu mi dampni,
528 Pos que tant as fach per nos.

67. Al jorn, Senher, del juzizi,
Cant venras lo mont jujar,
Hon tracion ni mal vizi
[V°] 532 Non si poyra[n] amaguar,

Digitized by Google

Plasa ti que mi perdones
E non mi vulhas dapnar;
Mas a[m] totz los santz mi dones
536 Qu'ieu al cel puesca montar.

68. Prec ti, Senher, que al peccayre
Qu'esto romans a parlatz,
Per vezer lo sieu [car] payre
540 Sant Castor benaüratz,
Layses far vida tantz digna
Que, cant el sera passatz,
A la tieu(a) cara benigna
544 Per l'angel sia presentatz.

A M E N .

NOTES

V. 4. « [va.] » Le copiste, si c'est bien ce mot qui manque, l'aurait sans doute écrit *van*. Cf. vv. 6 et 54. Le dernier mot fait pareillement défaut aux vv. 61 et 247.

18. Corr. *Tu que as?*

26. « Home. » Il semble y avoir *homo* dans le ms. Corr. *Hom... verayament?* — 27. Remarquer ici l'emploi du diminutif *solet*, dans le même sens que *sol*, emploi tout à fait conforme à l'usage moderne. — 28. Ms. *eternalmens*.

33. Prononcez *quiesperi*, en trois syllabes? ou suppr. l'*e* initial de *esperi (qui 'speri)?* — 33-5. « esperi: crezi. » L'auteur confondait-il, comme on le faisait à Arles de son temps, l'*r* et l'*s* douces? On aurait ici, dans ce cas, une rime complète, au lieu d'une simple assonnance. — 35. « e. » Corr. *o*, en supprimant la virgule? — 36. Vaudrait-il mieux écrire *Qu'e* et conserver *prosezist* au v. suivant? Mais *e* pour *en* n'est pas de la langue de notre texte.

43. « Quez est un. » Ms. *Et est an.* — 47. « queria. » Pour *querria*, conditionnel.

54. « sot si. » = *sotz si*. M. Lieutaud a lu *socsi*. C'est de cette forme, à sifflante disparue, que vient le moderne *soulo* (*sota* déjà au XIIIe siècle).

62. Corr. *E que en iest passonier* (ce dernier mot étant pour

Digitized by Google

parsonier)? — 63. « falhas mias. » Ms. *mieua falhas*. Il n'y a pas d'exemple de cette forme *mias*, non plus que des pareilles, *tia*, *sia*, dans notre texte, qui ne connaît que *mieua*, *tiua*, *tieua*..... Cela pourrait rendre suspecte ma correction. M. Lieutaud s'est borné à suppléer *de Dieu*, après *fizels*, au v. 61, qui par suite, chez lui, comme dans le ms., assonne seulement avec le v. 63 (*armas : falhas*).

73. Suppr. *en?* Ou prononcer en une seule les deux dernières syllabes de *Raphael?* On dit aujourd'hui, en Provence, *Rafel* ou *Rafeu*.

82. Ms. *Aagels*.

93. « de Rodiana. » Ainsi divisé dans le ms. (pour *d'Erodiada*). — 95. Corr. *A m'arma?*

97. « Peyre. » Le ms. a seulement P. — 99. « soma. » Ms. *sūma*. — 103. « demanda. » Corr. *demana?* Cf. vv. 465, 467, où *nas*, *nnas* = *ndas*. — 104. Ce vers reproduit le 64e, qui termine, comme ici, un couplet. Est-ce une répétition fautive?

107. « da Lestre. » La ville de Lystre, dans l'Asie-Mineure. — 109. Vaudrait-il mieux corr. *martirs* et conserver *sospis* au v. 111? J'ai préféré faire l'inverse, le système rythmique de la pièce paraissant exiger ici des rimes féminines. Cf. ci-dessus, p. 210.

119. « armas queron. » Ms. *marma queres*.

122. Suppr. *de* ou pron. *Johan* en une seule syllabe? Cf. vv. 129, 476. La forme contractée *John*, qu'on trouve dans quelques textes, est une conséquence de cette prononciation monosyllabique.

123. « Conpostella. » Répétition évidemment fautive. Corr. *Castella?* L'auteur aura pu confondre la Galice avec la Castille.

134. « mes. » Ms. *pauzatz*. Cf. vv. 101-102.

139. « consol. » Ms. *conselh*. La correction ne procure qu'une assonnance, et l'on voudrait une rime pleine. Mais cf. ci-dessus, p. 210, l. 5-7. — 140. Suppl. *Ni* devant *message?* Ou corr. *Ques aye agut?* — 143. « tiuas. » Corr. *tieus*. — « sian. » Ms. *siaz*.

145. « conhat. » Ms. *con y est*. *Conyat* serait plus près de la leçon du ms. Mais notre texte ne connaît pour l'*n* mouillée d'autre signe que *nh*; *ny* est catalan. Jacques le Mineur, dont il s'agit ici, était, d'après la légende, cousin de Jacques le Majeur, ou de Compostelle.

154. Ms. *Que es laze*. Cf. *Actes des Apôtres*, ch. VIII, v. 5-8. L'épithète *lasses* (malheureux, cf. vv. 72 et 353), que je substitue à *laze* (qui serait pour *lazer*, lépreux), s'explique par ce dernier verset et le précédent. — 158. Ms. *davant*. Les deux filles de l'apôtre Philippe furent, d'après la *Légende dorée*, ensevelies auprès de lui. C'est, sans doute, ce que notre auteur veut dire ici. Mais il a confondu avec l'apôtre un autre personnage du même nom. C'est ce dernier, le diacre Philippe, qui convertit les Samaritains. Voy. les *Actes des apôtres*,

Digitized by Google

à l'endroit cité tout à l'heure, et la *Légende dorée*, t. I, p. 98, de la traduction de G[ustave] B[runet].

165. Ms. *Sant apostol tu m'ajuda.*

169. Ms. *la tieua iuda.* — 171. « venduda. » Ms. *vendem.*

177. « la tieu ajuda. » Répétition fautive de la fin du vers correspondant du couplet précédent. Corr. *de ta defensa?* ou *de ta valensa?* — 180. « del. » Ms. *des* ou *del.* La dernière lettre n'est pas sûre.

187. « Mas. »= quoique? — « gayre. » Ms. *ganre* (ou *gaure*).— 190. Suppr. *gran*? ou *fust?*

193. Ms. *venc... .Matieu.*— 195. « denias. » Ms. *deneyrs.* La substitution de *ia* à *ie* dans le suffixe *ier* est commune en Provence au XIVe siècle. D'un autre côté, ce qui est dit ici s'applique à saint Mathias et non à S. Mathieu. La double correction était donc toute indiquée. — 197-199. On aurait pu prononcer d'une part *Judeza* (cf. *cavazier*, *malazurat*, etc., etc.), de l'autre *queza* (cf. ci-dessus la note sur vv. 33-35), ce qui aurait donné une rime pleine effective.

203. « sec. » M. Lieutaud a lu *fec.* — « arda. » = équipage, bagage, charge; ici, bien entendu, métaphoriquement.—204. Suppr. *en?* ou *grans?* — « que ay. » Ms. *que ya.* — 205-207. Ici encore la rime peut avoir été moins incomplète qu'elle ne paraît, les deux consonnes mouillées *lh* et *nh* s'étant souvent fondues l'une et l'autre en un simple *y.* — 207. Ms. *tieua juda.*

211. Ms. *contastinoble.* C'est, paraît-il, en 357, sous l'empereur Constance, que les reliques de saint Paul furent transportées de Patras à Bysance. Il faut sans doute, par *del cal,* entendre : sous l'inspiration, ou par l'ordre, du Saint-Esprit. — 213. Ms. *gram.* — 215. « assege. » Subst. verbal de *assetjar.* Ms. *assage.*

217. « Peyre. » Ms. seulement P. — 220. Ms. *Evesque e.*— 223. Ms. *irascatz.* Ce vers et le suivant sont intervertis dans le ms.

227. « m'apliqui. » Conjecture. Ms. *entende.* — 228. « de. » Corr. *a?*

234. Suppl. *Totz mos pecatz yeu confes?* ou *De mos p. mi c.?* — 235. Ms. *cy mols. Ymols* = *umils.* On trouve, dans la *Vie de saint Honorat,* l'adverbe *humolment.* — 236. « Que. » Corr. *E?* ou faire la même correction au vers suivant. — 237-8. Ms.:

Que aman sa companhia duy
E duy ennapres.

Pour le v. 237, on pourrait aussi proposer : *Qu'en sa companhia anavan.*

241. « Pueys. » Mot gratté ; on ne distingue plus que *ys.* — 242.

Digitized by Google

« ignocens. » Ms. *igmocens*, avec un tilde sur l'*m*. — 245. « ses. » Ms. *sans set*.— 247. « [flaca]. » *Sic* dans l'édit. de M. Lieutaud.— 248. « vens. » Ms. *bens*. Ce ne peut être ici qu'une faute toute accidentelle et dont il n'y a à tirer aucune conséquence phonétique.

251. Ms. *tieua juda*. — 253. Ms. *podoros*.— 255. Ms. *prēna*, pour *prenda*.

269. Ms. *e valhansa et onransa*. S. Vincent, diacre et martyr, dont il s'agit ici, était de Valence, en Espagne, ce qui justifie ma correction.

273. Ms. *vulh el querre*. La correction a déjà été faite par M. Lieutaud. — 277. « Pueys.»Corr. *E ?*

285. « la reyna. » Non pas la reine, mais la fille du roi, d'après la légende. Peire de Ladils, dans la prière mentionnée plus haut, p. 221, est sur ce point plus exact que notre auteur :

E pueys requier ma fes
San Jorge que m'ajut,
Si quem done vertut
Contra los enamix,
Quar el es sans abrix
A gens de son autrey,
Que la filha d'un rey
D'un mal drago sostrays,
Qu'anc no la mes el cays
Nil fe ges vilanias.

Il existe une vie de S. George en vers provençaux, qui nous a été conservée dans une copie unique, et malheureusement fort mauvaise, B. N. ms. 14973, f°s 27 v°-44 v°). Cet ouvrage est encore complétement inédit. Aussi, je l'espère, mes lecteurs me sauront-ils gré d'en extraire pour eux l'épisode de la délivrance de la princesse. On le trouvera ci-après au n° III de l'appendice. — 286. Ms. *gragon*. Cf. v. 428.

293-294. « Tu que..... aguist ton cors. » Peut-être faut-il entendre : « Toi *que tu* eus *ton* corps ....» et non « qui eus....» Cf. ci-dessus, p. 217, n° 23. D'après la légende, S. Cristophe eut la tête tranchée. Les flèches lancées contre lui par 400 soldats restaient en l'air, et aucune ne l'atteignit.

299. Ms. *entende*.

305. Ms. *Martim*. —308. « concezentz. » Corr. *contendentz ?* Ou seulement *contezentz*, qui serait un mot formé sous l'influence de *contesa ?* — 310. Corr. *Oracions... plazentz ?* Ou faut-il entendre : « en présence de Dieu » (présent devant lui) ? — 311. « brassas. »

Digitized by Google

Corr. *trassas* (tant de misères)? Voyez *trasso* dans le dict. d'Azaïs. Ou *brassa* serait-il synonyme de *travail, peine?* Un *brassier* est un homme qui travaille de ses bras, un journalier, un homme de peine.

316. « tos bens. » Répétition sans doute fautive. Corr. *tos fach?* — 319. Corr. *Tu a ben faire mi mena?* — 320. Ms. *pusesca.* Suppr. *ben*, en corr. *Que yeu?*

322. « non quist. » La lecture de *non* est incertaine; le mot est surchargé. M. Lieutaud a lu *conquist;* mais cela ne peut convenir, car saint Louis de Marseille, loin de conquérir « le royaume » (celui de Naples), le refusa, au contraire, pour se consacrer à Dieu, et céda tous ses droits à son frère Robert. — 326. Corr. *grans miracles?* — 327. « ployrosa. » Raynouard a *plorios*, d'où *ploiros* se déduit sans peine.

329. Ms. *requere.* — 332. « tie(a)u. » Ou *ti(e)au?* Cf. *Andriau*, qui précède immédiatement. Le copiste a fondu les deux formes en une seule. — 334. Ms. *enblieust.* — 336. Ms. *en qu'ay tant estatz.*

340. Allusion aux stigmates de S. François d'Assise. — 342. Ms. *sostent.*

347. Corr. *que a mi leu?* — 350. Ms. *afigir.* — 352. « venir. » Ms. *fugir*, répétition fautive de la rime du v. 350.

357. Ms. *vostra iuda.* — 358. « Mi prestes[1]. » Corr. *Aprestet?* — « onors. » Ms. *onortz.*

376. « servir. » Répétition sans doute fautive de la fin du vers 372. Corr. *grazir?*

377. « pura. » Ms. *proada*

391. « a la festa. » Ces mots sont ajoutés d'une main plus récente. Corr. *ta f.?* Cf. v. 127. — 392. « perpetual. » On avait d'abord écrit *celestial*, répétition fautive, corrigée par la même main qui a complété le vers précédent.

395. Ms. *m'enpera.* — 397. « cor. » Ms. *cos.*

404. Ms. *Tont.* — Suppr. *non* (cf. v. 46)? ou remplacer *esser* par *estre?* — 406. Ms. *Per nom dyeu lo grait.* Correction déjà faite par M. Lieutaud, sauf *lo*, qu'il a conservé. On pourrait aussi penser à *Pel nom Dyeu.*

409. Ms. *Santa guata.* — 410. « recomandat[z]. » Ms. *comandadat.* — 412. Ms. *piecs.* — 413. « L'angel.... » *Legenda Aurea:* « Cum autem fideles cum aromatibus corpus ejus condirent et in sarcofago collocarent, quidam juvenis sericis indutus cum plus quam centum viris pulcherrimis et ornatis ac albis indutis, qui nunquam in illis partibus visi fuerant, ad corpus ejus venit.... » — 414. « venc. »

[1] Faute qui paraît être la conséquence de celle que le copiste a commise au v. 356, en substituant *ajuda* à *vida.*

Digitized by Google

Ms. *tenc.* — 415. « i. » Entre deux points dans le ms., comme si c'était le nombre *un*.

430. Ms. *ad estrucion.*

433. M. Lieutaud ajoute *d'At*, après *Anna*. Cette addition n'est pas indispensable, l'élision de l'*a* final de *santa* n'étant point obligatoire et *preciosa* ayant régulièrement quatre syllabes.—434. « auja. » M. Lieutaud, comme Raynouard, écrit *avia*. Mais cf. *aujol*, où la prononciation du *j* est certaine.— 438 Ms. *dolos*.— 440. Répétition fautive du v. 432, qui termine le couplet précédent. Corr. *Quem sal* (ou *quem gart) del diable trachor?*

446. Ms. *trametes.*

450-51. Ms. *Que totz... Car per...*

458. Ms. *receupest.* – 459. « germana. » Remarquer l'extension de sens donnée ici à ce mot: « ta mère naturelle, ta mère selon la chair. »— 460. Ms. *venguest.*

469. « cor. » Ms. *cos.* — 471. « aco. » Le neutre pour le masc. pluriel : « ce qui t'aimait », pour « ceux qui t'aimaient. »

473. « receupiest. » Ms. *resemiest.* — 474. Ms. *E apres lo f.*— 476. Ms. *de la sieua man.* — 478. « nol receupiest. » Ms. *non lo ronpiest.*— 480. « dan. » Ici au sens de péché, comme déjà peut-être au v. 128. Ailleurs[1], *péché*, inversement, signifie souvent *malheur*, le péché étant en effet pour un chrétien le plus grand malheur possible. De là l'exclamation *pecaire*, que tout le monde ici connaît bien, de même que son ancienne traduction française *pechère*, d'un si grand usage encore aujourd'hui.

483. « sofrist. » Ms. *volguist.* — 488. Ms. *m'aures.*

494. *senhor*, au vocatif, et sans *s*, n'est point une faute. Au temps de notre auteur, comme en témoignent les *Leys d'amors*, ce mot et les pareils étaient *indifférents*, c'est-à-dire qu'on pouvait écrire à volonté *senhor* ou *senhors* au cas sujet.

513. « esperavan. » Ms. *esperitz.* — 514. Ms. *auzitz avian.* — 520. « ensems. » Répétition évidemment fautive. Corr. *adonx?*

523. « trachas. » Ms. *fachas.* Correction déjà faite par M. Lieutaud.

529. Ms. *del juzizi senher.*— 532. « poyra[n]. » Peut-être *poyra* serait-il à conserver ; *tracion* et *vizi* pourraient fort bien être au singulier, malgré l'absence de l'*s*. — 535. « dones. » Ms. *donas.*

537. « al peccayre. » Remarquer ici *peccayre* au cas régime, comme déjà *senher*, v. 382. Inversement on a, vv. 383 et 494, *peccador* et *senhor* au cas sujet. Nous savons par les *Leys d'amors* que le rapport

[1] Par exemple *Chanson de Roland*, v. 15.

Digitized by Google

grammatical de ces formes de l'ancienne déclinaison à accent mobile avait déjà cessé d'être senti au XIVe siècle. On n'y voyait plus que des synonymes. — 539. « [car]. » *Sic* chez M. Lieutaud. On pourrait aussi bien suppléer *bon*. — 541. « Layses. » Ms. *Laysi*.

APPENDICE

I

Paraphrase de l'Ave Maria[1]

Ave Maria

Mayre de Dieu, prendes en grat,
Per vostra gran humilitat,
Aquest salut del rey del cel,
4 Que vos trames per Gabriel.

Gracia plena

De tota gracia complimen
Aves sens tot defalhimen.
Per vos, Dona, siam complit
8 De vertutz del Sant Sperit[2].

Dominus tecum

Dona, la Sancta Trinitat,
Per sobre granda caritat,
Fes de vos temple glorios,
12 Per que tostemps siaz am nos.

Benedicta tu in mulieribus

Sobre totas vos benezi
Sel que per maire vos cauzi.
Pregas quens vuelha benezir
16 E [que] nos garde de falhir.

[1] Voir ci-dessus, p. 219. — [2] Prononcez *esperit*, comme en catalan.

Digitized by Google

Et benedictus fructus ventris tui Jesus

Dona, aquest fruch glorios,
Sobre tot quant es precios,
Es[1] benezech per tot quant es,
20 Car fon e vida de tot be es[2].

Sancta Maria mater Dei, ora pro nobis.
Amen.

Sancta Maria, pregas per nos
Lo vostre car filh glorios,
Quen(o)s sia tostemps veray confort,
24 E nos garde de mala mort.

AMEN.

II

Paraphrase du Credo[3]

Credo

De tot cor crezi fermament
E confessi verayament
Los sans artiches de la fe,
4 Que son fondament de tot be(n).

In Deum

Tot premier crezi que Dieus es
Sobeiran a trastotas res ;
Tres personas certanament
8 Son un ver Dieu ses partiment.

[1] Ms. *Fes*. — [2] Corr. *Car es vida e fons de totz bes?*

[3] Voir ci-dessus, p. 220. Je rétablis le texte du ms., là où le premier éditeur l'a induement modifié, d'après les indications fournies par ses notes. Quelques-unes ne sont pas très-claires. Ainsi aux vv. 13, 19, 33, 35, on ne voit pas bien si l'*e* de *que*, qui doit être élidé, l'est ou non dans le ms.; au v. 16, (« *bes* au lieu de *ben* », dit la note), si le ms. porte en effet *bes*, qu'exige la rime, *ou ben*. Aux vv. 29-30, M. André a imprimé *volt sufrit. . . . morit;* fautes de lecture évidentes pour *volc sufrir... morir*.

Digitized by Google

Patrem omnipotentem

Crezi el paire glorios
Ques [es] un Dieu tot poderos,
Ses fin et ses comensament,
12 Dont totz los bens an naisement.

Creatorem cœli et terræ

E crezi qu'el creet de nient,
Per vertut de son mandament,
Cel, tera, mar e tot quant es,
16 E ses luy non es nengun bes.

Et in Jesum Christum Filium ejus unicum Dominum nostrum

Et ay ma fe el Salvador
El Filh de Dieu, nostre Senhor,
Qu'es nat del Paire am claritat,
20 Eygual am luy en magestat.

Qui conceptus est de Spiritu Sancto.

E crezil(o) sant conceupement
De luy el sant encarnament,
Et tot so per sert si conplit
24 Per hobra del Sant Sperit[2].

Natus ex Maria Virgine

Et crezi que del cors sagrat
Dont pres veraya humanitat
De Maria Verges nasquet,
28 Ver hom e ver Dieu si mostret.

Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus

Apres breument el volc sufrir
Greu turment et per nos morir
En la cros, hon fon clavellat,
32 E pueis el sepulcre pauzat.

[2] Prononcez *esperit*, et de même au v. 49. Cf. la note 2 de la p. 242 ci-dessus.

Digitized by Google

Descendit ad inferos

En apres crey qu'el deysendet
Als infers els espoliet
E en trais sels qu' avie creatz
36 Que per luy fossan deiliuratz.

Tertia die resurrexit a mortuis

Apres crezi que lo ters jorn
S'en retornet en aquest mon,
El sieu sant cors resuscitet
40 E glorios lo recobret.

Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei patris omnipotentis

En apres crey qu'el s'en montet
Al sieu paire, que l'eysauset
En sobeirana dignitat,
44 Sobre tot autre principat.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos

Et d'aqui vertadierament
El venra far lo jujament,
E resebran lur guizardon
48 (Totz) sels que seran malvas ho bons.

Credo in Spiritum Sanctum

El Sant Sperit es ma fe[s]
Que fon per Jhesu Crist trames,
Per los (santz) apostols ensenhar
52 E per totz fizels endreissar.

Sanctam Ecclesiam Catholicam

Sancta Gleysa crey fermament
Que deu venir a salvament,
La cal ten fe de veritat
56 Am compliment de karitat.

Sanctorum communionem

E crey que la comunaltat
Dels sans es vera sanctitat,

Digitized by Google

Car receubron los sagramens
60 De sancta Gleysa dignamens.

Remissionem peccatorum

Crezi per cert que totz pecatz
En la Gleisa son perdonatz
Per vertut del Sant Esperit,
64 Si com es per luy establit.

Carnis resurrectionem

E crey que tot cors receubra
L'arma que ajudat li aura,
Que sien ensems guizardonatz,
68 Per tos tems salvatz ho dampnatz.

Vitam æternam

Crezi quels bons tostems viuran
Lai sus el cel on Dieu veiran,
E li mals auran pieys de mort,
72 En enfern, ses nengun conort.

Deo gratias. Amen.

III

Vie de saint George (*Extrait*)[1]

[F° 27 v°] SEQUITUR VITA BEATI YEORGIJ

El nō de Dieu omnipotent,
Vos perpaus de contar breu mens[2]
La vida d'un sant cavalier
Cui apeleron li permies
5 Jorgi, et nos sant Jorgi l'apelam,
Per la santitat que y atrobam,

[1] Voy. ci-dessus, p. 239. — [2] Ainsi divisé dans le ms., et de même plusieurs autres adverbes en *men*.

Digitized by Google

Que fom en lo dich cavalier,
Cal vertut Dieus li det en permier.
Per ma fe, vos ull recontar
10 Puy que Yorgi saup ben Dieus amar
E fom fach serps[1] e bon crestian,
Enpero lo(s) cruels Dacians[2]
Non sabie(n) que crestian fos,
Car le sans o tenia rescos,
15 Non per esglas[3] ni per pavor
Que ell agues dell enperador,
May per creysser cecretamens
Dels crestians lo sant covent.
A(a)lcuna ves Jorgi calvaquet (*sic*)
20 En son caval, e non menet
Co[m]panho ni armadura,
[27 r°] May so brant e sa lansa dura,
Per Libia, c'a nom li terra,
En la cal un drac faya guerra
25 A Silena[4], a una ciutat
Que era d'un rey paguan ondrat,
Lo qual eres plus non avia
May una filya que noyrie,
Que amava mot coralmens;
30 Et era en pron covenent
E pron gran a pendre marit.
Lonc la ciutat c'aves ausit
Avia u lac pregon e gran,
On era le drac que ay dich davant.
35 Cant le dragon[5] fam avia,
Vivasame[n]s del lac ysia
E devorava cruelmēns (*sic*)
Que que trobes, bestias o gens.
Alcuna ves s'esdevenia
40 Que le draguon ren non conseguya.
Ado[n]x veniel col estendut
Tro la ciutat c'ay mentaugut,

[1] *Sic.* Corr. *fermis?* — [2] Le proconsul Dacien, d'après la légende. — [3] Pour *esglai*. — [4] Cyrène. — [5] Ms. *dradon*.

Digitized by Google

E tenya son cap leva[t]
Sobre los mus[1] de la ciutat,
[28 v°] 45 E son verin sobre las gens
Gitava li cruel serpent;
Don agron tan grieu malautia
Quel rey e las gens sesperansa[2]
De vyure foron trastut,
50 Entro que an agut
Conselh e ayso stablit
Que donon quada jorn, ses oblit,
Dos bestias al cruel draguon
D'aver menut per liurason,
55 O dautras cars tan que o vallya,
Per tal que squivon sa batalya.
Ayso tot yorn hom li portava
En un luoc cert per un pasava,
Cant venia ves la ciutat
60 Que ay (s) davant soven nōnat.
Cant fom l'aver quay devorat,
E[l] pobol fom mot spaurat.
Aneron s'en davant lo rey:
« Senyer, preguam ti que fasas ley
65 Aytal que om giete sort;
Si non o fas, nos em tut mort;
[29 r°] E cell en cuy li sort cayra,
Demantenent om la (*sic*) dara
A la cerpent per so conduch.
70 Si non o fas, nos em destrus. »
— « Yeu o autrey, sa[3] dis lo rey,
Et establich c'ayso sia ley,
E vull que obcerves trastut
Aquesta ley c'ay mentaugut,
75 E mandi que sia obcervat
Aysi con si era jurat. »
D'aquesta ley c'ausit aves
Useron antre els en apres,

[1] Pour *murs*. — [2] Pour *ses speransa*. — [3] Pour cette forme du pron. démonstr., voyez la *Romania*, IV, p. 339, n. 4.

Digitized by Google

E tant quel drac ac devorat
80 Mot de la gent de la ciutat.
Allcuna ves si esdevenc
Que la filya del rey fom el renc
O [1] la dicha sort si gitet.
Aysi con Dieus o asordenet,
85 Li sort sobre ela vay caser;
Do[n]t n'ac le rrey gran desplaer.
Non ac may (t)re (?) tan gran dolor,
E menet mariment e plor
E le rrey e tota sa gent.
90 En aquel miech yeys li cerpent,
[29 vo] Fom venguda tro la ciutat
Et a lo pōbūl (*sic*) trebalyat
Tan fort que all rey son vengutz,
Mot iras e scomoguzs,
95 Et an li dich mot grosamens:
« Tu, rey, rrompes los covenens,
Et ayso no es de bon rrey
Que el permier rompa la ley.
Nos seriam mors e destruch,
100 Si le drac non avia conduch;
Si non voles liurar la donsela [2],
El palay ardrem tu e ela. »
Cant le rrey ausiy la gran cridor
El [3] pobol, de mort ac pavor.
105 El lur diy plan e suaumens:
« Barons, prenes aur vo argent
E denies tant cō en volres,
E, si vos plas, que m'autreges
VIII. yors d'espasi de plorar
110 Ma filya, puey que scapar
Non pot a la mort de la serpent. »
Adonx fom crit de tota gent
Dient aqui mesey:
« Aysi sia cō a dich le rrey ! »

[1] = *Ubi*, ou corr. *On?* — [2] Ms. *doysela*. — [3] Corr. *Del?*

Digitized by Google

[30 r°] 115 Puay s'entornan vivasamens
Ves lur alberc[1] tota la gens.
El rrey stet VIII. yors cōplit,
Trist dolūyrūs (*sic*) e marrit,
E soven el disia ploros :
120 « Oy filya, cō viuray ces vos?
Car al vostre maridament
Rey, dux, princes e noblas gens,
Reinas e donas gentills
Juglas e trobas, enafylls,
125 Cantaras e salteriuns[2]
.....ennez canoni...
Citairas, violas, fial...
Ribebas, arpas, am.....
.....tanpbalas
130 Cornamuza.....
Desirava yeu ayostar.
Aras vos dey ades liurar
A ecer conduch d'una cerpen[3],
Do[n]x[4] n'ay dolor e marriment.
135 Filya, cō ben mi fora pres,
Si yeu non fos home ni rres[5].
E non agra tan gran dolor. »
Ayso disent anbe gran plor,
Foron li VIII jors traspasas.
140 E vevos trastot lo pobūll ajostat,
Lo pobūll davant lo palay,
E tut crideron : « Rey, uesmay[6]
Liura ta filya ses bentent[7],
Si no voles pendre auniment. »
[30 v°] 145 Cant le rrey viy que a far covenc,
Marrit si gitet el renc
Es als sieus diys[8] an gran sospir :

[1] Ms. *albert*.— [2] Le ms. est mutilé à l'endroit des cinq vers qui suivent.— [3] Ms. *cerper*.— [4] Pour *dont*, comme sans doute déjà plus haut. — [5] Pour *reis*. Ms. *rrs*, du moins à ce qu'il semble, la deuxième *r* ajoutée dans l'interligne.— [6] *Sic*, pour *ueymay*. Cf. v. 15. — [7] *Sic*, ou *beutent*. Corr. *bestens* (retard). — [8] Ms. *dins*.

Digitized by Google

« Ma filya, de ryal vestis
Asornada m'adues;
150 En breu de temps traspasara apres. »
Donās (*sic*) e cavalies plorant
Aduyseron al rrey davant
Sa filya; el rrey, cant la viy,
Planyent e sospirant ayssi
155 Diy: « Fillya, yeu vos rendi al cretor,
Qu'ell vos capdell per sa douysor. »
E fort grinyos pas li donet[1],
E li donsela[2] s'aginolet,
E diy: « Payre pietos bon,
160 Dona mi ta benediction. »
Ado[n]x a[n] plans e an sospir
Le payre la va besenyr,
Et ili aloc[3] ses tot bestent
S'enpres anar ves la serpent.
165 Esguardava fort la(s) gens
Quoras yisseria li serpent.
[31 r°] Dome[n]s que illi c'en van[4] la plorant,
Vevos Yorgi lo cavalier sant,
Lo cal ay mentaugut desus,
170 An las armas que ay dich ses plus;
E vay s'anb ela encontrar,
E le sans pres li a demandar:
« O donsela, e von anas? »
Diy: « Senyer, aloc vos guardas,
175 Si ades non voles morir,
Que[5] una serpen mi deu assir[6],
C'ades yssira d'aquest lac;
E cug vos dir per atrasach
Que si non [vos] vostas breumens,
180 Non poyres fugir ses turment. »
— « Filla, non vull fugir,

[1] Ms. *dones*.— [2] Ms. plutôt *dousela*.— [3] Sur cet adverbe (= *alors, aussitôt*), qui revient plusieurs fois dans ce poëme, cf. ci-dessus, p. 217, n° 22. — [4] Corr. vay? L'*n* et l'*y* sont plusieurs fois confondus dans le ms. Cf. vv. 101, 214. — [5] Ms. *Cue*.— [6] *Sic*; corr. *issir?*

Digitized by Google

Mays el nom de dieu remanir.
Ull tu de perill guardar. »
— « Bon cavalier, non o podes far,
185 Diy illi, fug apertamens. »
E domens yeys li serpent
E tent ves el col estendut ;
[31 v] El cav[a]lier, cuy Dieus ajut,
S'es guarnit del cenall de Crist,
190 Tantost cō a lo draguon vist.
En son cavall puyet aloc
E tenc ves ell aytant con poc,
S'asta davant si ben rrigent,
E det tal colp a la cerpent
195 Que aloc en terra vay caser.
Diy ell : « Sorre, yeu ti diray ver
Quell nom de Dieu es poderos ;
Ardidamens tos cabels ros
Pausa el coll de la cerpent,
200 E torna t'en dema[n]tenent
Davant ela, en la ciutat. »
E la donsela non a duptat ;
A cōplit entieramens
Del cavalier so mandament.
205 E li gent, quant lo drac viron[1] venir,
Tut comenseron a fugir
D'autra part, fora de la ciutat.
Adonx (se) le sans lur a cridat
E fach(t) senall de remanir,
210 E ell ves elos a tenir,
[32 r°] E correc fort aytant con poc,
Tant quē (*sic*) amb elos fom aloc,
E diy al rrey e a sas gens :
« Barons[2], aquest cruell cerpent,
215 Per que fuges, non a poder
A vos autres plus de noser.
Dyeus a vos autres m'a trames

[1] Il semble qu'il y ait plutôt *viran* dans le ms.
[2] Ms. *Baroys*. Cf. v. 101 et la note sur 167.

Digitized by Google

Per tal que tuch vos bateges[1],
E puey aysi, vostre vesent,
220 Ausiray aquesta serpent. »
Ado(x)ns li filya el rey
Si bateget aqui meseys,
E en apres tota la gent,
Tant que xx milia e non mens
225 S'en bategeron sol de grans,
Estier fennas [et] enfans.
Apres sant Yorgi, lur vesent,
A s'espasa ausiy la cerpent,
E puey fes lunyar de la ciutat
230 Fortmens, per tall que enfermetat
Non pusca donar a las gens,
An sa pudor del dich cerpent.
Apres aysso fes far le rrey
[32 v°] De mantenent aqui meseys
235 Una gleysa mot presiosa,
A onor de la gloriosa
Verges mayre de Crist
E del pros cavalier avist[2],
Sant Yorgi, que sa filla a stort
240 E tracha de perill de mort,
En la call una font novela
Aysi[3] aloc clara e bela,
On tot oms pueys que es banyat
Es de mantenent desliurat
245 De cal que cie enfermetat.
So[4] a fach le rrey ajostar
Gran trasaur aviadamens
De denies e d'autre argent,
E fes si venir davant
250 Lo benastruc cavalier sant.
« Yeu, diy le rrey, ti prec per Dieu
Que (nen[5]) ayso deyas prendre del mieu. »
— « Rey, diy le sans, yeu non ti quyer

[1] Ms. *mateges*. — [2] Cf. ci-dessus, p. 218. — [3] Pour *eysi* (*exivit*). Cf. v. 176. — [4] Corr *Si*? — [5] Lecture douteuse.

Digitized by Google

Ni aur ni argent ni denier,
255 May pregi ti que be voluntos
[33 r°] O dones als paures vergonyos.»
Aloc le rrey ses tot bestent
Compliy del sans son mandament,
El tesaur que avia ajostat
260 Trastot als paures a donat.
Puys a le sans lo rey estruch
De catre causas es enbut,
So es que aya el e li cieu
Cura de la gleya de Dieu,
265 Apres deya preyres ondrar,
Car sagran Dyeu el ssant autar,
Et apres que lo ssant mestier
Auya soven e volenties,
E en apres que sia curos
270 Tostems dels paures vergonyos.
Ayso diy le sant cavalier:
« A Dieu sias, rey ! » Puey(a su)s son destrier
Li fon aduch ondrada mens,
E torna s'en de mantenent
275 A son alberc.

IV

La présente publication pouvant être considérée comme le complément de celle des *Psaumes de la pénitence*, que j'ai faite en 1881, on trouvera naturel que je corrige ici quelques fautes de lecture qu'un examen du ms. m'a donné l'occasion de reconnaître dans cette dernière[1]. Je donnerai en même temps le résultat de la révision, faite par moi-même sur le ms. 1745 de la B. N., du texte du psaume 108 que j'ai publié alors en *appendice*, d'après l'édition de M. Bartsch (*Denk-*

[1] Je représente ici par un *t* italique, comme dans les *Litanies*, la seconde forme de cette lettre décrite ci-dessus (p. 213), et que j'avais plusieurs fois, dans les *Psaumes*, figurée à tort par *tz*.

Digitized by Google

maeler, p. 71). Pour ce dernier, comme pour les *Psaumes de la pénitence*, j'indique ici purement et simplement les leçons du ms., soit qu'il faille les rétablir dans mon texte, soit que je les mentionne seulement pour mémoire, ne les ayant pas relevées dans mes notes.

A. Psaumes de la pénitence

Ps. L., v. 7. miuas.— 13. tiua.— 15. plas. — 19. virtut.— 24. deslieura.....dels. — 25. Dyeu, Dyeu. — 36. trebalhatz. — 37. Dyeu. — 38. Dyeu....humiliatz. — 42. complidament. — 43. acabat— 46. adonx...conplis.= CI. 18. ajostat.— 19. semblant. —55. senhir.— 87. pauquza. — 90. mieyetat.— 95. tiuas. — 99. veramens.— 105 Hiest. I mezeis. = CXXIX. 18. sostengut. — 19. mieua.— 22. nueh. — 27. redepmcion. = CXLII. 2. mon. — 7. trobat. — 12. alligat. — 15. trebalhat. — 16. torbat. — 29. senblans.— 32. matim. — 41. con speritz. — 50. emsens.

B. Psaume 108

Vers I. Diaus.— 2. lausor.— 12. Ci.— 16. No.—20. remunerat. — 23. garda.—26. Que encontra. — 28. coma p. —29. Tonts — 31. autry. — 37. digneiat *aussi bien que* digneiar. —46. doloz. — 54. offenden. — 58. perseguits. — 59. mēdics. — 60. que lur cor[1]. — 64. bē.— 68. Deux lignes dans le ms. La première finit à *plou*.— 69. *Id*. La première ligne finit à *traucan*.— 70-73. Ce couplet forme dans le ms. 8 vers et non pas seulement 4. La coupure se fait où je l'ai marquée.— 73. senhat —75. Que am. — 77. dam.— 78. Diaus. — 80. tu...siau.— 84. destramenat.—91. *so* n'est pas dans le ms. — 94. Iau soy. — 98. mi.— 100. Sapio. — 108-111. Cinq lignes dans le ms. La seconde finit à *vestitz*, la troisième à *jupo*, la quatrième à *cuberts*. — 112. iau. — 116. paure. Ce vers et les deux suivants forment chacun deux lignes dans le ms., soit six en tout. La première finit à *paure*, la troisième à *gardat*, la cinquième à *m'arma*. — 118. a salvamen. Amen.

[1] *que lur* = *dont le*. Autre exemple de la particularité de syntaxe signalée ci-dessus (p. 217) dans les *Litanies*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Michel Bréal et Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*. Paris, Hachette, 1885, in-8°. Ou : Leçons de mots : les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie. Cours supérieur.

Ceux qui cultivent la philologie romane sont habitués à manier le glossaire de Du Cange, le lexique de Raynouard et les dictionnaires de Diez et de Littré. Mais ils savent de quel secours le latin archaïque peut être pour leurs études. N'ont-ils pas besoin de recourir à la vieille forme *fūvi* pour expliquer notre *je fus, tu fus,* etc , dont le classique *fŭi* ne saurait rendre compte? L'italien n'a-t-il pas une analogie frappante avec les plus anciennes inscriptions latines? C'est un fait connu, que le travail de décomposition et de transformation qui recommença avec la décadence de la langue littéraire s'était déjà manifesté avant que la culture grecque ne vînt arrêter pour longtemps l'impulsion à laquelle obéit nécessairement, sous l'action de nos organes, toute langue abandonnée à elle-même. Ce sont précisément ces altérations et ces variations de forme, ainsi enrayées vers le temps d'Ennius, que l'on retrouve dans la transition du latin au roman. Il est donc indispensable, dans l'étude des langues romanes, de mettre à profit les travaux consacrés à la morphologie du latin archaïque. Le dictionnaire étymologique de MM. Michel Bréal et An. Bailly, sans se substituer aux ouvrages de Corssen, Kühner, Bücheler, aux collections de textes d'Egger et Wordsworth, doit être, à côté d'eux, pour les idiomes néo-latins, une source précieuse d'informations. L'ombrien, l'osque, les litanies des frères Arvales, le chant des Saliens, la loi des XII Tables, les plus anciens monuments épigraphiques, les plus vieux manuscrits de Plaute, tel vers d'Accius cité par Nonius, tous ces documents de la plus haute antiquité, en même temps qu'ils servent à établir la phonétique latine, sont aussi le point de départ de la phonétique romane, puisqu'ils nous révèlent presque tous les phénomènes grammaticaux auxquels donna lieu la formation des idiomes néo-latins sur la *lingua romana*.

Un autre intérêt du *Dictionnaire étymologique latin* pour les langues romanes est de montrer comment la signification primitive de certains mots latins a passé dans les dérivés qu'ils ont formés, et comment ces dérivés peuvent, à leur tour, faire retrouver, par une hypothèse vraisemblable, le premier sens, perdu en latin. Il est curieux que le verbe *ourdir* ait gardé le sens originaire de *ordiri,* à l'exclusion des autres acceptions; que *crever* reproduise la signification

Digitized by Google

primitive de *crepare* que le dérivé du composé *abemere (aveindre)* garde probablement celle du simple *emere*, qui voulait dire *prendre*, avant de signifier *acheter;* que *remuer*, après avoir eu le sens de *changer*, comme *muer* et *commuer*, soit revenu à l'acception première de *movere*, auquel il se rattache ; que dans le mot *contribution*, il y ait quelque chose du sens premier de *tribuere, répartir (l'impôt) par tribus*. N'est-il pas permis de croire que les locutions *se mirer*, point de *mire*, et l'espagnol *mirar*, renferment la signification primitive de *mirus*, qui aurait signifié d'abord *regardé?* Tous ces rapprochements, dus presque tous à MM. Bréal et Bailly, font voir que la connaissance exacte du latin est nécessaire pour l'intelligence même d'une grande partie de notre vocabulaire, que c'est la langue populaire qui maintient le mieux la tradition du sens original, et que l'on peut dégager de tel mot des idiomes néo-latins la signification première, tombée en désuétude ou perdue, d'un mot latin.

Cette signification primitive, nous la voyons se modifier dans les langues romanes comme en latin ; elle se généralise dans *saison*, comme dans *emolumentum;* elle se restreint dans *auto-da-fe*, comme dans *supplicium;* elle passe de l'abstrait au concret dans *intendance*, comme dans *provincia;* elle prend, par euphémisme, une nuance péjorative dans *maison de santé, pour cause de santé*, comme dans *valetudo;* elle s'affaiblit dans *abîmer, gâter*, comme dans *fatigo, labes;* il y a la même métaphore dans *scelus* et *tort*, dans *ordiri* = *commencer*, et *remettre sur le métier* = *recommencer;* le même changement de genre dans *optio* (masc.) et *un aide;* le même sens privatif dans *populus, populari* (dépeupler), et *plume, plumer;* le même fait de langage dans *nenum* (= *ne unum*) et *ne.... pas, ne.... point, ne...rien;* le français un *cent-garde* peut servir à confirmer l'hypothèse qui rattache *miles* à *mille*, et l'ancien sens de *joug*, qui désignait une mesure agraire, rend plus probable la parenté de *jŭger* et de *jŭgum*.

Montrer comment s'est fait le passage d'une catégorie à une autre, du sens propre au sens métaphorique, de l'abstrait au concret; retrouver sous la signification actuelle les autres acceptions qu'elle a fait tomber en désuétude ; faire revivre le sens premier effacé ou simplement décoloré, rattacher les différents sens d'un mot à la science, à l'art, au fait historique, à l'institution, à l'usage qui lui a donné naissance, tel est le travail complexe et capital auquel les auteurs du dictionnaire ont, comme ils le disent dans la préface, principalement consacré leurs efforts. Si l'on songe que tout était à faire, pour ainsi dire, dans cet ordre de recherches, on leur saura doublement gré d'avoir porté leur attention sur une partie que les grands ouvrages d'étymologie avaient trop négligée jusqu'ici. Sans doute il importe de savoir quelle est l'origine d'un mot, et s'il peut entrer dans telle famille

Digitized by Google

sans trop soulever de protestations. Mais il ne faut pas oublier qu'on marche ici sur un terrain dangereux. Pour établir la parenté des mots entre eux et les ranger sous le mot simple qui a servi à les former, il ne faut pas moins que la connaissance des lois d'après lesquelles les voyelles se modifient, les consonnes se susbtituent les unes aux autres, les mots s'abrégent, l'accent se déplace et la quantité varie, qui font que tel groupement de consonnes est exceptionnel dans une langue et ordinaire dans une autre, et qui président à la dérivation et à la composition des mots ; il faut aussi la longue pratique, qui est une garantie de réserve. Le traducteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de François Bopp, le commentateur des Tables Eugubines, ainsi que l'auteur de la belle *Grammaire grecque* et du *Manuel pour l'étude des Racines grecques et latines*, qui fit pénétrer, il y a environ vingt ans, dans notre enseignement classique les derniers résultats et la méthode de la linguistique moderne, étaient tout désignés pour entreprendre ce travail et le mener à bonne fin. C'est précisément parce qu'ils ont poussé plus loin l'étude de la phonétique et de l'étymologie et qu'ils la cultivent depuis plus longtemps, qu'ils savent mieux que personne combien on peut en abuser. Aussi leurs conclusions sont-elles souvent tempérées par un « peut-être » circonspect. Ils aiment mieux se résigner à ignorer, lorsqu'aucune des étymologies présentées n'est vraisemblable : celles qu'ils nous proposent en reçoivent d'autant plus d'autorité. C'est cet esprit de mesure joint au savoir le plus étendu et le plus solide qui recommande les rapprochements qu'ils font des mots souvent les plus éloignés en apparence, mais dans lesquels l'analyse étymologique découvre le même élément fondamental, en rendant compte des changements qu'il a subis.

Le classement des sens, dans l'ordre historique, n'a pas les mêmes dangers ; il est, en tout cas, d'un intérêt plus direct et plus général. Lorsque nous rencontrons, par exemple, le verbe *exigo*, tantôt dans le sens de *pousser dehors*, tantôt dans celui de *peser*, nous sommes choqués par cette incohérence, et nous sentons le besoin d'une explication. Il y a plus, nous risquons de nous tromper grossièrement ou de ne comprendre qu'à demi un texte, lorsque nous ignorons ou que nous oublions l'historique d'un mot. Le sens actuel, transformé ou même diamétralement opposé au sens primordial, peut nous induire dans les erreurs les plus étranges. L'adverbe *compendieusement*[1] est souvent

[1] Et l'adjectif *compendieux* pareillement. Qui s'attendrait pourtant à trouver un exemple d'un tel renversement du sens de ce mot dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, et cela sous la plume d'un critique qui s'est érigé en juge, plus sévère que la Faculté elle-

Digitized by Google

employé aujourd'hui dans le sens de *longuement, sans rien omettre,* contrairement au sens étymologique et primitif : *pour faire court,* qu'on retrouve dans le nom de ville *Compiègne,* = *un chemin qui abrège.* Dans un autre ordre d'idées, le Languedocien dit *en lioc* au sens de *nulle part,* du latin *in loco,* qui signifie précisément le contraire. La logique générale répugne à ces écarts de signification et demande qu'on rapproche les distances, qu'on rétablisse les intermédiaires, qui rendent naturel ce qui paraîtrait d'abord inadmissible. Quand on tient les deux chaînons extrêmes, le sens actuel d'une part, que nous donne l'usage courant de la langue, et d'autre part le sens primitif, que l'on demande de préférence aux comiques comme Plaute, aux auteurs qui ont employé beaucoup d'expressions avec leur force première, comme Virgile ; au jurisconsulte Ulpien, aux grammairiens Varron Nonnius et Festus, ou bien aux termes congénères des autres langues de la famille, alors commence l'opération la plus difficile, mais aussi la plus féconde et la plus intéressante : elle consiste à trouver la transition où nous voyons le sens se modifier ou bien devenir le contraire de ce qu'il était d'abord. Elle est fournie quelquefois par un monument écrit, où le contexte explique le pli nouveau que le mot a pris dans l'usage.

Le plus souvent la phrase écrite manque, et l'on est obligé d'y suppléer par la logique générale du langage. Que de remarques intéressantes, chemin faisant, sur la façon dont les institutions civiles, politiques, religieuses, la marine, les métiers, fournissent la matière première des sens, qui vont ensuite se décolorant jusqu'à s'effacer tout à fait pour faire place à une signification terne et générale ; sur la simplicité des moyens qu'emploie une langue pour s'enrichir, en profitant d'une circonstance fortuite d'orthographe ou d'un caprice de l'usage (*axilla* = épaule, et *āla* pour **axla* = aile ; cf. *compter* et *conter* = *computare*) ; sur la manière dont « la tradition populaire modifie ses interprétations tout en conservant ses anciens mots » (voir *nixi Di,* sous *nitor*) ; et « dont les légendes s'édifient sur une équivoque de sens » (voir au mot *mensa*) ; sur « la grande facilité de transmission des termes techniques d'une langue dans une autre » (v. *meditari*) ; sur « les confusions entre deux familles de mots » (voir au mot *mens, mendax*) ; sur « les associations d'idées » (v. au mot *carus*) ;

même, des thèses de doctorat es-lettres? Voici ce qu'on y lit, p. 130 du t. VI : « L'entreprise est justifiée, à condition de n'être pas trop compendieuse. » Ce qui veut dire, ou à peu près, pour l'auteur de cette phrase étrange, comme il résulte évidemment du contexte : « La première qualité d'un pareil ouvrage doit être la brièveté. » Mais qu'est-ce donc, à part même l'impropriété du terme, qu'une *entreprise compendieuse?* — *Réd.*]

Digitized by Google

sur de « curieuses comparaisons populaires » (*testa, furunculus,* cf. *compère-loriot*) ; enfin sur « les amusettes du peuple, qui prouvent que le langage n'est pas seulement l'œuvre des savants, mais que tout le monde y collabore, hommes, femmes, enfants » (v. *mus,* cf. *souris*).

On me pardonnera d'avoir cédé à la tentation de tout dire et de tout citer. Je n'ai rien voulu négliger de ce qui multipliait en quelque sorte l'intérêt du livre, et c'est sans doute la cause qui m'a empêché d'en signaler la principale utilité. Ceux qui se livrent à l'étude des langues romanes ne renoncent pas pour cela à goûter nos classiques. Ils n'ont pas toujours la préoccupation de l'étymologie, quand ils lisent les textes de la littérature romaine. Ils les relisent pour eux-mêmes et pour le plaisir littéraire qu'ils y trouvent. C'est donc répondre à ce goût des lettres anciennes et le fortifier que de leur recommander un instrument de précision à l'aide duquel ils pourront pénétrer le sens intime d'un vers, d'une phrase, d'un mot, en saisir les nuances les plus délicates, et arriver ainsi jusqu'à l'âme de la civilisation antique, dont la nôtre est sortie. S'ils peuvent désormais trouver par ce moyen un charme nouveau à la lecture de Virgile et d'Horace, ils s'estimeront heureux de partager cet avantage avec les professeurs et les élèves de nos lycées et de nos facultés.

Joseph Brenous.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUINZIÈME

JUIN 1886

TOME XXIX DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
Maisonneuve frères et Ch. Leclerc
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXVI

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — C. Chabaneau. — Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (*suite*). 261
Dial. mod. — C. Chabaneau. — Le Parnasse provençal du P. Bougerel (*suite*). 284
A. Espagne. — Vespras de Toussants. 294
E. Savy. — A nouestei fraires les Engadin. 300
A. Fourès. — A las Abelhos de Loungonauso. 302
F. Lodi. — Lou Rescoundal. — La Carreto. 303
Variétés. — E. Rigal. — Bruscambille fabuliste. 305
Périodiques. — L. Constans. — Zeitschrift für romanische Philologie. 308
Table des matières. 310

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(*Suite*)

VII

Cantiques populaires sur sainte Madeleine

On ne saurait guère douter que les poésies qui font l'objet de cette dernière section de notre recueil, comme en général la plupart des chants religieux d'un caractère vraiment populaire, ne se chantassent déjà, sous une forme peu différente de celle que la tradition nous a conservée, dès le XVIe siècle au moins[1]. Aussi le lecteur ne s'étonnera-t-il point de me voir leur donner place dans une publication qui prétend embrasser tout ce qui, dans la littérature provençale, depuis les origines jusqu'au XVIe siècle inclusivement, se rapporte à sainte Marie Madeleine.

Je dois à l'obligeance de M. Louis Lambert le texte des quatre premiers chants que l'on va lire, avec la notation musicale du troisième et du quatrième. Le cinquième m'a été donné par M. Fort, professeur au lycée de Montpellier.

Les n°s 3, 4 et 5 ne sont que des versions différentes, plus ou moins abrégées ou modifiées, d'un original primitif, dont il a été déjà

[1] On peut l'affirmer par exemple, avec certitude, de la pièce publiée par Damase Arbaud (I, 49), sous le titre de *Chants joyoux*, et qui est une variante de celle que j'ai publiée ici même, en 1878, d'après un ms. du commencement du XVIIe siècle, où elle est donnée comme très-ancienne. Cf ci-dessus, t. XXVIII, p. 109 et p. 267, où trois couplets en sont rapportés. D'autres variantes de la même pièce, plus ou moins réduites ou développées, ont été publiées: dans cette *Revue* (XIII, 217), par notre regretté V. Smith; dans *l'Exercice du Chrétien* (Montpellier, 1815), p. 312, et peut-être ailleurs.

Digitized by Google

publié, à ma connaissance, cinq autres versions, qui ont avec les nôtres des rapports plus ou moins étroits ; savoir :

1° Par Milá y Fontanals, dans son *Romancerillo*, 2e édition, p. 10, une version catalane, qui concorde spécialement (la première moitié à part, dont l'origine est autre) avec notre n° 4 ;

2° Par Damase Arbaud, t. I, p. 64, de son excellent recueil, une version provençale, de laquelle notre n° 3 diffère moins que d'aucune autre ;

3° Par Victor Smith, dans la *Romania*, IV, 439, une version recueillie dans l'Ardèche, dont la conclusion concorde avec celle de notre n° 4, et l'ensemble en général, malgré les lacunes qu'elle présente, avec notre n° 3.

4° Par M. J.-F. Bladé, dans ses *Poésies populaires de la Gascogne*, t. I, pp. 182 et 338, deux versions gasconnes qui sont à peu près, avec les nôtres, dans le même rapport que la précédente[1].

J'ai jugé inutile de reproduire ici *in extenso* los versions que je viens de mentionner, tout le monde pouvant les lire dans les recueils que j'ai cités. Je noterai seulement quelques-unes des variantes les plus importantes que l'on y remarque. A désigne la version de Damase Arbaud, M celle de Milá, S celle de Smith.

Le recueil de Damase Arbaud, outre la version mentionnée de notre cantique n° 3, renferme (t. II, p. 15) un autre chant intitulé *la Counversioun de santo Madaleno*, qui n'est qu'une pièce française provençalisée, comme le prouvent certains passages où des mots français qui, traduits, n'auraient pu rimer, ont été conservés tels quels. On peut y comparer une version purement française et plus développée du même chant, qui se lit p. 148 de la *Grande Bible des Noëls* (Orléans, 1877). Dans celle-ci, le rythme primitif, l'un des plus anciens de la poésie romane, paraît avoir été mieux conservé que dans la version provençalisée. La pièce est en vers de onze syllabes (7 + 4), avec rime ou assonnance intérieure (mais ceci peut être un enjolivement postérieur), comme dans plusieurs pièces du troubadour Guillaume VII,

[1] Le même recueil renferme, t. I, p. 84, sous le titre de *Mario-Madaleno e sent Joan*, deux couplets qui paraissent des débris, tant bien que mal liés ensemble, de deux pièces différentes, l'une sur sainte Madeleine, l'autre sur la sainte Vierge. Voici le premier de ces couplets, le seul où il soit question de sainte Madeleine :

Mario Madaleno,
Ero que se proumeno
Per las ribos, lous camps.
Lou prumè que rencountro
Estec moussu sent Joan.

Digitized by Google

et elle présente, dans la version française, cette particularité remarquable que, si la césure est féminine, le second hémistiche n'a que 3 syllabes :

Madeleine oyant ceci, prend ses habits
De beau velours cramoisi des plus jolis,
Et ses blondes chevelures tout en rond
Faisaient mille tortillures sur son front.

C'est exactement ce qui a lieu chez Guillaume de Poitiers et les troubadours ses successeurs qui ont employé le même mètre :

E cil que no volran creire mos casteis
Ano vezer per lo bosc en un deveis.

Mais cette précieuse marque d'antiquité a disparu dans la version de Damase Arbaud, où le second hémistiche a constamment quatre syllabes, que la césure soit féminine ou masculine :

Quand la Madaleno intret, Jesus prechet.
A tant prechat sur lou vici, sur lou pécat
Que soun couer et mai soun amo nen a toucat.

I

NOEL LIMOUSIN [1]

I. Loun boun Dî e la Sento Vierjo
Se permenâ s'en van tous dous ;
De novessi, de novessi,
Se permenâ s'en van tous dous ;
De novessien nous.

II. I rencountreren Madaleno
Que jugavo em lous garsous,
De novessi, de novessi,
Que jugavo em lous garsous ;
De novessien nous.

III. —« E dijas nous dounc, Madaleno,
Voudrias vous venî coumo nous ?... »

[1] Communiqué par M. le baron d'Aigueperse, de St-Paul d'Eyjau (Haute-Vienne).

Digitized by Google

IV. — « Mas noun pas, noun pas, Sento Vierjo,
Ne menas pas de beus garsous... »

V. — « Ne dijas pas co, Madaleno,
N'en mene lou pus beu de tous... »

VI. — « Atendés me qui, Sento Vierjo,
I m'en vau me channhâ chas nous... »

VII. Elo fugué bientôt coueifado
En treis óunas de beu velour...

VIII. Veiqui treis reis que l'acoumpanhen
En grando ceremounio.....

IX. Lou premier porto la baniero
L'autreis dous porten lous courdous...

X. En entrant tous dedins l'eiglieijo,
Lous óutars nen trembleren tous...

XI. Lous pêtreis quiteren lour messo,
Lous beneitiers n'en fan lous tours...

XII. — « Dijas doun, pêtreis, vôtro messo,
E vous, chantreis, vôtras leissous...

XIII. » N'ayas de póu ni mai de crento,
Lou boun Jesus eis coumo nous ;
De novessi, de novessi,
Lou boun Jesus eis coumo nous,
De novessien nous.»

II

LAS TREI MARIOS [1]

Ount anas, las trei Marios, toutoi tres de bras en bras ?
— Anan vese Nostre Segne, aquel grand Dieu tout puis-
[sant.
— Tourna voun, las trei Marios, Jesus ei ressuscitat.
4. — Que sio mort ou que sio 'n vido, toutoi tres i cal ana.

[1] Recueilli à Belesta (Ariége) par Mlle Rosalie Lambert.

Digitized by Google

Abalh, bés, n'i a uno counquo, tout soun sanc arre-
[massat.
Abalh, abalh, sus sa toumbo, i a'n aibre de tres-
[plantat.
Sus la cimo d'aquel aibre sant Miquel li ei mountat.
8. Nostre Segne n'in ba dire : sant Miquel que fas achi?
Ieu ne vese tant de mounde que jamès n'avió tant vist.
Ieu des tres camis que savi te lei voli ensegna :
La un es le cami de glorio e l'autre le gloria ;
12. L'autre le del filh del paire, ount toutis nous cal ana.

III

LA MATALENO [1]

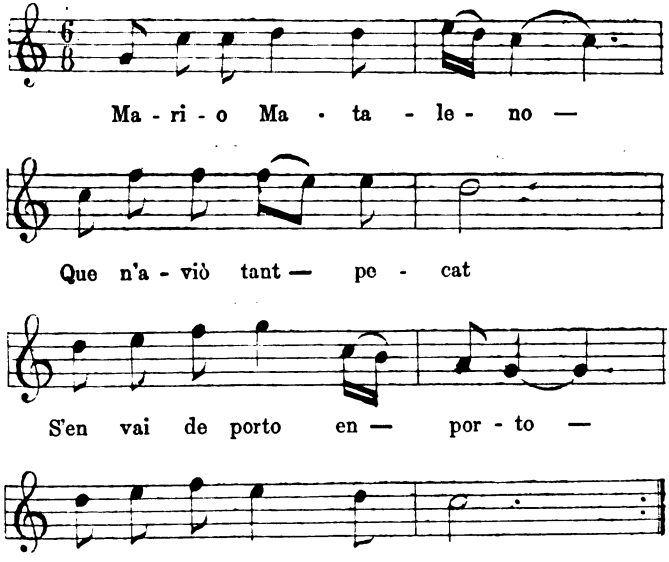

I. Mario Mataleno, que n'avio tant pecat,
S'en vai de porto en porto per trouba un curat.

[1] Version narbonnaise donnée par M. Guibaud.

Digitized by Google

II. Passo a-n uno capelo, Jesus i ero dedins.
4 Elo tusto la porto : « Sius plet, venes durbi. »

III. Sant Jan dis a sant Pierre : — « Regardo qui's aqui. »
— « Mario Mataleno ; nous i caldra dourbi.

IV. « Mario Mataleno, aissis que venes fa ? »
8 — « Moussegnes Jean e Pierre, me venio coufessa. »

V. — « Digos nous, Mataleno, digos nous tous pecats. »
— « N'ei tant feit dins ma vido que se pot pas [coumta. »

VI. » La terro que me porto se deurio englouti,
12 » La vilo ount soui nascudo se deurio demouli. »

VII. — « Sept ans dejoust la caugno te cal ana resta. »
Al cap de sept annados Jesus ven a passa.

VIII. « Mario Mataleno, de que tu n'as viscut ? »
16 — « De racinos sauvajos, n'ei pas toujour agut. »

IX. — « Mario Mataleno, quno aigo n'as begut ? »
— « Re que d'aigo treboulo, n'ei pas toujour agut. »

X. « Jesus Christ, moun boun paire voudriò lava las [mas »
20 Jesus tusto la roco, sul cop l'aigo a rajat.

XI. « O mas ta poulidetos, blancas coumo lou lait,
» Vous sios feitos pla negros, negros coumo un [cremal,

XII. » Vous qu'eres ta blanquetos, ta frescos de coulou
24 » Que las rosos musquetos que soun al rousieirou. »

XIII. — « Mario Mataleno, retornes al pecat ;
» Sept ans dejoust la caugno penitenso faras. »

XIV. — « Jesus Christ, moun boun paire, coussi pouirei [ieu fa ? »
28 — « Maltro, ta santo sorre, ti vendra counsoula. »

XV. — « Boun Jesus, pietadeto, m'i faguets pas tourna,
» De mous els las larmetos me lavaran las mas.

XVI. » De mous els las larmetos les peds vous lavaran,
32 » Lous pelses de ma testo vous lous eissugaran. »

Digitized by Google

IV

LA PAURO MATALENO[1]

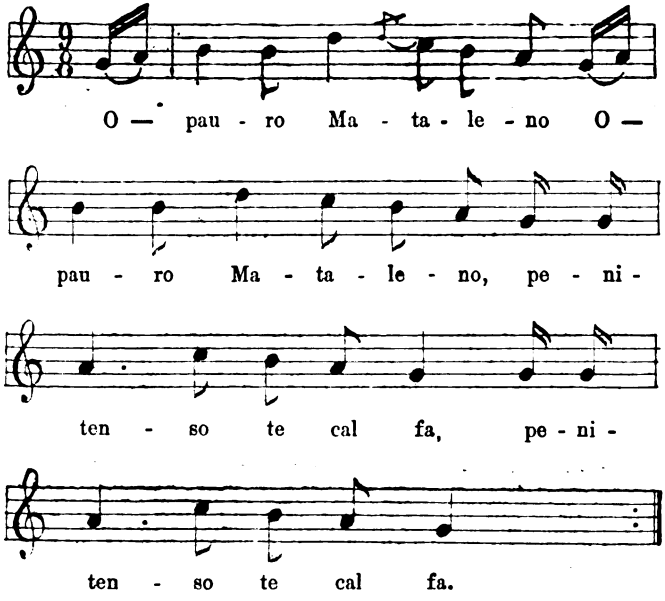

« O pauro Mataleno, penitenso te cal fa.
Te cal ana ' las balmos sept ans i demoura.
Al cap de sept annados, paradis auras gagnat.»
4 Al cap de sept annados, Jesus la vai trouba.
« O pauro Mataleno quno vido as tengut? »
— « O Jesus, le boun Jesus, la que vous avés vourgut:
N'ai culido l'erbeto coumo l' bestia banut;
8 N'ai pas agut d'aigueto quand ieu auriò vourgut. »
Jesus pertits la roco, d'aigueto n'es vengut.
Ta leu qu'arribo l'aigo, sas mas s'encourt lava,
Blancos coumo la neijo, negros coumo l' pecat.
12 « O pauro Mataleno, perque as tournat peca?

[1] Belesta (Ariège). Ecrit et noté sous la dictée de Jacques Demay.

Digitized by Google

T'en cal tourna ' las balmos, sept ans i demoura;
Sept e sept fan quatorze, paradis auras gagnat. »
Al cap de sept annados, Jesus la vai trouba :
16 « O pauro Mataleno, al cel t'en cal ana,
En coumpagno das anjos, la Vierges i sara. »

V

CONSOU DE MORIO MOTOLÈNO [1]

« Qual bourro (li) trossa lo mar, o Morio Motoleno? (*bis*[2]) »
— « Ieu, sou diet lou nobotié, ieu lo bous trossorai, [bèlo. »
(Mès) fouerou pas o mietjo mar que lo barquo s'en- [grobelo.
4 Mès sou diet lou nobotié : « Ço y o pecodou ou pecaïdo. »
— « Se pecodouno ieu ne soui, doissas m'en ona per [aigo. »
Mès sou diet lou nobotié : « Forai pas, (nou) forai pas, [belo ;
Bous doissorai pas dobola, son sober qual sés bous, [belo. »
8 — « Nobotié, (ieu) zo te dirai : soui Morio Motoleno. »
— « Se Motoleno (bous) ne ses, ieu bous sourtirai en [ribo. »
(Et) lo menerou ol miet d'un bos, librado o (los) bestios [saubatjos.
Ol miet del bos montjabo pas que de rocinos sou- [batjos.
12 Ol cat de set ons (cinq) ou sieis benou querre Moto- [leno.
Fouerou pas o mietjo mar que Motoleno regardo.
« Aï, paourés pès, (aï) paouros mos, qui bous o bits et [bous betjo ! »

[1] Villefranche de Rouergue. — [2] Seulement le second hémistiche, et d même tous les suivants.

Digitized by Google

— « (Aï,) Motoleno, qu'obès dit ? Cal doubla lo péni-
[tenço. »
16 Lo tournerou ol miet del bos, librado o (los) bestios
[saubatjos.
Ol cat de set ons (cinq) ou sieis tornou querre Moto-
[leno.
Os pès de nostre (boun) Saubur, o lo gleizo l'óu
[pourtado.
Omb(e) los larmos de sous els lous pès del Saubur lo-
[babo.
20 Omb(e) soun pel rous qu'ell' obió tout doucet lous essu-
[gabo.
Oïtal naoutres pousque(ssc)n fa, coum' Morio Moto-
[leno!

NOTES

I

NOEL LIMOUSIN

Je donne à cette pièce[1] le titre de *Noël,* parce qu'il me semble reconnaître ce mot dans le refrain, un peu obscur, qui se répète à chaque couplet. Si je ne me trompe pas dans ma conjecture, il faudrait écrire *de novê sien nous*, c'est-à-dire *de noel soyons nous!* et mettre des points suspensifs après *novessi*.

Couplet I, vv. 2 et 4. *Se* manque dans la copie communiquée; mais la mesure exige huit syllabes. Ailleurs qu'en Limousin, on pourrait songer à corriger *toutes*, ou *toutis*, sans suppléer *se*.

Coup. III. « coumo » = avec.

C. v. « lou pus beu de tous. » Cf. ce passage d'un noël narbonnais:

Un angelet em sa troumpetto
Ben anounça pertout la patz
E dis qu'uno maire biergetto
A fait lou pus bel das goujatz.

[1] Cf. dans la *Grande Bible des noëls*, Orléans, 1877, p. 226, la pièce intitulée *la Chandeleur*. Ce n'est guère qu'une variante de la nôtre, moins mondaine dans les détails.

Digitized by Google

C. VI, v. 2. Je supplée *I* (= *ieu*), qu'exige la mesure. — « me channhâ. » = me changer, c'est-à-dire prendre d'autres vêtements.

C. VII, v. 1. « coueifado. » Au lieu de *a-o*, on voudrait ici, comme on l'a partout ailleurs, sauf au couplet suivant, l'assonnance *e-o*.—V. 2. « velour. » Prononciation moderne, substituée à la primitive, qui était sans doute *velous*.

C. VIII. Couplet probablement corrompu. Ni le premier vers n'assonne, ni le second ne rime avec son correspondant dans les autres couplets. Pour procurer un semblant de rime et conserver la mesure, il faudrait transporter l'accent sur l'*o* final de *ceremounio*, qu'on prononcerait *ou*, tout en laissant à ce mot les cinq syllabes primitives.

C. IX. « L'autreis. » = *Lous autreis*. Les élisions de ce genre (la prononciation pleine est *loû autrei*) sont exceptionnelles. Cf. ma *Grammaire limousine*, p. 189.

C. XI, 2. « Les bénitiers en font les tours, » c'est-à-dire : se metten à tourner. Si bizarre que cela paraisse, il ne semble pas qu'on puisse entendre ce vers autrement. A la rigueur cependant, il pourrait y avoir là une anacoluthe : « les bénitiers, ils (à savoir les prêtres) en font les tours. » Mais outre ce que la tournure aurait de suspect, *lous tours*, au pluriel, ne conviendrait guère.

Je rappellerai, en terminant, que l'*s* finale, que j'ai cru devoir écrire en faveur de l'étymologie, et pour ne pas trop dérouter le lecteur, ne se prononce pas dans le haut Limousin, même en liaison.

II

LAS TREI MARIOS

Des douze vers ici réunis, les six premiers tout au plus, peut-être seulement les quatre premiers, appartiennent réellement à une pièce sur les trois Maries. Le reste paraît provenir d'un ou deux chants différents (sur le jugement dernier ?) que l'on aura confondus avec celui des trois Maries. Le sujet de celui-ci a du reste été traité plus longuement dans trois cantiques, publiés tous les trois, que j'ai déjà cités plus haut, et qui paraissent dériver d'un même original. Il me suffira ici de les mentionner de nouveau, en renvoyant aux recueils dans lesquels le lecteur curieux de les lire pourra les trouver :

1. *Cantique sur la résurrection*, publié par moi-même, d'après une copie de 1612 (*Revue des l. romanes*, XIV, 5).

2. *Un alleluia pascal en Velay*, publié par Victor Smith (*Ibid.*, XIII, 217).

3. *Chants joyoux* (Damase Arbaud, I, 49).

Digitized by Google

Dans un cantique sans titre particulier, sur le même sujet, le même rythme et le même air (*O filii et filiæ*) que les précédents, imprimé p. 312 d'un volume intitulé *Exercice du Chrétien* (Montpellier, 1815), et que j'ai également cité plus haut, p. 261, n. 1, un seul couplet sur douze est consacré aux trois Maries. Elles en ont au contraire douze sur 22, 21 ou 16, dans les autres versions.

III

LA MATALENO

Ce cantique a, chez Damase Arbaud comme ici, seize couplets ou 32 vers. La version catalane publiée par Milá, au lieu des couplets 1-6 de la nôtre, en contient douze, dont le sujet, tout différent, est précisément celui de *la Counversioun de santo Madeleno* (Damase Arbaud, II, 15) mentionnée plus haut, p. 262. Elle en diffère, en outre, en ce que Madeleine à la fin y est pardonnée et monte au ciel ; ce qui est au contraire une concordance, comme je l'ai déjà noté, avec la version de Belestá et avec celles de l'Ardèche et de la Gascogne, probablement plus conformes sur ce point au texte primitif, dont les derniers vers, dans la version narbonnaise comme dans celle de Damase Arbaud, se seront perdus.

Une différence d'un autre ordre est à signaler entre la version catalane et celles de Narbonne, de Belestá, de la Provence, de l'Ardèche et de la Gascogne. Ces dernières sont uniformément en vers de douze syllabes[1], à rime masculine et à césure féminine (épique)[2]; tandis que la première est en vers de quatorze syllabes (7 + 7), à césure masculine et à assonnance féminine. Il est remarquable que cette forme est justement celle de notre n° 5. Ajoutons que, dans la pièce catalane, l'assonnance est d'un bout à l'autre identique à elle-même (*á-a*, ou *á-e*, ce qui, en catalan, est la même chose), caractère bien primitif, comme

[1] Dans la première des versions gasconnes, le premier hémistiche de chaque couplet est double ; en d'autres termes, chaque couplet a cinq vers (apparents) de six syllabes. Dans le premier couplet, on lit *Pecadouro de Diu* après *Mario Madaleno*, qui en est le début ; et ces deux derniers mots sont répétés, sans aucune utilité pour le sens, en tête de tous les couplets suivants. Ce sont là sans nul doute des additions arbitraires au texte primitif, de véritables interpolations.

[2] Les deux derniers couplets, dans A, font à cet égard exception ; mais c'est sûrement par suite d'une altération de l'original.

Digitized by Google

on sait, que les nôtres ont peut-être présenté à un certain moment, mais qu'il serait difficile aujourd'hui de leur restituer.

V. 1-2. La leçon de A, d'ailleurs confirmée par S, est ici bien préférable :

Mario Madaleno, la pauro pecairitz
S'en va de pouerto en pouerto cercar Diu Jesus-Christ.

10. *N'ai tànt fach e fa faire* A.— 11. « se. » Corr. *me?* A : *me deurie plus pourtar.* — 13. « caugno. » Synonyme de *baumo*. Voy. *cauno* dans Mistral ou Azaïs.

19. A : *mes mans voudriou lavar,* ce qui donne une meilleure assonnance. — 21-22. A :

Ai ! belo ma blanqueto, blanco coumo lou lach,
Fresco coumo la roso, qu t'a vist e te vei !

Leçon corrompue, comme on voit, puisqu'il ne peut y avoir ni rime, ni assonnance, car la correction *leit*, qui irait de soi ailleurs (le pays de Foix, par exemple), n'est pas possible en Provence.— 23-24. Ce couplet manque dans A, qui, en revanche, quatre vers plus loin (après le quatorzième, vv. 27-28), donne celui-ci, que n'a pas notre version :

La blanco couloumbeto te pourtara dinar
Et les auceous que pitoun t'anaran abeurar.

IV

LA PAURO MATALENO

V. 1. La notation musicale exige que l'on conserve ici les sept syllabes du second hémistiche. La pièce tout entière était-elle primitivement en vers de 14 syllabes ? Cf. les vv. 3, 6, 14.

2. « ana. » = *ana a.*— 3. Corr. *le cel?* Cf. v. 16.— 6. Se rappeler que, dans la prononciation populaire, *Jesus* est un mot paroxyton. —« vous avets. » Suppr. *vous* ou contracter *avets* en *ets ?* Cf. le second des vers catalans cités ci-après. — 7. « coumol bestià banut. » Ce trait se retrouve dans la seconde des versions gasconnes, mais l'épithète diffère (*menut*).— 9. « n'es vengut. » Var. *fai veni.*— 11. Il doit manquer au moins un vers avant celui-ci, qui est évidemment corrompu. — 13. « tourna. » = *tourna a.* Cf. v. 2.— 14. *Al cap de sept annados* vaudrait mieux, la répétition textuelle (cf. vv. 3, 15) étant beaucoup plus dans la tradition populaire qu'un pareil change-

Digitized by Google

ment [L. L.].— « paradis. » Corr. *le cel?* — 15. Dans la version catalane, avec laquelle celle-ci s'accorde mieux, en cette fin, comme je l'ai déjà noté, qu'avec la version narbonnaise et avec la provençale, Jésus pourtant n'intervient pas, ni pour condamner Madeleine à un prolongement de pénitence, ni pour la pardonner. En voici les derniers vers :

« Ay mans qui-os ha vist y os veu heu quedat desfigurades! »
Ya'n baixa un ángel del cel: « Magdalena, qu'ets dit ara?
Has de torná altres set anys al desert de la montanya. »
Acabat de los set anys, Magdalena s'en alsave.
Quant es a la mitja nit, Magdalena ya finave:
Los angels li feyen llum, la Verge l'amortellave.

Il y a, au contraire, parfait accord sur ces deux points entre notre n° 4 et les deux versions gasconnes. Voici la fin de la première :

Au cap de set annados Jesus l'angouc trouba.
« Mario Madaleno, au ceu que cau ana. »

et celle de la seconde :

Lou boun Diu se lo meno tout dret en paradis.

Cf. la fin de la version recueillie par V. Smith:

Maria Madeleina de quen' aigua n'as bediu ?
— D'aigua de la clara fontaina; n'ai pas toudzours adiu.
— Vène que nous n'anaren ensembla tout droit au paradis.
— Ainsi fasçoun les nostros, quand lour corps partiron.

V

CONSOU DE MARIO MOTOLENO

Cette chanson se chantait en Rouergue pendant la moisson, il y a quarante ou cinquante ans, sur l'air du *Credo*. Le chef entonnait le chant, et le second hémistiche de chaque vers était répété en chœur par la troupe des moissonneurs.

J'ai déjà signalé la parfaite conformité que présente cette chanson, au point de vue rythmique, avec la pièce catalane publiée par Milá. Mais elle en diffère beaucoup par les détails, comme de nos nos 3 et 4, bien que le sujet au fond soit le même (la pénitence de Madeleine). On s'aperçoit tout d'abord que la légende de Marie l'Égyptienne y est mêlée, assez discrètement d'ailleurs, avec celle de l'amie de Jésus, ce qui a lieu aussi dans certaines rédactions latines de la vie de notre sainte.

Digitized by Google

1. « trossa » (= *trassar*, l'*a* protonique, comme l'*a* post-tonique, s'affaiblissant en *o* dans ce dialecte), passer, traverser. Voy. Azaïs.

2. « diet. » = *dixit*. On remarquera cette forme, où *ie* est sans doute un résidu de la triphthongue *iei* qu'on observe dans la forme *dieis*, laquelle provient de *diis*, moyennant l'insertion d'un *e*. Cf. là-dessus, *Revue des lang. rom.*, XIV, 116.

4. « pecadou ou. » A contracter, dans la prononciation, en trois syllabes.— « pecaido » = *pecairo*, féminin analogique de *pecaire*, qui a remplacé en divers lieux, mais non supplanté partout, l'ancien *pecairitz*. Quant au changement de *r* doux en *d*, c'est un phénomène bien connu. On l'observe souvent à Montpellier même.

5. « pecodouno. » Autre forme analogique. C'est le féminin de *pecadou*, dont l'*ou* final a été considéré, par fausse analogie (cf. *millou, millouno*), d'après *bou, bouno*, etc., comme provenant de *oun*.— « doissas », du verbe *daissar* = *laissar*. Cf. l'espagnol *dejar*.

7. Le premier hémistiche est trop long d'une syllabe. On pourrait substituer *ona* à *dobola*. — 8. « zo » = *le*, neutre. Ailleurs *zou*. C'est *ecce hoc*.

11. Une syllabe de trop au premier hémistiche. Corr. *Oqui nou montjabo pas?*

12. « ons. » Pour *ans*. L'*a* nasal, même tonique et en position, s'affaiblit en *o* dans le rouergat.— 19. Cf. ce vers et le suivant avec les deux derniers de notre n° 3. — 21. Cf. ce vers avec le dernier de la version publiée par V. Smith (ci-dessus, p. 273).

APPENDICE

I

J'ai pensé qu'il ne serait pas hors de propos d'extraire, pour mes lecteurs, de l'une des versions provençales du *Nouveau Testament* que nous possédons, les passages des Évangiles qui sont le principal fondement de la légende de sainte Marie Madeleine. La version que j'ai choisie est celle du ms. 2425 de la B. N. J'emprunte le second, le troisième et le quatrième de mes extraits, à M. Gilly et à M. Wollenberg, qui ont publié l'un et l'autre en entier, d'après ce ms., l'Évangile de saint Jean[1]. Le premier est publié ici, pour la première fois,

[1] *The Romaunt Version of the Gospel according to St John*...by William

Digitized by Google

d'après une copie, prise sur le ms. lui-même, que je dois à l'obligeance de M. Constans.

EVANGELIUM SECUNDUM LUCAM, CAP. VII

(B. N. ms. fr. 2425, f° 26 r°)

36. Uns farizieus pregava lo que manjes ab lui, et entrant en la mayzo del pharizieu e sec se al manjar.

37. E ve te una femna que era pecayris en la cioutat, e cant saup que Jesus era en la cioutat e fon al manjar en la maizo del farizieu, aportet una bostea plena d'unguent;

38. e venc a Jesu, e va se gitar a sos pes, et am sas lagremas los comenset allavar et a baysar los, et am sos pels torcar et eysujar, et amb aquel unguent onher los pes de Jesu.

39. E vezent ayso, le farizieus que avia lui apellat dis dedins son cor(s): « Aquest, si fos propheta, non fezera ayso, car la femna es pecairis et el o saupra. »

40. E Jesus dis li: « Vuelh te alcuna cauza dire.

41. Duy deutor devian deute a un usurier. La u li devia .v. c. denier[s] e l'autre .L.,

42. e non avian de que pagar, e perdonet a cascu lo deute. A cal fes mais de gracia ni cal amet mais? »

43. E Sismon respondet que ad aquel a cui mais perdonet. E Jesus dis: « Drechurierament as jujat. »

44. E viret se alla femna e dis: « Ves aquesta femna: en ta mayzo entriei e nom doniest aygua a mos pes, et aquesta arrozet mos pes am lagremas e am sos pels los me torquet;

45. ni, pos que intret, non cesset de baysar mos pes,

46. et am hunguent los m'a ongz.

47. Per la cal cauza ieu dic a tu que tug siey peccat li son perdonat, quar fort amet; e cel ama mens a cui mens es perdonat. »

48. E dis ad ella: « Li tieu peccat te son perdonat. »

49. Et aquil que eran al manjar comenceron a dir: « Cals es aquest que perdona peccat? »

50. E dis alla femna: « Ta fe te fa salva, vay en pas[1]. »

Stephen Gilly. London, 1848.— *L'Évangile selon S. Jean*, en vieux provençal, publié par J. Wollenberg. Berlin, 1868.

[1] Après cet extrait, j'aurais voulu donner la traduction des versets 38-42 du chap. X de saint Luc. Mais le feuillet qui contenait la fin de ce chapitre manque aujourd'hui dans le ms. 2425.

Digitized by Google

EVANGELIUM SECUNDUM JOANNEM, CAP. XI

1. Mas era uns languens que avi[a] nom Lazer, del castel de Martha e de Maria, de las sores d'el.

2. Mas [Maria] era aycella que annet onher Jesu am los unguens, et am sos pels sos pes li eysuget, de la cal son fraire d'ella era malaut, lo Lazer.

3. Adonc las sorres d'el(las) trameseron a Jesu, disent: « Senher, ve te aquel que tu amas es malautes. »

4. E Jesus dis lur: « Aquesta malautia non es de mort, mas per la gloria de Dieu, quel filh de Dieu sia glorificat per el. »

5. Mas Jesus amava Martha e Maria, las sorres del Lazer.

6. Mas per amor d'el istet aqui .II. jorns.

7. Pueys annet am sos discipol[s] en Judea.

8. E van dire siey discipol: « Maistre, per que vas ara en Judea? non sabes quel Juzieu te volon allapidar? »

9. E Jesus va respondre: « Las oras del jorn, non son .XII. ? Si alcuns ira el jorn non offendra, quar ve la lus d'aquest mont. »

[10. Mas si el ira en la nuech, el offendra, quar la lus non es en el.]

11. Et apres ayso lur va dire Jesus: « Lo nostre amix Lazer dorm; mas ieu la vauc, que suscite el de son. »

12. Adonc li discipol van dire: « Senher, si dorm, el sera salv. »

13. Mas Jesus avia dich della mort d'el; mas il cujavan que dormis.

14. Adonc Jesus dis apertament: « Lo Lazer es mortz;

15. et ieu alegre mi per vos, que crezas, que ieu non era aqui. Mas annem a el. »

17. E Jesus venc en Betania, et atrobet que .IIII. jorns avia istat mort el monument.

18. Mas era Betania prop de Jerusalem.

19. E motz des Juzieus eran vengut a Marta e a Maria, per consolar las.

20. E Martha auzi que Jesus venia, e corre li acontra, e gitet se a sos pes, e va li dire:

21. « Senher, si tu fossas istat aysi, lo mieu fraire non fora mortz.

22. Mas yeu [say] que qual que cauza que tu querras a Dieu, ti sera donat. »

23. E Jesus li va dire: « Tos fraires resuscitara. »

24. E Martha dis: « Ben say que resuscitara el redier jorn. »

25. E Jesus li va dire: « Yeu suy resurrexio e vida; qui cre en mi, ancar si es mort, vioura;

Digitized by Google

26. e tutz cil que mi creiran non morran eternalment. Crezes ayso ? »

27. Et ella dis : « Certas, Senher, ieu cre que tu iest filh de Dieu viou, que venguist en aquest mont. »

28. E cant ac dich aquestas cauzas, annet et apellet sa sorre Maria, e va li conselhar : « Lo maistre sa es e apella te. »

29. E cant ella auzi, levet se apertament, e venc vers el.

30. E Jesus non era ancara intrat el castel, mas era aqui on Martha l'avia laysat.

31. Adonc li Juzieu, can viron Maria levar apertament, et issi s'en, penseron se que annes al monument per plorar sobre son fraire.

32. E can Maria fon aqui on Jesus era, vi lo, e casec si a sos pes, e va li dir : « Senher, si fossas istat aysi, lo mieu fraire non fora mort. »

33. Adonx Jesus, can vi plorant Maria, e mot d'autres Juzieus amb ella, e Jesus fon mogut de pietat.

34. E demande[t] li : « On l'aves sebelit ? » —« Senher, ven, e veiras o. »

35. E Jesus ploret.

36. Adonc van dire li Juzieu : « Vejas con plora sobre lui, ben l'amava. »

37. Et alcuns d'els dizian : « Aquest, que uberc los vuels al sec, non l'agra pogut gardar de mort ? »

38. E Jesus frement en si meteis venc al monument.

39. E va dire : « Levatz la peira que es desobre pausada. » E Martha va dire : « Senher, el flaira, que .IIII. jorns a istat mortz. »

40. E Jesus va li dir :« Non t'ay ieu dich que, si crezes, veyras la gloria de Dieu ? »

41. Et adonc van levar la peira. E Jesus levet los (h)vuelh ves lo cel e dis : « O paire, gracias ti fauc quar tu mi auzes.

42. Mas ieu say ben que tu me auzes tota ora ; mas ieu dic ayso per lo pobol que es aysi, que crezan que tu m'as trames. »

43. E con ac dich ayzo, cridet an gran vous : « Lazer, ve deforas. »

44. E tantost aquel, que avia istat mort .IIII. jorns, issic foras, liat los pes e las mans ; e la cara era liada am lo suari. E Jesus va lur dire : « Deslias lo, e laysas l'anar. »

45. E mot de Juzieus que eran aqui vengut, [e] viron aquestas cauzas que Jesus fasia, crezeron en el.

46. Mas alcu d'ellos anneron as pharisieus, e van lur dire aycellas cauzas que Jesus fes.

. . . . . .

Digitized by Google

CAP. XII

1. Adonc Jesus davan .vi. jorns della pascha venc en Betania, aqui on resuscitet lo Lazer, que avia istat mort.

2. E feron aqui a el cena; e Marta ministrava.

3. E Maria, sa sorre, pres lioura d'onguent precios de nart pistat, et ois los pes de Jesu, et am sos pels los eysujet; e li mayzo fon umplida de la odor del onguent.

4. Adonc uns des discipols de lui, Judas Escariot, loquals era a liourar, lui dis:

5. « Per que aquest unguent non es vendutz .ccc. deniers, e fos donat a paures? »

6. Mas el dis ayso, non per so que pertengues a el des paures, mas car el era laire, e portava borsa, en que metia aycellas cauzas que eran messas.

7. Adonc Jesus dis a la femna:« Layssa l'onguent, e garda lo entro al mieu sepulcre.

8. Quar vos aures totas oras los paures am vos; mas mi non au[r]es totas oras. »

....

CAP. XX

1. Mas u disapte ben mati, venc Maria Magdalena al monument e vi la peyra vostada del monument.

2. Adoncas correc e venc a Sismon Peyre e all' autre discipol, loqual Jesus amava, e dis lur: « Vostat an lo senhor del monument, e non sabem on l'an pauzat. »

3. Adonc Peyre e l'autre discipol corregron al monument.

4. E aycel autre discipol corria plus fort que Peyre e venc premiers al monument.

5. E va se clinar e vi las toalhas pauzadas, pero non la intre[t].

6. E Peyre venc aprop, e intret el monument, e vi los draps linis pauzat[z]

7. el suari, loqual avia istat sobre lo cap de Jesu, non pauzat am los draps del li, mas era envolopatz ad autra part.

8. Per so adonc aycel autre discipol que era vengut premiers intret e vi e credet,

9. quar ancar non sabia l'escriptura, que covenges el resuscitar de mort.

10. Adonc li discipol anneron derescabs a lur meteyzes.

Digitized by Google

11. Mas Maria istava de foras justa lo monument plorant, e mentre que ella plorava, regardet ins el monument,

12. e vi dos angels sezent am blancas vestimentas, la on lo cor[s] de Jesu avia istat pauzat, .I. al cap e autre al[s] pes.

13. E dizian a ella : « O femna, per que ploras ? » Et ella respondet : « Per so quar n'an portat lo mieu senhor e non say on l'an mes. »

14. E cant ac dic ayso, tornet atras e vi Jesum istant, mas non sabia pas que el fos.

15. E va li dir : « O femna, per que ploras ? que queres ? » Et ella se pensava que fos ortolans, e dis a el : « O senher, si vostiest lo mieu senhor del monument, digas mi on l'as pauzat, e ieu ostaray lo. »

16. E Jesus va dire a ella : « O Maria ! » E ella respondet : « Rabi », que vol dire maistre, e venc ves el corrent, e casec en terra de gauch, et cuje[t] lo abrasar.

17. E Jesus li va dire : « Non mi vuelhas ancar tocar, quar ieu non pugiey ancara al mieu paire ; mas vay a mos fraires e digas lur : yeu pugiey al mieu paire e al vostre, al mieu dieu e al vostre. »

18. E Maria Magdalena venc anunciar as discipols que « ieu vi lo Senhor e el dis a mi aquestas cauzas. »

II

La légende de sainte Marthe est si étroitement liée à celle de sainte Madeleine qu'il m'a paru convenable de la donner ici, en provençal, d'après les deux mss. de la *Légende dorée* qui m'ont fourni celle de sainte Madeleine. Sur les rapports de ces deux mss. et les caractères linguistiques qu'ils présentent, je renvoie à ce qui a été dit ci-dessus, t XXVI, p. 106. Je rappelle que je désigne par A le ms. fr. 9759, qui est celui que je suis principalement, par B le ms. esp. 227, qui me sert surtout à corriger ou à compléter le premier.

[F° 196 r°] La Vida de santa Martha

Martha foc hosta de Jhesu Christ. E foc son payre e sa mayre de linatge real ; ffo lo payre de ela duc de Siria e de Maritima. Possesia santa Martha .III. castels, so es Magdalo e Bethania e .I. part de Jherusalem, per heretat de sa mayre, am la sua sor e son frayre La-

Digitized by Google

zer. Nos troba[1] que hanc agues marit ni paria de home. La nobla [hosta[2]] se pessava noblament de Jhesu Christ e de la sua sor, (e donc[3]) coma a ela fos [V°] a vegiayres [que totz lo mons no abastes[4]] a servir tan gran senhor. Apres la ascensio de Jhesu Christ, et donc coma fos facha persecutio[5] dels disciples, e am lo seu frayre sant Lazer e am la sua sor santa Maria Magdalena [e sant Maximi[6]], que los avia bateiatz e al qual foron coman latz per Spirit Sant, ...[7] que[8] per (a)mar[9], Dieus volent, vengron a Marcela, e en apres els s'en aneron en la ciutat d'Aichs[10], e aqui els convertiron mot gran re de gent a la fe de Dieu. Era santa Martha bela parlera e mot graciosa. — Era en aquel temps, sobre Rose[11], en .I. bosch, entre Arles[12] e Avinho, .I. drach que era mieg peis[13] e mieg bestia, pus gros que .I. buou e pus long que .I. caval, que avia dens talans coma spasa[14]; e estava en l'ayga quant se volia, e el bosch quant se volia, e aucisia totz aquels que passavon per lo cami prop del bosch, e aquels[15] que passavon per l'ayga fasia abocar las barquas e aucisia las gens[16]. E vengut era per la mar de Galicia en sa, e ffoc engenrat en Asya per Leviatan, que es serpen d'ayga mot feresta[17] e cruzel, e de Bonac[18], que es bestia que se fa[19] en la regio de Galicia, que [ha[20]] aytal natura que aquels[21] que[l] volon encagiar[22], per spasi de .I[a]. versana[23] geta

[1] Leçon de B. A: *no trobec,* leçon qui semble indiquer que le copiste avait sous les yeux *nos troba,* qu'il n'a pas compris, y voyant un parfait au lieu d'un présent. Le latin porte *nunquam legitur.* — [2] Manque dans A; suppléé d'après B. — [3] *en* B. — [4] Suppléé d'après le latin (*quod ad serviendum tanto hospiti non sufficeret etiam totus mundus*). B a seulement: *que non abastas a servir tant gran senyor.* — [5] *Sic* B. Lat. *dispersio.*— [6] Suppléé d'après B, conforme au texte latin. — [7] Le latin ajoute: « Multisque aliis, ablatis remis, velis et gubernaculis omnibus alimentisque, ratibus ab infidelibus includuntur. » Lacune commune à nos deux mss. — [8] *qui* B. — [9] *mar* B.— [10] *Auchs* A. — [11]. Leçon de B. A: *reyre.* — [12] *Arlet* A et B. — [13] *per* (*p* barré) A, *pex* B. — [14] B ajoute: « e una corns (corr. II. *corns* ou *unas cornas ?*) de cada part.» Lat.: « binis parmis ex utraque parte munitus.» — [15] = *a aquels.* — [16] B se tient ici plus près du texte latin : « e estant en l'ayga amagat el aucisia sels quin passavea e fasia perir les naus. » *Abocar* = renverser, ici submerger. Sur ce mot, qui manque à Rayn., voy. J.-B. Noulet, *Étude sur G. de la Barre,* p. 13. — [17] *Ferest, ta,* = sauvage, féroce. Cet adj., qui manque à Rayn., est dans le dict. catalan de Labernia.— [18] *bontat* A, *bonat* B. Lat. *Bonacho.* — [19] Lat.: « quod Galatiæ regio gignit.» — [20] Suppléé d'après B. — [21] = *a aquels.*— [22] *entagiar* A, *enceguar* B. Lat. *insectatores suos. Encagiar* n'est du reste qu'une autre forme de *encanhar,* exciter, irriter (cf. Azaïs, *Dict. des idiomes romans*). J'ai vu souvent, autrefois, le nom de lieu Antagnac (Lot-et-Garonne) écrit *Antagiac.* — [23] Lat. *jugeris.*

Digitized by Google

la sua faitura[1] ayssi coma cayrel, e tota res que toca crema ayssi coma fuoc. A laqual bestia ana santa Martha, et trobec la en lo boscatge que mangiava .I. home, e gitec sobre lo drach ayga benezecta e mostrec li lo senhal de la crotz . E donc mantenent foc[2] vencut[3] coma ovelha[4], e[5] lo liet santa Martha am la sua cencha; e manten[en]t lo poble lo auciron am lanssas e am peyras. Era appellat [aquel] drach Tarascha[6], e per aysso dis hom Tarasco a aquel loc. Era abans appelat aquel loc Narluc[7], que volia dire negre loc, per so quant avia grans boscatges negres. Apres aysso santa Martha demorec aqui, de licencia de sant Maximi, maestre seu; e aqui ela estava en oratio. En loqual loc fec .I. monestier de don[a]s, a honor de santa Maria Magdalena[8]; e aqui el[a] fec mot aspra vida, ayssi que no mangiava sinon pa e ayga .Ia. vegada lo jorn, he. c. vegadas [lo dia he .c. vegadas[9]] la nueg s'aginolhava per Dieus pregar. E donc coma una vegada ela presigues as Avinho, entre la ciutat el fluvi de Rose[10], .I. enfan stava de lay lo fluvi de Rose[10], que volia ausir las suas paraulas, per que venc a ela nadan[11]. Mas soptosament foc negat e mort. Lo cors del qual foc atrobat lo lendema, per que foc portat davant santa Martha, per so que lo resuscites. E donc mantenent, facha oratio a Dieu, ela lo pres per la ma e leva lo sus ses tot mal, e apres ela lo bateiec.— Recompta Eusebi en lo .v. libre de las *Ystorias eclesiasticas* que una femna que perdia sanc per la natura derrere, pueys que foc guerida, fec far .Ia. ymagena en lo seu verdier, a semblansa de Jhesu Christ, e ayssi [F° **197** r°] vestit coma ela lo avia vist; laqual ymagena ela mot honrava, e las herbas que se fazian[12] dejotz aquela ymagena, que no avian davant deguna vertut, foron mot vertuosas; de lasquals eron gueritz motz malautes. Dis sant Ambros que aquela femna foc santa Martha, que gueric[13] d'aquela malautia. — Nostre Senhor revelec a santa Martha la sua mort ans per .I. an[14], e per tot l'an ela foc trebalhada per febre, e, al cap dels .VIII. dias[15], ela ausic e vic los angels que portavon la arma de la sua sor santa Maria Magdalena al cel; per que ela dis als frayres e a las sors del

[1] *fenda* (= fr. fiente) B. Lat. *stercus suum.* — [2] manque dans B. — [3] Leçon de B. A: *vengut.* Lat. *victus est.*— [4] *coma lo vic lay* A; *con a feda* B. Lat.:« ut ovis stans.» — [5] Manque dans B.— [6] *Sic* B. A: *Tarasch.* — [7] *Nerluc* B. — [8] *Sic* A et B. Lat.: « ad honorem beate Marie semper virginis. »— [9] Suppléé d'après B, conforme au texte lat. — [10] *Sic* B. A: *Rosa.*— [11] Le ms. porte *ven,* avec un signe abrév. au-dessus. B:« per que nadan volia as ela venir », ce qui pourrait suggérer pour A la correction *volc a ela venir.* Lat.:« nudatus natare cepit. » — [12] Lat. *crescentes.* — [13] *gueria* A; *guari* B. Lat.: « quam Dominus sanavit. » — [14] Lat.: « ante per annum. » — [15] *ans del vuyten dia* B. Lat.: « ante octavum diem. »

Digitized by Google

monestier: « O companhos e vos amicz meus, ieu vos pregui queus [alegretz[1]] am mi, coma[2] sapiatz que ieu hyey ausitz los angels, que pogiavan l'arma de la mia sor al cel. » En apres ela dis : « O mot bela sor, et mot amada, vivas[3] am lo maestre teu e hoste meu en[4] la tua sela benaurada! » E mantenent santa Martha amonestec totz aquels que li stavon de costa, que stesson am lums costa ela e[5] que velhesson entro a la sua mort. E quant foc mieja nueg[6] lo(s) vens que fasia desquantis[7] totz los lums, per que mantenent ela vic grans companhias de diables, per que ela comensa Dieus pregar, disent: « O sant payre meu car, ajustatz se so, per mi a devorar, los diables que tenon scritz totz los meus defalhimens; mas tu, Senhor, sias en lo meu adjutorii. » E mantenent ela vic la sua sor que venc a ela, e portava en la sua ma .L. gran falha cremant, e enses totz los ciris e las lampesas que eron mortas per ven[8]. E dis Jhesu Christ: « Veyne, hosta mia, car la hon ieu stariey seras tu am mi; car tu me resaubies en ton hostal, per que ieu te resaub[r]iey en lo meu cel; e totz aquels que me pregaran[9] ieu yssausiriey per amor de tu. » Ayssi coma la hora se propiava de la sua mort, ela se fec portar defora, per so que vigues lo cel; e mandec se[10] pausar sobre cenre e que hom li tengues la crotz davant, e ausiro[11] la [orar][12] en aquestas paraulas : « O Senhor car, garda aquesta pobreta[13], e ayssi coma tu volgues albregar am mi en l'ostalh[14], en ayssi tu me recep en lo regne celestial! » E santa Martha manda que hom li legis la passio de Jhesu Christ[15]; e quant foc en aquel loc hon se lieg : « Payre, en las tuas mas comandi lo meu spirit », ela mantenent trames l'espirit a Dieu. En lo secon dia, que foc dimenge, ayssi coma de costa lo seu cors disian lausors los clergues, entorn de tercia, san Fron cantava messa en Peyregorg[16], e apres la pistola el s'adormic en la cadieyra; e aqui Dieus li apparec, a el disent: « O amat mieu Front, si vols

[1] Suppléé d'après B. La place de ce mot est en blanc dans A.— [2] Manque dans B. — [3] *vives* A et B. Lat. *vivas*. — [4] *Sic* B. A: *a*. Lat. *in sede*. — [5] *o* A. — [6] B ajoute: « que tots dormien. » Lat.: « custodibus somno gravatis. » — [7] *Descantir*, éteindre, manque dans Raynouard, qui n'a qu'*escantir*. *lo vent...aucis* B. — [8] Ici une lacune dans A comme dans B. Le texte latin porte: « Dumque altera alteram proprio nomine vocaret, ecce Christus advenit, dicens...» — [9] *Sic* B. Il faudrait suppléer *en ton nom*, ou corriger *te*. Lat. *et invocantes te*.— [10] *anesse* A, *mana se* B. Lat.: « jussitque se in terram super cinerem poni. » — [11] *ausira* A. — [12] B a seulement *denant, ora.....*, conformément au latin *oravit in hec verba*. La meilleure correction de A serait peut-être *e asora en*. — [13] *pobresa* A, *paubretat* B. Lat. *pauperculam*. — [14] *en lo meu ostal* B. — [15] « secumdum Lucam », ajoute le texte latin.— [16] *Peyregorp* A. Lat. « apud Petragoricas. »

Digitized by Google

complir so que nos promesem[1] a la nostra hosta, leva sus e seguis me. » Per que de mantenent els vengron a Tarasco, e de costa lo cors de ela cantans am los autres, disseron tot lo officii ; el[2] cors d'ela els meseron am lors mas propias en lo vas. E donc coma en Peyragorg[3] fos cantat per los cantadors lo *R*[4] e *Alleluia*[5], el diague volgues penre benedictio, per so coma volia dire l'avangeli[5], a envidas[6] pogron despertar lo avesque, perque el lor dis : « O frayres meus, per que m'avetz revelhat[7] ? [que Jhesu Christ m'avia amenat per sebelir la sua osta, e avem la sebelida. Trametetz tost la un misatye, quem aport l'anel els guans que comaney en la al sacrista, e per oblit o he en la gequit, per so cor(s) me despertetz[8]. » Per que la aneren los misatyes, e reseberen un guant del sacrista e l'anel, e l'autre gant aremena[9] lo sacrista per testimoni del feyt. — MIRACLE. Dix sent Front que, apres la sepultura, un clergue demana a Jhesu Crist con avia nom ; al qual el no volc respondre, mes que li mostra un libre que tenia en la ma ubert, en lo qual no avia als escrit si no aquest verset : « En la memoria perdurable sera la justa osta mia, e no temera negun mal en lo derer jusesi. » On con aquel gires les cartes del libre, noy troba als escrit[10]. — MIRACLE. On con mots miracles se fesen en lo vas de senta Martha, en C(o)lodoveus, rey de Fransa, qui fo bateyat per sent Remigi, anec la al seu vas, e aqui el fo guarit de mot grant dolor que sofria als royons. Per la qual causa el requesi[11] aquel loc, e dona als servidors d'aquel loc .III. milers de terra en aviro del loc, de totes parts, ab vilas e ab castels, e fe aquel loc franc. — Senta Marcella, qui era serventa d'ela, escrisc la sua vida ; laqual en apres s'en ana preycar en Esclavoyna l'avangeli de Deu, e apres .X. ayns ela s'en ana ha Deu.] .

[1] Lat. *pollicitus es.* — [2] *e ell* A. — [3] *Peragogh* A. — [4] *R* barrée, c'est-à-dire *repons.* Manque dans B, ainsi que *alleluia,* qui suit — [5] La traduction, ici, dans A comme dans B, abrége le texte : « dum... dyaconus, evangelium lecturus, benedictionem petens, episcopum excitaret..... » — [6] *a en vides* A, *asemujdes* B. Lat. : « ille vix excitatus. » Le trad. au lieu de *à peine,* paraît avoir compris *avec peine, malgré lui* (invitum). Rayn. n'a de cette locution que la forme toute française *a envis.* — [7] Ici s'arrête A, par suite évidemment d'une erreur du copiste, qui aura sauté un feuillet ou une page de l'original. Ce qui suit immédiatement appartient à la *Vie de saint Germain.* Je transcris purement et simplement, pour combler la lacune, le texte de B. — [8] Lat. : « quia me tam cito excitastis. » — [9] Lat. *retinuit. Aremenar* est dans Rayn., mais seulement dans la signification de *ne pas oublier* et non au sens matériel que ce verbe a ici. — [10] Lat. : « cunctis foliis hoc reperit scriptum. » — [1] = *enrequesi* (lat. *ditavit*).

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

PARNASSE PROVENÇAL

PAR LE P. BOUGEREL, PRÊTRE DE L'ORATOIRE

(Suite)

NOTES ET ADDITIONS

Explication des abréviations employées pour les ouvrages cités dans ces Notes et additions

Achard.— Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin, t. III et IV. Marseille, 1786.

Barjavel. — Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse. 2 vol. in-8°. Carpentras, 1841.

Bory. — Catalogue des livres rares et précieux composant la bibl. de J.-T. Bory. Marseille, 1875. (Je cite par n^os^.)

Burgaud. — Bibliothèque patoise de Burgaud des Marets. Paris, Maisonneuve et Ce, 1873. (Je cite par n^os^.)

Essais. — Supplément aux Essays de littérature, 1703, p. 148. On y mentionne huit poëtes modernes, qui avaient été confondus à tort, dans les *Essays*, avec des poëtes provençaux anciens, et que je suppose avoir composé en provençal. Cela est sûr, du moins, de l'un d'eux, Pierre de Chasteuil-Gallaup.

Gaut. — Étude sur la litt. et la poésie provençales, dans le t. IX des Mémoires de l'Académie d'Aix. Aix, 1867.

Lambert. — Catalogue des mss. de la bibl. de Carpentras, par C.-G.-A. Lambert. Carpentras, 1862.

Millin. — Essai historique sur la langue et la litt. provençales, dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. II.

Noulet. — Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France. I (XVIe et XVIIe siècles), 1856; II (XVIIIe siècle), 1877.

Soleinne. — Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. III. (Je cite par n^os^.)

Digitized by Google

Soliers. — Raimond de Soliers, *Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciæ Commentarii...*, livre V, chap. 23 : *de Poetis qui Provinciali sermone scripserunt.* Ouvrage resté inédit, sauf le premier livre, dont il a été publié, en 1615, une traduction française. Je le cite d'après le ms. original, qui est à Aix. L'auteur, mort vers 1594, mentionne dans ce chapitre, comme ayant été célébrés par Jean de Nostredame, son ami, un certain nombre de poëtes provençaux qui florissaient de son temps (*hodiernos viros Provinciales poemate claros*), et dont je n'ai trouvé les noms nulle part ailleurs. Aussi ne leur donné-je place ici que sous bénéfice d'inventaire.

P. 175, n. 1. Sur le grand ouvrage du P. Bougerel, on peut voir les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, p. 77. Sous le titre de « Projet d'une histoire des hommes illustres de Provence », le P. Bougerel y fit imprimer une sorte de prospectus, rédigé par lui-même, de sa publication projetée. Le titre qu'il y donne à son ouvrage est celui-ci : « Histoire des hommes illustres de Provence, qui se sont distinguez par leur sçavoir, par leurs emplois, par leur sainteté, et par leur habileté dans les beaux Arts ; depuis le siècle d'Alexandre le Grand jusqu'à présent ; avec des dissertations et des notes. » Voici le seul passage qui, dans ce *projet*, concerne les poëtes provençaux ; il n'y est pas question des modernes.

« A la fin du dixième siècle, les Troubadours me fournissent la matière d'un chapitre assez singulier, où je tâche de montrer que dans le temps que la barbarie et l'ignorance regnoient partout, les Troubadours faisoient fleurir en Provence les belles lettres et qu'ils sont inventeurs de la rime. Je ne crois pas devoir donner le détail de leurs vies. Cependant je ne laisse pas de parler assez au long de ceux qui se sont distingués par un mérite solide. »

Bellaud de la Bellaudière. P. 176. — Sur ce poëte, voy. Noulet, I, 18-27, et Aug. Fabre, *Louis Bellaud de la Bellaudière.* Marseille, 1861. Une nouvelle édition de ses œuvres serait bien accueillie des philologues et des amis de la poésie provençale.

On sait que le Bâtard d'Angoulême, grand prieur de France et gouverneur de Provence, au service duquel fut Bellaud de

Digitized by Google

la Bellaudière, fut tué le 1er juin 1586 par Philippe d'Altovitis, père de Marseille d'Altovitis, dont il est question plus loin.

Pierre Paul. P. 176. — Cet ami et émule de Bellaud de la Bellaudière, né vers 1565, mourut après 1615, date de l'une de ses dernières pièces. Il est qualifié « escuyer de Marseille », sur le frontispice des poésies qu'il fit imprimer en 1595, à la suite de celles de son ami, sous le titre de *Barbouillados et fantazies journalieros de Pierre Pau.* Après ce recueil, il en composa un autre, intitulé *l'Autounado,* qui est encore inédit, et dont le ms. existe à la bibl. de Carpentras, où il porte le n° 378. Voy. le catalogue de Lambert, I, 211.

Jean de Nostradame. P. 179. — Il est fâcheux que le P. Bougerel ne nomme pas les ouvrages en tête desquels on trouve, d'après lui, des vers français de Jean de Nostredame. Je n'en ai pu trouver aucun, malgré mes recherches, et je n'ai pas été plus heureux quant à ses chansons galantes. Le docte oratorien n'aurait-il pas ici confondu Jean avec son neveu César? Ce qu'il dit ensuite de son talent pour la musique et de son habileté à pincer le luth aide à me le faire croire. César, en effet, fut renommé comme musicien et joueur de luth, tandis qu'on ne lit nulle part ailleurs que Jean ait eu, à cet égard, quelque réputation.

Il n'en est pas moins certain que Jean de Nostredame fut poëte et poëte provençal. Nous avons de ce fait, outre l'attestation formelle de son ami Raymond de Soliers, qui le qualifie de *poeta egregius,* des preuves directes dans les vers assez nombreux, et évidemment apocryphes pour la plupart, que ce procureur peu consciencieux met sous le nom des poëtes provençaux dont il prétend raconter la vie.

Jean de Nostredame n'usa pas seulement dans ses vers de la langue provençale; il l'employa aussi en prose, dans les espèces d'annales qui ont pour titre *So que s'es pogut reculhir dels comtes de Prouvensa et de Forcalquier,* et dont le ms. est à la bibl. de Carpentras (n° 522).

Le « Pierre Antoine Rascas de Bagarris », dans la maison duquel le P. Bougerel dit que Jean de Nostredame fut élevé, était sans doute l'aïeul du célèbre personnage de ce nom, qui fut garde du cabinet des médailles d'Henri IV et qui mourut en 1620, à Aix, où il était né en 1562. Peut-être y a-t-il eu

Digitized by Google

erreur sur les prénoms ; ou l'auteur a-t-il voulu dire : la maison d'où est sorti Pierre-Antoine Rascas de B.?

ROBERT RUFFI [1]. P. 180.— Outre la pièce ici reproduite, je connais de Robert Ruffi deux sonnets à la louange de Bellaud de la Bellaudière, qui sont imprimés dans les *Obros* de ce dernier, pp. 32 et 41, et une pièce lyrique, encore inédite, qui se lit en tête du ms. de l'*Autounado* de Pierre Paul, dans le ms. de Carpentras mentionné plus haut. Voici la première stance de cette pièce, qui en a dix-huit :

Quan lou printens et l'autoun
Debatien lou premeiragi,
Ieou mi troubiou d'escoutoun,
Amagat souto un ramagi,
Auzent d'aqui la rezon
Que l'un e l'autre allegavo,
Car un cadun si donavo
La lauzour en sa sezon.

[1] Déjà au XVe siècle, un autre Ruffi (était-il de la même famille?) composait des vers provençaux. Dans un sermon de Pierre de Marini, confesseur et prédicateur du roi René, mort en 1467, il est parlé, dit Fauris de S. Vincens (*Magasin encyclopédique*, 1813, t. III, p. 23), d'un religieux nommé Guillaume Ruffi, âgé de quatre-vingt-dix ans, qui, bien qu'aveugle depuis vingt-cinq ans, était toujours de la plus grande gaieté. « Marini le trouva un jour dans sa cellule, riant à gorge déployée ; et, lui ayant demandé le sujet de sa gaieté, il lui répondit qu'il faisoit une chanson pour être chantée aux fêtes de Noël (*post benedictionem nectaris*) « Mos enim tunc erat illis qui benedictionem dabant in festo Nativitatis aliquod jucundum componere ut cæteros ad risum et solatium possent inducere. » Marini rapporte ensuite quatre vers provençaux de cette chanson. Ils peignent assez naïvement de vieux moines assis auprès d'un mauvais feu, où ils se disputent le plaisir de tisonner :

Lou payre ambe son baston — tourouret
Remuda lo tison ;
Item Frayre Johan an son frogon — tourouret
Cemena lo carbon.

« Au sujet de ces vers du P. Ruffi, ajoute Fauris de S. Vincens, l'on peut remarquer que, pendant ce siècle et dans des temps postérieurs, on chantoit dans les églises des cantiques ou noëls provençaux qui faisoient en quelque manière partie du culte, quoiqu'ils traitassent souvent de sujets bien profanes. On chantoit à St-Sauveur, à Aix, pendant la ligue, des noëls où les aventures galantes du duc d'Epernon étoient rapportées. »

Digitized by Google

La « chanson » sur la peste de l'an 1580, que le P. Bougerel nous a conservée, est remarquable au point de vue de la versification. Elle est en vers de 10 syllabes coupés après la sixième, comme dans *Girart de Rossillon*. Mais la syllabe atone, qui suit la césure, quand celle-ci est féminine, compte toujours dans l'hémistiche suivant[1] :

La pesto et la fami | no t'an rouinado;
Et n'an leva la tra | cho das villagis ;

etc. C'est, comme chacun sait, le système italien (*Per far una leggia | dra sua vendetta*, PETRARCA), dont les exemples ne manquent pas d'ailleurs, quoique assez rares, dans l'ancien provençal et même dans l'ancien français :

Fraire, aquesta cu | ra li faras.
(Raimon d'Avignon.)

et avec la césure à la quatrième syllabe :

La lauzon l'an | gel ab joy et ab chan.
(Pons de Chapteuil.)

Si de respon | dreus troba ben apres.
(Peire Vidal.)

[1] Il en est de même dans *la Tourre de Barbentano*, de Frédéric Mistral (*lis Isclo d'or*, p. 36), où ce même vers de 6 + 4 est employé :

Memamen i fenes | tro, dins lou cas...
A chausi per clavai | re de sa tourre...
A l'oumbro de sa tour | re faire mau...
Lou calignaire toum | bo sus la roco.

Dans la troisième partie du *Tambour d'Arcolo* (*ibid.*, p. 62), qui est aussi en vers de dix syllabes, coupés après la sixième, on trouve encore un exemple, — un seul, — de cette césure enjambante, comme Boucherie l'appelait. C'est celui-ci :

Pourtavon : î grands o | me la patrio...

Le contraire a lieu dans un chant populaire du même mètre (*Belo Calho*), publié par Damase Arbaud (II, 103). La césure y est partout féminine, mais partout *épique*, c'est-à-dire que la syllabe atone qui suit la 6e ne compte pas dans la mesure du vers. Despourrins a employé ce même mètre dans une de ses chansons (*La haut sus las mountagnes*, vv. 2 et 3 de chaque couplet); mais la césure, comme la rime, y est partout masculine.

Digitized by Google

Per capita | ni car sei enamic.
(Guiraut Riquier.)

De même, dans les vers de onze syllabes du comte de Poitiers :

E dirai vos m'entenden | sa de que es,

à côté de :

Companho tant ai agutz d'avols conres ;

et déjà dans la *Séquence de sainte Eulalie* (dix syllabes) :

Voldrent la vein | tre li Deo inimi,
Voldrent la fai | re Diaule servir ;

et encore (treize syllabes):

Niule cose non la pou | ret omque pleier,

à côté de :

La polle sempre non amast lo Deo menestier.

J'ai remarqué la même coupe dans quelques cantiques imprimés en Provence au siècle dernier, où elle est du reste beaucoup plus rare que la coupe ordinaire. Exemples :

Braveis enfan me rejouisse fort
Toutei lei via | ge que fan la doutrine...
An passa tou | tei jusqu'en Betelen...
Diguen plus a | re que sien malhurous...
(H.-H., curé d'Orgon, *Nouveaux Cantiques spirituels.* Avignon, 1748, pp. 127, 135, 136.)

La grando prie | ro que voueli vous faire.
(*Cantiques spirituels des missions des prêtres séculiers*. Marseille, 1787, p. 75.)

Paul-Antoine d'Agar. P. 184. — L. 7-8. On pourrait lire aussi, comme a fait Millin (p. 77): *la belou Paysano, Mignard ou lou Rasselou.* Barjavel a imprimé *paysano mignardou,* sans virgule ni majuscule, et *Lou rasteloun.* Outre les pièces en question, cet auteur mentionne encore « des stances, en forme de lamentations, sur les malheurs de Cavaillon », composées en 1631, c'est-à-dire l'année même de la mort du poëte. On trouve un sonnet de lui dans les *Marguerites* d'Aubert, 1613 (de Berluc-Perussis, *du Sonnet,* p. 11).

Digitized by Google

Claude Brueys. P. 184. — Le P. Bougerel confond ici, avec le recueil de Brueys, un autre recueil qui porte le même titre, mais qui en est tout différent. Ce second, *Jardin deis Musos provençalos,* renferme des pièces de divers auteurs, dont l'un même (Sage) n'est pas provençal. Voyez-en la composition dans Burgaud, n° 1185. Cf. *ibid.,* 1368. Des six ouvrages mentionnés ici par Bougerel, le premier, seul, est de Brueys. Le *Jardin* de ce dernier a été réimprimé par les soins de M. Mortreuil, en deux vol. in-12 (Marseille, 1843 et 1853), sous le titre de *Poésies provençales des XVIe et XVIIe siècles.* Voy. Bory, n°s 1804, 1805, 1808; Noulet, I, 215.

Raynier de Briançon. P. 185. — L. 5 : « Gassendi parle de lui... » Est-ce bien du même? Gassendi (p. 125) appelle celui qui accompagnait Peiresc, revenant de Montpellier en 1610, *Jacobus Raynerius,* sans lui donner d'autre qualification que celle de *Aquensis civis,* tandis que le nôtre portait le prénom de Louis. Il mourut en 1670, âgé de soixante-douze ans. Voy. son article dans Achard, qui rapporte son épitaphe. Cf. Bory, n° 1842; Burgaud, n° 1185, 4°.

Barthélemy Fourgeon. P. 187. — Des vers de ce poëte se trouvent dans le ms. n° 17 du catalogue Bory (p. 299).

Gaspard Zerbin. P. 188. — Ce poëte était mort depuis plusieurs années quand *la Perlo deis Musos* fut imprimée. Il était né, paraît-il, en 1590. Son père, Bernard Zerbin, procureur au siége d'Aix, avait aussi composé des vers provençaux. On trouve de lui, avec une odelette française, un sonnet provençal, parmi les pièces liminaires des *Passotens* de Bellaud de la Bellaudière. Voy. l'intéressante préface jointe par J.-T. Bory à la réimpression de *la Perlo dey Musos et coumedies prouvensales,* qui a été faite à Marseille en 1872 (Étienne Camoin, éditeur). Ce rare volume renferme cinq comédies, dont aucune n'a de titre particulier, et un *Prologue sur l'Amour.* Roux Alpherand, les *Rues d'Aix,* II, 230; Bory, n°s 2027, 2028.

François de Bègue. P. 189. — Cf. Ruffy, *Hist. de Marseille,* t. II, p. 388; Burgaud, n° 1185, 6° et 8°, et les trois lignes qui suivent; Bory, 1806 et 1842.

Charles Feau. P. 189. — Voy. son article dans Achard. Il mourut le 8 février 1677. Cf. Burgaud, n° 1185, 7°.

N. Seguin. P. 191. — Un recueil ms. de la bibl. de Carpen-

Digitized by Google

tras (n° 631) renferme cinq comédies de Seguin : l'*Empereur de Maroc ou Glouiou,* avec un prologue ; *Rolichon, Dardin,* les *Gagne-Deniers,* le *Jardinage.* Cette dernière n'est qu'un simple dialogue entre un maître et son valet. Voy. Lambert, t. I, p. 431.

Saboly. P. 193. — Sur Saboly, voy., entre autres travaux, les *Noëls,* par l'abbé Paul Terris, pp. 112-119, et sur les édit. de ses noëls, Burgaud, n°s 1561 à 1572.

François Bertet. P. 195. — Les articles annoncés à la fin de celui-ci, sur Jean-François Bertet et sur Jean Bertet, manquent dans le ms., soit que l'auteur ait négligé de les écrire, soit que la copie d'Aix, comme je l'ai supposé, présente des lacunes. Il est probable qu'ils figurent l'un et l'autre dans le grand ouvrage du P. Bougerel. Cela est du moins certain du dernier, puique l'extrait de cet ouvrage, qui a été publié en 1752 sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de la Provence,* contient sur lui une assez longue notice. J'en reproduis seulement ce qui intéresse plus particulièrement notre sujet, renvoyant pour le reste à ce volume, qui n'est pas très-rare, ou à Achard.

« Jean Bertet naquit à Tarascon en Provence le 22 février 1622. Il etoit fils de François Bertet et d'Anne d'Ise..... La vivacité de son esprit, la facilité avec laquelle il s'énonçoit, sa mémoire prodigieuse le firent rechercher avec empressement et recevoir dans la Compagnie de Jesus, le 25 janvier 1637.

» .....Pendant son séjour à Lyon, il se lia très-étroitement avec le fameux Pere Theophile Raynaud. Ils travaillèrent ensemble à la revision de tous les ouvrages de ce Pere... Comme Charles Emmanuel, duc de Savoye, fournissoit aux frais de cette édition, parce que le P. Theophile Raynaud etoit né dans le comté de Nice, le P. Bertet eut l'honneur d'être connu de ce prince. Il lui envoya plusieurs poésies latines et un ouvrage en vers françois intitulé : *les Empressemens du Parnasse.* Le principal personnage est le fameux troubadour Arnaud Daniel, qui prononça un *Madrigal provençal* assez gaillard, dont j'ai une copie. Il en reçut des remercimens par des lettres écrites de la propre main de ce prince, et remplies de témoignages d'estime et d'amitié....

Digitized by Google

» Le cardinal de Bouillon [qui avait obtenu du général des Jésuites que le P. Bertet demeurât auprès de lui] ayant accompagné le Roi en Flandres pendant la guerre de Hollande, le P. Bertet fit une chanson provençale qu'il intitula *la Campagno d'Hollando* (1672). Elle fit du bruit; le Roi la vit, la goûta, il voulut en connoître l'auteur. Charmé de l'accueil gracieux que S. M. lui avoit fait à Likerk, il composa un sonnet italien, qui commence :

Canta il rè mia cansoun (*sic*) provenzale.

» C'est un morceau achevé, écrit avec toute la délicatesse du Tasse et de Guarini. La campagne suivante lui fournit une plus riche matière. Le Roi la commença par le siège de Maestric. Notre poëte composa d'abord un sonnet espagnol sur les mines qu'on fit jouer pendant ce siège..... Il fit aussi trois épigrammes latines sur ce sujet.... Mais la pièce qui fit le plus de bruit fut une épigramme provençale sur la prise de Maestric.

» Pour en sentir toute la beauté, il faut se ressouvenir que le siège ne dura que treize jours; que le jour de saint Pierre nos troupes donnèrent un assaut furieux; que les ennemis capitulèrent le jour de saint Paul, et se rendirent deux jours après.

San Peyre eme sa testo raso
Diguet davan Maestric l'autre jour a san Pau :
Per combattre aujourd'hui presto mi toun espazo,
Dins dous jours per intra te prestaray ma clau.

» Il la traduisit aussi en vers latins : elle fut fort goûtée ; on la lut au Roi. Elle fut encore traduite en vers latins par M. de Montmor, et par le P. Albert d'Augieres, jésuite; elle fut cause d'une petite dispute entre plusieurs beaux esprits, dont on trouvera le détail dans la vie de Pierre de Chasteuil-Galaup[1]...

» Le succès qu'avoient eu ces petits ouvrages fut un puissant aiguillon pour lui. Il adressa ensuite au Roi une fable provençale, un madrigal italien, et une épigramme latine sur les foudres du camp de Mons..... »

[1] Voy. ci-après, à l'art. de Charles du Perier.

Digitized by Google

Louis Puech. P. 196. — Sur ce poëte, voy. Paul Terris, *les Noëls*, pp. 109-112.

Antoine Geoffroi de la Tour. P. 199. — Sur ce poëte, on peut voir une notice de M. Mouan dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. VII (1857), p. 207. Cf. Burgaud, n° 1352, et Bory, n° 1846.

Charles du Perier. P. 202. — L. 6 : « Comme on le verra dans l'article de Pierre de Chasteuil Galaup. » Cet article manque. Est-ce encore une lacune du ms. d'Aix, ou l'auteur négligea-t-il de l'extraire de son grand ouvrage, dans lequel sans doute il figure ? On peut heureusement y suppléer, grâce à la notice qu'il publia lui-même sur cet écrivain dans les Mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolets. Voir dans la liste alphabétique ci-après, l'article Chasteuil.

Jean Sicard. P. 202. — Sa traduction ou plutôt sa paraphrase des Psaumes parut en 1656. Voy. dans Bory, n° 1845, une minutieuse description de cette première édition et de la seconde, qui est de 1673.

Gaspard de Venel. P. 203. — Achard, qui ne nomme ce magistrat qu'à l'occasion de sa femme, a consacré à celle-ci une longue notice (t. IV, p. 300).

Le P. Cameron. P. 260. — Cf. Bory, n° 1854. On s'étonne que le P. Bougerel n'ait fait que nommer ici en passant le P. Gautier et qu'il n'ait rien dit des autres PP. de l'Oratoire, auteurs des *Cansous spirituelos* dont on a composé, avec celles de ce dernier, les recueils mentionnés dans Bory, sous les n°s 1848, 1849, 1850 Dans son grand ouvrage, il doit y avoir une notice sur le P. Gautier[1], et c'est probablement celle-là même qu'Achard a insérée, avec quelques modifications ou additions, dans son *Dictionnaire de la Provence*, où elle est suivie de ces mots entre parenthèses : *Article du Père B., prêtre de l'Oratoire*. On y voit que le P. Gautier, né à Digne en 1662, mourut de la peste, à Marseille, le 11 septembre 1720. En voici un extrait : « Son esprit et son cœur sont peints au naturel dans les admirables cantiques qu'il avoit composés en françois et en provençal, sur l'air des chansons profanes qui

[1] La même, vraisemblablement, qui est en tête (de la main du P. Bougerel lui-même) du ms. 24 du catalogue Bory (p. 300).

Digitized by Google

avoient cours de son temps, et dont il s'étoit servi avec fruit dans ses missions..... On y admire, dit M. Laurensi [dans son Histoire de Castellane?], une théologie saine et profonde, une piété tendre et solide, un goût de poésie qui enchérit sur celle des plus célèbres poëtes provençaux. Son cantique contre la danse vaut un traité entier sur cette matière.... Il n'y a point de ville ni de village en Provence où ces cantiques ne soient connus, et l'on n'en chante guère d'autres dans les catéchismes et les missions qui se font dans les paroisses. »

Gros. P. 206.— Cet article est littéralement reproduit dans Achard, ou peut-être en a-t-il été extrait. Sur Gros, voy. Noulet, II, 61, et une lettre de l'abbé Bentivoglio, datée du 26 janvier 1739, que J. Bauquier a publiée dans la *Revue*, XVIII, 181; sur les éditions de ses poésies, Bory, nos 1934 à 1940.

C. C.

(A suivre.)

VESPRAS DE TOUSSANTS

A Teodor Aubanel

Aquela pèça a oubtengut una mencioun as Jocs flourals de la *Manténenço de Prouvenço*, acampada en vila d'A-z-Ais, lou 13 de jun 1886.

Es nouvembre. Adieu la verdura.
Deja coumença la frescura.
Lou vent dins lous aubres fremis.
Lou clouquiè lentamen gingoula,

VÊPRES DE LA TOUSSAINT

A Théodore Aubanel

Cette pièce a obtenu une mention aux Jeux floraux de la (*Maintenance de Provence*), réunie à Aix, le 13 juin 1886

C'est novembre. Adieu la verdure.— Déjà commence la fraîcheur. — Le vent dans les arbres frémit. — Le clocher lentement se plaint,

Digitized by Google

E vous vai jusqu'à la mesoula
Sa crida[1] que trona e gemis.

Quana mescladissa bizarra
De blanca e de negra simarra
Sus lou capelan s'espandis!
La voues galoia e lou cor leste,
Disien l'ALLELUIA celeste;
Ara cantan DE PROFUNDIS.

Ansin dins lou viaje terrestre,
Siegue en vila, siegue au campestre.
Après lou bonur ven lou dòu.
Lou qu'au jour d'ioi troumfla au pinacle
Oufrira deman lou spectacle
De cabussadas que fan pòu.

Dins nostres jardis, margaridas,
Restas las darrieiras flouridas,
E dins lous squares de Paris[2].

— et (il) vous va jusqu'à la moelle — son appel qui tonne et gémit.

Quel mélange bizarre — de blanche et de noire chape — sur le prêtre se répand! — La voix joyeuse et le cœur léger, — nous disions l'ALLELUIA céleste;— maintenant nous chantons DE PROFUNDIS.

Ainsi dans le voyage terrestre, — soit en ville, soit aux champs. — Après le bonheur vient le deuil.— Celui qui aujourd'hui triomphe au pinacle — offrira demain le spectacle — de grandes chutes qui font peur.

Dans nos jardins, marguerites, — vous restez les dernières fleu-

[1] *Crida* ne veut pas dire cri, mais criée, appel, proclamation d'un acte quelconque de l'autorité laïque ou ecclésiastique. Le mot publication est celui qui le traduit le mieux. Pas mal de gens disent encore dans le Midi : « On les crie, on les a criés dimanche, à la grand'messe », en parlant des futurs époux. « On les publie » est devenu l'expression courante; mais en langue d'oc on dit toujours : *lous cridou, lous an cridats dimenche*. Voy. dans le t. I, de la *Revue des lang. romanes : Crides de la Court de Monsieur de Lauzère*, publiées par Léon Vinas.

[2] Diverses plantes de la famille des Synanthérées (notamment dans les genres *Anthemis, Aster, Chrysanthemum*), confondues à tort par plusieurs

Digitized by Google

Mais vostra rouiala courouna,
Palla parura de l'autouna,
A soun tour se fana e mouris.

Adounc tout s'avalis e toumba[1];
A tout, sus lou bord de la toumba,
Cantan l'infernau LIBERA....
Nani, lou negre en blanc se muda.
Ausissès, l'ourguena preluda
L'hymne divin PANGE LINGUA.

ries, — et dans les squares de Paris. — Mais votre royale couronne, — pâle parure de l'automne, — à son tour se fane et meurt.

Pour lors, tout disparaît et tombe. — A tout, sur le bord de la tombe, — nous chantons le LIBERA des morts.....— Non, le noir en blanc se change. — Écoutez, l'orgue prélude — l'hymne divin PANGE LINGUA.

personnes étrangères à la botanique sous l'appellation commune de *marguerites*, restent en fleurs dans les jardins publics de beaucoup de villes de France, et même à Paris jusqu'à la fin de novembre J'avais fait cette remarque avant d'avoir lu dans *li Fiho d'Avignoun* (Mountpelié, Empremarié centralo dóu Miejour, li fraire Hamelin, 1885) la jolie pièce la *Crisantemo*, qui exprime la même idée, et dont voici les deux premières strophes. Cette pièce est dédiée à Mme Elise Hamelin :

La fre vèn, li roso soun morto,
Touto fueio lou vènt l'emporto
E l'aubre n'es plus cantadis;
Dins lou jardin vèuse à brassado,
De la cisampo trecassado,
La crisantemo s'espandis.

Palinello, coumo es poulido,
La crisantemo afrejoulido,
Pauro darriero flour de l'an !
Sus la fenèstro qu'un rai dauro
A pas tant de souléu que d'auro,
E vous souris en tremoulant.

. . . . . .

Je suis heureux d'avoir pu sur ce point, qui est le seul malheureusement pour moi, suivre les traces du félibre de la *Miéugrano*.

[1] L'irrégulier *tomba* serait peut-être plus conforme à l'usage. L'indicatif présent du verbe *toumba* se conjugue en languedocien, *tombe, tombes,*

Digitized by Google

Bona maire, Gleisa avisada,
Vos faire veire à ta nisada
Que la gau raseja lous plous.
Nous mostrant loui Sants dins sa glori,
Pioi lous que cremou au purgatori,
Mescles la joia e las doulous.

Quana liçou per l'infourtuna!
Ne save mai d'un e mai d'una
Que, sous lou malur escrancat,

Bonne mère, Église avisée, — tu veux faire voir à ta nichée — que le bonheur touche les pleurs. — Nous montrant les saints dans leur gloire, — puis ceux qui brûlent au purgatoire, — tu mêles la joie et les douleurs.

Quelle leçon pour l'infortune! — J'en sais plus d'un et plus d'une — qui, sous le malheur éreinté, — sanglotte : « Tout est perdu, hé-

tomba, toumban, toumbas, tombou. Remarquons le retour à la régularité dans les deux premières personnes du pluriel. Les deux formes tendent à se confondre, notamment à l'impératif. Deux enfants se battaient. Leurs camarades, faisant le cercle, leur criaient pour les exciter à la lutte: *toumba-lou.* S'ils disaient *tomba-lou,* conformément à l'usage peut-être, mais non au radical de l'infinitif, je déclare n'avoir pas pu faire de différence entre *o* et *ou.* D'ailleurs la forme régulière, que j'ai adoptée, se trouvant dans Mistral:

. . . . . .
Cabusso e davalant à la barrulo, *toumbo*...
(*Lou Roucas de Sisife, Armana prouvençau de* 1872.)

et dans Aubanel:

. . . . . au calabrun que *toumbo*
S'ausis de voues . . . . . .

. . . Lou pas fin di chato à ped descau
Que courron tira d'aigo, e lou ferrat que *toumbo,*
. . . . . .
Et l'ardit campanié *toumbo* eme la campano.
(*Li Fiho d'Avignoun,* pp. 196, 204, 238),

je n'ai pas cru devoir être plus rigoriste. Les deux formes existent donc. L'irrégulière est peut-être menacée de disparaître, et le type radical seul survivra. Ainsi, en physiologie, après quelques générations, on voit souvent les hybrides remonter à l'atavisme.

Digitized by Google

Sousca : « Tout es perdut, pecaire !
Sen aganits. Noui resta gaire
Qu'a parti per l'eternitat. »

De qu'es aquela fe panarda?
Ama trop pauruga, arregarda :
Vieu, l'ausselou que cresiès mort.
Mut e samboutit per l'ourage,
Buffe temps siau, dins lou fiolhage
Repieupa e repren essor.

S'es dich que per reprendre vida
Cal mouri [1]. Pioi, quand es sourtida,
L'espiga en jun souris au vent,
E quand la vigna es vendemiada,
Souta sa rama enrabalada
Pounchou lous cats per l'an que ven.

En hiver la terra clavada
A ges de flous ; sembla arrasada
Dejoust la tafa de la nèu.
Mais n'es pas morta, es endourmida,

las'! — Nous n'avons plus aucune ressource. Il ne nous reste guère — qu'à partir pour l'éternité. »

Quelle est cette foi boîteuse ? — Ame trop poltronne, regarde. — Il vit, le petit oiseau que tu croyais mort. — Muet et cahoté par l'orage, — que souffle un temps serein, dans le feuillage — il repépie et reprend essor.

Il a été dit que pour reprendre vie — il faut mourir. Puis, quand il est sorti, — l'épi en juin sourit au vent. — Et quand la vigne est vendangée, — sous ses feuilles balayées (par le vent) — pointent les bourgeons pour l'année suivante.

En hiver, la terre fermée à clef — n'a pas de fleurs ; elle semble ensevelie— sous le linceul de la neige. — Mais elle n'est pas morte,

[1] Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert (Evang. sec. Joan., XII, 24) Insipiens, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur. (B. Paul. Apost. ad Corinth. Prima, XV, 36.)

Digitized by Google

Devendra tournamai flourida
Am lou printems e lou soulèu.

Atabé ieu, que la tempesta
Mai d'un cop m'a brandit la testa,
Soui restat ferme au founs dau cor.
Toucarés pas à ma racina.
Crese en la justiça divina,
E contra Satan fau esfor.

Poudès me trissa couma pebre,
Me dire emb' un rire funebre:
« *Nunc morere* », couma Pyrrhus[1].
Monte dau cros, nouvèu Lazare;
Per moun revenje m'aprepare.
Mais perque? Vautres ses pas pus.

Adéufe Espagne.

Aspiran (Eraut), 1 de nouvembre 1885, 4 houras dau vespre.

---

elle est endormie. — Elle refleurira — avec le printemps et le soleil.

Et moi aussi, dont la tempête— a plus d'une fois secoué la tête,— je suis resté ferme au fond du cœur. — Vous ne toucherez pas à ma racine. — Je crois à la justice divine, — et contre Satan je fais effort.

Vous pouvez me broyer comme du poivre, — me dire avec un rire funèbre : — « En attendant meurs ! » comme Pyrrhus. — Je monte de la fosse, nouveau Lazare ; — pour ma revanche je me prépare. — Mais pourquoi? vous n'existez plus.

Adelphe Espagne.

[1] *Æneid*, II, 550.

Digitized by Google

A NOUOSTEI FRAIRE LES ENGADIN

Entre lei fiho dei Latin,
Estènt que sias qu'uno meinado,
Devèi n'èsse la pus amado,
Braves e fidèus Engadin !

Ou sourgènt tudesque de l'Inn,
Ou founs d'uno fresco valèio,
Fèi flouri la lengo e l'idèio
Dei gràndei fiho dóu Latin.

Roussignòu pardus eilalin
Ounte les aiglo fan soun iero,
Cantèi la canson douço e fiero,
La fiero cansoun dei Latin.

Diéu garde lou nis Engadin
Des arpo de l'aiglo prussiano,
E que sèmpre en lengo roumano
Am' éu canten l'inne Latin !

A NOS FRÈRES LES ENGADINS

Entre les filles des Latins, — comme votre patrie est la plus petite, — elle doit être la plus aimée, — Engadins bons et fidèles !

Aux sources tudesques de l'Inn, — au fond d'une vallée pleine de fraîcheur, — vous faites fleurir la langue et l'idée — des grandes filles du Latin.

Rossignols perdus là-haut — où les aigles font leur aire, — vous chantez la chanson fière et douce, — la fière chanson des Latins.

Que Dieu garde le nid Engadin — des serres de l'aigle prussienne, — et qu'à jamais en langue romane nous chantions — avec lui l'hymne de la Latinité !

Digitized by Google

A M. Caderas, que, par nouòstei fèsto de 1882, noui mandé un quatrin qu'es escrincela su la péiro de nouoste pouont gigant.

Tei vers, su nouoste pouont Latin,
Par nàutrei dien toun amistanço.
Sus toun album, questes estanço
Diran qu'amen les Engadin.

Canounge E. Savy.

Fourcóuquié, 18 d'abriéu 1886.

(Parla fourcóuqueiren.)

A M. Caderas, qui, pour nos fêtes de 1882, nous envoya un quatrain aujourd'hui gravé sur notre viaduc

---

Tes vers, sur notre pont latin, — disent ton amitié pour nous. — Sur ton album, ces stances — diront que nous aimons les Engadins.

Chanoine E. Savy.

Forcalquier, 18 avril 1886.

Digitized by Google

A LAS ABELHOS DE LOUNGONAUSO

Per las brancos toutos flouridos
Des tilhs qu'an cènt ans e mai mai,
Ausissi, sus la fi de mai,
Milanto abelhos aberidos
Brounzi sens s'alassa jamai.

E demest las flous que daurejoun
Al soulelh embabarilhant,
Las chucairos, en travalhant,
De l'albo al soulelh coulc virejoun.
Aimi lhour eissam varalhant!

Pesucos de poulvero audouso,
Un en pr'uno, tournoun al buc,
Per fi d'i pausa le clar chuc,
L'ambrouslo deliciouso
Que nous pot gari de tout truc.

Coumoulats la bresco, apressados,
Abelhos divos, mouscos d'or!
Mais, pensi pas que de moun cor,
Ount l'amour planto sas fissados,
Vostre mel leve le malcor!

Auguste Fourès.

Loungonauso, 31 de mai 1886.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

AUX ABEILLES DE LONGUENAUSE

A travers les branches toutes fleuries — de tilleuls qui ont cent ans et même davantage, — j'ouïs, sur la fin de mai, — des milliers d'abeilles joyeuses — bourdonner sans se lasser jamais.

Et parmi les fleurs qui doraient — au soleil éblouissant, — les suceuses, en travaillant,— de l'aube au soleil couchant vont et viennent. — J'aime leur essaim bruyant!

Lourdes de pollen odorant, — une à une, elles reviennent à la ruche, — afin d'y déposer le clair suc, — l'ambroisie délicieuse — qui nous peut guérir de tout heurt.

Emplissez vos cellules, empressées, — abeilles déesses, mouches d'or! — Mais je ne pense pas que de mon cœur, — où l'amour enfonce ses coups de flèche,— votre miel enlève la douleur! A. F.

Digitized by Google

LOU RESCOUNDAL

Quand l'ivèr, al darriè badal,
Clucavo l'èl enta Pasquetos,
E qu'as niucs de fe, de brouquetos,
Tournavou 's auzèls del randal,

Endourmits dezempèi Nadal,
Lous jocs renaissiu : — perlinguetos,
Catitorbo, barros, auquetos...
Mès s'un quirdavo : « Al rescoundal ! »

Sul cop, – proumpto coumo un esclaire,
Coumo un vol de cardis dins l'aire, —
Per lissos, granjos e trastets,

Fujio nostro troupo espandido....
— Jouns de rires e de poutets,
Atal fujès de nostro vido !

Fernan Lodi.

(Languedocien, sous-dialecte de Lacapelle-Livron, par Caylus (Tarn-et-Garonne).

CLIGNE-MUSETTE

Quand l'hiver, à son dernier souffle, — fermait l'œil vers le temps de Pâquettes (dimanche de Quasimodo), — et qu'aux nids de foin, de branchettes, — revenaient les oiseaux des buissons,

Endormis depuis la Noël, — les jeux renaissaient : toupies, — colin-maillard, barres, jeu des oies.....— Mais si l'un criait : « A cligne-musette ! »

Soudain, prompte comme un éclair, — comme un vol de chardonnerets dans l'air, — par les haies, les granges et les galetas,

Fuyait notre troupe éparpillée...— Jours de rires et de baisers,— ainsi vous fuyez de notre vie !

F. L.

Digitized by Google

LA CARRETO

—

A Auguste Fourès

La carreto pes roudals
Rullo, rullo, trico-traco,
E, de pajaco en pajaco,
A travès coumbèls, penjals,

Pes rastouls, pes carretals,
Ount cado roc de bijaco,
De sas cardilhos foulhaco
Lous aparres des randals.

Ount va ta requinquilhado?
— As prats. Anèj, pla bilhado,
Fasquen pantaissa l' parel,

Tournara mounta, pezuco,
Enta l'ouro ount lou sourel
Darrè l' pèj fuj e s'arruco.

Fernan Lodi.

(Languedocien, sous-dialecte de Lacapelle-Livron, par Caylus (Tarn-et-Garonne).

LA CHARRETTE

—

A Auguste Fourès

La charrette par les ornières — roule, roule, cahin-caha, — et de flaque en flaque, — à travers vallons et pentes,

Par les chaumes, par les chemins, — où chaque pierre la secoue, — de ses ridelles bat les branches et effraye — les moineaux des buissons.

Où va-t-elle si alerte? — Aux prairies. Ce soir, bien billée, — faisant panteler les bœufs,

Elle remontera, lourde, — vers l'heure où le soleil — derrière les monts fuit et se cache.

F. L.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

BRUSCAMBILLE FABULISTE

Si La Fontaine a rendu un immense service aux fables ésopiques en leur donnant la forme poétique, pittoresque, exquise, que l'on sait, ce service n'est pas allé pour elles sans quelque compensation. Elles y ont gagné la beauté et perdu l'indépendance. Il leur est arrivé ce qui serait arrivé au loup s'il eût écouté le conseil du chien : le *bonhomme* les a choyées, caressées, *polies ;* mais il a mis un collier à leur cou, qui en est resté outrageusement pelé. Lion et âne, bouc et renard, tous les héros de l'éternelle comédie animale sont aujourd'hui connus et admirés plus qu'ils ne l'ont jamais été ; on en parle partout, partout on fait allusion à leurs exploits ; mais ce sont le lion et l'âne, le bouc et le renard de La Fontaine, et leurs exploits servent à la gloire de La Fontaine, comme ceux d'un *favori* des courses servent à la gloire de son possesseur.

Il en était tout autrement avant que le poëte leur prodiguât ses soins dangereux. Plus secs, plus maigres, plus *misérables*, ils couraient du moins où ils voulaient et ne se faisaient pas faute de vouloir courir ; tous les peuples les ont vus et nous ont conté quelque chose de leur histoire. Alors les fables ne formaient pas cette armée bien ordonnée et uniformément vêtue, à laquelle un seul homme a donné la loi: elles allaient, tantôt isolées, tantôt par groupes, se mettant momentanément aux ordres de qui leur paraissait avoir besoin d'elles; mais, après avoir rendu vaillamment service, reprenant bien vite leur liberté. C'est ainsi qu'elles avaient combattu pour Esope, pour Démosthène, pour Ménénius Agrippa, pour bien d'autres encore, faibles ou puissants. C'est ainsi que, peu avant d'être séduites par La Fontaine, elles servaient encore un pauvre diable, le comédien et farceur Bruscambille.

On connaît peu la vie, mais on connaît beaucoup le nom du sieur des Lauriers, dit Bruscambille. Acteur du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, il y tenait une place particulière et y exerçait d'importantes fonctions. C'était pendant ces premières années du XVIIe siècle, qui préludaient à la noble littérature du grand règne par une formidable éclosion de facéties, de contes salés, de vers orduriers ; un public turbulent et grossier s'agitait dans la salle de spectacle, aux jours de représentation. Comment le faire attendre jusqu'à ce que les acteurs fussent préparés? Comment obtenir de lui le silence et l'attention nécessaires? Bruscambille s'avançait seul sur la scène et lui débitait un de ses prologues facétieux, un de ses paradoxes, un de ses galima-

Digitized by Google

tias. Esprit et folie, érudition et obscurité, il mettait tout en œuvre pour le calmer et le rendre docile, et, comme les fables lui offraient une aide précieuse, il avait aussi recours aux fables.

Tantôt il se contentait de faire à l'une d'elles une allusion rapide, comme le jour où, louant la pauvreté et les pauvres, il prévenait ainsi une objection :

« Vous me direz icy en balançant & haussant vostre teste comme le contre-poix d'une orloge, que j'en parle pour mon interest particulier, & comme l'un des supposts de cette fourmilleuse république, & qui plus est *ad instar lupi Esopici*, à l'imitation du loup d'Esope, qui ayant perdu sa queuë *sociis suadere volebat ut sibi caudam demerent*, leur vouloit, dis-je, persuader de se faire escourter, afin d'estre sans queuë comme luy [1]. »

Tantôt il empruntait simplement à une autre un point de départ pour un développement nouveau et original :

« Quelque nouvel Adon, imitant la fable du Regnard & du Corbeau, & afin d'avoir part au fromage persuadera à sa maistresse que sa beauté est incomparable, & elle sera beaucoup plus semblable à une Meduse, les hideux regards de laquelle metamorphosoient les hommes en rocher. Il dira..... [2]»

Tantôt enfin il en contait quelqu'une, tout au long, à ses auditeurs. J'en trouve ainsi deux dans ses œuvres, qui valent peut-être la peine d'en être détachées. La première a été indiquée par M. Moland, dans son édition de La Fontaine; mais la seconde, qui est la plus intéressante, n'a été connue ni de M. Moland, ni de M. Régnier, le dernier et le meilleur éditeur de notre fabuliste.

Voici d'abord la fable du *Meunier, son Fils et l'Ane;* les incidents en sont ordonnés d'une façon particulière, qui n'est celle ni de Faërne, ni du Pogge, ni de Racan, ni de La Fontaine, et Bruscambille, plus réservé qu'on ne l'aurait attendu, n'a pas fait porter l'âne par ses maîtres.

« Je tourne à mon premier discours touchant ceux qui s'escriment mieux de la langue que de l'espadon, pour vous faire paroistre, par un petit exemple que je vais produire sur le tapis, qu'il est fort difficile de se garantir des rigueurs de la censure, & conformer ses actions à toutes humeurs. Un bon viellar nommé Titius ayant un voyage à

[1] Les *Œuvres de Bruscambille,* divisées en quatre livres....A Paris, chez Abraham du Chesne, M. DC. XIX, in-12, p. 236. (Prologue facecieux de la pauvreté.)

[2] *Prologues tant serieux que facecieux avec plusieurs galimatias,* par le sr D. L. A Paris, chez Jean Millot .. 1610, in-12, p. 41. (Prologue en faveur du mensonge.)

Digitized by Google

faire, meine son fils fort jeune avec luy, monte sur sa jument & le laisse aller à pié ; mais ils neurent pas faict longue traicte, qu'ils rencontrerent quelques coquillards couchés sur le ventre au soleil, qui luy dirent comment n'avez vous point de honte d'aller ainsi à cheval, ce pauvre enfant estant à pié. Titius à ceste reprehension descend & fait monter son fils tirant plus outre, mais à peine eurent ils fait un quart de lieuë que le bon homme fut de rechef attaqué par une vieille plus ridee qu'une chemise de Flandres qui luy dit qu'il estoit mal advisé de souffrir un jeune galant fraiz & allaigre estre à cheval, tandis qu'il battoit la terre de ses pieds, ce que voyant Titius il fait descendre son fils & chasse la jument devant eux, mais ils furent encor rencontrez par quelques passevolans, qui blasmerent le pere & le fils, disans vous estes de pauvres gens de laisser ainsi reposer vostre jument qui vous peut aisement porter tous deux. Infortuné s'escria le bon homme que feray-je en chose si discordante, lors luy & son fils montent sur la jument, mais voicy bien pis car passant par Vaugirard il leur fut prononcé haut & clair comment n'avez vous point de honte de fouler ainsi ceste pauvre beste, il est aisé à voir que vous l'avez desrobee. Je dis cecy pour nos severes Catons lesquels ressemblans à ces grosses mouches qui grondent & bourdonnent entre deux chassis, piquent tout le monde avec l'aiguillon de leur censure. L'un dira parlant des commediens, celuy-cy est trop amoureux de sa personne, cet autre ne porte pas bien sa jambe, il semble que cet autre ait chié dans ses chausses, voy en voicy un qui fait de l'entendu & du dedaigneux, & une infinité d'autres discours tendans à fin de beste [1]. »

Si ce récit ne manque ni de verve ni d'originalité, le suivant en a plus encore :

« La Fable d'Esope me semble de fort bonne grace quand elle fait une digression sur deux pots, dont l'un estoit de fer, & l'autre de terre. Monsieur le pot de terre ayant un voyage à faire en un pays qui n'a point de nom est incontinent accosté de Monsieur le pot de fer : lequel luy ayant fait une profonde & basse reverence à trois pieds, & osté son couvercle en forme de bonnet, avec toute ceremonie, n'oublie rien de tout ce qui estoit requis pour parvenir à une association. Et de faict le supplie d'avoir agreable que leur traffic & commerce fust esgalement partagé entre eux. A quoy Monsieur le pot de terre respond en toute humilité. Ah! Monsieur, mon amy, *pares cum paribus*. Je suis un pauvre compagnon, qui n'ay brebis, pigeon, n'oyson, & par consequent, indigne de vostre alliance pour avoir les reins

[1] *Œuvres*, p. 198-210. (Prologue de la calomnie.)

Digitized by Google

trop foibles. Vous di je qui estes gros Bourgeois de cuisine, & moy simple officier, tous les jours subject à cassation, vous suppliant de trouver bon que je tiéne quartier à part sans me caresser ou approcher de plus pres : car la moindre de vos accolades seroit capable de m'estroppier de tous mes membres. Ce qui causeroit ma totalle ruine. Prudence admirable, & digne d'avoir l'exemple que je vay mettre sur le tapis pour fidelle interprete, à fin de descouvrir ce qui est caché soubs cette escorce fabuleuse....»

Et voulez-vous savoir quelle est la *morale* de l'histoire? Bruscambille la tire un peu plus loin, et de façon à contenter toutes les *maintenances :*

« Pour conclusion je soustiens à basse notte, que la plus grande finesse qu'il y ait en ce monde, est de *parler son patois,* aller rondement en besongne, & imitant la fable du pot de terre ne se prendre à son maistre....[1].»

Tel est Bruscambille fabuliste. Si nos lecteurs trouvent dans ses récits quelque agrément, si quelques-uns de ses traits leur rappellent Marot et sa fable du *Lion et du Rat,* ils nous pardonneront de leur avoir présenté un aussi singulier disciple du « philosophe Esope[2] », un aussi singulier prédécesseur de La Fontaine.

E R.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FUR ROMANISCHE PHILOLOGIE, IX, 2-3. — P. 161. E. Mall. *Sur l'Histoire de la littérature de la fable au moyen âge, et en particulier de l'Esope de Marie de France.* D'après l'auteur, qui étudie depuis longtemps cette question difficile, l'*Esope de Marie* est la traduction d'un ouvrage anglais perdu, composé probablement au commencement du XIIe siècle ou un peu plus tard. La première partie était un remaniement du *Romulus* de Nilant ; la deuxième était formée d'un choix de récits fait par l'auteur même, et emprunté à des sources très-diverses et difficiles à déterminer. Les deux recueils latins que nous connaissons ne sont pas la source de *Marie,* mais en dérivent. — P. 204. E. Settegast. L'*Idée de l'honneur dans le* Roland. Au XIIIe siècle, les chansons de geste charmaient encore les auditeurs, mais n'excitaient guère en eux d'émotion sincère et durable : l'enthousiasme des croisades n'était plus qu'un souvenir. — P. 223. W.

[1] *Prologues tant serieux.. ..,* f. 57-58 et f. 63.

[2] Expression de Bruscambille.

Digitized by Google

Meyer. *Essai de Phonétique et de Morphologie romanes* (Cf. VIII, 205 sqq.). Très-important.— P. 268. B. Kraux. *Importance de l'accent dans le vers français.* — P. 278. H. J. Heller. *La* Clémence de Titus *de Metastase*. Comparaison entre le texte du célèbre tragique italien et le libretto mis en musique par Mozart.— P. 287. A. Tobler. *Proverbia que dicuntur super natura feminarum* (189 quatrains italiens tirés du ms. Hamilton, à Berlin). Contribution intéressante à la littérature des proverbes et à l'histoire de la satire contre les femmes.— P. 332. C. Decurtins. *Chronique rimée en vieux ladin.* — P. 360. C. Michaelis de Vasconcellos. *Extraits de manuscrits portugais.* — P. 375. W. Dreser. *Additions au* Dictionnaire complet de l'italien et de l'allemand *de Michaelis* (V. Zeitschr., VIII, 63). — P. A. Reifferscheid. *Coup d'œil sur la carrière académique de Fr. Diez.*

MÉLANGES. I. HISTOIRE LITTÉRAIRE. 1. P. 406. O. Schultz. Les *Troubadours gênois.* — 2. E. Stengel. *Développement de l'*alba *provençale.* — II. P. 412. MANUSCRITS. A. Mussafia. *Sur l'*Enfant juif *de Wolter.* Nouveau texte, tiré du ms. B. N. fs. fr. 818. — III. CRITIQUE DES TEXTES. 1. P. 413. A. Tobler. *Sur les Poëmes du Renclus de Moiliens.* Observations sur l'édition de M. van Hamel. — 2. P. 418. A. Tobler *Ulrich: Recueil d'exemples en ancien italien* (Corrections). —3. P. 419. P. Schwieger. *Remarques sur* Ami et Amile.— IV. LEXICOLOGIE. P. 425. A. Gaspary. *Développement du sens factitif dans les verbes romans.* — V. ÉTYMOLOGIE. P. 429. J. Ulrich. *Verbes dérivés à l'aide du suffixe* ic *dans les langues romanes.*

COMPTES RENDUS. P. 431. Fr. Habicht. Berträge zur Begründung der Stellung von Subjeckt und Prädikat im Neufranzösischen. Dissertation d'Iéna, 1882 (A. Schultze).

IX. 4. — P. 437. V. Crescini. *Idalagos* (voy. plus bas, X, 1). — P. 480. A. Horning. *Étude sur le wallon moderne* (d'après une ouvrière originaire de Seraing, à quelques kilomètres au sud de Liége). — P. 497. Le même. *Étude du dialecte vosgien-lorrain.* Ces deux dissertations paraissent soignées; il est d'ailleurs difficile d'en donner une analyse.— P. 513. L. Hirsch. *Phonétique et Morphologie du dialecte de Sienne.* — P. 571. A. Gaspary. *Sur le troisième volume des* Anciennes poésies de langue vulgaire publiées par A. d'Ancona et D. Comparetti (Bologna, 1884).— P. 590. H. Tiktin. La *Place des pronoms atones et des formes verbales en roumain.*—P. 597. W. Meyer. *Études franco-italiennes.* Étude du ms. fr. 1598 de la Bibliothèque nationale, qui contient les chansons de geste d'*Aspremont* et d'*Anseis de Cartage.*

X, 1. P. 1. V. Crescini. *Idalagos* (fin). L'auteur, en terminant cette curieuse étude de l'épisode final du *Filocolo* de Boccace, conclut que l'amante d'Idalagos n'est autre que Maria d'Aquino (Fiammetta), l'a-

Digitized by Google

mante bien connue de Boccace, dont il faut lire les noms au rebours: *Airam*= Marie, *Alleiram*, Mariella, etc.; de sorte que nous avons ici une véritable autobiographie. — P. 22. W. Meyer. *Études franco-italiennes* (suite). — P. 56. L. Hirsch. *Phonétique et morphologie du dialecte de Sienne* (suite). — P. 71. P. Scheffer-Boichorst. *Encore la question de Dino Compagni*. — P. 124. Gian Caviezel. *Contes du canton des Grisons*. — P. 143. K. Bartsch. Sur *Girart de Roussillon*. M. B. rapproche du texte provençal (d'après le ms. d'Oxford) un fragment de traduction allemande du XIVe siècle, récemment découvert aux archives de Stolberg, par E. Jacob, et publié par M. Steinmeyer dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum*. — P. 153. E. Stengel. *Les deux poëmes provençaux du ms. latin* 11312 *de la Bibliothèque nationale*. M. St. divise les strophes et couplets d'une façon notablement différente de celle du premier éditeur, M. P. Meyer.

MÉLANGES. I. COMMUNICATION DE MANUSCRITS. P. 160. E. Stengel. L'*Alba de Peire Espagnol*[1]. — P. 162. II. CRITIQUE DES TEXTES. 1. A. Tobler. *Sur Joinville*. Au paragr. 23 de l'édition de Wailly, il faut lire: *et que je nen avoie poour* (au lieu de *pooir) de enyvrer*. — 2. Le même. *Sur les Lais de Marie de France*. Excellentes corrections au texte de l'édition Warnke, pour compléter celles de Mussafia (*Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, 1885, 497 sqq.). — 3. E. Stengel. 1° *Sur les Serments*, lire: *et in aiudha er in cadhuna cosa* (correction déjà faite par notre collaborateur M. Clédat dans cette *Revue*, t. XXVIII, 309). 2° *Sur le Saint Léger*. A la strophe 8, où le ms. donne: *Et hunc tambien que il en fist*, lire: *Et hunc* (= unquam) *hume tant bien ne fist* (un peu arbitraire), et à la strophe 37, c, *si li*, au lieu de *cil li* de l'édition G. Paris (ms. *cilli*).

III. ÉTYMOLOGIE. 1. P. 171. W. Meyer. *Étymologies romanes*: it. *abbiaccare, beffa, scilipare, scuppire, sdrajarsi, sisa*; esp. *esconzado, jeja, tobillo*; fr. *grolle* = **graula*, **gravula*, et non *gracula*, qui aurait donné *graille* (*gralha*, se rencontre en effet dans plusieurs dialectes méridionaux); fr. *vouge* = *viduvium*, qui traduit διχέλλα dans les Glossaires grecs-latins; fr. *lui* (l'auteur préfère l'étymologie de Tobler à celle de Thomas, *Romania*, XII, 332). — 2. Grœber. Ital. *anzi*, v. fr. *ainz*. (Réponse à l'article de M. Thomas, dans *Romania*, XIII, 572.)

L. CONSTANS.

[1] [V. 33. Il doit y avoir là une allusion à l'enfant prodigue. Corr. *Car dels dos fils fo* [*pel pairel*] *metens?* Le ms. C, d'après une copie que je possède des poésies de Peire Espanhol, faite sur ce ms., ne présente pas ici la lacune indiquée par M. St., et on y lit, non *sois*, mais *fols*. — V. 35. Corr. *que m'en tanh*, en mettant un point d'interrogation à la fin du vers ? — C. C.]

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUINZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXIXe DE LA COLLECTION)

DIALECTES ANCIENS

Pages.

Recherches sur les chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (*suite*) (F. CASTETS.) 5-105

Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (P. VIDAL). 53

Vie de saint Hermentaire (C. CHABANEAU). 157

Paraphrase des Litanies en vers provençaux (C. CHABANEAU). 209

Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (*suite*) (C. CHABANEAU). 261

DIALECTES MODERNES

Las Nossos d'or de l'Academio Bezieirenco (F. DONNADIEU). 17

Villanelles (P. FESQUET). 23

Super flumina Babylonis (P. FESQUET). 25

Lou Vauvenargo d'Enri Pountié (A. DE GAGNAUD). 28

Sounets amourouses (P. CHASSARY). 30

Grandeur et décadence du mot *méchant* au XVIIe siècle (E. REVILLOUT). 77

Déute paga (L. ROUMIEUX). 92

Le mot *paire* et les mots français qui n'ont pas de singulier (E. REVILLOUT). 133

Contes populaires du Languedoc (*suite*) (L. LAMBERT). 143

Parnasse provençal du P. Bougerel (C. CHABANEAU). 175-284

Vespras de Toussants (A. ESPAGNE). 294

A nouostei fraire les Engadin (E. SAVY). 300

A las abelhos de Loungonauso (A. FOURÈS). 302

Lou Rescoundal (F. LODI). 303

La Carreto (F. LODI). 304

VARIÉTÉS

Houle (P. FESQUET). 35

De Lombardo et Lumaca (A. BOUCHERIE). 93

Digitized by Google

Pages.
Gandin, gourgandine (A. Boucherie). 98
Calcaria, tannerie (Puitspelu). 208
Bruscambille fabuliste (E. Rigal). 305

NÉCROLOGIE

M. Melchior Barthès (A. Espagne). 36

BIBLIOGRAPHIE

Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant la Marche et le Limousin, publiés par A. Leroux, E. Molinier et A. Thomas (C. Chabaneau). 41
Les Littératures populaires de toutes les nations (A. Boucherie). 99
Tradizioni popolari abruzzesi, raccolte da G. Finamore (C. Chabaneau). 154
Rappresentazioni sacre nel Trentino, da Albino Zenatti (C. Chabaneau). 154
Ethologia de Blanes per D. Joseph Cortils y Vieta (C. Chabaneau). 154
Dictionnaire étymologique latin par Michel Bréal et Anatole Bailly (J. Brenous). 256

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. 1884, 2e trimestre (C. Chabaneau). 44
Bulletin de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, t. IV, 3e partie (C. Chabaneau). 46
Bulletin de la Société des études du Lot, t. X. (C. Chabaneau). 47
Mémoires de l'Académie de Nimes. 1883 (C. Chabaneau). 47
Zeitschrift für romanische philologie (IX, 2-4; X, 1). (L. Constans). 308

Chronique. 49-102-155
Table des matières. 311

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin Frères.

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

JAN 2 3 2004

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip–50m-8,'69 (N831s8) 458–A-31/5

Digitized by Google

Nº 662112

PC2
R4
v.29-30

Revue des langues
romanes.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google